TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10770 · 32 PAGES · — SAMEDI 15 SEPTEMBRE 1979

B.S.N. vend au groupe britannique Pilkington ses activités dans le verre plat hors de France

LIRE PAGE 32

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 ris.; Italie, 500 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 160 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 21

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les succès de M. Arafat en Europe

Reçu très officiellement à Madrid avec tous les égards dus à un chef de gouvernement, M. Yasser Arafat a eu dès son arrivée, le jeudi 13 septembre, une première conversation de plus de deux heures avec le premier ministre, avant de s'entretenir avec les dirigeants des principaux partis de l'opposition. Selon un porte-parole du président de l'O.L.P., M. Adolfo Suarez l'a assuré d'emblée de « l'appui de l'Espagne à la cause palestinienne et à la lutte que mène le peuple palestinien et les dirigeants de l'O.L.P. ».

Cet accueil spectaculaire et chaleureux n'est pas pour surprendre de la part d'un pays qui, pour des raisons multiples, n'a toujours pas établi de relations diplomatiques avec l'Etat d'Israël. Sa signification et son importance résident cependant dans le fait que la visite s'insère dans un mouvement qui va grandissant en Europe en faveur de la reconnaissance de la « centrale » des fedayin comme le représentant du peuple palestinien.

L'Europe des Neuf s'est prononcée le 18 juin pour la concrétisation des « droits légitimes du peuple palestinien, y compris celui de disposer d'une patrie ».

Ce texte, apparemment anodin bien qu'il marque une nette évolution par rapport aux prises de position antérieures de la Communauté européenne, ne devrait pas faire illusion ; les pays membres n'ont pas voulu s'engager plus nettement, davantage par prudence que par conviction. Ne voulant pas heurter de front les Etats-Unis et Israël, avec lesquels ils entretiennent des relations parfois étroites, ils ont choisi des démarches plus souples dont on peut déceler les étapes.

La plupart des pays d'Europe occidentale ont les uns après les autres autorisé l'O.L.P. à ouvrir un bureau dans leurs capitales. A Ankara — et vraisemblablement demain à Athènes, — les représentants de M. Arafat bénéficient de privilèges diplomatiques. A Paris, où M. Ibrahim Souss a également un statut officiel, le « ministre des affaires étrangères » du mouvement palestinien, M. Kaddoumi, a eu récemment un « entretien cordial » avec le chef de la diplomatie française. A Rome, les principaux partis politiques, la démocratie chrétienne en tête, ont conclu un accord pour l'accueillir à l'occasion d'un colloque sur le conflit qui doit se tenir à la fin de ce mois dans la capitale italienne. Il est également question à Londres que M. Kaddoumi soit invité par un comité « had hoc » de parlementaires britanniques.

La République fédérale allemande et les Pays-Bas, pourtant naguère « inconditionnels » de la politique israélienne, ont pris suffisamment de distances avec l'Etat hébreu pour que l'on puisse parler aujourd'hui de « malaise » ou de « détérioration » de leurs rapports avec Jérusalem.

L'événement le plus significatif de ces derniers mois a été sans conteste la rencontre à Vienne, début juillet, de M. Arafat avec l'ancien chancelier allemand Willy Brandt et le chancelier autrichien, M. Bruno Kreisky. Ce dernier passe désormais, au sein de l'Internationale socialiste, pour le champion de la reconnaissance à l'O.L.P. d'une qualité de seul « interlocuteur valable » d'Israël dans une éventuelle négociation de paix.

Les raisons de cette évolution sont multiples. La peur d'une crise dramatique au Proche-Orient, qui remettrait en cause le ravitaillement en pétrole de l'Europe, est sans doute fondamentale. Mais le Vieux Continent, comme le Nouveau, prend conscience de plus en plus d'une réalité non moins capitale : malgré ses faiblesses, ses erreurs et ses inconséquences, pour ne pas dire ses incohérences, l'O.L.P. continue à bénéficier de la confiance et du soutien inébranlable de la quasi-totalité des Palestiniens. Rien de durable ne peut être accompli sans elle et encore moins contre elle.

D'où la fragilité et le danger inhérents aux accords de Camp David. D'où encore l'isolement grandissant d'Israël.

La popularité des chefs d'État occidentaux

19 % seulement des Américains sont satisfaits de M. Carter

La cote de popularité de M. Carter ne cesse de baisser. Un dernier sondage indique que 19 % seulement des Américains sont satisfaits de l'action de leur président. M. Edward Kennedy semble de plus en plus résolu à saisir la chance qui s'offre à lui d'obtenir l'an prochain l'investiture du parti démocrate.

De nombreux responsables de ce parti redoutent que l'actuel président ne les conduise à la catastrophe et souhaitent que le sénateur du Massachusetts porte leurs couleurs en 1980. Il faut cependant attendre que M. Kennedy précise ses intentions et prenne position sur les problèmes d'actualité en qualité de candidat à l'investiture pour voir si le courant libéral qu'il incarne conserve son attrait sur l'électorat.

M. Carter compte réagir le moment venu en affirmant que le sénateur du Massachusetts divise le parti.

De notre correspondant

Washington. — Les sondages d'opinion sont si défavorables à M. Carter et depuis si longtemps qu'on a fini par s'y habituer, même à la Maison Blanche. Pourtant, le dernier d'entre eux, effectué par la chaîne de télévision N.B.C. et l'agence Associated Press, bat tous les records négatifs enregistrés depuis trente ans : l'action de M. Carter n'est jugée bonne ou excellente que par 19 % des Américains — six points de moins que ce qu'indiquait un sondage identique il y a deux mois. La proportion des satisfaits tombe à 10 % en ce qui concerne la politique économique et ne s'élève qu'à 22 % à propos de la politique étrangère. Enfin, 53 % des Américains qui ont voté pour l'actuel président en 1976 souhaitent qu'il ne se représente pas l'an prochain, contre 41 % qui sont d'un avis contraire.

Un autre sondage effectué parmi les responsables du parti démocrate dans divers Etats montre que 52 % d'entre eux jugent le sénateur Kennedy comme le meilleur candidat du parti, contre 22 % qui accordent cette qualité à M. Carter et 26 % d'indécis. On relève au passage qu'aucune des personnes interrogées n'a nommé le gouverneur Brown de Californie.

A l'évidence, la lutte au sein du parti démocrate se limite maintenant entre deux hommes. Elle rappelle l'affrontement qui s'était déroulé pendant toute l'année 1967 entre le président Johnson et un autre membre de l'illustre famille, Robert Kennedy ; une lutte qui ne s'était terminée qu'avec le retraite du premier, l'assassinat du second, et la victoire du républicain Nixon.

L'attitude du sénateur du Massachusetts a évolué en conséquence. A l'origine, il souhaitait, apparemment en toute sincérité, réserver sa candidature pour 1984, à l'issue du second mandat de M. Carter. A quarante-sept ans, il peut se permettre d'attendre. Le seul facteur qui aurait pu le décider à descendre prématurément dans l'arène était la perspective de voir un outsider comme M. Brown menacer sérieusement l'actuel président et occuper le terrain pour longtemps. Ce n'est plus vraiment le cas aujourd'hui, mais le terrain reste libre, plus libre que ne le souhaitait sans doute M. Kennedy lui-même, du fait de la quasi-inexistence de M. Carter.

Le sénateur a dû aussi se dire que les bonnes occasions ne se présentent pas plusieurs fois en politique et que la conjoncture pourrait lui être moins favorable en 1984.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

La « cote » de M. Giscard d'Estaing tombe à 40 % et celle de M. Barre à 26 %

M. Valéry Giscard d'Estaing interviendra lundi 17 septembre à la télévision pour la troisième émission de la série « Une heure avec le président de la République » qui sera diffusée en direct, sur FR 3 à partir de 20 h. 30.

L'intervention présidentielle est d'autant plus attendue que, selon le dernier sondage France-Soir-IFOP, l'action de M. Giscard d'Estaing ne recueille l'approbation que de 40 % des personnes interrogées (au lieu de 48 % en juillet) et en mécontente 44 % (au lieu de 40 %). La cote de M. Barre, qui n'avait jamais été brillante, est franchement mauvaise : 57 % de « mécontents » (au lieu de 56 % en juillet) et 26 % seulement de « satisfaits » (au lieu de 32 %).

Le dernier sondage de popularité *France-Soir*-IFOP, réalisé à partir de mille six cent soixante-dix-huit interviews effectuées du 4 au 11 septembre auprès d'un échantillon national représentatif de la population française, âgé de dix-huit ans et plus, n'a de quoi satisfaire ni M. Barre, encore qu'il ait toujours affiché la plus parfaite indifférence, si ce n'est le plus grand mépris à l'égard de ce genre d'enquête, ni M. Giscard d'Estaing.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 10.)

L'augmentation des impôts

Le C.D.S. suggère de modifier le barème proposé par le premier ministre

MM. Séguy et Maire étudient une réponse syndicale commune

Alors que la situation sociale reste peu satisfaisante — le chômage s'est encore aggravé en août et des affrontements violents ont eu lieu jeudi 13 à Cherbourg aussi bien qu'à Marseille (lire page 28), — tous les syndicats ont fait connaître au premier ministre leur acceptation du dialogue proposé par M. Barre dans sa seconde lettre aux partenaires sociaux. Acceptation réservée cependant, chaque organisation insistant sur la nécessité d'engager rapidement des négociations concrètes entre les représentants des travailleurs et ceux de l'Etat ou du patronat, ou bien évoquant des thèmes de discussions oubliés par le premier ministre, comme ceux de la Sécurité sociale ou de la politique familiale. MM. Séguy et Maire se sont rencontrés à 10 h. 30, ce vendredi 14 septembre, pour rechercher les moyens d'une riposte syndicale commune à la politique gouvernementale.

Les parlementaires, d'autre part, s'étonnent à la fois de la forte augmentation prévue de l'impôt ainsi que de la répartition de la contribution supplémentaire demandée. De très nombreux petits et moyens salariés paieront, en effet, l'an prochain, de 16 % à 20 % d'impôts supplémentaires, même si leur pouvoir d'achat n'a pas augmenté cette année, alors que des contribuables plus aisés ne verseront qu'une rallonge de 11 % dans la même situation (la moyenne nationale s'établissant aux environs de 13 %). Le C.D.S. vient, pour sa part, de suggérer que les huit premières tranches du barème de l'impôt soient rectifiées de 12 % (soit un peu plus que le taux d'inflation constaté), au lieu des 8 % proposés par le gouvernement.

Dès le lendemain de l'adoption du projet de budget de l'Etat pour 1980 par le conseil des ministres, nous avions indiqué que l'impôt sur le revenu jouerait un rôle important dans l'augmentation des recettes fiscales l'an prochain, procurant à lui seul 16,5 milliards des 62 milliards de rentrées supplémentaires attendues, soit plus du quart (1). L'impôt progressif sur le revenu verrait ainsi accroître sa place dans la fiscalité française (20,5 % en 1980, au lieu de 19.8 % cette année), ce qui rapprocherait notre système fiscal de ses homologues étrangers.

Restait à décrire les mécanismes de ce changement et à en mesurer l'incidence pratique sur les ressources des particuliers. On peut schématiquement ventiler les 16,48 milliards d'impôt sur le revenu supplémentaires prévus pour l'an prochain en deux fractions :

● D'abord 14,20 milliards, correspondant au fait que l'impôt progressif rapportera davantage à pouvoir d'achat constant des contribuables.

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 29.)

(1) *Le Monde* du 7 septembre. Les autres recettes fiscales supplémentaires proviendront pour l'essentiel de la T.V.A. (+ 28.7 milliards), des droits de timbre et d'enregistrement (+ 4.45), des droits sur le tabac et l'alcool (+ 1.5), de l'impôt sur les sociétés (+ 2.4) et de divers impôts directs (+ 5.6).

POINT DE VUE

La matière et l'esprit

par PHILIPPE NEMO (*)

La nouvelle droite, résurgence de l'avant-guerre ou pensée neuve ? Cette question intéressera les historiens. Mais le vrai dilemme qu'elle nous propose, c'est celui de la matière et de l'esprit, qui déchire toute culture. La nouvelle droite le formule en termes renouvelés, avec une rigueur de marbre.

Car si la nouvelle droite évoque par moments certains souvenirs du fascisme, il y a un aspect qui l'en sépare plus nettement que tel ou tel point de doctrine : c'est un authentique mouvement d'intellectuels, et d'intellectuels souvent intelligents, même si, plus souvent encore, ils sont extraordinairement archaïques.

Ce qui frappe en premier lieu quand on lit leurs écrits, c'est l'impressionnante unité de ton et de doctrine.

Ce sont certes des intellectuels autodidactes. Les uns — L. Pauwels, A. de Benoist — parce qu'ils ont une formation non académique. Les autres — le Club de l'Horloge — parce que, polytechniciens ou énarques, ils n'ont que peu appris leurs lettres et leurs humanités.

Mais ces autodidactes ont su créer paradoxalement un phénomène d'*école* : un long travail a été accompli avec patience et presque abnégation, des thèses se sont affinées et affermies par des discussions organisées. Le soutien public du *Figaro-Magazine* n'est venu qu'après cette gestation préparée de longue date (1969).

Fruit de cette lenteur et de ce sérieux : la cohérence *philosophique* de la doctrine. Pour la première fois depuis longtemps (sauf erreur, depuis le marxisme) une doctrine politique se présente sous une forme complète, étayant ses aperçus des problèmes de société sur des fondements philosophiques explicites. En l'occurrence, une philosophie qu'on pourrait qualifier comme un « matérialisme tragique », mixte assez correctement articulé de nietzschéisme, de mythologie « indo-européenne » et de modernisme scientiste.

Cette massivité doctrinale tranche violemment avec les autres productions idéologiques de la scène parisienne.

(Lire la suite page 2.)

(*) Chargé d'enseignement à l'université de Tours.

AU JOUR LE JOUR

JOFFRE ET ?

Le président de la République ayant, pour les résultats que l'on sait, affirmé que M. Raymond Barre était le « Joffre de l'économie », quel surnom mériterait M. Christian Bonnet pour son action efficace contre Jacques Mesrine ?

Ph. B.

« LE MONDE DIMANCHE »

« Le Monde Dimanche », nouveau supplément du quotidien, sera inséré, à partir de demain, dans notre numéro daté dimanche 16-lundi 17, qui sera vendu 3 F.

Une naissance ? Plutôt une croissance. Déjà, autour de la chronique de Pierre Viansson-Ponté, « Le Monde aujourd'hui » a apporté pendant sept ans ce petit supplément d'âme, ces fenêtres sur la vie, ces lettres de l'étranger, ces interviews d'hommes de pensée, qui mêlaient à une certaine détente des éléments de réflexion.

Poussant plus loin dans la même voie, « Le Monde Dimanche » va s'efforcer de contribuer à la connaissance des hommes d'aujourd'hui et des sociétés en mouvement. Il recherchera les signes de changement. Il tentera d'offrir des clefs pour la compréhension du présent et la connaissance du passé. Il proposera des chroniques, des jeux et les programmes commentés de radio et de télévision.

Les hommes et les femmes d'aujourd'hui ont peine à comprendre leur temps. « Le Monde Dimanche », complément du quotidien, les y aidera de son mieux.

L'ART MODERNE AU BRÉSIL

Des musées et des hommes

Les grands musées du Brésil, à Sao-Paulo et à Rio-de-Janeiro, sont des créations du mécénat privé, inspirées des Etats-Unis. Les institutions sont à l'image des hommes.

A Sao-Paulo, un mulâtre entreprenant du Nordeste pauvre crée un musée qui compte une collection à faire pâlir d'envie bien des musées à travers le monde ; et un riche héritier, un musée d'art moderne.

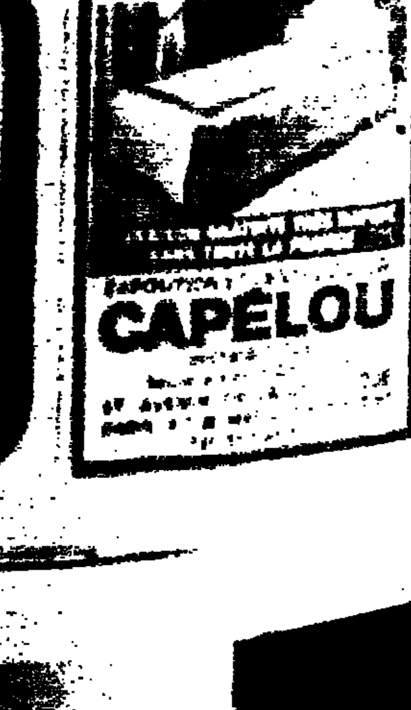
A Rio, l'épouse désœuvrée d'un directeur de journal met sur pied un musée d'art moderne tout neuf de quelque neuf cents œuvres. Ce musée a brûlé corps et biens l'an dernier. Il rouvre ses portes en ce mois de septembre, entièrement remis à neuf, mais sans ses tableaux dont il ne reste que des débris calcinés.

Faut-il reconstituer sa collection d'art moderne internationale, comme on dit là-bas ? Ou bien se limiter à faire un musée d'art spécifiquement brésilien ?

En d'autres termes, poursuivre l'ouverture vers une culture internationale, jugée condescendante, ou cultiver le jardin brésilien ? Une surenchère culturelle nationaliste vient de faire son apparition dans les milieux artistiques de Rio, au moment où ce musée vide doit se trouver un contenu et une direction.

(Lire page 21, le début de l'enquête de notre envoyé spécial Jacques MICHEL.)







Le Monde

idées

NOUVELLE DROITE

La matière et l'esprit

(Suite de la première page.)

Avec celles de l'intelligentsia de gauche, d'abord, qui, en perdant le marxisme, a perdu sinon tout, du moins tout fil conducteur — et cela malgré sa présence dominante à l'Université. Avec le pragmatisme incolore et inodore des discours habituels de la classe politique, ensuite, majorité et opposition réunies. Avec ce que Bertrand Poirot-Delpech appelait les laborieuses « dissertations dans le style de sciences-po » des cénacles et des clubs.

La majorité s'est trop longtemps contentée, dans ses programmes et déclarations, d'un langage notoirement inefficace. D'abord parce que, sur le plan politique, elle répète bien souvent le même discours que la gauche, sous une forme diluée et honteuse : accordant tout à la gauche quant aux principes (égalitarisme, progressisme, pacifisme, modernisme des mœurs) t ne trouvant à lui opposer que l'argument muet du réalisme.

Ensuite parce que la classe politique tout entière s'est paresseusement mise à la remorque, sur le plan intellectuel, de la presse, qui ne peut pourtant être, à mon avis, que médiatrice.

Elle n'a pas reçu le secours, il est vrai, des intellectuels classiques. Ceux-ci, installés dans la confortable et irresponsable critique de la société libérale, ont pris un retard peut-être irrattrapable. Laissant marginaliser, en même temps qu'eux-mêmes, la pleine culture du passé européen dont ils étaient porteurs, ils ne sont pas parvenus à formuler la culture politique adéquate à la société moderne, technologique et internationalisée.

La question de la survie

Et c'est, à mon sens, la véritable raison de la situation actuelle. Aujourd'hui, il y a un vide idéologique dans les milieux politiques comme dans l'opinion. Il ne serait pr· étonnant que les autodidactes de la nouvelle droite, malgré leur mémoire culturelle unilatérale (tout pour le mythe prométhéen et les « indo-européens », rien pour le judéo-christianisme et l'humanisme classique), rentrent dans ce vide comme le vent par la fenêtre.

Si leurs idées, avec leur espèce d'évidence à la fois savante et iconoclaste, risquent de rencontrer de plus en plus d'échos dans les milieux conservateurs, ce n'est pourtant pas seulement pour ces raisons négatives. Il y a des raisons plus nobles.

La nouvelle droite pose en termes remarquablement clairs la question de la *survie*. Aujourd'hui que la prospérité des nations occidentales n'est plus aussi naturelle que l'air qu'on respire, que leur démographie s'effondre par rapport à celle du reste du monde, que le contrôle militaire de la planète par l'Occident devient problématique, du moins à terme, il est légitime de poser la cruelle question de la puissance. Voulons-nous, oui ou non, survivre en tant que nations dominantes, ou, du moins, influentes ?

Si nous le voulons, si nous estimons que notre civilisation en vaut la peine, si nous envisageons avec horreur de laisser à nos enfants en héritage la médiocrité, alors que nos pères nous ont légué la grandeur, alors, se diront certains, nous devons être de droite. Etre de droite, c'est-à-dire nous donner les moyens de la puissance, comme l'Europe conquérante se les est donnés dans les précédents siècles. Or la biologie, l'éthologie, la théorie des systèmes et la géopolitique nous montrent quels sont les moyens de la puissance. La nouvelle droite montre comment l'Occident ne les met pas en œuvre.

J'en viens alors aux ultimes raisons pour lesquelles la nouvelle droite risque de faire plus d'un adepte sincère parmi certains responsables économiques ou politiques. Car autant je doute qu'elle rencontre un écho significatif dans les masses et parmi les électeurs, contrairement à la crainte parfois exprimée, autant je redoute qu'elle ne séduise, dans le secret de leur conscience, quelques-uns parmi les hommes habitués à gouverner leurs semblables.

Ces hommes, bien qu'ils soient en général peu idéologues, ne peuvent pas ne pas réfléchir sur le vrai ressort des actions humaines, que leur position aux nœuds des réseaux de communications et de conflits leur donne tout le loisir d'observer.

Ils savent qu'ils ne peuvent à peu près jamais compter sur des motivations pleinement désintéressées. Ils s'endurcissent jour après jour à lire, même dans les propos les plus idéalistes, l'affleurement de l'agressivité, de l'ambition, de la volonté d'être et d'avoir.

Si l'expérience des affaires et des stratégies de la réussite est déjà de nature à ôter toute illusion — et parfois *tout* scrupule — à ceux qui ne fréquentent que leurs compatriotes, j'imagine qu'elle édifie plus encore ceux qui affrontent l'étranger. Plus d'un diplomate a dû cesser de considérer que l'humanité est une et que les hommes des différentes parties du monde se veulent essentiellement du bien.

Or, précisément : la philosophie de la nouvelle droite fonde en raison ce diagnostic et le sanctifie. Le « sentiment tragique de la vie », qu'un Alain de Benoist lit dans Nietzsche et dans la littérature du « destin » (Drieu, Montherlant), dans le paganisme « indo-européen », et jusque dans l'idéologie des « corps d'élite » (les parachutistes, la Waffen SS, et, ironie de l'histoire ! la Haganah, armée clandestine du futur Etat d'Israël), vient dorer du lustre d'une culture les données brutes de la biologie.

Cette culture de droite risque donc de précipiter et de cimenter chez certains des convictions restées jusque-là éparses et refoulées. Elle risque d'influencer discrètement le comportement de tel ou tel responsable dans le sens d'une dureté plus grande, d'un égoïsme plus léger et d'une injustice plus sereine.

Tel est le danger que je perçois et que, avec d'autres, je voudrais contribuer à conjurer.

La réponse spirituelle

Car, face à la cruauté de la vie et à ses despotiques exigences, il y a une réponse, la réponse spirituelle. Cette réponse, qu'elle prenne la forme des religions ou celle de l'art, est, en son fond, une révolte et un pari contre le destin. Elle porte le regard au-delà de la politique — alors que la nouvelle droite fait sien à nouveau le mot d'ordre de Maurras : « Politique d'abord ! », qui est aussi celui de cet autre matérialisme, le marxisme.

Cette réponse spirituelle a été jusqu'à présent, même à leur corps défendant, celle des dirigeants des pays occidentaux, dès lors qu'ils avaient été éduqués dans la culture humaniste de l'Europe — sauf précisément, avec le résultat qu'on sait, pendant la parenthèse du fascisme. On peut bien ironiser sur l'insincérité des discours humanistes des gouvernants : cela n'empêche que les paroles, même prononcées avec scepticisme, comptent, obligent, retiennent.

La réponse spirituelle défend les droits de la personne contre les prétentions de la race. Elle peut inspirer une autre politique, et même une autre géopolitique. Elle peut bien comprendre, dans toute leur subtilité et leurs séduisants détours, les enseignements de la biologie ; elle peut s'accommoder des inégalités nécessaires à la dynamique sociale ; elle peut vouloir la force de l'Etat ; en un mot, elle peut bien intégrer certaines préoccupations de la droite lorsque le bien commun l'exige. Mais elle oblige à rechercher toujours la résolution des conflits plutôt que leur explosion, à organiser les rivalités internationales et à les faire entrer dans le canal des institutions, à parier sur le développement économique et sur le progrès.

D'ailleurs, comme Pascal qui pariait pour gagner à tout coup, soit qu'il obtînt le Ciel soit qu'il ne perdît rien, je suis persuadé que l'option du progrès social et de l'agressivité économique est la forme évoluée et raffinée de la volonté de puissance elle-même supérieure à celle des soudards qui ne rêvent que sang et catastrophes.

La nouvelle droite a le courage, la candeur ou le cynisme, je ne sais, de poser les vraies questions : et donc de nous forcer, ou bien à adopter et à consommer son matérialisme tragique ; ou bien, si nous tenons à la réponse spirituelle, à formuler en propres termes cette réponse. Dans les deux cas, elle amènera peut-être les pragmatistes de la majorité et de l'opposition à sortir de l'*inculture* qui est actuellement la leur, s'il est vrai que la culture n'est pas autre chose que la réflexion sur la mort et sur l'esprit.

PHILIPPE NEMO.

L'hitlérien Evola

par GABRIEL MATZNEFF

« La passion ou la mauvaise foi fait qu'on attribue à son adversaire ce qui est éloigné de son sentiment, pour le combattre avec plus d'avantage, ou qu'on lui impute les conséquences qu'on s'imagine pouvoir tirer de sa doctrine, quoiqu'il les désavoue et qu'il nie. »

Ces lignes de *la Logique de Port-Royal*, que toute personne qui se mêle d'écrire devrait avoir sans cesse à l'esprit, s'appliquent excellemment à la querelle dite de la nouvelle droite qui, depuis le début de l'été, agite l'opinion française et étrangère. On peut combattre les idées qu'expriment Alain de Benoist et ses amis. On n'a pas le droit de les travestir.

Qu'est-ce que le fascisme ? C'est le mensonge mis au service de la vulgarité ; c'est le cynisme brutal ; c'est le mépris de l'autre ; c'est ce que Merejkovski, prophétisant dès 1905 le léninisme et le nazisme, appelait le « règne du mufle à venir ». Il y a, dans certaines attaques contre la nouvelle droite, beaucoup de malhonnêteté et de muflerie. Beaucoup trop de fascisme.

C'est ainsi que nous avons lu avec dégoût, dans un hebdomadaire anarchiste souvent mieux inspiré, un article contre la revue *Eléments* où tout était truqué, falsifié. Cet article ressemblait étonnamment à ceux que la presse soviétique officielle consacre aux dissidents : même mauvaise foi, même ton ricanant, même volonté de rabaisser l'adversaire, même vulgarité d'écriture. Le plus drôle est qu'à quelques pages de distance cet hebdomadaire critiquait le dessinateur Wolinski pour son indulgence envers l'Union soviétique.

Une longue liste de proscriptions

Dans cet article, *Eléments* se voyait entre autres reprocher d'avoir publié un texte inédit de l'« hitlérien Julius Evola ». Que l'auteur de ces deux admirables livres que sont *la Doctrine de l'éveil* et *Métaphysique du sexe* ait eu des faiblesses pour le régime de Mussolini, cela est exact. Mais d'autres que lui en ont eues, et un chrétien de gauche tel que Berdiaeff a pu écrire en 1924, dans *Un nouveau Moyen Age*, que le fascisme était *« la seule invention neuve de la politique européenne »* et *« une manifestation spontanée de la volonté de vivre »*. Il serait pour autant ridicule de maquiller Berdiaeff en fasciste. Et si l'on ose écrire l'« hitlérien Julius Evola », il faut alors écrire l'« hitlérien Martin Heidegger » et l'« hitlérien Ezra Pound ». La liste de proscription risque d'être longue.

J'ai dit ici même (1) les réserves que m'inspire l'antichristianisme de la nouvelle droite. Et, il y a neuf ans, je mettais déjà en garde Alain de Benoist contre la tentation d'un pronvincialisme culturel qui le conduirait à exclure de son patrimoine les valeurs spirituelles nées en Orient. Je n'en suis que plus à l'aise pour protester contre les méthodes fascistes dont les jeunes amis de Louis Pauwels sont parfois les victimes. Polémiquons, soit, mais sans vilenie et sans bassesse. La courtoisie est le visage nécessaire de la loyauté.

(1) *Le Monde* du 25 décembre 1978.

Les nouveaux républicains

par YVAN BLOT (*)

CEUX qui agitent le spectre de la nouvelle droite devraient tout d'abord faire leur examen de conscience et se demander s'ils sont bien restés dans le droit fil de la tradition républicaine. La République, protectrice des libertés, n'existe que parce qu'il y a séparation des pouvoirs. Il ne s'agit plus tellement de cette séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire dont parlait Montesquieu. Le Royaume-Uni ne connaît pas de réelle séparation entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, pourtant, les libertés y sont assurées. Quant au « pouvoir » judiciaire, s'il doit être indépendant, il n'a pas à se substituer au législateur et à la volonté populaire. Le gouvernement des juges, qui tentait les Parlements de l'Ancien Régime, est le contraire de la démocratie. Ce qui est important au vingtième siècle, c'est la séparation des pouvoirs entre le politique, le militaire et l'économique. C'est une idée essentielle des « nouveaux républicains » que sont les membres du Club de l'Horloge.

Non que le pouvoir politique n'ait pas son mot à dire dans les affaires militaires ou économiques, mais la fusion de ces trois pouvoirs dans les mains des mêmes hommes est le meilleur moyen de créer un régime totalitaire.

Avant la seconde guerre mondiale, l'extrême droite menaçait la République. Les ligues n'avaient que trop tendance à mélanger la politique et l'action militaire. Mais le danger d'une dictature de cet ordre a disparu, en France tout au moins.

Si la République aujourd'hui est en danger, c'est en raison de la fusion du politique et du pouvoir économique souhaitée par les hommes politiques de l'ex-union de la gauche au nom d'une analyse marxiste de notre société. Le contrôle direct de l'économie par les nationalisations généralisées renforcerait, au surplus, une caste de fonctionnaires économiques et accentuerait le danger très réel que la technocratie se subsitue à la démocratie.

La fusion des pouvoirs politique et économique aboutirait à créer un appareil administratif encore plus lourd que celui que nous connaissons déjà. Cette bureaucratie réduirait les libertés au nom de la mystique égalitaire que l'on confond abusivement avec l'idéal de justice sociale et de dignité de l'homme.

L'égalitarisme a toujours été une déviation dangereuse de l'idée républicaine d'égalité, laquelle visait à l'équité et non au nivellement. L'égalité des droits et des chances est le fondement d'une société de liberté et d'une véritable communauté nationale. L'égalitarisme de Gracchus Babeuf, celui d'un Pol Pot au Cambodge ou celui d'un Lénine pour lequel n'importe qui pourrait accéder à n'importe quelle fonction et être tour à tour manœuvre ou chirurgien la même semaine (cf. *l'Etat et la Révolution*), conduit au nivellement autoritaire de toutes les différences et au totalitarisme le plus sanglant. N'oublions pas que Pol Pot et Khieu Samphan, les organisateurs de l'autogénocide cambodgien, ont été formés en France. Nos intellectuels ne sont pas innocents dans cette tragédie !

La mystique militaire du fascisme, comme la mystique égalitaire du communisme, aboutit donc à un pouvoir négateur des libertés. Aujourd'hui, certaines oligarchies qui se prétendent « avant-gardes » voudraient se substituer au peuple. Les milieux intellectuels les plus favorables à l'égalitarisme sont aussi les plus intolérants. L'anathème lancé sur la science biologique est un des meilleurs exemples de ce nouvel obscurantisme. Méfiance à l'égard des données scientifiques, hostilité brutale et déformation des propos de l'adversaire, volonté de rassembler les pouvoirs politique et économique dans les mêmes mains : la gauche marxiste, en France, est-elle encore républicaine ? Il faut le souhaiter. Les valeurs républicaines n'ont pas simplement à être proclamées. Il faut encore les vivre. C'est ce que nous souhaitons, au Club de l'Horloge, en favorisant le renouvellement des idées à la lumière des nouvelles perspectives que nous offrent les sciences de l'homme et de la vie. Devant la montée des dictatures, partout dans le monde, il faut plus que jamais défendre les idées républicaines et les adapter à la modernité.

C'est pour cela que, avant d'être de « droite » ou de « gauche », nous nous voulons avant tout « nouveaux républicains ».

(*) Président du Club de l'Horloge.

Flagrant délit de mensonge

par M. G. MICBERTH (*)

EN voilà assez ! M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, a dépassé les bornes. Vilipender la « nouvelle droite » revient en fait à se faire des grimaces. Et ces grimaces-là ne nous font point rire. Rappelons les faits.

A l'origine, on trouve une poignée de jeunes gens issus de l'extrême droite la plus détestable (François Brigneau écrira qu'il connaît Alain de Benoist depuis quinze ans et qu'il l'estime !). Ensuite, tirant les leçons du soulèvement étudiant de mai 1968, ils s'organiseront en groupes de réflexion et livreront des opuscules confidentiels à quelques sympathisants. Refusant les combats casqués et misérabilistes de leurs devanciers, ils décident de se battre au plan des « idées ». Très vite, ils comprennent que leur action les conduit à se fabriquer leur propre ghetto. Marginalisés, ils n'ont d'espoir que celui de vivre un romantisme désuet qui s'use avec le temps qui passe. Ils prennent de l'âge. Ça presse.

L'un d'entre eux, talentueux compilateur, incontestable érudit, leur fournira une manière de philosophe. Ce nouveau sophiste épate. Son savoir encyclopédique est utilisé comme un sésame, et c'est le départ de la stratégie « entriste » que l'on connaît bien.

Dans un premier temps, on flirtera avec tout et tous. Des portes se ferment, d'autres s'ouvrent. On piquera à droite, à gauche, pour se ficeler hâtivement un manifeste. Un homme, que l'âge tenaille, rêve de rester dans l'histoire et d'y figurer comme le nouveau J.-P. Sartre. Il lui faut une idéologie de dimension mondiale. Mais l'homme est peu crédible. Il revient péniblement des *paramachinchoses* qui, pendant vingt ans, ont tenu le haut du pavé de l'imaginaire. On ne l'aime pas à gauche, et à droite on se méfie de lui. C'est un bon « navigateur » et un professionnel de la presse.

Sa volonté de puissance se boulonne sur une sinécure en marbre. Il sera le grand ordonnateur de la presse de droite design. Son *charisme* laisse froid les vieux routiers qu'on lui impose. Alors, il se penche vers la jeunesse qui pense : il était, selon ses propos, « solitaire », il se découvre « des fils » et devient « solidaire » (un vrai produit d'entretien !).

A défaut d'être Marcuse, il sera comme Clavel pour les nouveaux philosophes, la caution « intellectuelle » des « nouveaux » penseurs droitistes.

Il offre sa tribune à la « manière de philosophe » et tous deux feront des petits.

L'« entrisme » se poursuivra tant au P.R. qu'au R.P.R. Avec une prédilection pour le premier et aussi avec sa bienveillance. Rappelons une fois encore qu'il est le suppléant d'un député U.D.F. Quelques francs-tireurs de la presse ironiseront sur ces faits jusqu'au 22 juin, jour où *le Monde* situera le débat qui connaît la fortune que l'on sait.

Le reste n'est que littérature.

Il y a des cadeaux empoisonnés. La publicité faite à la « nouvelle droite » n'est pas du goût de tout le monde. Le politique et la finance renâclent, ruent dans les brancards.

Les idées racistes, inégalitaires, antidémocratiques des nouveaux penseurs, leur sociobiologie à la graisse de chevaux de bois, inquiètent l'électorat libéral et irritent les financiers israélites. Moins d'argent, plus de tribune nationale.

L'épate est une chose, mais le bifteck quotidien en est une autre. Les grandes idées, d'accord, mais les sinécures avant tout. Et les donneurs de leçons qui parlent de la grandeur retrouvée de l'homme, de sa dignité, des vertus cardinales, rentrent bientôt dans leur coquille.

L'encre du fascisme sèche sur les plumes des stylos qui ne serviront plus qu'à clouer les langues.

Désormais, on fera comme ces affreux politicards tant décriés, comme — je cite — « cette vieille droite française qui n'a que son ronron libéral-bourgeois. La vieille droite du sabre et du goupillon, la plus bête du monde, réactionnaire et intégriste ». On utilisera la stratégie. On dira blanc et on agira noir.

S'il est vrai qu'il faut préférer l'inventeur du réfrigérateur à Sigmund Freud, dans la mesure où le premier, depuis des décennies, nous permet de boire frais, alors que l'autre ne nous a pas encore libérés de nos angoisses ; au regard de ce qui se passe aujourd'hui, préférons, pour notre hygiène mentale, l'intelligence d'un Bantou à la rouerie d'un vieux magicien agrippé à ses éprouvettes...

Et M. Stoléru, c'est à jurer, ne laissera pas à Pascal l'exclusivité des paris stupides.

(*) Directeur du bureau politique de la Nouvelle Droite française, bien antérieure à la naissance de la « nouvelle droite » tout court et sans rapport avec elle.

Le Monde

étranger

ÉTATS-UNIS

19 % seulement des Américains sont satisfaits de M. Carter

(Suite de la première page.)

Enfin, le temps passant, il ne pouvait rester trop longtemps insensible aux pressions de ses partisans, notamment des comités qui se sont formés dans vingt-deux Etats pour soutenir sa candidature.

Le dernier délai pour les inscriptions à la première élection primaire du New-Hampshire — prévue pour la fin février — est le 28 décembre. Mais, avant d'en arriver là, le sénateur se devait de passer de la position de « non-candidat » à celle de candidat potentiel, afin de modifier les données du jeu et d'observer les réactions. C'est ce qu'il vient de faire au cours de la semaine écoulée, en faisant savoir d'abord que sa famille avait levé ses objections à une candidature, ensuite que cette hypothèse n'était « *plus exacte* ».

Le « mythe Kennedy » et l'auréole que porte la famille après les deux assassinats des années 60 restent un facteur décisif. Les qualités du sénateur, le sérieux de son travail au Congrès et l'excellence de son état-major (cent personnes au Sénat seulement), enfin son art oratoire, qui contraste heureusement avec le style terne de M. Carter, sont d'autres atouts particulièrement appréciés en ce moment.

Cela dit, certains s'interrogent sur ses aptitudes de « leader », même parmi ceux qui ont décidé d'oublier l'incident de Chappaquidick (la panique du sénateur après la noyade d'une secrétaire dans sa voiture), il y a dix ans. M. Baker, un des candidats républicains à la présidence, est de ceux-là, qui s'est engagé à ne jamais évoquer cette affaire au cours de la campagne. Mais il n'en est que plus à l'aise pour critiquer le options politiques de M. Kennedy, qu'il estime fort éloignées des préoccupations actuelles des Américains.

Un programme ambitieux

De fait, qu'il s'agisse des programmes sociaux *ou* de la politique étrangère, M. Kennedy va tout à fait contre le courant néo-conservateur qui semblait avoir le vent en poupe jusqu'à présent, y compris au sein du parti démocrate. A l'heure de la « proposition 13 » et de la révolte des contribuables, il reste un partisan du *big spending* (grosses dépenses) de l'Etat fédéral, notamment avec son programme d'assurance-santé, beaucoup plus ambitieux que celui du président.

« Colombe » en politique étrangère, il se dit hostile à la construction du nouveau missile MX, celui des programmes militaires qui a suscité jusqu'à présent le moins d'opposition dans le pays. Sa fortune politique provient peut-être, comme l'assurent ses amis, du fait que le courant libéral reste plus fort qu'on le croit, mais plus encore sans doute du besoin universel qu'éprouvent aujourd'hui les Américains de trouver une personnalité capable de surmonter leurs difficultés, institutionnelles et le fractionnement de leur vie politique.

L'entourage de M. Carter s'attend maintenant à une déclaration de candidature du sénateur Kennedy à la fin novembre et prépare sa contre-attaque en conséquence. Le président a dit lui-même, au cours d'un de ses voyages du mois d'août, que la cote du sénateur baissera fatalement le jour où il annoncera sa décision et devra préciser ses vues sur nombre de sujets controversés. On mettra en parallèle les « réalités » de la présidence Carter, ses résultats sur Panama, sur le Proche-Orient, l'emploi, les accords SALT et les relations avec la Chine et les inconséquences d'un « spectateur », pas toujours bien intentionné.

Pour le moment, cependant, le président se garde de paraître irrité ou de reproduire le brutal commentaire que lui avait inspiré ce printemps l'hypothèse d'une candidature Kennedy (« *S'il se présente contre moi, je lui botterai le c...* », avait-il dit en privé à deux membres du Congrès). La seule chose certaine est qu'il se battra jusqu'au bout — c'est du moins ce que l'on affirme catégoriquement dans son entourage — et sans compromis. On écarte à la Maison Blanche comme « absurde » l'hypothèse d'un « ticket » Carter-Kennedy l'an prochain pour la simple raison qu'aucun des deux hommes ne la souhaite.

Le premier résultat de cet affrontement encore feutré est la menace d'une sérieuse division du parti démocrate et la satisfaction non dissimulée des nombreux candidats qui se préparent au combat du côté républicain. Sensible à cet argument, M. Kennedy assure, comme il l'a répété dans une interview publiée jeudi 13 septembre par le *Washington Star*, que sa principale préoccupation est la situation économique et « *la façon dont elle est perçue par les Américains* ».

En fait, il semble que personne ne se soucie plus beaucoup aujourd'hui de l'unité de partis qui ne sont d'aucune aide pour gouverner et voient faiblir leur rôle dans le seul domaine où ils comptaient encore, la préparation des élections. Outre le précédent duel Johnson-Robert Kennedy déjà mentionné, le combat Ford-Reagan, en 1976, avait suscité les mêmes divisions chez les républicains. M. Carter lui-même ne s'était pas gêné pour imposer sa candidature en 1976, à une « machine » démocrate réticente. Le meilleur moyen pour lui de sauvegarder l'unité du parti, lui fera-t-on comprendre peut-être un jour, serait de se désister spontanément en faveur de M. Kennedy. Le président n'a plus que deux mois pour redresser la situation, s'il le peut encore, et éviter ce piège.

MICHEL TATU.

La brigade soviétique à Cuba

M. KISSINGER SOUTIENT L'ACTION DIPLOMATIQUE DE M. CARTER

Washington (*A.F.P.*). — L'ancien secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger, a apporté son soutien à M. Carter dans l'affaire de la brigade soviétique à Cuba. Au cours d'une interview accordée à la chaîne de télévision N.B.C., mercredi 12 septembre, M. Kissinger s'est déclaré convaincu que le gouvernement pouvait « réussir » son initiative diplomatique.

M. Kissinger a d'autre part réaffirmé que, quand il était secrétaire d'Etat, aucun fonctionnaire de l'administration de l'époque n'avait été informé de la présence d'une brigade de combat soviétique de deux mille à trois mille hommes à Cuba.

Le secrétaire d'Etat M. Vance devait recevoir ce vendredi 14 septembre l'ambassadeur de l'U.R.S.S., M. Dobrynine, pour lui parler de Cuba. Cet entretien est le troisième entre les deux interlocuteurs depuis le début de la semaine.

Le *New York Times* et le *Washington Post* ayant écrit que la brigade soviétique servait à l'entraînement de troupes de combat cubaines destinées à l'Afrique, le porte-parole du département d'Etat a minimisé cette hypothèse. Le fonctionnaire qui l'avait émise devant les journalistes a été réprimandé personnellement par M. Vance.

GUATEMALA

AMNESTY INTERNATIONAL LANCE UNE CAMPAGNE POUR « METTRE FIN A LA VAGUE D'ASSASSINATS »

Amnesty International vient de lancer une campagne mondiale pour « *mettre fin à la vague d'assassinats politiques, de tortures et d'enlèvements que connaît le Guatemala et qui aurait déjà fait deux mille morts ces seize derniers mois* ». Cette campagne « *coïncide avec le 141e anniversaire de l'indépendance du Guatemala, qui sera célébré le 15 septembre* ».

« *En mai 1978, on a assisté à une escalade de la violence avec le massacre de cent Indiens Kekchis, parmi lesquels se trouvaient vingt-cinq femmes et enfants, à Panzos, au nord du Guatemala* », indique l'organisation humanitaire. « *Les Kekchis devaient rencontrer les autorités locales de Panzos pour exposer leurs revendications à propos des terres qu'ils cultivent depuis plusieurs générations. Des témoins ont rapporté que des fosses communes avaient été creusées pour enterrer les Indiens deux jours avant leur arrivée dans la ville* », poursuit Amnesty international, « *qui attribue la responsabilité de ce massacre au gouvernement, aux forces militaires et de sécurité et aux « escadrons de la mort » semi-clandestins, dont quelques-uns agissent avec la complicité apparente du gouvernement* ».

« *En 1978 et 1979, plusieurs charniers et cimetières ont été trouvés*, indique Amnesty, ce qui *corrobore les estimations selon lesquelles vingt mille personnes ont été victimes de l'armée, des forces de sécurité et des « escadrons de la mort » de 1966 à 1976.* »

La commission international des juristes a d'autre part indiqué, jeudi 13 septembre, dans un rapport publié à Genève, qu'une « *situation pré-révolutionnaire* » pouvait se développer au Guatemala en raison de la « *perception croissante par la population* » de la « *corruption* » au sein du gouvernement.

BRÉSIL

COINCIDANT AVEC LE RETOUR DES EXILÉS

Des mouvements de grève à Rio et à Sao-Paulo compliquent la tâche du président Figueiredo

De notre correspondant

Brasilia. — Le climat social se tend à nouveau au Brésil. Les employés de banque des deux principales villes du pays, Sao-Paulo et Rio-de-Janeiro, ont commencé jeudi 13 septembre une grève générale illimitée, imitant leurs collègues du Rio-Grande-do-Sul, qui ont arrêté le travail depuis une dizaine de jours. Les deux cent cinquante mille métallurgistes de l'Etat de Rio-de-Janeiro en sont pour leur part à leur deuxième jour de grève.

A Sao-Paulo, le mouvement était partiellement suivi jeudi. Vers 11 heures, des groupes de manifestants ont attaqué, dans le centre, les sièges des banques restées ouvertes, brisant les vitres à coups de pavés et de barres de fer. Plusieurs téléphones publics étaient arrachés, tandis que les magasins fermaient à la hâte leurs volets. La confusion était totale dans les rues piétonnières à cette heure de grande affluence. Apparemment prise de court, la police tarda à réagir, avant de le faire avec une certaine violence dans le quartier des établissements financiers. Quelque trois cents personnes ont été interpellées, dont une quarantaine ont été maintenues en détention. Dans la soirée, les forces de l'ordre quadrillaient le centre de la ville.

A rio-de-Janeiro, si aucun incident sérieux n'a été signalé, le mouvement de grève (décrété par la base contre l'avis du président du syndicat), en revanche, est largement suivi. Malgré la présence de piquets de grève devant les principaux établissements bancaires, les importantes forces de police présentes se sont, dans l'ensemble, abstenues d'intervenir. Une quinzaine de personnes ont cependant été arrêtées. Quant à la grève des métallurgistes, elle a été presque totalement suivie dans les grands faubourgs industriels de la ville, comme Nova-Iguacu et Duque-de-Caxias.

Le mouvement des employés de banque a été déclaré illégal par le ministère du travail, qui s'appuie sur la législation interdisant les grèves dans une série de secteurs « essentiels » (dans lesquels les banques ont été incluses en 1978). La direction élue du syndicat de Rio-de-Janeiro a été révoquée et remplacée par des *interventores* nommés par le gouvernement. Une décision semblable avait été prise précédemment à l'encontre du syndicat du Rio-Grande-do-Sul, dont les principaux dirigeants sont toujours en prison.

C'est la troisième grande vague de grèves auquel le régime doit faire face en quelques mois. Elle survient au moment où le gouvernement présente au Congrès un projet de réforme de la politique salariale. Etablissant des méthodes de réajustement différentes suivant les catégories de revenus, ce projet allait avoir pour effet, pensait-on dans les milieux syndicaux, de diviser sensiblement les mouvements revendicatifs. Pour le moment, tel n'est pas le cas. Coïncidant avec le retour des principaux exilés, accepté avec peine par certains secteurs des forces armées et qui a déjà provoqué plusieurs « avertissements » des principaux chefs militaires, cette recrudescence de l'agitation sociale tend à compliquer sérieusement la tâche du président Figueiredo.

THIERRY MALINIAK.

CHILI

LA VISITE DE M. CUBILLOS A PARIS

Une mission du C.N.P.F. se rendra en novembre à Santiago

M. Cubillos, ministre chilien des affaires étrangères, qui se trouve à Paris dans le cadre d'une tournée européenne, a été reçu jeudi 13 septembre au C.N.P.F., pour procéder à un tour d'horizon des échanges commerciaux entre son pays et la France. Aucune déclaration du ministre n'a pu être recueillie, la police empêchant les journalistes de s'approcher du siège de l'organisation patronale. On dit au C.N.P.F. que l'entretien, ainsi que le déjeuner qui l'a suivi, s'est déroulé, dans un climat « *très ouvert* ».

L'ensemble des domaines dans lesquels les relations industrielles et commerciales entre les deux pays pourraient être développées, ont été passés en revue. L'accent a été mis par la partie chilienne sur les secteurs hydraulique, des télécommunications, aluminium, Matériel ferroviaire et chimie. S'agissant des industries de tourisme il a été fait mention d'un projet d'une station de ski non loin de Santiago, avec l'aide de capitaux français.

Une mission du C.N.P.F. se rendra, du 17 au 21 novembre, au Chili. Une telle visite n'avait pas été organisée depuis plus de dix ans, précise l'organisation patronale. Les relations commerciales entre les deux pays, après avoir peu évolué de 1974 à 1977, ont été marquées en 1978 par un fort accroissement des exportations françaises (plus de 70 %), atteignant 335 millions de francs, tandis que les importations de produits chiliens en France diminuaient de 6 %, à 407,2 millions de francs. La part du marché français au Chili approche depuis 1978 2,8 % contre 1, 6% en 1977.

● *Des réfugiés chiliens*, membres de l'association des familles de détenus et disparus, ont tenu jeudi, à Paris, une conférence de presse. Ils ont annoncé que les grèves de la faim menées à Paris, au Havre, à Bordeaux et à La Rochelle, ont été suspendues le 12 septembre. La Cour suprême du Chili a en effet promis de restituer aux familles, dans un délai d'une semaine, les corps retrouvés en décembre à Lonquen (*le Monde* du 14 septembre).

● *MM. Hourdin, Beuve-Méry, Mandouze, les Pères Chenu et Toulat* ont lancé un appel aux chrétiens pour qu'ils proposent la candidature au prix Nobel de la Paix du Vicariat de la solidarité, un organisme créé, en 1975, par le cardinal Raul Silva Henriquez, archevêque de Siantago, pour venir en aide aux victimes de la répression au Chili (*le Monde* du 14 septembre). Dans un éditorial paru dans l'hebdomadaire catholique *La Vie*, M. Hourdin rappelle l'« *œuvre considérable* » accomplie par le Vicariat de la solidarité, qui outre l'assistance aux prisonniers et aux familles de disparus, « *distribue trente mille repas par jour à des enfants pauvres* » de Santiago et « *leur assure un minimum de soinns médicaux* ».

★ Les signatures et les dons peuvent être envoyés à Solidarité-Chili, B.P. 105, 69210 L'Arbresle. C.C.P. Lyon 7038-59 M.

AFRIQUE

Éthiopie

Le régime fête avec éclat son cinquième anniversaire

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. — Le ballet multicolore formé par des centaines de jeunes en survêtement précède les pittoresques tableaux offerts par cette étonnante mosaïque de peuples qui forment l'Ethiopie. Des nobles cavaliers oromos, si fiers sur leurs puissantes petites montures, aux danseurs afars et aux groupes folkloriques du Harrarghe ou du Sidamo. Pionniers et miliciens des *kebeles*, les quartiers de la ville, donnent une version locale irréprochable du pas de l'oie, dans une nuée d'oriflammes, de bannières et dedrapeaux sur fond rouge, vert et or. A leur tour, associations de paysans, de travailleurs et d'intellectuels participent à la fête avec leurs chars décorés selon un réalisme plus socialiste...

Jeudi 13 septembre, pendant quatre heures, devant des centaines de milliers de spectateurs réunis place de la Révolution, à Addis-Abeba, sous le regard parfois attendri d'un Alexis Kossyguine qui partageait la tribune d'honneur avec son hôte, le lieutenant-colonel Mengistu, le régime militaire éthiopien a fêté avec faste son cinquième anniversaire et donné, à cette occasion, la mesure de ses capacités d'organisation. Pour qui n'avait pas visité Addis-Abeba depuis deux ans, la démonstration était impressionnante : le souvenir de l'anarchie et de la terreur s'effaçait, d'un seul coup, devant cette scène triomphale, comme si l'Ethiopie était enfin sortie, en dépit des guerres qui se poursuivent à sa périphérie, de la phase la plus sombre de son histoire post-impériale.

Pancartes sur fond rouge. Slogans et chants révolutionnaires ont défini le thème de cette première grande parade, les militaires ne devant défiler que ce vendredi : « *Il est temps de bâtir le parti des travailleurs, nous lutterons pour que le parti des travailleurs soit le fruit de l'unité des communistes.* » Tous exigeaient ce *Parti des travailleurs*, dont la création a fait, ces dernières années, l'objet de tant de spéculations sans jamais pour autant se matérialiser. Cette fois, sous la bannière de l'« *internationalisme prolétarien* », qui dominait la tribune centrale, et sous les portraits de MM. Brejnev et Mengistu, brandis tout au long de la parade, le coup d'envoi semble bien avoir été donné au *Parti de la révolution* ».

C'est, bien entendu, au président du Derg qu'est revenu la responsabilité, à la fin de son discours, d'annoncer qu'une « *commission chargée de l'étude de l'organisation du parti prendra ses fonctions dans un proche avenir* » et de demander à tous d'offrir un « *appui sans réserves* » à la dite commission. M. Mengistu s'est toutefois montré prudent : jusqu'à présent, a-t-il expliqué en substance, malgré de « *lourds sacrifices* », les « *larges masses* », et les « *fils progressites du pays* » n'avaient pas pu franchir ce « *pas historique* » qui exige « *l'unité des communistes* ».

Les diplomates en poste à AddisAbeba semblent s'accorder pour souligner le degré d'organisation du premier jour des festivités et l'assurance ainsi affichée par les dirigeants militaires éthiopiens. Bien avant l'aube de jeudi, les responsables de quartiers étaient allés frapper aux portes de leurs administrés pour les inviter à se rassembler place de la Révolution. Mais cet appel n'a apparemment pas eu de caractère impératif : « *Les gens viennent suffisamment d'eux-mêmes pour faire le plein* », estime un résident. Pour sa part, M. Kossyguine a dû apprécier l'hommage rendu par son hôte aux Soviétiques, Cubains et Sud-Yéménites, qui ont « *sacrifié leurs vies* », pour permettre la consolidation de la révolution éthiopienne.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Algérie

M. BEDJAOUI, AMBASSADEUR D'ALGÉRIE EN FRANCE SE FÉLICITE DE L'« ASSAINISSEMENT DES RELATIONS ENTRE LES DEUX PAYS

M. Mohamed Bedjaoui, ambassadeur d'Algérie en France, qui quitte prochainement son poste, a fait ses adieux au président de la République jeudi 13 septembre. A la sortie de l'Elysée, il a déclaré : « *Les relations entre l'Algérie et la France ne sont pas des relations antagonistes. Au contraire, il existe une convergence d'intérêts tissée par l'intensité exceptionnelle de nos relations, par leur diversité, par la proximité géographique, par un long passé, un présent important, et un avenir largement commun.* »

M. Bedjaoui a ajouté : « *Les relations entre les deux pays se sont assainies. La rencontre entre nos deux ministres des affaires étrangères en juin dernier à Alger a contribué à créer un climat tout à fait favorable à la solution des problèmes qui se posent entre nos deux pays et qui ne sont pas insolubles, loin de là. A cette occasion, l'Algérie et la France ont exprimé une volonté politique d'approfondir leurs relations pour leur donner un caractère exemplaire.* »

Dans la soirée, l'ambassadeur et Mme Bedjaoui ont donné une réception d'adieux, à laquelle assistaient un très grand nombre de personnalités du monde politique, économique et diplomatique.

● *M. Omar Bongo*, président de la République du Gabon, est arrivée jeudi 13 septembre en France pour une visite privée d'une durée indéterminée. Il se rendra ensuite aux Etats-Unis.

● *Le président des Seychelles*, M. Albert René, est arrivé jeudi 13 septembre à Paris pour une visite privée de quarante-huit heures.

AMÉRIQUES

Canada

PENDANT LES TROIS PREMIERS MOIS DE SON EXISTENCE

Le gouvernement conservateur de M. Clark a réussi à améliorer les relations avec les provinces

M. Clark s'est adressé le 10 septembre, en français, au cours d'une interview télévisée, aux Québécois. Le premier ministre canadien, évoquant le référendum prévu au printemps sur l'avenir de la province, a affirmé qu'il voulait « persuader les Québécois de voter pour demeurer dans un grand pays ». Il a insisté sur son attitude compréhensive face aux revendications des provinces, opposant sa pratique souple du fédéralisme à l'intransigeance de son prédécesseur, M. Pierre Elliott Trudeau.

Alain Borgognon esquisse ici un premier bilan de l'action du premier ministre conservateur, qui a pris ses fonctions le 4 juin.

Correspondance

Montréal. — Les conservateurs ne détiennent pas la majorité des sièges à la Chambre des communes, ce qui affaiblit considérablement le pouvoir du cabinet et limite sa marge de manœuvre. C'est pour cette raison que M. Clark ne cesse de donner l'impression de poursuivre la campagne électorale qui lui a permis de battre M. Trudeau, le 22 mai. Un tel comportement laisse supposer que le dirigeant conservateur n'entend pas souffrir longtemps d'un pareil handicap, et qu'à la première occasion de nouvelles élections fédérales seront annoncées. Les conservateurs espèrent d'ailleurs recommencer l'histoire de John Diefenbaker, lequel, après s'être fait élire à la tête d'un gouvernement minoritaire, en 1957, remporta un impressionnant succès aux élections qu'il provoqua quelques mois plus tard.

Pendant les mandats des deux prédécesseurs de M. Clark, MM. Pearson et Trudeau, un véritable *establishment*, surtout ontarien et libéral, a solidement pris en main la fonction publique fédérale. Ces mandarins, comme on les appelle à Ottawa, n'ont aucune raison de manifester une sympathie particulière aux nouveaux dirigeants conservateurs, en particulier à ceux d'entre eux qui, comme le nouveau premier ministre, sont originaires de l'Ouest. Dans la capitale fédérale, on attribue d'ailleurs plusieurs erreurs des membres du nouveau cabinet à des difficultés dans la coopération avec les hauts fonctionnaires responsables des différents dossiers.

Cela ne peut cependant expliquer toutes les hésitations et contradictions dont a fait preuve le cabinet conservateur ces trois derniers mois. Ainsi, qu'il s'agisse de la dissolution de la société d'Etat Pétro-Canada, du déficit budgétaire, du transfert de l'ambassade canadienne en Israël de Tel-Aviv à Jérusalem, de la suspension éventuelle de 60 000 postes dans la fonction publique et, enfin, de certains allégements fiscaux pour les détenteurs d'hypothèques, c'est à une véritable valse d'hésitations, de confirmations et de démentis que l'on a assisté.

L'affaire de l'ambassade en Israël

L'affaire de l'ambassade en Israël provoque encore de nombreux remous, qu'une commission d'étude, qui doit se rendre dans quelque temps au Proche-Orient, va tenter d'atténuer. Il semble maintenant acquis que le transfert ne se fera pas, du moins dans un avenir rapproché.

Si cette « gaffe » a confirmé le manque d'expérience de M. Clark dans la conduite des affaires internationales, elle a par ailleurs permis à Mme Flora MacDonald, ministre des affaires extérieures, de faire preuve d'une habileté exceptionnelle. C'est elle, en effet, qui a sauvé la situation et, par la même occasion, fait taire ceux qui, au Canada, contestaient sa nomination.

La rencontre des dirigeants occidentaux à Tokyo et le sommet des pays du Commonwealth à Lusaka ont, d'autre part, permis à M. Clark de faire connaissance avec ses collègues étrangers. Le premier ministre a continué son apprentissage lors d'un voyage dans plusieurs pays africains.

Le français dans le trafic aérien

Sur le plan national, gêné par l'absence d'élus québécois dans les rangs de son parti, M. Clark a évité le choc en retour qu'il pouvait craindre de la part de la province francophone. Malgré leur soutien massif aux libéraux lors du dernier scrutin fédéral, les Québécois ne montrent aucune rancœur à l'égard des nouveaux élus, du moins pas pour l'instant. De son côté, le gouvernement conservateur reste ouvert aux aspirations des Canadiens de langue française. C'est ainsi que le cabinet fédéral vient d'accepter les résultats d'une commission d'enquête, qui approuve l'utilisation de la langue française dans le trafic aérien au-dessus du territoire québécois. Il faut également remarquer que, pour la première fois dans l'histoire du Canada, ce pays a un premier ministre conservateur qui est capable de s'exprimer en français.

En ce qui concerne les relations entre Ottawa et les provinces, la situation est meilleure que pendant les dernières années du gouvernement de M. Trudeau. La concertation, si difficile du temps de ce dernier, semble devenir une réalité. Le fait que sept des dix législatures provinciales du Canada soient dominées par les conservateurs est un atout appréciable. Quant aux rapports entre le cabinet Clark et le gouvernement de M. René Lévesque, ils se déroulent sous le signe de la non-provocation, sans pour autant qu'aucune des parties soit dupe des intentions de l'autre.

Et le référendum sur l'avenir du Québec, que les dirigeants de cette province vont organiser au printemps prochain ? M. Clark n'a pas encore dévoilé les intentions du gouvernement fédéral. L'assise de son parti étant faible au Québec, il est cependant probable que le premier ministre soutiendra le dirigeant libéral provincial, M. Claude Ryan, comme chef de file des fédéralistes.

ALAIN BORGOGNON.

Nicaragua

VISITE D'UNE VILLE MARTYRE

« Esteli, j'écris ton nom »

De notre envoyé spécial

Esteli. — « *Ma cuisine a été démolie. Je voudrais savoir si je peux récupérer des briques de la maison voisine. Elle a été presque complètement détruite. Elle appartient à un somoziste. Elle a d'ailleurs été expropriée ?* » « *Companera, il faut t'adresser au comité de ton quartier. Il connaît mieux la situation que nous. De toute façon, c'est lui qui est compétent.* » La vieille Estélienne insiste un peu, puis, avec la résignation de ceux qui en ont vu d'autres, quitte la pièce. C'est au tour de deux hommes de s'asseoir devant le petit bureau derrière lequel trois membres de la junte locale de reconstruction nationale reçoivent ce matin-là le public. Soudain, c'est Noël. On amène du Costa-Rica deux camions complets de vivres et de fournitures. C'est de la part de l'organisation catholique Caritas. Des matelas, des chaussures, des boîtes de conserve, des tubes de dentifrice, des cahiers, des crayons... Les visages s'éclairent dans le salon du docteur Fulano, un somoziste dont la maison a été réquisitionnée pour abriter temporairement l'équipe municipale installée après la victoire Sandiniste. Car si jusqu'alors les bonnes volontés n'ont pas manqué dans l'euphorie consécutive au renversement de la dictature, les bonnes nouvelles, elles, sont plutôt rares.

Et criants sont les besoins. Car Esteli, la « ville martyre du Nicaragua », la « Guernica de l'Amérique Centrale », comme elle a été appelée, a durement gagné d'être aujourd'hui une ville libre, où les adolescents se promènent sans peur d'être embarqués pour un funeste destin, où les jeunes femmes n'ont plus la hantise d'être violées par des soudards, où les épouses ont cessé de craindre pour la vie de leur mari. Six mille morts en un an — l'équivalent de 15 % de la population — tel est le tribut payé par Esteli à la « démocratie cruelle » d'Anastasio Somoza, pour reprendre l'un des mots les plus cyniques du dictateur déchu. Enserrée dans un cirque de montagnes à 150 kilomètres au nord-est de Managua, c'était naguère une cité prospère : trois mille cinq cents ouvriers y transformaient le tabac de la région en cigares et cigarillos. Six usines produisaient des meubles avec le bois des forêts environnantes. On y conditionnait la viande des bestiaux élevés dans les prairies du département. La construction était active dans cette ville, le principal centre commercial du Nord.

« Somoza avait juré de la détruire »

Aujourd'hui, Esteli est un champ de ruines. « *Somoza s'est acharné contre elle. Il avait juré de la détruire* », nous dit Maria Eugenia Barreda, épouse d'un horloger, et membre de la junte municipale. Lorsque la garnison tomba, le 16 juillet, aux mains des guérilleros, le général Somoza boucla ses valises et s'enfuit pour Miami...

Le docteur Moisses Gonzalez, un jeune généraliste, lui aussi membre de l'équipe locale de reconstruction nationale, nous détaille sur un plan de la ville les destructions provoquées par les combats de septembre 1978 et du printemps et de l'été derniers, et surtout par les bombardements et les représailles somozistes : cinq cent quarante-sept maisons sur six mille, environ, six usines, quatre-vingt-dix-huit commerces, quatre édifices administratifs, dont la préfecture, cinq écoles, deux salles de spectacle, cinq pharmacies, une église, cinq banques et organismes financiers, deux hôtels, la caserne des pompiers et, enfin, l'hôpital sont détruits. Les dommages sont estimés à l'équivalent de 70 millions de francs français, le cinquième des pertes subies par tout le pays durant la guerre civile...

Le centre a été particulièrement touché, tout autour de la cathédrale. Mais plusieurs quartiers populaires ont également beaucoup souffert, comme le Calvario (le Calvaire), que nous visitons en compagnie d'un représentant du comité du quartier. Toits crevés, façades éventrées, cloisons noircies par l'incendie, murs percés de balles, poutres basculées, piliers qui ne supportent plus rien, escaliers qui ne conduisent plus qu'au bord du vide... Ici sont passées les « opérations propreté » de la dictature. Les herbes folles envahissent déjà les ruines de l'automne et du printemps. Les hommes achèvent seulement de déblayer les décombres de l'été. La saison des pluies s'acharne sur les slogans qui recouvrent jusqu'au dernier mètre carré de murs encore debout : « *Patrie libre ou mourir F.S.L.N.* », « *Sandino est vivant* », « *Chaque maison : une place forte sandiniste* ». Et ces mots émouvants pour le visiteur français qui se souvient d'Eluard : « *Esteli, j'écris ton nom.* » Les muchachos en uniforme vont et viennent. Les héros reprennent déjà des airs de bidasse...

Les quelques jours qui ont suivi la victoire, ce sont les soldats sandinistes qui se sont chargés des tâches les plus urgentes. Presque tous les civils au demeurant avaient fui : il n'y avait plus que cinq mille personnes, presque tous des combattants, là où vivaient naguère plus de quarante mille citadins.

Les comités de quartier

Losque le F.S.L.N. a voulu remettre aux civils l'administration de la ville, il n'a pas eu à chercher loin. Dès 1977, Esteli s'était organisé à visage découvert dans ses vingt quartiers en comités destinés en principe à améliorer la vie quotidienne des habitants, mais déjà fortement politisés, très favorables aux sandinistes. « *Nous avions percé des murs afin de pouvoir nous glisser d'une maison à l'autre, fuir par un autre rue*, se souvient Guillermo Garcia, un vieux charpentier antisomoziste de longue date. *Dans chaque pâté de maisons, nous avons installé un dispensaire sommaire, accumulé des vivres...* »

Ni l'insurrection de septembre, ni celle d'avril — lorsqu'une colonne du front venue faire un coup de main se trouva littéralement prisonnière de l'enthousiasme des Estéliens et dut, dès lors, soutenir un long siège contre la garde nationale avant de pouvoir l'éclipser dans la montagne, — ni le soulèvement final ne prirent donc de court les sympathisants des muchachos.

Ces comités de quartier — qui se sont, à partir de 1978, multipliés dans le pays — ont été l'épine dorsale de la nouvelle structure administrative. Leurs délégués ont choisi cinq citoyens qui ont été élus par les acclamations d'une assemblée populaire, puis installés par la junte nationale elle-même venue se faire reconnaître à Esteli comme en d'autres villes du Nicaragua.

Les cinq nouveaux édiles sont des citoyens reconnus pour leur dévouement à la cause sandiniste, mais aussi pour leurs compétences supposées : deux médecins figurent ainsi dans la junte d'Esteli, ainsi qu'une commerçante, une modiste, et, bien entendu, un « ancien combattant » âgé de vingt et un ans.

Le Comité de défense sandiniste (C.D.S.) est l'autre pilier civil de la reconstruction d'Esteli, l'armée populaire (E.P.S.) complétant le tripode. « *La junte administre. Le conseil de défense est un organe d'exécution.* »

Le C.D.S. est en fait également une organisation politique, révolutionnaire, avec ses antennes dans chaque pâté de maisons. Plus populaire aussi, comme le révèle la composition de son comité exécutif, où figurent un chauffeur de poids lourd, un couturier, un charpentier, un cordonnier et un tapissier. Tous ont « *collaboré à l'insurrection* ». Mais « *un seul a combattu les armes à la main* », nous dit-on au siège du comité. Le C.D.S. compte cinq commissions : santé, vigilance, propagande, alimentation, finances et coordination.

Relancer la machine de production

La junte et le C.D.S. ont d'abord veillé à l'indispensable, en faisant appel à des volontaires rémunérés par la nourriture fournie par la Croix-Rouge : déblayer les décombres, réinstaller l'électricité, réparer les conduites d'eau et les égouts. Peu à peu les habitants sont revenus, les commerces ont rouvert, les paysans ont approvisionné les marchés : « *La nourriture est insuffisante, mais nul ne meurt de faim* », nous assure Mme Barreda.

« *Le principal problème, c'est le logement*, déclare M. Garcia. *La Suède a, paraît-il, promis de nous aider à construire trois cents maisons. Il faudrait qu'on nous fournisse du matériel de construction : du ciment, des fers à béton, du matériel de coffrage, des bétonnières...* »

En attendant que la révolution les aide, beaucoup de citadins se sont aidés eux-mêmes : ils ont « squattérisé » un bout de terrain et ont édifié dessus des cahutes de fortune. « *Nous sommes assiégés, ici, de plaintes de propriétaires mécontents*, nous dit-on à la junte. *Que faire ? Nous sommes pour le respect de la propriété privée. Mais en même temps, nous comprenons que les gens ont besoin d'un toit pour leurs enfants. Nous conseillons la patience.* »

L'objectif principal des nouvelles autorités est de relancer la machine de production, afin de donner du travail aux Estéliens, dont beaucoup vaquent, désœuvrés, sur la place de la Cathédrale.

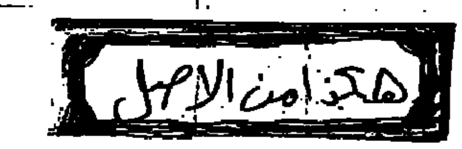
« *Avec les six fabriques de meubles détruites, nous espérons en reconstruire une. L'usine de cigares, qui appartenait à Somoza, a été nationalisée. Mais nous avons permis le retour des propriétaires de l'autre entreprise, des Cubains exilés. Cinq cents ouvriers y travaillent déjà*, nous dit-on à la junte et au C.D.S. *Dès que nous aurons un peu d'argent, nous lancerons des travaux édilitaires, comme le repavage des rues. Nous espérons ainsi faire redémarrer la production.* »

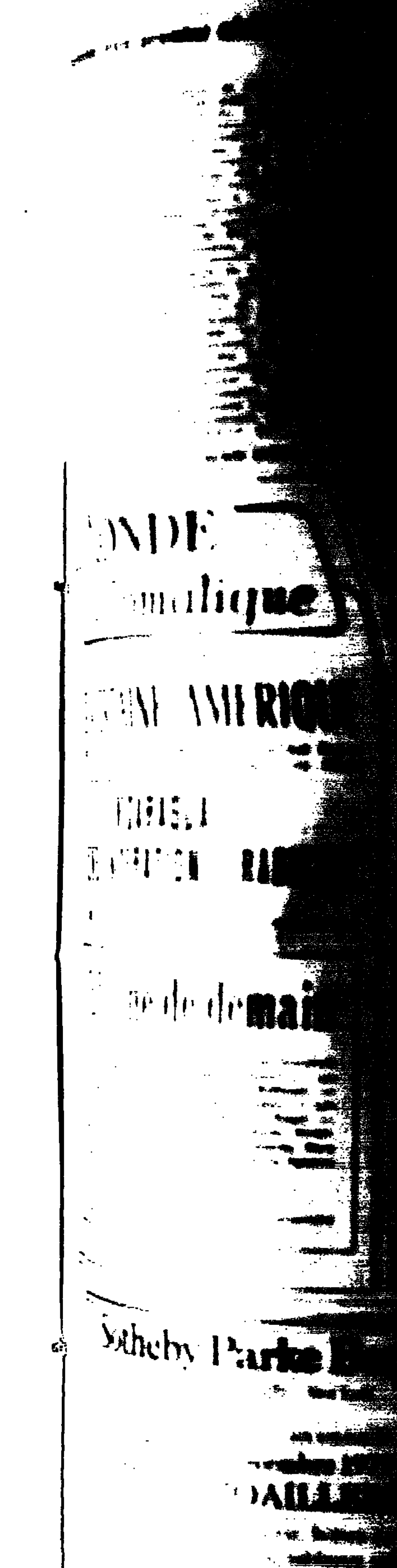
Y a-t-il eu une épuration ? « *Les somozistes purs et durs se sont enfuis. Des sympathisants sont restés. On les a arrêtés. Chaque cas a été examiné. Ceux qui sont coupables de crimes ou de tortures seront jugés par des tribunaux dès qu'il y en aura. Ils risquent jusqu'à trente ans de prison. Quant aux gardes nationaux arrêtés après le 16 juillet, ils ont presque tous été relâchés.* »

Combien de gens demeurent arrêtés à Esteli ? « *Une centaine, je crois.* » Y a-t-il eu des exécutions sommaires ? Le représentant du C.D.S. nous répond : « *Dois-je vous rappeler les crimes des somozistes ? Un seul d'entre eux, un mouchard, a dénoncé, après l'insurrection d'avril, plus de trois cents personnes, qui ont été assassinées.* » Selon une source ecclésiastique, il y aurait eu une soixantaine d'exécutions à Esteli dans les jours suivant la victoire sandiniste. Le Front aurait aussitôt destitué le commandant de la place.

Le 17 septembre, c'est la rentrée des classes à Esteli, comme dans tout le Nicaragua.

JEAN-PIERRE CLERC.





ASIE

Chine

M. Ji Pengfei est nommé vice-premier ministre

De notre correspondant

Pékin. — Le comité permanent de l'Assemblée nationale populaire, en session depuis le mardi 11 septembre, a approuvé jeudi un remaniement gouvernemental dont le principal bénéficiaire est M. Ji Pengfei, déjà responsable du département des liaisons internationales du comité central (relations entre partis), qui accède au rang de vice-premier ministre.

Agé de soixante-dix ans, ancien médecin, il a servi plusieurs fois comme représentant diplomatique à l'étranger, et il a dirigé par intérim, au début des années 70, le ministère des affaires étrangères. Sa nomination semble avoir pour but de disposer, parmi les vice-premiers ministres, d'un spécialiste confirmé des relations internationales. Ce n'est pas un homme politiquement marqué, et, s'il a été critiqué pendant la révolution culturelle, il est membre du comité central depuis le dixième congrès (1973), c'est-à-dire plus de trois ans avant la mort de Mao Tse-toung. Sa promotion risque seulement de réduire le rôle de M. Geng Biao, lui aussi diplomate, ancien chef du département des relations internationales du comité central, nommé vice-premier ministre au mois de mars 1978, mais membre du comité central depuis 1969 et lié plus étroitement, par conséquent, aux équipes en place à l'époque de la révolution culturelle.

Parmi les autres nominations, on note celle de M. Wei Wenbo — juriste de profession, autrefois condamné comme proche de Liu Qiaoqi, — au poste de ministre de la justice, rétabli après une disparition de dix ans. Le ministre des finances, M. Zhang Jingfu, en poste depuis janvier 1975, est remplacé par l'un de ses principaux collaborateurs, M. Wu Bo, mais retrouve des fonctions à la puissante commission économique et financière. Sont en outre créés un ministère de la géologie et un huitième ministère de l'industrie mécanique, chargé des équipements pour la construction.

ALAIN JACOB.

SELON LA PRESSE DE HONGKONG

M. Deng Xiaoping entend mener une « démaoïsation » radicale

Correspondance

Hongkong. — La presse de Hongkong estime généralement que M. Deng Xiaoping et ses partisans ont subi cet été une attaque des *« maoïstes »* du parti, et que leur riposte actuelle consiste à démythifier davantage la personne de Mao Tse-toung. Selon une source d'information privée, c'est à une « démaoïsation » radicale que le vice-premier ministre et ses amis entendent aboutir, mais en prenant toutes les précautions idéologiques et, surtout, tout le temps nécessaire. La réévaluation du rôle historique de Mao, telle qu'elle aurait été décidée de longue date par M. Deng Xiaoping, se résumerait en une formule lapidaire particulièrement cruelle pour le défunt « Grand Timonier » : *« Avant la libération* (1949), *de grands mérites ; après la libération, des erreurs ; après la révolution culturelle, des crimes. »*

Il faudrait donc s'attendre à une analyse des erreurs politiques de Mao allant bien au-delà d'une position qui consistait à dissocier les agissements « criminels » de la *« bande des quatre »* de ceux d'un président tenu pour non responsable de ce qui se passait pendant cette période.

La majorité des cadres sont hostile à une « démaoïsation » qui saperait leur autorité au profit d'un autre type de pouvoir, fondé non plus sur l'orthodoxie idéologique mais sur la rentabilité économique. C'est ce qui ressort des analyses de la presse hebdomadaire procommuniste de la colonie. Elle souligne que la résistance à la politique de M. Deng est forte, que la *« libération de la pensée »* n'est pas du goût de tout le monde. Elle relève, notamment, que, pour la première fois depuis près de deux ans, une polémique littéraire, lancée en juin, a servi de prétexte à un affrontement politique, comme aux beaux jours de la révolution culturelle.

En juin, en effet, *Hebei Wenyi*, revue artistique et littéraire de la province du Hebei, publiait un article dont le ton évoque irrésistiblement la révolution culturelle. S'en prenant aux artistes et écrivains qui raillent la littérature de propagande parce qu'elle proclame que tout est bien, il écrivait : *« Est-ce que par hasard il serait mal de louer ce qui est bien ? Est-ce qu'il serait mal de louer le grandiose dirigeant du peuple chinois, le président Mao, et sa pensée rayonnante ? Le président Mao est la grande étoile salvatrice du peuple chinois. Ceux qui ont des sentiments prolétariens doivent évidemment louer l'immense mérite et les grandioses réalisations du président Mao. » « La littérature,* poursuivait l'auteur de l'article, *doit être résolument optimiste, mais il y a des gens qui se complaisent bestialement dans la puanteur et dans le sang. »* Cette dernière phrase vise, à l'évidence, toute la littérature de dénonciation qui a vu le jour aussitôt après la chute des « quatre » et que les Chinois qualifient d'ailleurs de *« littérature de cicatrices »* (1).

Dans sa réplique, le commentateur du *Quotidien du peuple* reconnaît que *« louer le socialisme est une bonne chose mais,* demande-t-il, *faut-il décrire le paradis quand on a devant les yeux un enfer, comme c'était le cas durant le règne de la « bande des quatre ? »* (*Reumiu Ribao* du 31 juillet). L'article de *Hebei Wenyi*, conclut un hebdomadaire de Hongkong, *« est un magnifique exemple de la perpétuation de la ligne de la « bande des quatre » sans les « quatre »*.

HENRI LEUWEN.

(1) Que cette littérature ait un goût de sang, l'histoire de Zhang Zhixin, telle qu'elle a été rapportée par la presse chinoise, en témoigne. Cadre de Shenyang, elle avait osé s'opposer ouvertement à la politique de Mao Yuanxin, neveu de Mao, alors tout-puissant dans le nord-est de la Chine. Elle fut exécutée en 1975. On lui avait précédemment coupé les cordes vocales, car, précisait le *Quotidien du Peuple*, *« elle continuait, en prison, à s'opposer à la ligne des « Quatre »*, *et à crier des slogans révolutionnaires »*.

PÉKIN ENTEND PRENDRE DAVANTAGE EN COMPTE LE PARTICULARISME TIBÉTAIN

Pékin (*A.F.P.*). — La Chine a admis, mardi 11 septembre, qu'elle était allée trop loin dans sa politique de réforme au Tibet et affirmé implicitement qu'elle tiendrait davantage compte, à l'avenir, des particularités tibétaines. Chine nouvelle cite une motion soumise à cet effet à une récente session du troisième comité de la conférence politique consultative de la région autonome du Tibet. Cette motion souligne que la *« réforme »* au Tibet (*le Monde* des 31 juillet, 1er et 2 août) a été excessive *« sous l'influence de Lian Piao et de la « bande des quatre »* et qu'un *« certain nombre d'aspects nationaux (tibétains) devraient être restaurés »*.

L'agence mentionne également plusieurs autres motions, demandant notamment que les documents administratifs soient écrits à la fois en chinois et en tibétain, et que l'enseignement de la langue tibétaine dans les écoles primaires et secondaires soit amélioré.

Chine nouvelle a également révélé que des critiques avaient été adressées aux cadres, la plupart chinois, qui *« donnent des ordres arbitraires et inapplicables »*.

Cambodge

Le prince Sihanouk exclut toute coopération avec les « colonialistes vietnamiens »

Le prince Sihanouk a rejeté vendredi 14 septembre toute possibilité de coopération avec le régime pro-vietnamien de M. Heng Samrin, au Cambodge, ou avec les autorités de Hanoï. *« Sihanouk n'a nullement la vocation d'un traître »*, a-t-il affirmé, en réponse aux récentes déclarations de l'ancien premier ministre britannique, M. Heath, selon lesquelles la Chine craindrait qu'il ne soit tenté de s'entendre avec le Vietnam (*le Monde* du 11 septembre). *« Mon refus de coopérer avec les Khmers rouges,* a précisé l'ancien chef d'Etat dans un message adressé de Pyongyang, où il réside, à l'A.F.P. de Pékin, *ne doit pas être interprété dans le sens d'une possible coopération de Sihanouk avec les traîtres pro-vietnamiens Heng Samrin et compagnie, ou avec les colonialistes vietnamiens. Je suis et resterai ma vie durant un fier patriote nationaliste et neutraliste. Ni le Vietnam ni l'U.R.S.S. ne pourront m'acheter. Je ne me vendrai à personne. »*

Il a indiqué qu'il ne se réconciliera avec le Vietnam que lorsque ce pays aura rendu au Cambodge son *« indépendance totale »*. Il a ajouté que l'évacuation *« éventuelle »* des forces vietnamiennes devra coïncider avec l'arrivée au Cambodge d'*« une armée internationale possédant de gros effectifs pour empêcher les Khmers rouges d'égorger le peuple khmer innocent »*.

D'autre part, Mme Thirith, chargée des affaires sociales au sein du gouvernement du Kampuchéa démocratique (Khmers rouges), a mis en garde jeudi à New-York l'Assemblée générale des Nations unies contre les conséquences d'une reconnaissance du *« régime fantoche »* installé à Phnom-Penh.

Elle a souhaité que l'ONU prenne au cours d'un prochain débat des *« mesures concrètes »* pour obliger le Vietnam à retirer ses troupes du Cambodge. — (*A.F.P.*)

A travers le monde

Angola

- LA DÉPOUILLE MORTELLE DU PRÉSIDENT AGOSTINHO NETO a quitté Moscou jeudi soir 13 septembre, à destination de Luanda, où auront lieu les obsèques. Le président de la République portugais, le général Eanes, assistera à la cérémonie. — (*A.P.*)

Ouganda

- L'ARMÉE TANZANIENNE a accepté de laisser repartir le convoi des Nations unies transportant des vivres destinés aux réfugiés ougandais du Sud-Soudan, a annoncé, jeudi 13 septembre, un porte-parole de la Société kényane des transports. Les Nations unies avaient décidé la suspension de leur aide alimentaire à l'Ouganda tant que leur convoi resterait bloqué (*le Monde* daté 9-10 septembre). D'autre part, des avocats ont annoncé jeudi, à Kampala, l'arrestation de M. Fam Njuma, bâtonnier du conseil de l'ordre. M. Njuma avait exprimé, lors d'une conférence de presse, au mois d'août, sa *« préoccupation »* à propos des problèmes de sécurité dans la capitale ougandaise. — (*Reuter.*)

CINQ MILLE SEPT CENT SEPT RÉFUGIÉS INDOCHINOIS ONT ÉTÉ ACCUEILLIS EN FRANCE DEPUIS LA FIN DE JUIN

M. Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, s'est entretenu jeudi 13 septembre avec l'ambassadeur du Vietnam, M. Vo Van Sung, de la mise en œuvre des conclusions de la conférence de Genève sur les réfugiés d'Indochine.

L'ambassadeur a assuré M. Stirn que tout était mis en place pour que les Vietnamiens désireux de quitter leur pays puissent partir d'une façon *« ordonnée »* et que le rapport que doit faire M. Waldheim à l'Assemblée générale de l'ONU en témoignerait. Le secrétaire d'Etat a indiqué ensuite à la presse que la France avait tenu son engagement, pris le 26 juin, d'accueillir immédiatement 5 000 réfugiés : 5 707 ont été accueillis — a-t-il dit — entre cette date et le 12 septembre. En tout, depuis 1975, 72 000 réfugiés sont venus en France et l'estimation du total pour l'année 1979 s'élève à 15 000. 95 % des réfugiés qui ont transité dans les 61 centres d'hébergement ont trouvé du travail et un logement. Les critères de préférence fixés par la France sont jugés efficaces par M. Stirn, puisque 35 % des réfugiés ont été accueillis directement dans des familles (l'existence de liens familiaux étant le premie rcritère), contre 12 à 15 % précédemment.

EUROPE

Malgré la multiplication des mariages mixtes

De nombreux dossiers humanitaires restent en suspens entre Paris et Moscou

De notre correspondant

Moscou. — Depuis quelques années, sans doute sous l'influence conjuguée du développement de la coopération bilatérale et des accords d'Helsinki, les questions humanitaires franco-soviétiques (regroupement des familles, mariages, etc.) se règlent plus facilement qu'autrefois, même si leur solution exige parfois l'intervention — toujours discrète — de la diplomatie française.

C'est ainsi que beaucoup de familles arméniennes d'origine française, rentrées en Union soviétique dans la vague d'enthousiasme de l'après-guerre, ont pu regagner la France. Les mariages mixtes sont d'autant plus nombreux que la coopération économique et industrielle amène en U.R.S.S. de plus en plus d'ouvriers et de techniciens français. La construction à Moscou, par la SEFRI, de l'hôtel Cosmos a accéléré cette évolution ; on a compté l'année dernière plus de soixante-dix mariages franco-soviétiques. Dans la plupart des cas, les conjoints soviétiques ayant acquis la nationalité française ont pu quitter l'U.R.S.S.

Il y a cependant des « bavures » qui ne s'expliquent guère autrement que par l'arbitraire et qui sont à l'origine de cas humains très douloureux. Ainsi cette jeune Soviétique, Olga, vingt-sept ans, de Novorossisk, qui a épousé un technicien français travaillant à la construction d'un terminal pétrolier et qui vient d'être condamnée à quatre ans de camp de travail. Peu après le mariage, son mari, M. Bondu, quitte l'U.R.S.S. — son visa venant à expiration — et demande aux autorités françaises de s'occuper de son épouse. Ce qu'elles font. Mme Bondu n'a pas eu le temps matériel de demander la nationalité française. Les lettres du consulat ne lui parviennent pas.

A la mi-avril, elle est arrêtée quelques jours après avoir fait passer aux autorités françaises une lettre dans laquelle elle manifestait l'intention d'entamer des démarches pour se rendre en France. On lui reproche un incident, vieux de plusieurs semaines, survenu dans un restaurant. Interpellée par la milice après une altercation avec un marin étranger, elle était remise en liberté quelques heures plus tard à la suite de témoignages en sa faveur. Le 4 juillet dernier, elle a été condamnée à quatre ans de détention pour *« houliganisme méchant »*. L'intervention de l'ambassade de France à Moscou est pour le moment restée sans réponse.

Double nationalité

Si, en cas de mariage, les Soviétiques autorisent assez facilement le regroupement des familles, elles essaient parfois d'exercer des pressions avant l'acte d'état civil en prolongeant les formalités ou en refusant un visa au « fiancé » étranger. A Kiev, l'été dernier, une jeune Française, architecte, qui a fait un an de stage à l'université, demande une prolongation de visa de trois semaines pour pouvoir se marier avec un physicien soviétique. Les autorités refusent. Elle ne peut plus revenir en U.R.S.S. et son fiancé ne peut évidemment se rendre en France. Entre-temps, il a même perdu le poste d'enseignant qu'il occupait en même temps qu'il poursuivait des travaux de recherche.

Même situation pour un ingénieur français qui a connu à Paris la femme d'un fonctionnaire soviétique. Tous deux ont divorcé pour pouvoir se remarier. L'un est en France, l'autre est à Moscou sans autre possibilité de communication que le téléphone. Lui ne reçoit pas de visa pour l'U.R.S.S. et elle ne peut pas quitter son pays.

Parmi les cas douloureux de personnes d'origine française qui ne peuvent quitter l'U.R.S.S., il y a celui de Robert Mitiakov. Cet ouvrier d'une cinquantaine d'années est venu en Union soviétique vers 1955 avec son père apatride et sa mère polonaise. Lui-même a la nationalité française et rien dans la législation soviétique ne permet de le considérer comme citoyen soviétique. Pourtant, il ne peut pas partir pour des raisons inconnues.

De même que ne peut pas quitter l'U.R.S.S. pour retrouver ses parents en France, un Arménien, Georges Karoyan, cinquante ans, né en France, venu en U.R.S.S. avec sa famille en 1947. Pour la loi française, il est Français, mais les autorités de Moscou, qui ne reconnaissent pas la double nationalité, le considèrent comme Soviétique. Son père et sa mère ont regagné la France en 1974. Depuis 1975, il essaie, en vain, de les rejoindre. Son nom figure toujours sur les listes que l'on remet discrètement aux autorités soviétiques lors des rencontres officielles entre dirigeants des deux pays.

Il n'est pas rare, il est vrai, que les réponses se fassent attendre plusieurs années. Quand elles sont positives, les satisfactions sont parfois très partielles. Une famille arménienne — le père et le grand-père d'origine française, — avait reçu récemment l'autorisation de regagner la France. Les deux enfants étaient à l'âge du service militaire. Au moment où la famille entreprenait les démarches pour obtenir les papiers nécessaires au voyage, un des enfants a été arrêté par la milice qui lui a reproché des incidents mineurs et l'a mis en demeure de choisir entre le renoncement au départ en France et la prison. Des pressions ont ensuite été exercées sur la femme pour qu'elle divorce sans quoi son mari et son beau-père n'auraient pu partir. Elle a cédé. Son mari et son beau-père sont aujourd'hui seuls en France.

Mais les mesures policières et l'arbitraire ne sont pas toujours seuls à l'origine de situations dramatiques. Il arrive que les intéressés se conduisent d'une manière irresponsable. Ainsi cet ingénieur français qui s'est marié en U.R.S.S. avec une Soviétique dont il a deux enfants de moins de cinq ans. Le mari a regagné la France et refuse aujourd'hui d'envoyer à sa femme l'invitation sans laquelle elle ne peut quitter l'Union soviétique. Elle se retrouve seule, sans travail, à Moscou pour élever ses deux enfants.

DANIEL VERNET.

DÉSESPOIR

Moscou (U.P.I.). — Aucune œuvre littéraire, aucune découverte scientifique n'avait rendu leur nom célèbre. Ils habitaient à Novossibirsk (Sibérie), très loin des correspondants de presse et des diplomates occidentaux. Ils n'étaient pas ce qu'on appelle communément des dissidents. Depuis 1971, ils attendaient qu'on veuille bien leur accorder le visa de sortie qu'ils avaient demandé pour émigrer en Israël.

Après trois années de démarches épuisantes et vaines, Isaac Poltinikov, sa femme Irma et sa fille Viktoria, désespérant de tout, décident, en 1974, de ne plus sortir de leur appartement et d'y mener une vie de reclus. Une forme de protestation comme une autre. Lentement, les deux femmes sombrent dans la folie et lorsque, en janvier, les visas arrivent enfin, elles ne veulent pas y croire. Il s'agit, pensent-elles, d'une « provocation du K.G.B. ». En juin, renonçant à les faire revenir à la raison, Isaac part, seul, pour Tel-Aviv. Le 4 août, Irma est découverte chez elle, morte d'inanition. Quelques jours plus tard, Viktoria se pend dans un coin de l'hôpital, où elle avait été transportée d'urgence.

Isaak Poltinikov, avant sa retraite, était colonel de l'armée rouge.

Union soviétique

LA DEUXIÈME FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE DE MOSCOU

La soif des visiteurs, la «prudence» des organisateurs

De notre envoyée spéciale

Moscou. — Manifestation biennale créée en 1977, la Foire internationale du Livre de Moscou, qui vient de se tenir pour la seconde fois dans la capitale soviétique (4-10 septembre) visait à prendre une place de choix parmi les foires de livres existantes : Francfort, Jérusalem, Varsovie, Leipzig, Le Caire, Lagos, etc.

C'est chose faite, même si les contradictions, les heurts et les exclusives ont, plus encore qu'il y a deux ans, jeté une ombre plutôt inquiétante sur les rapports entre les éditeurs étrangers et les organismes responsables soviétiques, tandis que la presse, la radio et les officiels ne perdaient aucune occasion de saluer le *« succès sans précédent »* d'une Foire qui réunissait quelque mille huit cents maisons de soixante-quinze pays — à l'exclusion de la Corée du Sud, de l'Afrique du Sud, du Chili, dont la présence n'avait pas été jugée souhaitable.

Comment entrer ?

Quelque mille sept cents contrats auraient été conclus avec l'Agence soviétique de droits (VAAP), au cours de ces sept jours, prouvant, comme le déclarait M. Boris Stoukaline, président du comité d'État de l'U.R.S.S. pour les éditions que *« l'organisation à Moscou d'une foire du livre est une preuve de plus de la mise en œuvre systématique par l'Union soviétique des accords d'Helsinki dans le domaine du livre, de ses efforts permanents vers l'approfondissement du commerce spirituel et de l'entente mutuelle entre les peuples »*... Serait-il indécent de souligner que, pour la plupart des participants des pays capitalistes, la venue à Moscou étant sans doute beaucoup moins guidée par le respect des accords d'Helsinki que par l'espoir de voir s'ouvrir un marché où les tirages se comptent souvent par millions d'exemplaires ?

Pour le simple lecteur soviétique, qui se soucie finalement bien peu de tous ces slogans pompeux, et qui souhaitent surtout rassasier son énorme fringale de livres, l'entrée dans les deux pavillons de la Foire n'était pas chose facile, à moins d'avoir des amis dans la place et de se faire prêter les badges bleu et blanc permettant de passer les différents barrages surveillés en permanence par la milice. Des invitations avaient été distribuées en assez grand nombre dans les usines, les entreprises et les différents instituts et permettaient l'entrée pour une demi-journée ; d'autres s'estimaient heureux, qui étaient venus s'inscrire à la queue à 10 heures du matin et qui pénétraient vers 15 heures dans le saint des saints.

Là, les épreuves n'étaient d'ailleurs pas finies, car de nouvelles files d'attente se formaient comme spontanément devant les stands les plus courus, notamment chez les Britanniques, les Américains et les Français : devant le flux des visiteurs des aides qui se disaient souvent étudiants, dressaient tout un réseau de tables, de chaises, de bâtons et de ficelles destiné à canaliser la foule en ne laissant qu'un passage étroit. *« Ce sont les éditeurs étrangers qui ont demandé »*, expliquaient ces jeunes gardes... Interrogés, les étrangers répondaient par la négative, mais ne disaient mot parce qu'ils ne voulaient pas offenser une coutume locale. Devant le stand Gallimard, par exemple, où la presse était grande et où les responsables préféraient laisser le libre accès aux visiteurs, les barrages réapparaissaient dès que les responsables français quittaient le stand...

Pas de barrage cependant devant les stands des démocraties populaires, beaucoup moins courus et qui présentaient cependant — surtout la Hongrie et la Tchécoslovaquie — de remarquables albums d'art et de photos, tout comme devant les très nombreux stands soviétiques où l'on voyait pourtant des livres d'art introuvables dans les librairies ou vendus exclusivement dans les magasins en devises pour étrangers. *« L'amour des livres est si grand chez nous »*, répétait-on partout. *« Si la Foire était à vendre, tout serait parti en moins d'une heure... »* Les gens réclamaient surtout ce qu'il ne peuvent pas trouver dans leurs bibliothèques : d'abord les livres de religion, de spiritualité, mais aussi des ouvrages sur le yoga, le karaté ; un homme demandait à voir des livres sur l'acupuncture ; un chirurgien découvrait une méthode inconnue de lui de chirurgie à cœur ouvert. Certains passaient des heures à recopier quelques pages à la main, beaucoup proposaient d'acheter le livre de leurs rêves, d'autres, enfin, plus hardis, se l'appropriaient, souvent avec l'assentiment de l'éditeur. Le dernier jour, certains stands n'avaient pratiquement plus rien à montrer.

Les provocateurs américains

Les éditeurs américains, qui avaient eu une quarantaine d'ouvrages confisqués, et dont certains représentants n'avaient pu obtenir de visa pour Moscou, comme Robert Bernstein, de Random House, ou Carl Proffer, d'Ardis Books, ruaient dans les brancards et protestaient de toute leur voix. Au grand dam d'autres Américains, spécialisés dans les ouvrages scientifiques et techniques, qui se montraient, eux, satisfaits des accords passés avec les Soviétiques et qui condamnaient *« la création d'une atmosphère de confrontation qui interfère avec les négociations commerciales »*.

L'Association des éditeurs américains, présidée par M. Alexandre Hoffmann, de *Doubleday*, donna même une mémorable soirée dans un restaurant du centre de Moscou, où étaient invités les auteurs soviétiques, officiels ou non dont les œuvres sont traduites en aanglais. Si les « officiels » ne se montrèrent pas, les autres vinrent : André Sakharov, Roy Medvedev, Lev Kopelev, Vassili Axionov, Vladimir Voinovitch, Gueorgui Vladimov ainsi qu'Erofeiev et Popov, exclus de l'Union des écrivains pour leur collaboration à l'almanach *Metropole*. Parfaitement informée, l'agence Tass s'étonnait d'ailleurs, près d'une heure avant le début de la réception, d'y trouver *« des personnes qui se sont compromises depuis longtemps par leur conduite indigne, dont le repris de justice Anatoli Martchenko et son épouse »*...

Chez les Français, la participation des éditeurs était beaucoup plus importante qu'en 1977, avec dix stands individuels et environ quatre-vingts participants au stand de l'Office de promotion de l'édition française. Le nombre d'options signées serait au total de cent dix ; Hachette viendrait en première position ; cette maison avait signé un accord avec les Soviétiques il y a deux ans pour la formation de techniciens offset, et a édité, il y a peu, un volume des *Mémoires* de Leonid Brejnev, prix Lénine de littérature. Les Soviétiques sont surtout intéressés par l'achat de livres pour la jeunesse, notamment *la Vie privée des hommes* et la collection d'éducation sexuelle ; il serait question également de compléter les régions traitées par le Guide bleu *U.R.S.S.* Chez Stock, une quinzaine d'options ont été prises ; Albin Michel a vendu notamment aux Soviétiques des *Lettres des filles de Marx* et *la Moto en bandes dessinées*, et a acheté les *Mémoires* de la comtesse Tolstoï.

M. Pidoux-Payot, président du Syndicat des éditeurs, avait fait le voyage de Moscou pour signer un *« protocole de coopération avec le Comité d'État pour les éditions, l'impression et le commerce du livre »* (Goskomizdat) afin d'encourager le développement de la coopération entre éditeurs soviétiques et français, d'élargir les échanges et d'intensifier les ventes d'ouvrages en langue originale dans l'un et l'autre pays, de procéder à des échanges de spécialistes, de favoriser la participation des éditeurs français aux foires du livre de Moscou, etc.

Cependant, si ce protocole constitue une première base d'accord, on ne cachait pas, parmi les éditeurs français, une certaine désillusion devant une conception par trop unilatérale de la réciprocité, et on s'est étonné de ne pas trouver dans les librairies soviétiques les livres français vendus à l'U.R.S.S. depuis deux ans, alors que l'édition en langue anglaise par exemple est largement représentée, bien qu'à des prix de vente très élevés. Dans la grande librairie de l'avenue Kalinine, par exemple, au département littérature, on ne peut trouver en français que deux Balzac (*la Cousine Bette, Pierrette*), un Zola, un Hervé Bazin, un Maurice Druon...

« C'est peut-être une erreur de ne pas vouloir créer d'incidents », nous disait un représentant du Syndicat des éditeurs à la fin de la foire, en constatant que les Français n'avaient pas été mieux traités que les *« provocateurs »* américains. Les livres confisqués aux Français étaient à peu près insignifiants : un « 10/18 » non identifié pris par les douaniers, au cours d'une fouille de cinq heures, ainsi qu'un *Bulletin critique du livre français* (n° 401), édité par les affaires étrangères (!), sans doute parce qu'y apparaissait le nom de Boukovski ainsi qu'un résumé de l'ouvrage sur les *Syndicats libres en U.R.S.S.*, édité par François Maspero (qui n'a jamais reçu de réponse à ses demandes de location de stand et qui n'a pas pu, donc, participer à la foire).

Peut-on organiser une vraie foire du Livre dans un pays où il est interdit de faire circuler de nombreux livres, où de nombreux auteurs *« ne trouvent pas d'éditeur »*, et où les journalistes accrédités sont considérés et traités comme des criminels en puissance ?

Que signifie cette condition mise à toute participation à la foire, qui oblige les exposants à remettre à l'avance la liste des livres avec un résumé et qui stipule qu'il faudra *« éviter les traductions et les ouvrages qui, par leur contenu et leur présentation, sont en contradiction avec la législation soviétique ou même tout simplement pourraient outrager la morale publique en U.R.S.S. »* ?

Les Américains ont déjà annoncé qu'ils pourraient remettre en question leur participation à la prochaine foire ; d'autres pensent toutefois que, comme pour les Jeux olympiques, l'essentiel est de participer.

NICOLE ZAND.

UNE DÉLÉGATION MILITAIRE ARGENTINE DE HAUT NIVEAU VIENT DE SÉJOURNER EN U.R.S.S.

Moscou *(Reuter)*. — Une délégation militaire argentine de haut niveau a fait récemment un séjour en Union soviétique, apprend-on jeudi 13 septembre à Moscou de source diplomatique latino-américaine. Cette délégation, conduite par le général Montes, responsable de l'entraînement des forces terrestres de l'armée argentine, est arrivé en Union soviétique le 5 septembre et s'est rendue à Kiev, Leningrad et Moscou. Selon certaines rumeurs en provenance de Buenos-Aires, un accord soviéto-argentin dans le domaine de l'armement pourrait être en préparation.

● *« L'armée soviétique doit faire des économies d'énergie »*, écrit jeudi 13 septembre la *Krasnaya Zvezda* (Etoile rouge). Selon le journal, des efforts substantiels ont déjà été réalisés, notamment grâce à une meilleure ogranisation de l'entraînement, mais de nombreux progrès restent à faire. — *(A.F.P.)*

Allemagne fédérale

Six militants néo-nazis condamnés

De notre correspondant

Bonn. — Six militants néo-nazis ont été condamnés, jeudi 13 septembre, à des peines de quatre à onze ans de prison, par le tribunal de Celle, siégeant exceptionnellement à Bückeburg.

Le principal accusé, M. Michael Kühnen, était un ancien lieutenant de la Bundeswehr, limogé en 1977 en raison de ses activités d'extrême droite. Il avait alors fondé une *« communauté d'action des nationaux-socialistes »*, qui n'a guère recueilli d'écho dans le public, mais s'est appliquée à diffuser toute une propagande néo-nazie et antisémite, demandant notamment la réhabilitation de Hitler.

Ce sont surtout les activités directement terroristes de l'ancien lieutenant et ses amis qui ont retenu l'attention du tribunal. Cinq d'entre eux ont été déclarés coupables d'avoir attaqué des dépôts et des soldats de la Bundeswehr et de l'OTAN, ainsi que d'avoir dévalisé un dépôt de munitions et une caisse d'épargne à Hambourg. Ces actions leur permirent de mettre la main sur une importante quantité d'armes et de constituer un *« trésor de guerre »* de 70 000 deutschemarks (1).

Quatre des accusés ont été condamnés pour avoir pris part à une organisation terroriste, tandis que le cinquième s'est vu considérer comme membre d'une *« organisation criminelle »*. Paradoxalement, M. Kühnen lui-même se tire d'affaire avec une peine inférieure à celle de ses complices. L'accusation n'a pas réussi, en effet, à démontrer qu'il aurait lui-même pris part aux activités terroristes de la bande. Les juges ont seulement pu retenir contre lui la diffusion d'affiches à croix gammée, de divers écrits exaltant l'idéologie nationale-socialiste et de pamphlets proclamant que *« les seuls bons juifs sont les juifs morts »*. Aussi s'est-il vu infliger quatre ans de prison pour incitation à la haine, propagande raciste et glorification de la violence.

Le procès de Bückeburg n'a pas, semble-t-il, beaucoup attiré l'attention du public. Cette relative indifférence s'explique, dans une certaine mesure tout au moins, par le fait que le groupe formé par Michael Kühnen et ses amis était numériquement insignifiant. Pour la justice, il s'agissait cependant de démontrer — à l'usage des citoyens de la R.F.A., peut-être plus encore de l'étranger — qu'elle peut réagir devant le terrorisme d'extrême droite aussi vigoureusement que contre celui d'extrême gauche.

JEAN WETZ.

(1) 1 DM vaut environ 2,30 FF.

Tchécoslovaquie

Plusieurs prêtres et laïcs catholiques ont été arrêtés à Prague

Prague *(A.F.P.)*. — Quatre prêtres et deux laïcs tchécoslovaques, « au moins », ont été arrêtés lundi 10 septembre à Prague et en province, et des écrits catholiques tchèques et étrangers ont été saisis à leur domicile, apprend-on jeudi de source proche de la Charte 77.

Il s'agit, précise-t-on de même source, des RR. PP. Josef Zverina, soixante-cinq ans, jésuite à Prague (signataire de la Charte), qui a été relâché jeudi matin ; Pavel Michal, curé à Bezno (Bohême de l'Est) ; Barta, franciscain de Liberec (Bohême du Nord), qui s'était rendu cet été à Rome ; Frantisek Lizna, trente-cinq ans, jésuite (également signataire de la Charte), qui exerce la profession d'infirmier à Olomouc (Moravie du Nord), ainsi que de l'ingénieur Jiri Kaplan, cinquante-cinq ans, de Prague, et de M. Adamec, soixante ans, de Brno.

Les arrestations, indique-t-on, ont commencé lundi à 7 heures. Le domicile de Jiri Kaplan, sa maison de campagne et son bureau ont été perquisitionnés par une vingtaine de policiers pendant près de quinze heures. Plus de trois cent soixante-dix livres et documents divers en tchèque et en allemand ont été saisis.

La famille Kaplan, qui compte dix enfants, est fort connue pour son catholicisme militant. Bien que non signataire de la Charte, Mme Kaplanova avait adressé une correspondance au cardinal Frantisek Tomasek en faveur des adhérents du manifeste.

Le R.P. Zverina, qui n'exerce plus le ministère sacerdotal et vit avec son père de quatre-vingt-douze ans dans un petit appartement de Prague, avait déjà été arrêté dans les années 1950 et a passé quatorze ans en prison.

On croit savoir dans les milieux de la Charte que d'autres catholiques ont été arrêtés en province. Ces mesures pourraient être liées à la publication de la revue catholique clandestine *Teologické Sborniky*, dont la police rechercherait les animateurs.

CORRESPONDANCE

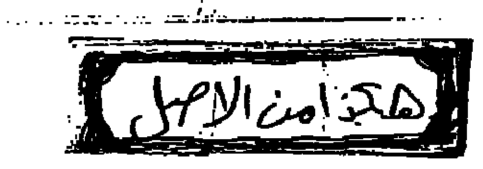
La guerre civile grecque

Le colonel (E.R.) S.-H. Parisot, à la suite de l'article sur la guerre civile grecque (1944-1949), signé Olivier Houdart, (le Monde du 1er septembre), nous adresse le témoignage suivant :

Etant à l'époque attaché militaire et de l'air auprès de la légation de France à Bucarest, je peux compléter par des renseignements de première main le tableau brossé par votre collaborateur, et rectifier son caractère manichéen (responsabilités anglo-saxonnes) par la révélation des ingérences soviétiques manifestes dont j'ai été le témoin : j'ai, en effet, été en mesure de communiquer en temps utile à Paris les plans de vol des avions russes basés sur des terrains roumains, et l'inventaire des cargaisons d'armes et de munitions qu'ils larguaient sur les maquis de Markos. Si les Occidentaux avaient voulu confondre les Soviétiques, il leur était possible d'intercepter l'un des appareils en question et de convoquer les journalistes accrédités à Athènes pour leur faire constater, pièces à l'appui, l'intervention de Moscou.

Quant au dernier paragraphe de l'article, il laisse entendre qu'après leur défaite les Grecs révoltés ont emmené avec eux en exil 20 000 à 30 000 enfants. Effectivement, j'ai vu de mes yeux à Sinaia, où ils étaient cantonnés dans l'ancien château royal du Peles, des détachements importants de jeunes garçons grecs en uniforme, crâne rasé, dûment encadrés, marchant au pas et scandant des chansons révolutionnaires ; je ne suis pas du tout certain que leur rassemblement en terre roumaine avait été voulu par leurs parents, et suis au contraire persuadé que la déportation des orphelins, au moins, avait été décidée et organisée de façon autoritaire, sans tenir compte des sentiments des familles. La Croix-Rouge n'avait d'ailleurs pas accès à ces camps, où l'endoctrinement politique marxiste et le dressage des intéressés comme espions ou agitateurs allaient évidemment grand train : l'histoire se répète en Orient comme ailleurs, les mêmes recettes se transmettent d'une génération à l'autre, et le temps n'est pas si loin où les Turcs ottomans enlevaient les enfants des chrétiens pour en faire des janissaires...





EUROPE

Suède

ÉLECTIONS SANS PASSION

III. — Un programme socialiste pour « cent jours »

Les trois partis « bourgeois » suédois sont divisés. Les centristes et les libéraux ont présenté des propositions communes en matière de politique économique et fiscale, mais ils prennent leurs distances vis-à-vis des conservateurs qui préconisent, à leurs yeux, une politique trop orientée à droite. C'est donc séparément, comme en 1976, que ces trois formations se présenteront aux élections générales du 16 septembre, première chance des sociaux-démocrates pour regagner le pouvoir perdu en 1973 après quarante-quatre ans de règne. (« Le Monde » du 13 et du 14 septembre.)

De notre correspondant ALAIN DEBOVE

Stockholm. — Alors que la majorité étalait ses divisions, les sociaux-démocrates ont tenu à mettre au point un programme concret de gouvernement *« immédiatement applicable »*. Celui-ci n'a rien de révolutionnaire, il est très pragmatique : relance de l'investissement industriel par la canalisation de 20 % des bénéfices des entreprises en 1979, stimulation de l'industrie de la construction et du bâtiment, mesures en faveur des jeunes dont l'emploi est menacé, plan de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie, introduction d'un impôt de 3 % sur le chiffre d'affaires des entreprises qui permettrait de transférer progressivement sur celles-ci la pression fiscale exercée sur les ménages, diminution de l'impôt sur le revenu et des taxes commerciales, majoration des allocations familiales, etc. La liste de mesures envisagées, à appliquer dans les « cent jours », est impressionnante.

Pour les socialistes suédois, qui ont un électorat stable de 42 % environ, la prochaine consultation revêt une grande importance, et une nouvelle défaite provoquerait probablement des remous à l'intérieur du parti. En fait, pour eux, la campagne électorale a débuté au congrès de 1978, qui décida d'ajourner la présentation détaillée du projet de fonds de salariés lancé un peu trop rapidement en 1975 par le puissant syndicat L.O.

En prenant ensuite l'initiative d'un référendum sur le nucléaire, après l'accident de la centrale de Three-Mile-Island, les dirigeants du parti ont éliminé — temporairement — la deuxième question qui avait contribué à leur défaite, et enlevé, par la même occasion, à M. Fälldin et à ses amis centristes des arguments de poids : les sociaux-démocrates ne pouvaient plus se voir accusés d'être les plus ardents défenseurs des centrales.

Un changement de ton

Le congrès de 1978 a également marqué un changement de ton. Après avoir systématiquement condamné et méprisé la politique du gouvernement de coalition, les sociaux-démocrates ont subitement nuancé leurs critiques. La tactique de *« confrontation ouverte »* n'ayant pas donné, semble-t-il, les résultats escomptés, les sociaux-démocrates ont opté pour la modération ; ils vont même aujourd'hui jusqu'à reconnaître que *« les bourgeois n'ont pas commis que des erreurs, certaines de leurs mesures étaient nécessaires et bonnes »*. Cependant, ils continuent de réprouver sévèrement la suppression de la taxe patronale sur les salaires, *« qui a profité à nombre d'entreprises qui n'en avaient pas besoin »*. Les socialistes demeurent favorables, en ce domaine, à une politique sélective de soutien à l'industrie.

Dans cette campagne électorale, M. Palme ne recherche ni la dispute ni la polémique, qui correspondent pourtant bien à son tempérament. *« Nous préférons*, dit-il, *dialoguer avec les gens, expliquer les problèmes auxquels la Suède doit faire face et les sacrifices que la communauté devra consentir, dans les années 80, pour les résoudre. Ces élections constituent un choix entre deux orientations, avec d'un côté une politique populaire pour le bien de tous, et de l'autre une politique de confrontation avec le mouvement ouvrier, qui accroît les inégalités sociales et favorise l'égoïsme. »*

Les sociaux-démocrates et les conservateurs ont certainement mieux préparé que les autres formations la campagne électorale, mais les premiers n'ont progressé que de 0,5 %, entre juin et août, dans les intentions de vote, ce qui semble les décevoir quelque peu. Cela tient peut-être au fait que le parti représente encore, aux yeux de nombreux Suédois, l'*establishment* et qu'il a beaucoup de difficultés à se débarrasser de cette attitude de *besserwisser* (celui qui sait mieux) un peu trop sûr de soi. Dans la presse syndicale, on regrette de temps en temps qu'il y ait autant d'universitaires et aussi peu de travailleurs dans les instances nationales et locales du parti.

L'apparition de groupuscules

La confusion, la monotonie du débat électoral, désorientent apparemment une partie de l'opinion, qui a toutes les peines du monde à trouver une véritable différence entre les affiches des sociaux-démocrates et certains panneaux centristes. *« Ces hommes politiques, ils sont tous pareils »*, c'est une réflexion que l'on n'entendait pratiquement pas en Suède il y a dix ans. Aujourd'hui, de tels commentaires sont courants, surtout parmi les jeunes des grandes villes. Ce phénomène nouveau pourrait se traduire par une légère augmentation du taux d'abstention, qui est habituellement de l'ordre de 10 %, ou par une poussée des « petits partis » qui, selon les sondages d'août, bénéficiaient ensemble de plus de 4 % des intentions de vote.

Une douzaine de ces partis vont présenter des listes aux législatives. Aucun n'a de chance de pouvoir franchir la barrière obligatoire de 4 % des voix, mais ils peuvent canaliser ce courant de mécontentement ou d'indifférence. On trouve, parmi ces groupuscules, le Nouveau Parti, qui regroupe quelques vieux sociaux-démocrates nostalgiques du « modèle suédois », le Parti pour la santé et l'environnement, qui diffuse ses tracts dans les magasins de produits diététiques, et le Parti de Scanie, qui réclame un statut d'autonomie pour la province méridionale, la création d'une chaîne de télévision publicitaire locale et la vente libre de l'aquavit...

Il y aura cette année environ trois cent mille nouveaux électeurs. Comment voteront-ils ? C'est une des grandes inconnues du scrutin. En 1976, ils avaient voté, *grosso modo*, comme leurs aînés. Les jeunes sont naturellement l'objet d'opérations de séduction de la part de tous les partis, qui ont réalisé des brochures et mêmes des films publicitaires à leur intention. Au printemps dernier, le patronat avait lancé une grande campagne d'information : *« Plus vite, la Suède ! »* Certaines affiches s'adressaient directement aux jeunes : *« Mise sur tes capacités individuelles, c'est la clé du succès. »* Elles représentaient les Suédois qui ont « réussi » : entre autres, les membres du groupe pop ABBA et plusieurs joueurs de hockey sur glace qui font fortune, comme professionnels, au Canada. Depuis, la Confédération des employeurs n'est pas intervenue dans la campagne électorale, mais on devine facilement où vont ses préférences.

La consultation générale s'annonce serrée, comme c'était le cas en 1976. Les trois partis « bourgeois » l'avaient alors emporté avec 50,8 % des suffrages contre 47,5 % aux sociaux-démocrates et aux communistes. Si les socialistes regagnent le pouvoir, ils formeront immédiatement un gouvernement minoritaire qui bénéficiera de l'appui communiste au Riksdag. Si la majorité est reconduite pour trois ans, il faudra s'attendre à de longues négociations entre conservateurs, centristes et libéraux sur la formation d'un nouveau cabinet.

FIN

PROCHE-ORIENT

Iran

Nouvelles exécutions au Kurdistan

Téhéran (A.F.P.). — Deux *« féodaux kurdes »* ont été exécutés, mercredi 12 septembre, à Sanandadj (chef-lieu du Kurdistan), a annoncé jeudi la radio iranienne.

Mercredi, le quotidien *Etelaat* avait annoncé qu'un parent de M. Abdel Rahman Ghassemlou, secrétaire général du parti démocratique du Kurdistan iranien (P.D.K.I.), avait été condamné à dix ans de prison.

Le quotidien avait également indiqué que six Irakiens, arrêtés il y a quelques jours à Sardacht (Kurdistan, près de la frontière irano-irakienne) et condamnés à mort par un tribunal islamique pour *« collaboration »* avec le P.D.K.I., ont été transférés à Téhéran, *« où il sera décidé de leur sort »*.

D'autre part, deux gardiens de la révolution ont été tués et quatre blessés, mardi, à Mahabad (Kurdistan), lors d'une attaque menée par des *« contre-révolutionnaires »* contre la station de télévision de la ville et le siège du tribunal révolutionnaire, a rapporté, mercredi, l'agence Pars.

Le premier ministre, M. Mehdi Bazargan, a rappelé, pour sa part, son attachement au principe de non-ingérence de son pays dans les affaires intérieures de l'Afghanistan.

M. Bazargan, qui accomplissait une visite d'une journée au Sistan-Baloutchistan pour *« se rendre compte des difficultés de cette province »*, a indiqué que le principal problème des autorités dans cette région était la présence de nombreux réfugiés afghans. *« Il n'est pas question de les renvoyer chez eux »*, a-t-il dit.

● *Trois journalistes ouest-allemands* de la chaîne de télévision A.R.D. se sont vu imposer un délai de quarante-huit heures pour quitter le pays, a-t-on appris mercredi dans la capitale iranienne. Ils étaient arrivés mercredi matin à Téhéran.



Les négociations sur l'autonomie des territoires occupés

Nous espérons obtenir des résultats concrets et positifs en faveur des Palestiniens

affirme a Paris M. Boutros-Ghali

De retour de La Havane, où il avait défendu les positions de l'Egypte devant la conférence des non-alignés, le ministre d'Etat aux affaires étrangères, M. Boutros-Ghali, a tenu le mercredi 13 septembre à Paris une conférence de presse aussitôt après une entrevue de plus de deux heures avec son collègue français, M. François-Poncet. Le ministre égyptien a résumé ainsi la situation en ce qui concerne le conflit du Proche-Orient : *« Premièrement,* a-t-il déclaré, *la France n'est pas sur les mêmes positions que nous. En second lieu, elle attend des résultats concrets des négociations sur l'autonomie des territoires occupés avant de se prononcer sur l'accord de Washington. En troisième lieu, cette attitude prudente de la France ne nuit pas aux bonnes relations entre les deux pays. Ces relations restent très étroites et marquées par une fructueuses coopération.*

» En ce qui la concerne, l'Egypte, bien qu'elle n'ait pas reçu de mandat des Palestiniens, tente, par cette négociation, d'obtenir qu'un cadre soit tracé. Ensuite, il reviendra aux Palestiniens eux-mêmes de le remplir soit par la création d'un Etat palestinien, objectif que nous approuvons, soit par le recours à une fédération entre la Jordanie et la Cisjordanie, soit même par une confédération entre la Cisjordanie et Israël. L'Egypte entend se borner à jouer un rôle d'intermédiaire.

» Nous essayons d'obtenir la participation des Palestiniens aux négociations. Nous sommes conscients que ces discussions resteront académiques tant qu'ils n'y participeront pas. Il faut donc que les habitants de la Cisjordanie et de Gaza s'y engagent avec l'accord de l'O.L.P., mais pour cela, encore une fois, il faut des résultats concrets et positifs. L'étape suivante sera alors l'accord de l'O.L.P. elle-même.

» Tout dépend donc de ces premiers résultats, non seulement, pour convaincre les Palestiniens de s'engager dans les négociations, mais aussi pour obtenir l'engagement de la Jordanie et l'abandon par les pays arabes du Front du refus de leur attitude d'opposition systématique. Le seul moyen de convaincre tout le monde est d'obtenir ces premiers résultats. »

« *Nous avons foi dans les négociations,* a encore affirmé M. Boutros-Ghali. *Nous restons optimistes.* »

Quels résultats concrets attendez-vous ? En réponse, le ministre égyptien se réfère aux propositions contenues dans le mémorandum du 13 octobre 1978 par lequel les négociateurs égyptiens suggéraient notamment un retrait des troupes israéliennes de Cisjordanie sur certains points et le déplacement de leurs postes de commandement. « *Nous sommes au début du processus, il faut persévérer,* conclut-il. — R.D.

DIPLOMATIE

Selon l'ONU

LES TERMES DE L'ÉCHANGE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT VONT SE DÉGRADER

New York (Nations unies) *(A.F.P.)* — L'avenir des pays en développement non producteurs de pétrole, en matière de termes de l'échange, *« n'est guère encourageant »*, estime un rapport de l'ONU destiné au comité plénier sur le dialogue Nord-Sud, actuellement en session. Le document souligne : *« Les prix des importations augmenteront fortement par rapport à 1978, en raison de la hausse du prix du pétrole, des céréales et des produits manufacturés que les pays en développement importent des pays développés à économie de marché, alors que les prix des produits qu'ils exportent n'ont guère de chance d'augmenter sensiblement. »*

Le rapport de l'ONU précise par ailleurs :

« Au mois de mai de cette année, les cours des boissons tropicales et du sucre restaient relativement faibles et ceux d'un certain nombre d'autres produits de base (par exemple le coton, le jute et les engrais bruts) n'avaient pour ainsi dire pas évolué de toute l'année... » Selon l'ONU, la hausse intervenue en 1978 des prix de certains produits de base, tels que les métaux, le caoutchouc et les peaux, en raison des difficultés d'approvisionnement de certains pays et de la constitution spéculative de stocks, devrait être suivie d'une baisse *« à mesure que l'activité économique des pays développés à économie de marché se ralentira »*.

Dans l'ensemble, ajoute le rapport, bien que les pays producteurs de cuivre puissent profiter des fluctuations des prix intervenues jusqu'à présent, *« les termes de l'échange de l'ensemble des pays non exportateurs de pétrole vont se dégrader et cette dégradation sera considérable dans le cas de nombreux pays »*. En outre, *« le volume des échanges devrait également évoluer de façon défavorable. Si certaines exportations vers les pays en développement exportateurs de pétrole peuvent augmenter un peu plus rapidement, l'accroissement des exportations vers les pays développés à économie de marché risque fort de se ralentir. Quant au danger d'un protectionnisme accru à l'égard des exportations de produits manufacturés, il est plus menaçant que jamais. »*

Israël

LA PEINE DE DIX ANS DE PRISON INFLIGÉE A DEUX ALLEMANDS DE L'OUEST POURRAIT N'ÊTRE PAS ENTIÈREMENT PURGÉE

De notre correspondant

Jérusalem. — Deux ressortissants ouest-allemands, Brigitte Schultz et Thomas Reuter ont été condamnés le 11 septembre à dix ans d'emprisonnement par le tribunal militaire de Lod (« le Monde » du 13 septembre). Ils étaient accusés d'avoir préparé, pour le compte du F.P.L.P. (Front populaire pour la libération de la Palestine, du docteur Habache), un attentat contre un avion de la compagnie israélienne El Al, en janvier 1976 à Nairobi, au Kenya.

Les agents israéliens qui les surveillaient avaient alors prévenu les services de sécurité du Kenya et obtenu leur arrestation. Les accusés avaient été aussitôt transférés en Israël et détenus jusqu'à ces derniers jours dans le plus grand secret.

Le silence sur cette affaire n'a été rompu que mercredi, lors d'une audience de la Cour suprême israélienne, à Jérusalem, pour examiner les cas de trois Arabes arrêtés en même temps que Brigitte Schultz et Thomas Reuter.

Selon certaines indications officieuses, les deux condamnés pourraient être « expulsés » avant la fin de leur peine, dans une quinzaine de mois. Cette promesse serait le résultat de multipes interventions des parents de Brigitte Schultz et de Thomas Reuter auprès de diverses instances internationales, notamment Amnesty International et la Croix-Rouge internationale. Au cours d'une récente conférence de presse, ceux-ci déclaraient que leurs enfants avaient été torturés durant leur détention (« le Monde » daté 19-20 avril 1979). Il convient de remarquer que ces révélations ont été faites en Israël immédiatement après le voyage de M. Dayan à Bonn.

F. C.

● *M. Samuel Flatto-Sharon,* député indépendant au Parlement israélien, devait comparaitre ce vendredi matin devant le tribunal de Jérusalem. Connu en France pour sa participation au scandale financier de la Paternelle S.A., M. Flatto-Sharon est, ainsi que deux de ses anciens collaborateurs, poursuivi pour fraude électorale. Les premières audiences de ce procès, qui devrait être long, seront essentiellement consacrées à un débat de procédure. La lévée de son immunité parlementaire avait été votée à la Knesset le 1er août par 61 voix contre 30. — *(Corresp.)*

Liban

● *Sept personnes ont trouvé la mort* et plusieurs autres ont été blessées jeudi 13 septedbre à Beyrouth au cours d'accrochages opposant deux formations libanaises nassériennes, les Mourabitoun (nassériens indépendants) et l'Union socialiste arabe (U.S.A., pro-syriens). Un litige entre les deux parties au sujet d'une voiture volée avait dégénéré mercredi en un accrochage qui avait fait deux morts civils. Jeudi matin, des miliciens des Mourabitoun avaient pris d'assaut deux locaux de l'U.S.A. à Hamra et à Ras-El-Nabeh (Beyrouth-Ouest). D'autres accrochages étaient signalés à Aïn-Mreisse. La Force arabe de dissuasion (FAD) a été dépêchée sur les lieux. — *(A.F.P.)*

● *Quatre transports de troupes blindés américains,* devant être livrés au Liban, ont été saisis, mercredi 12 septembre, par les autorités libyennes, à Benghazi, durant une escale du navire qui les transportait, a révélé, jeudi à Washington, le porte-parole du département d'Etat. Selon certaines informations en provenance de Libye, le commandant du navire, le *Priscilla-U*, bâtiment américain de la compagnie Witawk, battant pavillon libérien, n'aurait pas déclaré le contenu de sa cargaison aux autorités. M. Hodding Carter a indiqué que le gouvernement américain s'était mis en contact avec le Liban, en ferait de même avec la Libye afin d'obtenir que ces blindés soient livrés à Beyrouth. — *(A.F.P.)*

A ses lecteurs qui vivent hors de France

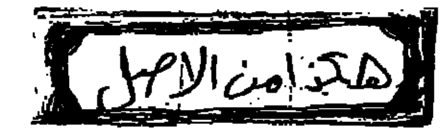
Le Monde

présente une

Sélection hebdomadaire

Ils y trouveront une sélection des informations, commentaires et critiques parus dans leur quotidien. Numéro spécimen sur demande.





Le Monde

politique

M. Jean Charbonnel, gaulliste d'opposition est prêt à dialoguer avec M. Chirac

M. Jean Charbonnel est la première personnalité non R.P.R. à réagir favorablement à l'invitation lancée depuis l'île de la Réunion par M. Jacques Chirac à tous les gaullistes pour qu'ils se regroupent (*le Monde* du 8 septembre). Les déclarations du maire de Brive, président de la Fédération des républicains de progrès, sont le signe d'un certain dégel qui s'opère parmi les gaullistes d'opposition à l'égard du R.P.R.

Un certain nombre de gaullistes, se référant surtout au « gaulisme de gauche », avaient rompu toute relation avec l'U.D.R. après que M. Chirac eut, en 1974, pris position en faveur de M. Giscard d'Estaing contre M. Chaban-Delmas, malgré le choix fait en faveur de ce dernier par le mouvement.

A l'instigation, notamment, de M. Charbonnel, ancien ministre, et ancien député de la Corrèze, qui avait fondé la Fédération des républicains de progrès, plusieurs groupements avaient tenté, mais en vain, de s'associer au programme commun de gouvernement avec l'ambition de constituer la quatrième composante de l'union de la gauche aux côtés du P.C., du P.S., et des radicaux de gauche.

Déçus dans leurs relations avec les communistes, la plupart des gaullistes de gauche avaient repris leur autonomie tout en se maintenant dans l'opposition. Les distances de plus en plus grandes prises par M. Chirac, depuis 1978 et lors du scrutin européen, à l'égard de certaines options du président de la République et de la politique du gouvernement incitent maintenant ces gaullistes d'opposition à considérer le R.P.R. avec plus de sympathie. En acceptant d' « *ouvrir le dialogue* » avec la formation gaulliste, qui est la composante la plus importante de la majorité, M. Charbonnel n'en souligne pas moins que la politique du gouvernement ne saurait le satisfaire.

Dans *le Monde* du 1er septembre, le maire de Brive avait appelé de ses vœux un rééquilibrage des forces politiques et souhaité un rapprochement entre socialistes et gaullistes pour que ces derniers ne restent plus comme aujourd'hui « *dans un tête-à-tête avec la droite qui ne peut les conduire qu'à la disparition* ». M. Chirac fait-il la même analyse ? Les prochaines décisions du président du R.P.R. montreront si sa volonté d'ouverture du mouvement est réelle, tant sur le plan de l'organisation que sur celui des orientations politiques. Déjà, dans ses discours, lors de sa visite à l'île de la Réunion, le maire de Paris s'était abstenu — contrairement à son habitude — de faire allusion aux socialistes, concentrant ses attaques sur les seuls communistes et lançant un appel à tous ceux, « *quelle que soit leur sensibilité actuelle* », qui se reconnaissent dans les principes posés par le général de Gaulle.

ANDRÉ PASSERON.

LA DÉCLARATION DU MAIRE DE BRIVE

M. Jean Charbonnel a déclaré, mercredi 14 septembre à Brive devant le comité directeur de la fédération des Républicains de progrès de Corrèze :

« *J'ai pris connaissance avec intérêt de l'appel au regroupement des gaullistes lancé à la Réunion par M. Jacques Chirac et je considère comme positive la volonté d'ouverture qui y est manifestée.*

» *Certes, aucun gaulliste d'opposition ne peut oublier tout ce qui les a séparés et les sépare encore du R.P.R. et de son chef. Mais je pense aussi que chacun doit aujourd'hui prendre conscience de la gravité de la crise dans laquelle se débat le pays et, en particulier, des menaces croissantes qui pèsent sur son indépendance : les tentatives feutrées pour instaurer une nouvelle Communauté européenne de défense comme le comportement de la présidente de l'Assemblée de Strasbourg sont inquiétants à cet égard.*

» *Est-il possible, dès lors, de refuser d'explorer la voie du dialogue ainsi offerte avec ceux qui ont été nos compagnons ? Je ne le crois pas. Je souhaite seulement que ce dialogue, s'il doit s'instaurer, porte sur l'essentiel, c'est-à-dire qu'il soit une occasion pour les gaullistes aujourd'hui dispersés de débattre moins des circonstances qui les ont conduits dans le passé à se diviser que de l'avenir des principes autour desquels le général de Gaulle les avait rassemblés.* »

M. SEGUIN (R.P.R.) : le groupe gaulliste est en position de force.

M. Philippe Séguin, député R.P.R. des Vosges, écrit dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., du 14 septembre que le groupe gaulliste, « *qui est en position de force au Parlement parce que les Français l'ont expressément voulu, devrait se décider à agir plus et mieux qu'il ne l'a fait jusqu'ici et en faire son terrain d'action privilégié* ».

» *Les échecs enregistrés par le gouvernement tiennent, le plus souvent, moins à de mauvais diagnostics ou à des thérapeutiques erronées qu'à l'incapacité à les mettre en œuvre. Nous ne saurions demeurer des spectateurs passifs.* »

M. Séguin conclut : « *A défaut de* « ruer dans les brancards » (selon la formule utilisée par M. Labbé, président du groupe (*le Monde* du 14 septembre), *il faudrait songer à les tirer pour avancer.* »

Les députés U.D.F. quittent la commission d'enquête sur l'information publique

La commission d'enquête sur l'information publique, créée par l'Assemblée nationale sur proposition du R.P.R., le 15 mars dernier, lors de la session extraordinaire du Parlement, s'est réunie le jeudi 13 septembre sous la présidence de M. Jean Tiberi (R.P.R.), vice-président, en l'absence de M. Marc Lauriol (R.P.R.), président. Le rapport, présenté par M. Jacques Douffiagues (U.D.F.), a été repoussé, les commissaires R.P.R., socialistes et communistes votant contre.

Les commissaires R.P.R., réunis mercredi avec ceux de l'U.D.F., avaient annoncé leur intention de voter contre le rapport de M. Douffiagues, et certains d'entre eux avaient envisagé que chacun des quatre groupes de l'Assemblée, représentés à la commission, publie une déclaration sur les travaux de celle-ci. Cependant, le rejet du rapport de M. Douffiagues créait une situation qui, aux termes du règlement de l'Assemblée nationale, interdisait la publication de tout document relatif aux travaux de la commission. Deux solutions s'offraient aux commissaires : demander à M. Douffiagues de proposer un autre rapport, ou bien élire un autre rapporteur. Elles ont été essayées successivement.

Jeudi après-midi, au cours d'une séance à laquelle les commissaires de l'opposition ont assisté en témoins muets, les commissaires U.D.F. et R.P.R. ont tenté de s'accorder sur un texte qui aurait tenu lieu de rapport et auquel chacun des groupes aurait pu annexer une déclaration. Cette tentative s'est soldée par un échec et par la démission de M. Douffiagues.

Le député U.D.F. du Loiret a déclaré : « *La commission d'enquête sur l'information publique a poursuivi normalement ses travaux jusqu'à cet après-midi. Certains ayant voulu présenter comme une réalité ce qui ne reflétait que des passions, sans doute partisanes, j'étais dans l'impossibilité, désormais, d'assumer en toute objectivité la fonction de rapporteur.* »

M. Douffiagues a ajouté : « *Dans ces conditions, les commissaires U.D.F. ont, pour leur part, décidé de ne plus participer aux travaux de ce qui fut jusqu'à aujourd'hui une commission d'enquête. Ils feront connaître quant au fond leur position sur les problèmes de l'information en France.* »

La commission, réunie jeudi soir en l'absence des huit membres de l'U.D.F., a élu rapporteur M. Claude Martin (R.P.R.), les commissaires de l'opposition ne prenant pas part au vote. Après la séance, M. Roland Leroy (P.C.) a déclaré : « *Nous avions, jeudi matin, un rapport de sept cents pages d'un rapporteur prolixe. Jeudi soir, nous avons un autre rapporteur et une note de quinze lignes mal rédigée, baptisée rapport de la commission.* »

Le député communiste, directeur de *l'Humanité*, a rappelé que son groupe n'avait « *jamais nourri la moindre illusion sur la capacité de la commission d'enquête à combattre les méfaits de la mainmise du pouvoir sur les grands moyens d'information* ».

De son côté, M. Tiberi a indiqué que le secret des délibérations lui interdisait de faire toute déclaration sur les travaux de la commission tant qu'ils ne sont pas terminés. La commission doit se réunir samedi 15 septembre, date d'expiration du délai de six mois dans lequel une commission d'enquête doit avoir achevé sa mission. Si elle ne peut, alors, déposer un rapport, les documents qu'elle a réunis sont remis à la présidence de l'Assemblée nationale et aucune information n'est donnée sur ses travaux. Il est de l'intérêt des trois groupes qui continuent à participer à cette commission qu'un rapport soit déposé, auquel ils puissent annexer chacun une déclaration contenant leurs appréciations sur le travail acompli.

Selon *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., les députés de ce groupe ont été « *particulièrement surpris de constater que le document présenté par M. Douffiagues, bien loin de mettre en lumière les témoignages originaux enregistrés par la commission d'enquête, s'employait à les masquer pour aboutir à prouver qu'en matière d'information publique aussi* « *tout va bien* » en France ». Selon d'autres indications, le R.P.R. reprocherait en outre à M. Douffiagues d'avoir estimé que la situation de l'information, aujourd'hui, se comparait favorablement à ce qu'elle était avant 1976. Certains s'étonnaient, d'autre part, que des personnalités officielles aient été informées du contenu des auditions auxquelles a procédé la commission (*le Monde* du 11 août).

PATRICK JARREAU.

● *Le Rassemblement européen*, regroupant plusieurs formations autour du parti fédéraliste européen, se félicite de l'inscription à l'ordre du jour de la prochaine session de l'assemblée de Strasbourg, d'un débat portant sur l'armement. « *Ce débat*, déclare-t-il, *devra, le plus rapidement possible, s'élargir pour déboucher sur une véritable communauté européenne de défense.* »

M. Marchais : nous n'en sommes pas à l'heure des accords politiques avec le P.S.

M. Georges Marchais a prononcé, mercredi 12 septembre dans la soirée, le discours de clôture de la session du comité central du P.C.F. Le secrétaire général a notamment évoqué la rencontre entre le P.C. et le P.S. prévue le 20 septembre. « *En premier lieu*, a-t-il dit, *à l'évidence, nous n'en sommes pas à l'heure des accords politiques avec le parti socialiste (...), nous n'en sommes même pas à l'heure d'une action commune, large et loyale, dans laquelle pourraient se lancer nos organisations. Et cela non pas en raison d'une décision arbitraire que nous aurions prise nous-mêmes, mais tout simplement parce que les orientations politiques et les positions que n'a cessé d'adopter le parti socialiste ne le permettent pas.* » M. Marchais a insisté en second lieu sur le fait que le parti communiste entend mettre en œuvre « *une voie nouvelle pour construire une union nouvelle* ».

M. Marchais a consacré un long passage de son intervention aux rapports du P.C.F. avec les syndicats, et principalement avec la C.F.D.T. Le secrétaire général a répondu à diverses critiques formulées par M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., et notamment à celles qui portent sur les rapports du P.C.F. et de la C.G.T. Repoussant l' « *accusation de collusion entre le parti communiste et la C.G.T.* », M. Marchais a rappelé que, pour le P.C.F., « *les syndicats doivent être totalement indépendants du gouvernement et du patronat, des Eglises et des partis* ». Il a cité une déclaration de M. Maire, dans laquelle le dirigeant cédétiste affirmait : « *Le mouvement ouvrier français a besoin d'un grand parti socialiste en prise sur les luttes sociales* (1). »

M. Marchais a également critiqué les directions de la FEN, du S.N.I. et de la C.G.C. Au sujet de la C.G.T., dont il a souligné que ses rapports avec le P.C.F. « *sont évidemment d'une autre qualité* », M. Marchais a exprimé l'accord des communistes sur les principaux thèmes qui avaient été ceux du 40e congrès de cette centrale syndicale.

Le secrétaire général du P.C.F. a évoqué, d'autre part, la « *formidable campagne qui est menée sur une prétendue menace soviétique — une menace telle que l'on verrait déjà se profiler à l'horizon les prémices d'une troisième guerre mondiale* ».

» *En vérité, les objectifs de cette inquiétante campagne sont clairs. Alors que d'importants accords de limitation des armes stratégiques sont sur le point d'être ratifiés, il en est qui rêvent de relancer la course aux armements.*

» *Dans le même temps, notamment en R.F.A. et en France, des voix s'élèvent en faveur d'une défense européenne, autrement dit en faveur de ce vieux projet insensé visant à ouvrir à l'Allemagne l'accès à l'arme nucléaire. Je veux le dire de la façon la plus nette : toute tentative, sous quelque forme que ce soit, de favoriser une telle aventure rencontrerait la réaction ferme et immédiate du parti communiste français.*

» *Manifestement, l'impérialisme — de part et d'autre de l'Atlantique — ne se résigne pas à l'évolution d'ensemble de la situation internationale, qui est favorable aux forces de paix. Il multiplie intrigues et manœuvres dignes de la guerre froide. Il orchestre des campagnes idéologiques de grande envergure. L'objet de ces campagnes est tout à la fois de faire avancer les idées réactionnaires et d'entretenir un climat de peur et de résignation devant la crise.* »

Au sujet de la session du comité central consacrée aux intellectuels, qui doit avoir lieu à la fin de janvier, M. Marchais, a indiqué qu'un premier schéma du projet de résolution, qui sera soumis à cette instance, avait été adressé en juillet « *à des centaines d'intellectuels communistes, afin de bénéficier de leurs avis, de leurs analyses, réflexions et propositions* ». L'équipe du nouvel hebdomadaire, qui doit remplacer *France Nouvelle* et *la Nouvelle Critique*, sera constituée dans la première quinzaine d'octobre. M. Marchais a indiqué que « *des dizaines de chercheurs de toutes disciplines* » sont consultés pour la mise en place de l'Institut de recherches marxistes, qui doit naître de la fusion de l'Institut Maurice-Thorez et du Centre d'études et de recherches marxistes.

(1) Cette phrase est extraite d'une interview accordée par M. Maire, à l'*A.F.P.*, le 5 avril 1979, à la veille de l'ouverture, à Metz, du congrès du P.S. (*le Monde* du 6 avril 1979).

POLITIQUE

M. FOURCADE : non au catéchisme marxiste et au pessimisme d'extrême droite.

M. Jean-Pierre Fourcade, président des clubs Perspectives et Réalités, fait allusion aux débats politiques en cours et notamment à celui qui concerne la « nouvelle droite » dans son éditorial de la revue des clubs datée du vendredi 14 septembre. L'ancien ministre écrit notamment :

« Le temps n'est plus de se raccrocher à des schémas dépassés ou de se réfugier dans des visions futuristes sans lien avec la réalité.

» Schémas dépassés que la récitation du catéchisme marxiste ou la résurrection d'un pessimisme d'extrême droite qui amuseraient, s'ils n'étaient porteurs de nouvelles inquiétudes. Visions futuristes que la lointaine autogestion ou l'avènement d'un nouvel ordre international que rien ne permet d'esquisser. Confrontés aux difficultés de la vie quotidienne, nos concitoyens mettent progressivement en cause l'organisation économique et sociale de notre société que les uns voudraient plus solidaire, les autres plus fermement ordonnée, d'autres enfin plus orientée vers l'avenir. La classe politique, qui devrait précéder l'événement et conduire le changement, a du mal à renouveler ses concepts et son vocabulaire. Bref, c'est dans un climat d'inquiétude diffuse que s'ouvrent les années 80. »

CONFLIT A LA MUNICIPALITÉ DE GAUCHE D'ANGERS

Une crise a éclaté mercredi 12 septembre au sein de la municipalité d'Angers (Maine-et-Loire), à la suite d'un vif incident qui a opposé le maire socialiste, M. Jean Monnier, à son troisième adjoint, communiste, M. Michel Bouet, ancien secrétaire fédéral du P.C. du Maine-et-Loire, à propos de licenciements frappant le personnel des transports urbains.

Le conflit entre les deux hommes est né après l'annonce de quarante-sept licenciements, mesure qualifiée par le maire de « douloureuse » mais « indispensable ». Devant le refus des représentants communistes du district urbain d'Angers de voter ces licenciements, M. Monnier a traité d' « irresponsable » un élu communiste, M. Jean Bertholet, maire de Trélazé, tandis que les représentants du P.C. reprochaient au maire d'Angers de ne pas les avoir informés de ses intentions.

Mardi 11 septembre, M. Monnier avait pris un arrêté retirant sa délégation à M. Bouet, adjoint chargé du personnel communal.

Les transports urbains d'Angers, dont les salariés se sont mis en grève illimitée dans la soirée de mardi 11 septembre, accusent un déficit de 23 millions de francs.

La communauté juive s'inquiète des « coups de projecteurs » donnés sur elle

Le CRIF s'élève contre l'« apologie de la collaboration »

La communauté juive de France s'étonne et s'inquiète des « *coups de projecteurs donnés sur elle* ». M. André Wormser, président de la commission du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), chargée des problèmes de l'antisémitisme, a été interrogé à ce sujet par l'Agence télégraphique juive (bulletin du 13 septembre). M. Wormser a notamment déclaré au rédacteur en chef de cette agence de presse :

« *Il y a une sorte de piège, dont je ne sais s'il est dû à l'air du temps, qui veut que plus on parle des juifs, plus on leur fait reproche d'entendre parler d'eux.* »

A propos de l'émission d'Antenne 2 « Apostrophes » consacrée vendredi 14 septembre aux juifs de France, M. Wormser précise sa pensée.

« *Pourquoi*, dit-il, *M. Pivot a-t-il choisi ce thème, parmi l'avalanche des publications de l'automne ? L'ambigu, le gênant, je dirais le grave, est que l'un des participants, M. Fabre-Luce, est un ancien collaborateur qui fait preuve d'un antisémitisme recuit et forcené. MM. Harris et Sedouy vont traiter de ce problème à la lumière d'un livre* (1) *dont la particularité est qu'il donne la parole à des membres de la communauté juive, à qui il était ainsi offert une unique opportunité de manifester leurs inquiétudes réelles en des temps difficiles. Dans un monde où, selon l'opinion même du président Giscard d'Estaing, l'inquiétude est chez tous, parce que l'avenir est opaque. Cela n'est pas spécifique aux juifs. Allez donc demander à un cadre moyen de quarante-cinq ans ? (...) Alfred Fabre-Luce est un collaborateur de l'occupant sous Vichy. Il n'a peut-être pas joué un rôle majeur, mais apparemment il ne peut oublier cet épisode de sa vie (...) Ce que dit benoîtement M. Fabre-Luce* (2) *est que les juifs doivent se taire, ce qui est nier à un citoyen le droit de déterminer lui-même les causes qu'il épouse, les choix politiques qu'il peut faire et la forme de sa participation au débat public. En vérité, le livre est, dans son essence, une apologie de la collaboration.* »

M. André Wormser (fils du chef de cabinet de Georges Clémenceau, Georges Wormser, qui fut ensuite directeur du cabinet de Georges Mandel) ajoute :

« *Ceux qui ont abandonné l'Alsace et la Lorraine ont déshonoré la patrie tout autant que lorsqu'ils ont livré les juifs étrangers, les juifs français à la Gestapo, pour les wagons plombés d'Auschwitz. (...) Il faut que la communauté juive, que la communauté nationale française, sachent que c'est cela le propos de Fabre-Luce et qu'elles le rejettent, dans le silence, dans l'oubli et, si possible, dans le rayon intact de la librairie.* »

Interrogé sur les accusations portées contre lui par le représentant du CRIF, M. Alfred Fabre-Luce nous a déclaré :

« *Pour le passé, il me suffira de rappeler que je me suis élevé publiquement dès le début de l'Occupation contre toute idée de discrimination anti-juive, que j'ai, par la suite, condamné le statut des juifs et dénoncé les persécutions ultérieures et que j'ai été, pour cette raison, arrêté et emprisonné par la Gestapo.*

» En ce qui concerne le présent, je me suis soigneusement attaché à distinguer dans mon livre entre la masse des 700 000 juifs de France et la petite minorité qui s'efforce de dominer par une sorte de terrorisme intellectuel les organisations juives contrairement au véritable intérêt de l'ensemble des juifs. M. Wormser exprime la réaction de cette minorité.

» D'autres commentateurs ont retenu de mon livre une expression d'admiration et de sympathie pour les juifs. Le public jugera. »

(1) *Juifs et Français*, d'André Harris et d'Alain de Sedouy. Grasset.

(2) *Pour en finir avec l'antisémitisme*. Julliard. Nous avons rendu compte de ce livre le 8 septembre avec celui d'André Harris et d'Alain de Sedouy.

M. GRANET : il faut un nouvel interventionnisme.

M. Paul Granet, député (app. U.D.F.) de l'Aube, vice-président du Nouveau Contrat social, que préside M. Edgar Faure, nous a déclaré :

« Nous notons avec satisfaction deux prises de position essentielles dans les récentes déclarations du président de la République à *Paris-Match* (*le Monde* du 7 septembre).

En premier lieu, la reconnaissance du « *passage historique de la quantité vers la qualité* ».

A ce propos, il faut rappeler que seule la société, en soustrayant à la logique quantitative du profit certaines activités, peut apporter à l'individu les satisfactions qualitatives qu'il attend. Il faut donc réfléchir à un nouvel interventionnisme, ce qui semble quelque peu contradictoire avec le désengagement de l'Etat, recherché trop systématiquement par le gouvernement.

En second lieu, nous avons retenu que « *le qualitatif était par nature décentralisé* ».

Nous souscrivons entièrement à ce point de vue, en rappelant à nouveau l'intérêt qu'il y aurait, dans le cadre de la lutte contre le chômage et pour sauvegarder les équilibres économiques locaux, à autoriser les assemblées départementales et régionales à aider, notamment par des prêts ou des bonifications d'intérêts, les entreprises en difficulté ou en expansion. C'est la politique du crédit qu'il faut, en priorité décentraliser. »

UN LIVRE « ENTRETIEN »

La « stratégie autogestionnaire » du P.C.F.

MM. Félix Damette, membre du comité central du parti communiste, et Jacques Scheibling, collaborateur du comité central, exposent, dans un « livre-entretien » dirigé par Gilbert Wasserman, journaliste à « France nouvelle », la « stratégie autogestionnaire » dans laquelle le P.C.F. inscrit aujourd'hui sa politique. Les auteurs rappellent l'évolution du parti quant à la notion d'autogestion, rejetée en 1968 par le « Manifeste de Champigny », critiquée par M. Marchais, en 1973, dans « le Défi démocratique », et adoptée, en 1977, après la rupture de l'union de la gauche. En cette matière, comme le remarque M. Damette, la politique a précédé la théorie ; le livre a pour objet d'ajuster la réflexion des communistes à la démarche consacrée en mai par le vingt-troisième congrès.

Les auteurs ne parlent pas du vingt et unième congrès (octobre 1974), où s'était opérée en fait la rectification de la ligne d'union de la gauche suivie par le P.C.F. Ils datent du vingt-deuxième congrès (février 1976) le dépassement de la politique du programme commun. Ils présentent en effet l'abandon de la notion de dictature du prolétariat, à ce congrès, comme la fin d'une conception « étatique » du passage au socialisme et l'affirmation d'une conception virtuellement autogestionnaire, qui s'est « révélée » ensuite dans le débat sur l'actualisation du programme commun, la rupture de l'union de la gauche et les discussions internes qui ont suivi les élections de mars 1978.

L'autogestion vue par le P.C.F. est la justification théorique de l'union à la base, qu'il préconise depuis avril 1978. Elle permet de faire passer au second plan la perspective d'une victoire électorale et au premier celle d'un combat qui obligerait dès maintenant la majorité actuelle à concéder des réformes de nature socialiste. Il s'agit, pour le P.C.F., de tabler sur sa force militante pour apparaître comme le seul parti qui se consacre sans attendre à provoquer des changements dans l'organisation sociale, au contraire du P.S., qui n'a en vue que les échéances électorales. Cette orientation relève, d'autre part, de la problématique de l'« hégémonie », familière aux communistes italiens, et que le P.C.F. se décide à importer au moment où le P.C.I. en éprouve les limites.

P. J.

Dans la première partie du livre, consacrée à l'évolution du P.C.F de 1976 à 1978 par rapport à l'autogestion, M. Damette déclare : « *Le vingt-deuxième congrès* (février 1976, N.D.L.R.), *c'est d'abord l'aboutissement d'une longue évolution du parti. C'est, d'autre part, un congrès historique dans la mesure où il apporte dans notre politique des éléments tout à fait nouveaux. En effet, il définit politiquement et théoriquement la notion de voie démocratique au socialisme et la notion de voie française à un socialisme aux couleurs de la France.* »

M. Scheibling constate : « *Néanmoins, le vingt-deuxième congrès lui-même ne lance pas le mot d'autogestion. L'autogestion n'est pas dans la lettre du vingt-deuxième congrès, même si on peut considérer qu'elle est déjà sous-jacente dans son esprit. C'est en fait un an plus tard, en plein cœur de la bataille pour l'actualisation du programme commun, que l'autogestion apparaît clairement dans notre vocabulaire. D'ailleurs, c'est le moment où le parti socialiste décide de liquider le contenu transformateur du programme commun, où il refuse non seulement les revendications essentielles concernant le SMIC, mais aussi les conseils d'atelier et l'élection des présidents des sociétés nationalisées. Il devient alors impérieux de révéler, au sens fort du terme, que les véritables partisans de la démocratie dans les communes, à l'entreprise, les véritables partisans de l'autogestion, ce sont les communistes et non la social-démocratie.* »

M. Scheibling ajoute : « *Il ne fait pas de doute que la rapidité du mouvement est à l'origine de certaines difficultés de compréhension de notre politique au sein même du parti. Il est vrai aussi qu'on a connu, dans cette période, une incroyable succession d'événements politiques et de consultations électorales. Par ailleurs, l'existence même du programme commun créait un certain nombre de contraintes, qui pesaient sur notre démarche.* » Et M. Damette observe : « *Il y a eu chez certains camarades une interprétation droitière du vingt-deuxième congrès consistant à édulcorer son contenu de classe et à mettre en avant une sorte de conception unanimiste de la démocratie et de l'union.* »

Les auteurs insistent sur la signification de l'abandon, au vingt-deuxième congrès, de la notion de dictature du prolétariat. M. Scheibling souligne, d'autre part : « *Si nous avons été amenés à emboîter le vingt-deuxième congrès dans la démarche qui découlait du programme commun, on ne peut perdre de vue que déjà le vingt-deuxième congrès allait beaucoup plus loin que le programme commun. Il prenait le problème de manière beaucoup plus large, dans une perspective et dans une vision stratégiques. Cette différence a été la source d'une autre méprise (...) à propos du vingt-deuxième congrès. En effet, l'avancée qu'était la définition globale d'une voie démocratique n'a pas toujours été perçue dans toute son ampleur, et le vingt-deuxième congrès a parfois été reçu comme une mise à jour de l'ensemble de notre politique en fonction du programme commun. Ce qui était le réduire terriblement et ce qui a créé des conditions pour qu'[illegible] échec du programme commun [illegible] été perçu comme l'écroulement des perspectives par des camarades qui n'ont plus vu à quoi servait le vingt-deuxième congrès alors que, je le répète, c'était lui la perspective.* »

Il y a cependant eu une modification de la politique du P.C.F. « *Au vingt-deuxième congrès*, déclare M. Damette, *nous avons dit deux choses : « L'union » de la gauche est l'axe de notre » politique », et, en même temps, nous avons dit : « union du » peuple de France. » Ce qui est intéressant en l'occurrence, c'est de voir comment ces deux choses s'articulaient. Elles s'articulaient en termes d'étape, à savoir que l'on avait, avec le programme commun, une première étape où l'on disposait d'une union de la gauche déjà constituée et servant d'axe. Mais nous avions bien dit, et c'était vrai : « Pour aller au » socialisme, il faudrait beaucoup » plus, une union bien plus large » qui serait l'union du peuple de » France. » Seulement, cette union du peuple de France, nous l'avons conçue comme élargissement à partir de l'axe qu'était l'union de la gauche. Tout cela était donc très cohérent, mais cohérent en termes d'étapes. Le grand changement aujourd'hui, c'est que si ces deux notions : « union de la gauche » et « union du peuple de France », sont toujours dans notre politique, elles ne sont plus articulées de la même manière, la clé étant le développement du mouvement populaire.* »

Dans cette perspective, l'idée d'un programme fixant un ensemble de seuils de transformation de la société, qu'il faudrait franchir pour déclencher l'évolution vers le socialisme, disparaît au profit de celle d'« *objectifs de lutte* », dont le « *niveau* » et la « *cohérence* » sont déterminés par le « *mouvement populaire* » et, « *en particulier* », par sa « *force dirigeante* », c'est-à-dire par le P.C.F. « *Cette idée de passage non programmé des seuils, de passage différentiel, ne diminue en rien le rôle du parti révolutionnaire, mais tend plutôt à l'accroître considérablement* », déclare M. Scheibling. Il estime que les « *reculs* » qui peuvent être imposés au pouvoir actuel par cette stratégie peuvent aller jusqu'à des nationalisations.

Comment se présente la rupture avec le capitalisme ? « *La notion de rupture est à conserver*, déclare M. Scheibling, *car il s'agit de la rupture avec le système. Mais, comme pour ce qui concerne les seuils, c'est désormais au pluriel qu'il faut employer ce terme et poser ce problème. La rupture, ce n'est pas un moment où l'ensemble de la machine étatique se brise et où une nouvelle classe accède au pouvoir. En fait, un ensemble de seuils peut constituer une rupture, et les ruptures peuvent s'imbriquer les unes dans les autres, se nourrir les unes des autres et constituer une véritable dynamique de rupture.* »

Est-ce là une démarche réformiste ? « *Ce que l'on a pris l'habitude dans le mouvement ouvrier d'appeler le « réformisme », c'est ce qui n'a pas pour objectif le changement de société*, déclare M. Scheibling. *C'est là qu'est la différence entre le parti communiste français et le parti socialiste. Et cette différence-là est constante ; elle n'a pas bougé, elle est historique et présente. Sur un autre volet, le réformisme se présente derrière l'idée que, par une accumulation de réformes, on pourrait un jour, sans même s'en être rendu compte, avoir fait la révolution. Michel Rocard par exemple continue de tenir ce langage, non qu'il ait en vue des réformes conséquentes, mais parce qu'il a besoin de ce thème idéologique pour justifier sa pratique politique d'abandon et de gestion des affaires du grand capital. Mais cette vision-là de la réforme n'a rien à voir avec la nôtre. Dans notre histoire, il y a d'ailleurs fort longtemps que nous nous prononçons pour des réformes.* »

Cependant, ajoute M. Damette, « *il faut certainement reconsidérer notre façon traditionnelle d'apprécier les réformes en nous débarrassant de la connotation péjorative qui continue à entourer ce terme. Compte tenu de la crise du système, le grand capital et ses gérants loyaux sont bien incapables de proposer de véritables réformes. Mieux, la gestion de la crise rend insupportables au capital des réformes, même modestes, allant dans le sens du progrès social et de la liberté.*

» Les vraies réformes, même limitées, ont aujourd'hui un impact qui permet de les inscrire dans une démarche révolutionnaire ».

★ *Pour une stratégie autogestionnaire*. Éditions sociales, 192 pages.



La « cote » de M. Giscard d'Estaing tombe à 40 % et celle de M. Barre à 26 %

(Suite de la première page.)

Depuis l'installation à l'hôtel Matignon de l'actuel premier ministre, sa popularité a été mesurée à trente-trois reprises par l'IFOP, et le bilan est le plus mauvais que l'on ait jamais connu. La cote du chef du gouvernement n'a été positive, en effet, que deux fois (42 % de satisfaits et 37 % de mécontents en février 1977, 45 % de satisfaits et 42 % de mécontents en mars-avril 1978) ; elle a été nulle trois autres fois (42 % de satisfaits et de mécontents en mars 1977, 43 % en octobre 1977 et en mai 1978) et elle a été négative vingt-huit fois.

L'indice négatif de M. Barre avait varié de — 2 en janvier 1978 (46 % de mécontents et 44 % de satisfaits) à — 27 en septembre 1978 (58 % de mécontents et 31 % de satisfaits) et en juin 1979 (57 % de mécontents et 30 % de satisfaits), mais, cette fois-ci, tous les records, si l'on peut employer ce mot, sont battus.

L'écart est de 31 points entre le pourcentage des mécontents (57 %) et celui des satisfaits (26 %). Le premier ministre n'avait jamais créé autant de mécontentement, et il n'avait suscité aussi peu et même moins de satisfaction que, dans les tout débuts de son entreprise (18 % en septembre 1976, 26 % en octobre et en novembre 1976, 25 % en décembre 1976).

Le « plongeon » que vient de faire M. Barre s'explique, certes, par la dureté des temps et les incertitudes de la conjoncture, mais on est fondé à penser que, de surcroît, ses concitoyens sont de plus en plus irrités par sa permanente autosatisfaction, par son intolérance, et par le mépris qu'il manifeste à tous ceux qui ne voient pas les choses de la même façon que lui.

Le fait nouveau est que le premier ministre ne joue plus le rôle de bouc émissaire, de fusible ou de paratonnerre. La cote de M. Giscard d'Estaing est, elle aussi, gravement atteinte, puisqu'elle se situe à — 4, avec 44 % de mécontents et 40 % de satisfaits.

Depuis son « association » avec M. Barre, le chef de l'Etat n'avait enregistré de piètres résultats qu'à deux reprises : — 8 en décembre 1976 (47 % de mécontents et 39 % de satisfaits) et — 6 en mai 1977 (46 % de mécontents et 40 % de satisfaits) sur les trente-trois sondages de popularité auxquels l'IFOP l'a « soumis » depuis septembre 1976, sept seulement ont été négatifs.

Après avoir réalisé sa meilleure cote (+ 29) au moment des élections législatives (59 % de satisfaits et 30 % de mécontents en mars-avril 1978), le président de la République avait amorcé son déclin au début de cette année. Tout en conservant un indice positif, il avait vu le pourcentage des personnes satisfaites de son action qui avait varié de 51 à 59 pendant la période octobre 1977-janvier 1979, tomber au-dessous de la barre des 50 % en février (48 %) et s'y maintenir depuis lors : 49 % en mars, 47 % en avril et en mai, 46 % en juin, 48 % en juillet.

Le contraste est grand entre ces résultats et ceux qu'avait obtenus M. Giscard d'Estaing dans la première phase de son septennat. Sa cote n'avait pas une seule fois été négative pendant la période du gouvernement Chirac (vingt-deux sondages réalisés de juin 1974 à juillet 1976). Elle avait culminé à + 28 en mai 1975 (59 % de satisfaits et 31 % de mécontents) et n'était jamais tombée au-dessous de + 9 (49 % de satisfaits et 40 % de mécontents en avril 1976).

La dernière enquête de popularité ayant été réalisée entre le 4 et le 11 septembre, semaine marquée par l'interview accordée à l'hebdomadaire *Paris-Match* par le président de la République (*le Monde* du 7 septembre), il est loisible de penser que, abstraction faite de toutes les autres données de la situation, les Français font grief à M. Giscard d'Estaing de philosopher un peu trop et de ne pas agir assez.

RAYMOND BARRILLON.

NOMINATIONS DE SOUS-PRÉFETS

M. Alain Jezequel, sous-préfet d'Albertville, est nommé secrétaire général des Pyrénées-Atlantiques en remplacement de M. Christian Pellerin, réintégré dans le corps des administrateurs civils.

M. Pierre Abrial, directeur du cabinet du préfet de la Haute-Marne, est nommé sous-préfet d'Yssingeaux en remplacement de M. Alain Marc, nommé sous-préfet d'Albertville.

M. Victor Convert, sous-préfet de Carpentras, est nommé sous-préfet de Metz-Campagne en remplacement de M. Michel Kuhnmunch, mis à la disposition du secrétaire d'Etat aux DOM-TOM.

M. Yvon Baradel, administrateur civil, est nommé sous-préfet de Brioude en remplacement de M. Jean Mazzocchi, nommé secrétaire général du Territoire de Belfort à la place de M. Philippe Boisadam, nommé sous-préfet de Carpentras.

M. André Valentini, sous-préfet de Condom, est réintégré dans le corps des administrateurs civils et remplacé par M. Kamel Khrissate, secrétaire général du Lot, à qui succède M. Jean-Marie Auvinet, jusqu'alors directeur du cabinet du préfet de la Nièvre.

Les crédits du S.D.E.C.E. augmenteront davantage en 1980 que l'ensemble des dépenses militaires

Le projet de budget du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (S.D.E.C.E.) — les services secrets en France — devrait renouer en 1980 avec une pratique interrompue en 1979 et selon laquelle le budget, officiellement avoué, croît d'une année à l'autre plus vite que l'ensemble des dépenses du ministère de la défense duquel le S.D.E.C.E. relève.

Au total, le gouvernement propose au Parlement d'allouer aux services français, en 1980, un budget de 226 millions de francs, soit une hausse globale de 17,2 %, alors que les dépenses militaires devraient augmenter de 14,9 % environ.

Il s'agit du budget officiellement inscrit dans les document qui seront soumis à l'approbation des parlementaires.

En réalité, les crédits du S.D.E.C.E. sont supérieurs. Certaines évaluations font état d'un montant global double ou triple du budget reconnu, c'est-à-dire de dépenses qui auraient représenté, en 1979, de l'ordre de 0,6 à 0,7 % de l'ensemble des crédits militaires, soit 470 millions de francs.

Cette différence dans les estimations tient aux missions mêmes du service et, en particulier, au fait que le S.D.E.C.E. peut être appelé, le cas échéant, pour continuer d'œuvrer dans la clandestinité, à disposer de l'équivalent d'un à deux budgets supplémentaires, constitués préventivement. L'utilisation de ces crédits est contrôlée, *a posteriori*, par une commission de vérification des dépenses à laquelle appartiennent, notamment, des inspecteurs généraux des finances.

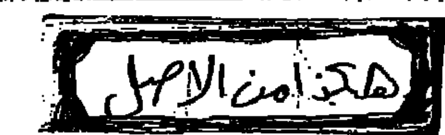
Pour 1980, les dépenses de fonctionnement du S.D.E.C.E., exprimées en crédits de paiement dans le projet de budget officiel, s'élèveront à 170,5 millions de francs, en augmentation de 15,5 % par rapport à 1979. Cette hausse est très sensiblement supérieure à celle des crédits de fonctionnement prévus pour le ministère de la défense (+ 11,4 %).

Il semble que cette hausse s'explique par l'aménagement de diverses indemnités — primes pour travail intensif de nuit, primes pour isolement, indemnités pour les fonctionnaires en poste à Paris et primes de sujétions particulières pour le personnel des transmissions — dont bénéficient, à des titres divers, les deux mille agents, militaires et civils, du S.D.E.C.E. De surcroît, le service doit faire face, davantage cette année que les précédentes, à des hausses importantes dans les dépenses de ses agents en poste à l'étranger, liées aux inflations locales.

Les dépenses d'équipement (aménagement des centres à Paris et en province, et modernisation des matériels) représentent 55,4 millions de francs en crédits de paiement (+ 33 %) et 53,8 millions de francs en autorisations de programme (+ 17 %). La hausse est particulièrement nette pour les crédits de paiement, supérieure à celle des dépenses d'équipement reconnues au ministère de la défense (+ 19,5 %).

Pour l'essentiel, il s'agit, outre la modernisation des moyens radio-électriques du renseignement, d'étendre la station d'interception de Domme, en Dordogne, et d'en perfectionner les équipements destinés à l'écoute et au décodage des transmissions intergouvernementales, spatiales ou non, dans le monde.

Le S.D.E.C.E. prépare enfin la relève de nombreux personnels de rang important, qui ont atteint la limite d'âge ou qui doivent être remplacés au terme de leur contrat. C'est le cas, en particulier, à la direction du renseignement, au service de la recherche, à la section spéciale et au service de sécurité interne propre au S.D.E.C.E.



Le Monde

société

JUSTICE

LES INCIDENTS AU SIÈGE DES ÉDITIONS ALAIN MOREAU

Les policiers paraissent avoir été victimes d'une provocation délibérée

déclare le procureur de la République

Après les incidents entre des policiers et le personnel des Editions Alain Moreau, le vendredi 7 septembre, le procureur de la République de Paris, M. Christian Le Gunehec, a publié jeudi 13 septembre un communiqué qui « précise les circonstances de cette affaire telles qu'ellés résultent des procès verbaux » indiquant que les policiers « paraissent avoir été victimes d'une provocation délibérée ». M. Alain Moreau s'est élevé contre cette présentation des faits, qui « repose à l'évidence sur les seules déclarations de la police ».

Voici les passages essentiels du texte de M. Le Gunehec :

« Le procureur de la République croit devoir préciser que les circonstances de cette affaire, telles qu'elles résultent des procès-verbaux, sont les suivantes :

» Les pompiers sont appelés par un voisin que gênait un feu allumé sur un terrain vague, attenant à la maison d'éditions Alain Moreau.

» Comme à l'habitude intervient simultanément un gardien de la paix cyclomotoriste, du commissariat du quartier, qui constate que le feu est alimenté par des archives de cette maison d'éditions.

» Le gardien, en prenant soin de préciser qu'il ne doit rédiger qu'un simple rapport de contravention, s'adresse alors à une personne qui, du seuil du local, assiste à la scène et qui se reconnaît responsable de l'entreprise mais refuse de décliner son identité. D'autres personnes présentes lancent au fonctionnaire des quolibets et des injures.

» Le même gardien rentre au commissariat, rend compte à ses chefs et revient avec des collègues. Il entre sans opposition, avec l'un d'eux, dans le hall d'accueil du magasin d'éditions et se voit opposer le même refus par le responsable. Il est à nouveau insulté et bousculé, de même que deux de ses camarades intervenus en renfort. Un képi est arraché et piétiné.

» Après une nouvelle intervention de deux enquêteurs de police judiciaire, sans meilleur succès, le commissaire principal du quartier Saint-Gervais se rend également sur les lieux et entre à son tour dans le hall d'accueil, avec un commissaire adjoint. Il se présente et renouvelle la demande d'identité du responsable de la contravention commise. Devant le même refus de la personne, qui revendique cependant cette qualité, il décide de la conduire au commissariat et lui prend le bras.

» Se déclenche alors, de la part des personnes présentes, une réaction violente au cours de laquelle sont blessés le commissaire et son adjoint, ainsi que plusieurs gardiens de la paix venus à leur secours. Trois personnes peuvent être interpellées et conduites au commissariat pour être entendues par procès-verbal. »

L'information ouverte [pour outrages et violences à fonctionnaires publics dans l'exercice de leurs fonctions] a pour objet d'identifier les responsables des diverses infractions commises au préjudice de fonctionnaires qui agissaient dans le cadre rigoureux de leurs attributions mais qui paraissent avoir été essentiellement victimes d'une provocation délibérée.

A propos des plaintes déposées par M. Moreau, le procureur indique : *« Elles donneront lieu à l'ouverture d'une information qui sera conduite avec la même objectivité que la première. »*

Pour sa part, M. Alain Moreau estime que *« cette relation des faits est tronquée, tendancieuse et mensongère »* et constitue *« la quatrième version avancée par la préfecture de police »*. *« Ce sont,* nous a-t-il déclaré, *les policiers qui ont commencé à m'insulter ainsi que mes collaborateurs. On omet de signaler que l'adjoint du commissaire principal a sorti des menottes, que le gardien de la paix matricule 4744 a, lui, sorti son revolver. On tente de justifier les violences policières commises dans les locaux, puis dans le fourgon enfin au commissariat. Qu'un haut magistrat accepte de se commettre par une démarche aussi indécente souligne l'état de déliquescence d'une certaine hiérarchie judiciaire. »*

[Il faut porter au crédit du procureur de la République de Paris le fait de rendre publique sa version détaillée des faits qui se sont produits chez l'éditeur Alain Moreau. C'est une marque de loyauté. Elle a peu de précédents, surtout dans ce genre d'affaires, et tranche avec les pratiques de l'« opacité judiciaire ». La nouveauté sera complète si les juges sont rapidement saisis du dossier pour qu'il en soit, à l'audience, publiquement et contradictoirement débattu. — Ph. B.]

L'AFFAIRE DU « BAR DES ARÈNES » DEVANT LA COUR D'APPEL DE TOULOUSE

De notre correspondant

Toulouse. — C'est le 27 septembre que la cour d'appel de Toulouse rendra son arrêt à propos de l'« affaire du Bar des Arènes ». Le 8 octobre 1978, un jeune Français musulman, originaire d'Algérie, M. Ali Abdou, qui, vers minuit, était entré dans ce bar de la banlieue toulousaine pour boire une bière et acheter un paquet de cigarettes, avait été séquestré sous la menace d'un chien policier, lardé de coups de couteau et menacé d'un pistolet par le patron de l'établissement et deux de ses amis : MM. Hervé Auguste, gérant du bar, Michel Pujol, dont le père est marocain et qui a épousé une Algérienne, et Thierry Neveu, ouvrier charpentier.

Selon les trois inculpés, M. Ali Abdou aurait été mêlé à un vol dans l'établissement, commis quelques jours auparavant. La victime, au moment du procès devant le tribunal correctionnel, avait déclaré qu'elle avait subi des tortures morales et physiques, sans aucune provocation de sa part. C'est ce qu'a rappelé, devant la cour d'appel, jeudi après-midi 13 septembre, son avocat, M[e] Darribarère, qui a réaffirmé qu'il y avait eu séquestration suivie de tortures, répondant ainsi aux défenseurs, M[es] Debuisson, Lamouroux et Brocard, qui demandaient que l'affaire soit renvoyée en correctionnelle pour coups et blessures.

Quant au réquisitoire de Mme Lagravère, qui a déclaré que *« le prétoire ne doit pas devenir une tribune politique raciste ou antiraciste »*, il apparaît quelque peu surprenant : selon le ministère public, il y a bien eu séquestration (M. Ali Abdou est resté quatre heures entre les mains de ses tortionnaires dans l'arrière-salle du bar), mais il n'y a pas eu tortures. Alors qui a porté les coups et provoqué les blessures constatées à l'hôpital Purpan, lorsque M. Ali Abdou y fut transporté au petit matin du 9 octobre 1978 ? On saura dans deux semaines si la cour d'appel a suivi l'avocat général, qui, d'autre part, a demandé quatre ans de prison contre Pujol, trois ans contre Auguste et deux ans contre Neveu. — L. P.

Faits et jugements

Une information est ouverte après le décès d'une fillette victime d'une erreur médicale.

Une information contre X... a été ouverte par le parquet de Colmar après le décès d'une enfant de douze ans, Corinne Matter, domiciliée à Guebwiller (Haut-Rhin), qui suivait un traitement de désensibilisation d'une allergie due à un pollen et à qui aurait été injecté un médicament différent de celui qui lui était administré habituellement.

Le professeur Chaumont, qui a pratiqué l'autopsie de cette enfant le 12 septembre, nous a déclaré que l'origine du décès était due à un choc anaphylactique, c'est-à-dire à une réaction générale de l'organisme vis-à-vis de protéines étrangères introduites massivement, entraînant une chute brutale de la pression artérielle.

Ce choc pourrait être en relation, selon l'hypothèse du professeur Chaumont, avec une erreur de concentration du produit injecté, car les différents laboratoires pharmaceutiques qui commercialisent ce type de produit n'ont pas uniformisé les présentations, ce qui a déjà provoqué des accidents.

Cette anomalie avait déjà été soulignée par le professeur Gervais,

Arrestation de plusieurs proxénètes lyonnais.

Les services de police du Rhône devaient rendre publique, vendredi à midi, la liste des personnes appréhendées au cours d'une vaste opération dirigée contre les proxénètes lyonnais. Selon certaines informations, douze personnes auraient déjà été arrêtées, notamment plusieurs chauffeurs de taxi et les membres d'une famille d'origine italienne domiciliée dans la banlieue sud de l'agglomération. L'un des membres de cette famille, M. Gianni Cocco, avait été retrouvé le 7 avril 1975, à Ternay, tué de deux balles dans la tête. — (Corresp. rég.)

Une réaction du ministère des affaires étrangères après l'attentat contre un militant basque.

M. Justo Elizaran Sarasola, le militant présumé de l'ETA-militaire, victime, jeudi 13 septembre à Biarritz d'un attentat (*le Monde* du 14 septembre), est toujours dans un état grave à l'hôpital de Bayonne. M. Elizaran a reçu sept balles de 9 millimètres à la sortie de son domicile. Selon les témoignages recueillis, il aurait été abattu par un homme seul.

Une centaine de personnes ont défilé dans les rues de Biarritz, jeudi 13 septembre dans la soirée, pour protester contre l'attentat. Le ministère français des affaires étrangères a demandé, de son côté, dans un communiqué que *« L'enquête soit menée avec la plus grande diligence »* et rappelé que le gouvernement *« entend assurer, comme il en a le devoir, la sécurité de toutes les personnes qui se trouvent sur le territoire français et ne saurait admettre que celui-ci soit utilisé pour de telles opérations »*. De source officielle, les cinq arrestations auxquelles ont procédé, dans la matinée de jeudi, les policiers de Biarritz auraient un lien avec l'attentat contre M. Elizaran.

Ce même jour, les six jeunes Français qui avaient été appréhendés à Biarritz, le 2 septembre au cours d'une manifestation en faveur des réfugiés politiques en France, ont été condamnés par le tribunal de Bayonne à des peines de prison avec sursis ou couvertes par la détention provisoire.

● *Plusieurs centaines de manifestants* ont protesté jeudi 13 septembre au soir dans les villes basques espagnoles de Saint Sebastien, Vitoria et Bilbao contre les mesures françaises à l'égard des réfugiés basques et particulièrement contre l'attentat au cours duquel l'un de ces réfugiés a été blessé grièvement jeudi à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques).

FAITS DIVERS

DANS DES LETTRES A TROIS JOURNAUX

Jacques Mesrine donne sa version de l'agression contre M. Jacques Tillier

Après l'agression contre M. Jacques Tillier, journaliste à *Minute*, le 10 septembre, Jacques Mesrine a adressé jeudi 13 septembre deux lettres à trois quotidiens parisiens, *Libération*, *le Matin* et *l'Aurore*. Dans la première, *destinée au directeur de Minute*, M. Jean Boizeau, le malfaiteur affirme qu'il a *« convoqué Jacques Tillier pour lui donner une leçon violente »* et que ce dernier voulait *« faire un scoop contre la somme de 40 millions de francs »*.

Dans la seconde missive, elle aussi tapée à la machine et comportant l'empreinte digitale de Mesrine, celui-ci s'adresse aux journalistes *« de droite, de gauche, du centre et d'ailleurs »*. Il déclare qu'il n'a pas voulu la *mort du journaliste de Minute*, mais seulement lui donner un *« avertissement »* en allant *« à la limite de la violence »*. Il reconnaît que son acte est *« condamnable »*, mais il voulait répondre aux *« calomnies »*. Jacques Mesrine accuse M. Tillier d'avoir voulu *« le balancer au prochain rendez-vous »*.

Dans ces lettres, postées place de la Bourse mercredi 12 septembre à 16 h. 15, Jacques Mesrine précise qu'il a enregistré toute sa conversation avec M. Tillier.

Dans une interview accordée à R.T.L. ce vendredi 14 septembre, le journaliste de *Minute* réaffirme que Mesrine voulait vraiment le tuer, car, *« même à 50 centimètres, le meilleur tireur peut louper sa cible »*, et que celui-ci voulait l'abandonner dans la grotte et annoncer à la presse qu'on pouvait trouver son cadavre à cet endroit. M. Tillier ajoute qu'il n'a jamais proposé 400 000 francs comme prix de son interview, ce que nous a confirmé M. Boizeau, qui n'était pas au courant de ce que préparait son collaborateur.

Cependant, les policiers de l'antenne de Creil (Oise) du S.R.P.J. de Lille, ainsi que les gendarmes, sont persuadés que la version donnée par *M. Tillier de son* agression est impossible ou incomplète sur le plan purement technique. Plusieurs d'entre eux se sont en effet mis dans la situation de la victime, et aucun des enquêteurs n'a réussi sans le secours d'une lampe de poche à sortir de la grotte. Aucun bruit, aucune lueur, ne leur parvenait du dehors. Rappelons que M. Tillier avait les mains liées dans le dos, qu'il était nu, et qu'il aurait réussi à se libérer, à sortir de la grotte et à couvrir près de 500 mètres en vingt minutes dans un sentier et à travers deux champs pour être recueilli sur la route par un automobiliste.

D'autre part, les policiers n'ont pas retrouvé les vêtements du journaliste ni les balles de revolver. M. Tillier répond qu'il n'y aucune *« invraisemblance »* dans son récit et ajoute que les policiers ont fait le parcours dans un état d'esprit différent. *« Pour moi*, a-t-il déclaré à R.T.L., *ce qui a compté à ce moment-là, c'est l'instinct de conservation. »*

Les policiers ont à nouveau interrogé M. Tillier pour tirer au clair les circonstances de cette agression. De Mesrine et Tillier, qui dit la vérité ? Les responsables de la police ne cachent pas en privé que la version de M. Tillier leur paraît, sur certains points, discutable.

C'est la première fois depuis le 5 janvier que Mesrine se manifeste par écrit. A cette date, il avait demandé à M. Jean-Claude Lattès, l'éditeur de son livre, *l'Instinct de mort*, de lui verser ses droits d'auteur, soit 230 000 F. Mais Jacques Mesrine n'a jamais revendiqué l'enlèvement de M. Henri Lelièvre, et ses deux lettres n'apportent aucun éclaircissement sur cette affaire.

« Je suis allé à la limite de la violence »

La première lettre de Jacques Mesrine est adressée à « *Messieurs les journalistes... de droite, de gauche, du centre et d'ailleurs* » et fait état de la « saloperie », de la « pourriture journalistique », etc., que sont, selon lui, les écrits de M. Tillier. Il cite notamment un article l'accusant, lui Mesrine, de « *laisser tomber* » ses complices. « *En affaire*, écrit-il, *ma parole est respectée. L'insulte anonyme, la saloperie gratuite... l'arme de la calomnie par corbeau journalistique de* Minute *et du* Parisien libéré... *je n'accepte plus.* »

« *On peut me haïr, me critiquer, souhaiter ma mort, me remettre à ma juste place... d'accord... Il n'y a pas de bon truand..., mais JAMAIS mettre ma mentalité en doute par des écrits anonymes publiés uniquement pour salir.* »

« *Je suis un truand pour le fric* », dit-il, en racontant ses débuts « *à l'âge de dix-sept ans comme manutentionnaire* ». « *Truand pour le fric, mais je peux risquer ma peau pour l'* « *ami* »... *comme je l'ai fait au Canada en attaquant le plus dur pénitencier fédéral pour y libérer mes amis.* » « *Ni caïd, ni Robin des Bois, mais homme qui fait payer l'insulte au prix de l'insulte. Truand d'honneur ça n'existe pas... mais l'honneur bafoué... ça, ça se défend jusqu'au meurtre... jusqu'à l'absurde... jusqu'à l'odieux dans la violence.* »

Reprochant à M. Tillier son « *double jeu* », il estime qu'il « *en a payé le prix à titre d'avertissement* ». « *Il n'est pas mort parce que je n'ai pas voulu sa mort. Mais*, ajoute-t-il, *je suis allé à la limite de la violence.* » Il affirme aussi que, à la fin de l'agression du 10 septembre, il a pris une photo de M. Tillier, « *belle photo d'un corbeau à terre* ».

« *Mon acte*, continue Jacques Mesrine, *est condamnable... Je le sais. Mais je l'ai voulu ainsi. Tillier voulait le scoop... et moi le droit de réponse à ses calomnies, à ses bluffs, à ses provocations. J'ai répondu par la violence à la pourriture Je n'ai pas à être glorifié... je suis un criminel. Mais je n'ai pas à être sali injustement par plus pourri que moi.* »

La deuxième lettre est une « *lettre ouverte à Jean Boizeau, directeur de* Minute ». Accusant son journal de vivre « *du scandale et de la diffamation* », il estime : « *Me faire traiter de lâche par* Minute *est pour moi un compliment.* » « *J'ai*, poursuit-il, *tendu une embuscade à votre cador de la saloperie.* » M. Tillier, selon lui, voulait « *faire un scoop avec moi* » contre la somme de 400 000 francs avant de quitter *Minute*. « *En contact permanent avec certains flics et un de mes faux amis, il me balançait au prochain rendez-vous. Pas de chance pour lui, je ne prends jamais d'argent de la main d'une crapule.* » Jacques Mesrine affirme que, pendant le trajet qui l'a conduit de Paris dans l'Oise, il a enregistré sa conversation avec M. Tillier à son insu. « *Ses confidences sont abjectes* », dit-il, en annonçant que l'enregistrement sera remis « *à qui de droit* ». Mesrine lui ayant demandé les adresses personnelles de certains policiers, le journaliste de *Minute* aurait répondu : « *Fais attention à eux... ils te préparent un travail sur ta fille par barbouzes interposées... une action violente pour que tu craignes pour sa vie.* »

Mesrine rapporte ensuite divers propos que M. Tillier lui aurait tenus sur des policiers, sur son rôle dans les suites de l'assassinat de Jean de Broglie — « *récit à faire dégueuler* », dit Jacques Mesrine.

Après diverses injures à l'intention de M. Boizeau, Mesrine conclut: « *Ne craignez pas pour votre vie, Boizeau, vous êtes la meilleure justification de ma violence. Quant aux barbouzes que vous voulez envoyer à mes trousses... Attention, les chasseurs de primes, c'est au 357 M que je les reçois.* »

● *Cinq attentats à l'explosif* ont eu lieu, le jeudi matin 13 septembre, à Lyon, entre 1 h. 20 et 1 h. 27, dans le quartier de la place de la République. Les attentats visaient deux succursales de banques, deux bureaux de compagnies aériennes et un bureau de poste. Les explosions, qui n'ont fait aucune victime mais des dégâts matériels importants, ont pris pour cible une agence du Crédit agricole et une agence de la banque Worms, les bureaux d'Air France et d'Alitalia, et une recette postale.

Un correspondant anonyme a téléphoné, jeudi matin, au bureau de l'A.F.P. à Lyon, revendiquant les attentats au nom du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.).

SCIENCES

Un projet de budget « volontariste » pour la recherche

Le président de la République avait défini, lors d'un conseil des ministres partiellement consacré à la « stratégie de la recherche », le 26 juillet, plusieurs objectifs, dont l'un a des implications budgétaires « volontaristes » : que le rapport des dépenses nationales de recherche à la production intérieure brute (actuellement évaluée à 1,8 %) rattrape « à moyen terme » celui des pays industriels comparables (c'est-à-dire l'Allemagne fédérale *et le Japon, où ce taux est aujourd'hui d'environ 2,2 %*).

Préparé avant cette décision, le projet de budget de la recherche pour 1980, qu'a présenté jeudi 13 septembre M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche, bien qu'insuffisant pour atteindre un tel objectif, témoigne déjà d'un certain effort : c'est en effet l'un des rares secteurs du projet de budget de l'Etat où les autorisations de programme (crédits d'équipement) croissent plus vite que le coût de la vie. Cet accroissement bénéficiera surtout, comme l'an passé, aux *quelques secteurs* prioritaires. Mais alors que, ces dernières années, on pouvait avoir l'impression que, d'une manière générale, le budget « répartissait la pénurie », certains secteurs semblent, dans les projets pour 1980, avoir été délibérément sacrifiés. Ce caractère « volontariste », que reflète aussi la forte augmentation du fonds de la recherche, semble correspondre à une préoccupation à long terme, qui est, selon les termes de M. Aigrain, de « séparer le financement institutionnel de base (ce qu'il faut pour que les organismes de recherche survivent) et le financement sur programmes ».

Dans le même esprit, le secrétaire d'Etat a rappelé les objectifs poursuivis par la réforme en cours des statuts des chercheurs : période probatoire précédant un recrutement plus sélectif et incitation à la mobilité notamment, que traduit dans le projet de budget la forte croissance du nombre de « postes d'accueil ».

Des négociations à ce sujet vont s'ouvrir prochainement dans plusieurs organismes, dont *l'Institut national de la santé et de la recherche médicale*.

Le projet de budget de la recherche pour 1980 (1) prévoit un accroissement global des moyens de 12.2 % par rapport à 1979. Pour ce qui concerne l'« *enveloppe - recherche* » proprement dite, l'augmentation est de 12.7 %, le montant total des crédits de fonctionnement et des autorisations de programme devant s'élever à 14 463 millions de francs, contre 12 835 millions en 1979 *Dans ce total, les autorisations* de programme représentent 6 226 millions de francs (+ 11,5 %).

Suivant le projet, 709 emplois nouveaux seront créés, dont 374 emplois de chercheurs. Compte tenu du dernier contingent de personnels « hors - statut » qui doivent être intégrés l'année prochaine (597 personnes), le nombre d'emplois budgétaires qu'il est prévu de créer s'élève à 1 306.

En proportion de leurs effectifs actuels, *les principaux organismes* de recherche bénéficiaires de ces créations d'emplois seront l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) (85 postes nouveaux dont 55 postes de chercheurs, parmi lesquels 10 *« postes d'accueil »* destinés à permettre à des personnalités extérieures à l'organisme de venir y travailler), l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) (125 créations d'emplois, dont 35 postes de chercheurs, parmi lesquels 10 *« postes d'accueil »)*, le Commissariat à l'énergie solaire (COMES) (12 postes nouveaux d'ingénieurs techniciens et administratifs, ce qui permettra à cet organisme, qui ne réalise, lui-même, que très peu de travaux de recherche, de disposer d'un effectif total de 42 personnes).

Le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) disposera, pour sa part, de 343 nouveaux emplois : 239 emplois de chercheurs (dont 25 « postes d'accueil ») et 104 postes d'ingénieurs, techniciens et administratifs.

L'analyse de l'évolution prévue par grands secteurs de la recherche montre le maintien des priorités respectées ces dernières années, en particulier dans les domaines de l'énergie et des matières premières (les autorisations de programme — A.P. — de ce secteur devraient croître de 16,9 %, dont 17.5 % pour l'énergie) et des sciences de la vie (A.P. en augmentation de 12.1 %). Les efforts dans le domaine de la coopération internationale ont aussi reçu une certaine priorité dans la préparation du budget, puisque les A.P. correspondantes devraient croître de 17.6 %.

Parmi les secteurs les moins favorisés, on peut citer les sciences physiques de base (+ 9.1 % en A.P.), les sciences sociales et humaines (+ 8.5 %), *et les recherches concernant l'environnement* et l'aménagement de l'espace (+ 3.6 %).

A l'intérieur de chaque grand secteur, le gouvernement a retenu des actions qu'il juge prioritaires : les crédits de la recherche industrielle seront en particulier axés sur le développement des applications de l'informatique et de l'automatique dans l'ensemble des secteurs industriels ; un effort particulier devrait être consenti pour l'industrialisation du *bâtiment et l'innovation dans* les transports.

En sciences physiques de base, des crédits sont prévus pour poursuivre la réalisation du grand accélérateur national à ions lourds (GANIL) et l'achèvement du *réacteur Orphée*. Le C.N.R.S. pourra engager la construction de l'Institut de radio - astronomie millimétrique, en coopération avec l'Allemagne fédérale et l'Espagne.

La biologie fondamentale continue de bénéficier d'une priorité certaine dans le domaine des *sciences de la vie, en particulier* au C.N.R.S. et à l'institut Pasteur de Paris ; les autres axes principaux concernent la recherche médicale (tumeurs malignes, affections cardio-vasculaires, protection de la mère et de l'enfant, santé mentale notamment), la recherche agronomique (bioclimatologie, génétique, cartographie des sols) et les biotechnologies.

La connaissance et la conservation du pratrimoine recevront une attention particulière qui se *traduit par une augmentation* des moyens qu'il est prévu d'accorder au ministère de la culture et de la communication.

Les principales affectations

Voici les affectations les plus importantes du projet de budget, réparties par départements ministériels et pour les principaux organismes.

● *Secrétariat d'Etat à la recherche* : 603 millions de francs au total (A.P. plus crédits de fonctionnement), dont 436 millions pour le Fonds de la recherche, dont les moyens augmentent de 17,9 %.

● *Industrie* : 6 390 millions de francs (+ 12,3 %) :

— Commissariat à l'énergie atomique : 3 953 millions (+ 11,9 %) (+ 17,3 % en A.P., + 13,8 % pour les activités de recherches proprement dites) ;

— Centre national d'études spatiales : 1 369 millions (+ 13,4 %) (+ 16,8 % en A.P.) ;

— Centre national pour l'exploitation des océans : 239 millions (+ 13,2 %) (+ 10,5 % en A.P.) ;

— Institut de recherche en informatique et automatique : 111 millions (+ 15,5 %) (+ 11,6 % en A.P.) ;

— COMES : 81 millions (+ 21 %) (+ 18,8 % en A.P.) ;

— Autres (en particulier les aides à l'innovation, désormais gérées par l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche, ANVAR) : 636 millions au total (+ 10,5 %).

● *Affaires étrangères* : 430 millions de francs (+ 8,9 %).

● *Coopération* : 498 millions de francs (+ 13,5 %).

● *Agriculture* : 947 millions de francs (14,9 %) (+ 13.7 % en A.P.), dont 904 millions pour l'INRA (+ 15,4 %) (+ 15,4 % en A.P.).

● *Santé et sécurité sociale* : 742 millions de francs (+ 16,5 %(dont 632 millions pour l'INSERM (+ 15,7 %) (+ 14,7 % en A.P.).

● *Universités* : 4 246 millions de francs au total (+ 14,7 %) (+ 8,7 % en A.P.), dont 3 730 pour le C.N.R.S. (+ 9,8 % en A.P.) et 516 millions pour la mission de la recherche (+ 9,4 %) (+ 6,8 % en A.P.).

● *Environnement et cadre de vie* : + 6,4 %.

● *Transports* : + 1,7 %.

● *Culture et communication* : + 21,8 %.

(1) Qui exclut la recherche militaire, la recherche aéronautique civile et les activités de recherche financées sur le budget annexe des postes et télécommunications (Centre national d'études des télécommunications). Pour la première fois, *d'autre part, les soutiens aux industries* et applications informatiques ont été sorties de l'« enveloppe-recherche ». Si on les inclut, on arrive à un budget total prévu, en crédits de fonctionnement et autorisations de programmes, de 14 888 millions de francs (12,2 % de croissance par rapport aux mêmes chiffres de 1979).

● *M. Guillaume Parmentier*, assistant de l'Association française de science politique, collaborateur du C.N.R.S., nous demande d'indiquer qu'il n'a pas signé l'« Appel de scientifiques contre le projet gouvernemental de réforme du C.N.R.S. », publié dans *le Monde* daté 9-10 septembre.

SPORTS

Jeux universitaires

QUATRE MÉDAILLES POUR LA FRANCE

La délégation française, qui n'avait obtenu qu'une médaille d'or en escrime avec Pascale Trinquet, a gagné quatre autres médailles au cours de la dernière journée d'athlétisme des Jeux universitaires, jeudi 13 septembre, à Mexico. Au saut à la perche, Philippe Houvion a pris la deuxième place du concours, battu seulement au nombre des essais par le Polonais Wladislaw Koziakiewicz (5 m 60). Patrick Abada a terminé troisième (5 m. 55).

Deux autres médailles de bronze ont été remportées par les Français dans les relais 4 × 100 mètres. L'équipe masculine, composée de Gracia, Thessard, Brothier et Barre, a été devancée de 65/100 de seconde par l'Italie, qui a égalé à cette occasion, en 38 sec. 42, le record d'Europe établi en 1968 sur cette même piste par les Français Fenouil, Delecour, Piquemal et Bambuck en finale olymique.

RELIGION

● ERRATA. — Dans l'article « L'enfer a-t-il fait long feu ? » publié dans *le Monde* du 11 septembre en page « Idées », il fallait lire : 1) « Réputés *irréformables* dans leur formulation, les dogmes, etc. », et non « réputes innommables ». 2) « une interprétation dogmatique fondée sur la générosité divine et *l'horreur* de la souffrance » et non « sur... l'honneur de la souffrance ».

CATASTROPHES

APRÈS AVOIR RAVAGÉ LES COTES SUD DES ÉTATS-UNIS

Le cyclone Frédéric faiblit et se dirige vers le nord-est du pays

Mobile (Alabama). — Le président Jimmy Carter devait se rendre, ce vendredi 14 septembre, dans les régions du sud des Etats-Unis dévastées par le cyclone Frédéric. A cette occasion, il devait survoler, de Mobile (Alabama) à Pensacola (Floride), les quelque 160 à 190 kilomètres de côtes qui ont supporté les premiers assauts du cyclone. Les dégâts sont tels — on les estime déjà à quelques centaines de millions de dollars — que la Maison Blanche a déclaré zones sinistrées trente comtés des Etats du Mississippi, de l'Alabama et de la Floride, qui pourront ainsi bénéficier d'aides fédérales.

Frédéric a maintenant beaucoup perdu de sa force et ses vents ne soufflent plus qu'à 100 kilomètres à l'heure. L'alerte a cependant été donnée dans les Etats de Virginie et de Caroline vers lesquels le cyclone — devenu depuis dans la classification des météorologistes une dépression tropicale — se dirige

C'est le 13 septembre au matin que le cyclone a frappé les côtes américaines du sud des Etats-Unis. Les vents, qui atteignaient des vitesses de près de 210 kilomètres à l'heure ont emporté les toits des maisons, brisé les vitres des immeubles, roulé les voitures, cassé les arbres et soulevé des vagues de plusieurs mètres qui ont drossé plusieurs bateaux à la côte. Dans le même temps, des pluies torrentielles se sont abattues dans la région coupant les voies d'accès et inondant la plupart des maisons.

Les gouverneurs des Etats sinistrés ont commencé à chiffrer les dégâts, qui seront sans doute élevés, mais resteront, du moins l'espère-t-on, inférieurs à ceux — 1,4 milliard de dollars — — 1,4 milliard de dollars — causés voici dix ans par le cyclone Camille, responsable de la mort de deux cent cinquante-cinq personnes. Déjà, M. Bob Graham, gouverneur de Floride, estime que les dommages dépasseraient ceux — 95 millions de dollars — causés la semaine dernière par le passage de David. De son côté, M. Cliff Finch, gouverneur du Mississippi, a effectué une première évaluation qui se monte à 50 millions de dollars.

D'autre part, on apprend que les cyclones David et Frédéric ont causé en Haïta la mort de 11 personnes et fait 7 148 sinistrés. 1 400 maisons ont été détruites ou endommagées, et 30 % des récoltes ont subi des dégâts considérables, principalement dans les régions nord et nord-ouest du pays. Selon des sources encore officieuses, les dégâts causés à l'agriculture se chiffreraient à environ 20 millions de dollars. L'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) a approuvé la fourniture immédiate à Haïti de 400 tonnes d'engrais d'une valeur de 100.000 dollars pour aider les populations agricoles sinistrées à rétablir les plantations dévastées par les récentes inondations. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

UN DC-9 ITALIEN S'ÉCRASE EN SARDAIGNE : TRENTE ET UN MORTS

Un DC-9 de la compagnie italienne ATI s'est écrasé, le vendredi 14 septembre, à 1 h. 30, sur le mont Sarroch en Sardaigne. Il n'y aurait aucun survivant parmi les vingt-sept passagers et les quatre membres d'équipage.

En provenance d'Alghero, l'appareil aurait été victime des perturbations orageuses peu avant d'atterrir sur l'aéroport de Gagliari. Il effectuait une liaison postale entre Milan et Rome.

Cet accident est le troisième dont est victime un avion de la compagnie ATI, créée en 1964. Les deux premiers qui avaient fait, au total, quarante-cinq victimes, s'étaient produits, en 1972, à Frosinone et près de Bari. Dans les deux cas, il s'agissait de Fokker F-27. — (A.F.P.)

● *En Yougoslavie*, l'accident de chemin de fer du 13 septembre a coûté la vie à soixante et une personnes au moins et a fait plus de cent blessés (*le Monde* du 14 septembre). Les autorités craignent que le bilan ne soit plus lourd encore. Un deuil national a été proclamé en Serbie pour ce vendredi. — *(A.F.P.)*

DÉFENSE

La France constitue une demi-brigade blindée et motorisée pour l'intervention extérieure

La France accroîtra, l'année prochaine, sa capacité d'intervention militaire extérieure, avec la création, en août 1980, d'une demi-brigade motorisée et blindée spécialement destinée à d'éventuelles opérations outre-mer. Constituée principalement de deux unités de combat avec leurs *éléments de soutien* et de commandement, cette demi-brigade, cantonnée pour l'essentiel à Fréjus (Var), devrait réunir environ deux mille cinq cents hommes.

C'est le général Jean Lagarde, chef d'état-major de l'armée de terre, qui a confirmé, devant les stagiaires de l'Ecole de guerre à Paris, la création de cette unité envisagée depuis plusieurs mois (*le Monde* des 29 avril et 20 mai 1978). Le général Lagarde a précisé, jeudi 13 septembre, que l'existence de ce corps de blindés devait permettre aux unités françaises d'intervention de faire face à l'amélioration constante en blindés et en artillerie des forces dans le monde. Les études des états-majors avaient montré l'intérêt d'une telle formule, dans la perspective d'une intervention moins en Afrique que dans l'ensemble du bassin méditerranéen.

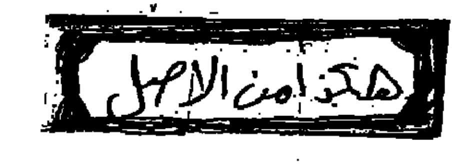
Baptisée « *31e demi-brigade* », en souvenir d'une unité de l'armée française du dix-neuvième siècle, cette force sera composée, outre des éléments traditionnels de soutien et de commandement, d'un régiment motorisé doté de véhicules de l'avant blindés (VAB), fort de neuf cents hommes environ, et d'un régiment blindé équipé de blindés légers AMX-10 à roues, complété par une batterie d'artillerie de 155. Ce dernier régiment devrait réunir mille deux cents hommes.

Le général Lagarde a précisé que cette demi-brigade constituerait « *un ensemble d'une grande mobilité stratégique* », ce qui manque encore à la force d'intervention française.

Cette unité blindée et motorisée viendra compléter le dispositif récemment remanié (*le Monde* du 8 juin) et constitué à partir de la 11e division parachutiste. Sous le commandement d'un général de brigade a, en effet, été réuni « *un groupement aéroporté* » de trois régiments de parachutistes professionnels (cinq mille hommes environ).

● *Le prêt quotidien du soldat*, dans les trois armées françaises et leurs services techniques, sera augmenté à compter du 1er juillet 1980. Selon le projet de budget de la défense, ce prêt doit passer de 9 à 9,50 francs par jour pour le soldat de deuxième classe.





...t de budget « volontariste » pour la recherche

ÉDUCATION

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Des incidents locaux mais pas de problème majeur

La rentrée scolaire du 13 septembre s'est effectuée généralement dans l'ordre, en dépit des perturbations provoquées, d'une part, par la grève de la S.N.C.F., et, d'autre part, par des mouvements de protestation contre les fermetures de classes ou le non-réemploi des maîtres auxiliaires.

La grève de la S.N.C.F. a gêné certains élèves pour rejoindre leur établissement. La grève des conseillers d'éducation, lancée par les syndicats FEN et C.G.T. de l'enseignement technique, ne semble pas avoir été beaucoup ressentie dans les établissements. Selon le ministère de l'éducation, il n'y aurait eu que 6 % de grévistes.

Localement, en revanche, on note un certain nombre de mouvements de protestation. A Wassy (Haute-Marne), douze enseignants de l'école primaire ont été « séquestrés » — avec leur accord — par des parents d'élèves qui refusent la fermeture d'une classe. A Saint-Brice-sous-Forêt (Val-d'Oise), les parents d'élèves se relaient pour occuper l'école maternelle de la Plante-aux-Flamants afin d'exiger la réouverture d'une quatrième classe. Poursuivie ce 14 septembre, l'occupation risque de se prolonger.

A Rânes (Orne), les parents d'une école primaire, soutenus par le conseil municipal, ont décidé de ne plus envoyer leurs enfants à l'école tant qu'une institutrice trop souvent absente, selon eux, n'aura pas été mutée.

Des problèmes subsistent dans les locaux scolaires. A Flers (Orne), les parents du nouveau lycée sont en colère, car seul l'internat est en état de fonctionner. Les autres services ne seront utilisables qu'en septembre... 1980. A l'école maternelle des Pavillons, dans le vingtième arrondissement de Paris, les classes des grandes sections n'ont pu être achevées à temps pour la rentrée. Leurs élèves doivent donc être accueillis dans une autre école, où ils sont transportés en autocar.

D'autre part, des professeurs se sont mis en grève dans plusieurs lycées — notamment Voltaire (Paris), Jeanne-d'Arc (Clermont-Ferrand) et trois lycées de Nantes — pour protester contre le non-réemploi de plusieurs dizaines de maîtres auxiliaires. Des militants communistes de Seine-Saint-Denis, conduits par leur député, M. Jack Ralite, ont manifesté place de l'Opéra à Paris. Selon eux, mille huit cent douze heures d'enseignement ne sont pas assurées dans ce département en raison des retards d'affectation.

A LA CITÉ TECHNIQUE DE CHATEAUROUX

Le C.A.P. d'abord

De notre envoyé spécial

Châteauroux. — « *Le commerce, ça ne lui plaît guère. Pourquoi pas la mécanique, puisqu'il veut être manuel ? De toute façon, il faut bien faire quelque chose.* » Elle a laissé ce matin sa mercerie à Buzançais, à 20 kilomètres de Châteauroux, pour s'assurer que son fils est bien inscrit et régler le problème de son hébergement. Mécanicien ? Lui, il ne sait pas trop, sinon que ça ne marchait pas très fort en cinquième. Alors, allons-y pour le C.A.P. de mécanique !

Ce n'est pas comme Jean-Charles. Il aurait aimé apprendre l'électricité. Mais, à quatorze ans, on n'est pas sûr de soi. Il entre en section mécanique. « *Mécanique, électricité, c'est quand même des métiers qui ne peuvent pas disparaître.* »

C'est la rentrée au lycée d'enseignement professionnel (L.E.P., ex-C.E.T.) de la cité technique à Châteauroux. Un établissement qui partage 12 hectares de terrain, d'ateliers et de salles de classe avec le lycée d'enseignemnt général et technique. Même pas laid, cet ordonnancement de cubes bleus derrière des vasques de fleurs et des dalles d'ardoises. Simplement, la certitude du déjà vu, ailleurs, partout. La preuve ? Les deux établissements, construits en 1964, n'ont pas encore de nom. On sait qu'ils se trouvent boulevard Blaise-Pascal, sur le plateau de Touvent, entre la ZUP I et la ZUP II...

Une rentrée sans cris, sans larmes. Sans espoir ? Pas vraiment : celui d'obtenir le C.A.P. n'habite pas encore ces gamins fragiles qui, tout à l'heure, approcheront les fraiseuses, les étaux-limeurs, les cintreuses, les coffrages de béton et les postes de soudure, mais il taraude la plupart des élèves de troisième année. « *On pense qu'on n'a plus qu'un an pour l'avoir* », dit l'un, qui prépare le C.A.P. d'électrotechnique, assez difficile (35,30 % de réussite l'an dernier, contre 93,80 % dans les installations sanitaires et 66,70 % chez les maçons). « *Le C.A.P. d'abord, on verra après* », renchérit l'autre, chaudronnier.

Un métallier (c'est le nouveau nom des serruriers) voit plus loin : « *Avec le C.A.P., on a plus de chances d'être embauché.* » Les élèves qui passeront un brevet d'études professionnelles (B.E.P.) de dessinateur génie civil affichent une foi semblable : « *Avec le diplôme, on passera des concours : P.T.T., équipement, ville de Châteauroux, E.D.F.* » Dans cette classe de dix-sept élèves, garçons et filles, douze lorgnent vers l'administration, car, « *si on y entre, on a plus de chances d'y rester que dans les entreprises privées* ». Certains voudraient continuer, se diriger vers une profession de technicien, un baccalauréat technique, un brevet de technicien supérieur et, pour cela, passer par une seconde d'adaptation. Il n'en existe pas à Châteauroux. Comme il n'existe pas de possibilité d'études après le baccalauréat dans le département de l'Indre.

Sections sans débouchés

Aussi arrive-t-il que le doute en saisisse plus d'un : sur les dix-neuf titulaire du C.A.P. de chaudronnier, sortis en juin, la moitié seulement ont trouvé du travail. Alors les diplômes dans ces conditions... « *Il faudrait cesser de former dans les sections où il n'y a pas de débouchés.* » Moïsette s'indigne. Elle redouble dans l'autre L.E.P. de Châteauroux sa troisième année de sténodactylo « *parce que ses parents l'obligent* ». Mais elle n'ignore pas que deux seulement sur vingt de ses copines de l'an dernier, munies du C.A.P., ont un emploi. « *Et l'on va encore en former trente-cinq cette année !* »

Les enseignants ne se cachent pas ce problème. La machine est si lourde ! Ces gosses, dont les parents sont ouvriers, maçons, jardiniers, agriculteurs, femmes de ménage, ils les ont reçus au sortir d'une cinquième souvent ratée. Ils savent que beaucoup d'entre eux n'ont pas choisi leurs orientation. « *Ils sont souvent attirés par ce qui est « électro-quelque chose* », reconnaît M. Jean-Claude Sardet, proviseur du L.E.P. ; *il faudrait appeler les plombiers des électro-plombiers...* »

Les professeurs savent aussi que l'Indre a encore perdu trois mille neuf cents emplois, dont deux mille sept cents dans l'industrie, de 1975 à 1978, selon un rapport du conseil général : « *Autrefois, les élèves savaient que, l'an prochain, ils seraient au travail. Maintenant, l'an prochain cela ne veut plus rien dire pour eux* », avoue un professeur de dessin. « *Depuis deux ans, les élèves ne quittent plus l'établissement après la première ou la deuxième année*, constate M. Claude Guignard, conseiller d'éducation. *Ce matin, tous les anciens étaient là.* »

Les enseignants, dont plusieurs ont travaillé eux-mêmes dans l'industrie, n'arrivent plus à trouver d'offres d'emplois pour leurs élèves. L'un d'eux, maître auxiliaire, était récemment dans la file de l'A.N.P.E. avec un de ses élèves, venu pointer comme lui. Alors ils s'efforcent de transmettre le goût de « *l'ouvrage bien fait* », persuadés qu'il en restera quelque chose. Et ils ne s'offusquent pas trop quand, les cours terminés, leurs grands potaches se retrouvent un moment pour boire un lait dans l'un des deux bistrots qui s'appellent : la Gaîté et la P'tite ZUP...

CHARLES VIAL.

UNE ÉCOLE PRIMAIRE DANS L'ESSONNE

Le sérénité du petit Nicolas

De notre correspondant

« Ici, ce sera une rentrée parfaitement banale. Vous devriez plutôt aller voir là où il y a des problèmes », *nous avait conseillé Mme Arlette Gillot, directrice de l'école primaire des Grands-Godeaux à Yerres (Essonne). C'était une erreur. Il n'y a pas de rentrée scolaire banale, ni pour les élèves, ni pour les enseignants, ni pour les parents.*

Ainsi dans ce quartier pavillonnaire sans histoire : les habitants de Yerres les plus récents s'y sont installés, des cadres moyens surtout, fuyant la vie parisienne pour devenir, contraints ou forcés, de « nouveaux banlieusards ». Mais l'école a été construite en 1961, époque où il fallait « faire vite et pas cher », et c'est peu dire de ce lourd bâtiment grisâtre traversé par un long couloir reliant les salles de classe disposées côte-à-côte qu'il n'inspire pas la joie de vivre !

Une solution jusqu'à la prochaine alerte ?

A la veille du jour J, on y a surtout redouté la suppression d'un des treize postes d'enseignants. Les effectifs, dans les classes déjà très chargées (trente-quatre et trente-cinq élèves pour les cours moyens) et dont les parents refusent le dédoublement, auraient été encore augmentés. L'inspecteur primaire a, semble-t-il, trouvé une solution jusqu'à la prochaine alerte...

Donc, tout était prêt jeudi peu après 8 heures lorsque les premiers élèves sont arrivés. L'inquiétude était surtout dans le regard des parents qui les accompagnaient. Le petit Nicolas, par exemple, n'a pas pleuré. Après avoir vérifié les boutons de sa blouse à carreaux, il a promptement embrassé sa mère et s'est avancé au-devant de ses trois cent trente-neuf futurs camarades, serrant fort la poignée de son cartable. A la fin de l'appel, retrouvant sa rangée, il prit soin de ne pas rompre le silence prudent unanimement respecté, préférant durant ce « round d'observation » scruter le visage heureusement souriant de la maîtresse.

La crainte des restrictions de fuel

Au premier coup de sifflet de l'année 1979-1980, Nicolas avait déjà fait quelques nouvelles connaissances. Près de lui, le maire de la commune, au hasard de sa traditionnelle tournée dans les écoles, songeait aux restrictions de fuel à craindre pour l'hiver. Les responsables de l'Association de parents d'élèves évoquaient avec la directrice l'influence grandissante de l'école privée voisine qui « récupère toutes les grosses têtes ». *Une rentrée banale s'achevait à l'école des Grands-Godeaux.* « Je n'ai pas dormi la nuit dernière, *avouait la directrice. Mais ça c'est bien passé et surtout il n'a pas plu !* »

STÉPHANE BUGAT.

DANS LE FINISTÈRE

Quand un maire refuse d'ouvrir l'école...

De notre envoyé spécial

Plourin (Finistère). — « *Je ne suis pas contente car il n'y a pas de classe.* » Assise sur les marches de granit qui mènent à l'école, Noëlla, sept ans, fait la moue. Avec sa jeune amie Gwenn, elle attend depuis 9 heures que les cours commencent en ce jour de rentrée. Toutes les deux se sont promenées dans les vastes salles de classe bien vides. « *Je sais lire*, précise Noëlla. *Dès que nous aurons les livres, je montrerai à la maîtresse que je suis capable.* » Gwenn semble un peu moins sûre d'elle et préfère entraîner sa camarade courir sous le préau. Là, elles rejoignent les vingt-cinq autres élèves qui, comme elles, s'impatientent. « *La récréation est trop longue* », ironise Jean-Louis, onze ans, au cartable et au survêtement neuf.

Laissant les enfants s'amuser dans la cour de récréation, les parents se sont réunis dans une des salles de classe. « *Nous avons lutté depuis le mois de septembre 1978 pour obtenir l'ouverture d'une école publique dans notre commune* », explique M. Jean-Claude Morin, président du conseil local de parents d'élèves. Une fois n'est pas coutume : à Plourin, une commune de près de neuf cents habitants, à vingt kilomètres de Brest, le maire, M. Jean Falc'hon, s'oppose à la réouverture de l'école du village, fermée depuis 1972. Pour le maire, un agriculteur de soixante ans, « *ce n'est pas rendre service aux enfants que d'avoir une classe à cinq niveaux* ». A son avis, les dépenses engagées pour l'école ne sont pas rentables pour la commune. « *Il y a deux écoles à Ploudalmézeau*, — la commune voisine — *une publique et une libre. Il y a des ramassages scolaires. Les parents n'ont qu'à inscrire leurs enfants là-bas.* » Il refusera donc de signer les procès-verbaux d'installation des deux institutrices et ne répondra pas aux mises en demeure du préfet lui enjoignant de faire procéder aux travaux de remise en état des bâtiments. Se substituant au maire, le préfet a fait exécuter les travaux, et, le jour de la rentrée, deux institutrices attendaient les trente et un enfants inscrits.

Mais les parents refusent que leurs enfants soient « *scolarisés dans n'importe quelles conditions* ». « *Les classes ne sont pas nettoyées, le sol n'a pas été lavé après les peintures* », s'exclame une mère d'élève en montrant le vieux parquet à l'inspectrice départementale, Mme Marc. Dans une salle, douze petites tables disparates, un vieux bureau et un lit de camp caché derrière une cloison en contre-plaqué fraîchement installée doivent accueillir les quatorze enfants du cours des petits. « *Il n'y a pas de femme de ménage. La cour n'est pas séparée de la mairie. Il n'y a pas de cantine. Les toilettes ne sont pas adaptées* », protestent les parents qui décident de garder la responsabilité de leurs enfants en ne les envoyant pas à l'école. « *Nous avons fait le maximum dans des délais très courts* », répond Mme Marc.

Au soir de la rentrée, la situation n'est pas simple dans la commune de Plourin. Le maire parle d' « *affaire politique menée par la Fédération Cornec* ». Avec le soutien du Syndicat national des instituteurs, les parents organiseront en effet dimanche une kermesse, en présence de Me Jean Cornec. « *Ici, nous sommes dans le Léon* note un père d'élève, *et la guerre scolaire n'est pas encore complètement finie.* »

Assis sur le mur de la cour de récréation, un petit à tête blonde regarde tristement la rue qui mène au vaste parking dont les travaux s'achèvent. A ses côtés, son cartable bleu, son beau cartable de rentrée, qui porte cette inscription en lettres blanches : « *Vive l'école !* »

SERGE BOLLOCH.

AUX ANTILLES

Sous le signe du racisme ?

De notre correspondant

Fort-de-France. — L'année scolaire 1978-1979 a été marquée par des violences à caractère racial dans plusieurs lycées des Antilles. Certains de ces incidents connaissent, en ce début septembre, des développements judiciaires. Un procès vient d'avoir lieu le 7 septembre à Fort-de-France, tandis qu'une instruction est en cours à Trinité.

Au lycée d'enseignement professionnel du Lamentin, la deuxième ville de la Martinique, on n'a pas compté moins de cent vingt jours de grève pendant l'année scolaire 1978-1979. Au lycée de Baimbridge, à la Guadeloupe, une bataille rangée a opposé élèves d'origine métropolitaine et élèves guadeloupéens. A l'origine des incidents, le port par une jeune élève métropolitaine d'un tee-shirt portant l'inscription : « *Je suis raciste, je n'aime pas les nègres* ».

A la cité scolaire de Trinité, les élèves, soutenus très activement par certains professeurs martiniquais, avaient exigé le licenciement de deux professeurs métropolitains, MM. Vilpoux et Charpentier, qu'ils accusaient de racisme. Et ils dénonçaient ce qu'ils appelèrent « *le blanchiment de l'enseignement dans leur établissement* ». Il est vrai que 75 % des professeurs de cette cité scolaire sont métropolitains et ont parfois du mal à comprendre et à être compris de la population scolaire qu'ils enseignent. Des mouvements de grève intermittents ont duré plus d'un mois et des bagarres, là encore, ont éclaté entre professeurs, lycéens et parents d'élèves. Huit élèves, six professeurs et un parent d'élève de cette cité scolaire sont inculpés de « *séquestration, introduction irrégulière dans les lieux affectés à un service public, vol, dégradation de matériel* ». Au Marin, un professeur martiniquais, M. Albert Oscar, et son chef d'établissement, M. Gilbert Olivieri, en sont venus aux mains et ont porté plainte auprès du procureur de la République. Le parquet de Fort-de-France n'a pas jugé utile de donner suite à la plainte de M. Oscar mais il a fait droit à celle de M. Olivieri.

Dans les chefs d'accusation, il n'est à aucun moment question de racisme, mais ici l'opinion publique ne retient de tout cela qu'un fait : une série de conflits entre Blancs et Noirs va être portée devant les tribunaux et, une fois de plus, selon elle, ce sera, à tort, les Martiniquais qui seront traités d'agresseurs et de racistes.

Procès houleux

Le procès de M. Albert Oscar, le 7 septembre devant le tribunal correctionnel de Fort-de-France, a été houleux. L'un des cinq avocats du professeur martiniquais, Me Darsières, ancien bâtonnier, secrétaire général du parti progressiste martiniquais, adjoint au maire de Fort-de-France, a quitté l'audience en compagnie de son client, des autres avocats de la défense et de la foule importante venue assister au procès, s'estimant empêché de défendre son client. C'est la deuxième fois en vingt-cinq ans qu'un tel incident se produit au palais de justice de Fort-de-France.

Le jugement a cependant été rendu sur-le-champ : six mois de prison, dont trois fermes et 3 000 francs d'amende. Plusieurs militants des partis politiques de l'opposition ont, au cours de réunions tenues dans les quartiers, suggéré de ne pas faire appel de ce jugement et de s'opposer, physiquement au besoin, à son application. Mais il semble que les avocats de M. Oscar sont, eux, décidés à faire appel.

Quant aux plaignants de La Trinité, ils vont commencer à comparaître devant le juge d'instruction le 19 septembre.

Le nouveau recteur de l'académie, M. Jean-Pierre Chaudet, a déclaré : « *Par conviction, par formation, je suis juriste. Il ne m'appartient pas de porter de jugement sur les décisions de la justice, mais je ne peux que condamner toute action raciste de quelque origine qu'elle soit, car le racisme, surtout dans le monde scolaire dont la population est jeune, malléable et prépare l'avenir, est la pire des choses.* »

Le recteur a ajouté d'autre part : « *Je ne crois pas biologiquement, scientifiquement, à la notion de seuil de tolérance, même si certains, lorsqu'ils estiment qu'une minorité ethnique se fait trop importante dans un pays donné, se croient autorisés à provoquer des troubles.* »

Pourtant, chez nombre de personnalités politiques de la Martinique, de l'opposition comme de la majorité, le problème essentiel à résoudre aujourd'hui n'est plus celui du choix entre l'autonomie et l'indépendance, mais bel et bien celui de la coexistence pacifique aux Antilles des métropolitains et des Antillais. M. Aimé Césaire, le député et maire de Fort-de-France (apparenté socialiste), avait accusé M. Olivier Stirn, lorsqu'il était secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, de préparer contre le peuple martiniquais un « *génocide par substitution* » (remplacement de la population autochtone par une population venue de l'Hexagone). Aujourd'hui, il semble que la réaction de rejet se manifeste de plus en plus clairement puisqu'elle atteint les jeunes dans les lycées. On se sert de l'appareil judiciaire pour tenter de l'enrayer.

MÉDECINE

Pour les diabétiques

UN BRACELET DE SURVEILLANCE

Un appareil extracorporel inclus dans un bracelet qui avertit le diabétique ou son entourage de l'imminence d'un état d'hypoglycémie (baisse du taux de sucre dans le sang) vient d'être mis au point par l'équipe du professeur Michel Savelli au centre d'étude d'électronique des solides et par celle du professeur Robert Alric au laboratoire de pharmacologie et pharmacodynamie (laboratoires associés au C.N.R.S. - universités de Montpellier-I et II). Ce bracelet détecte l'un des symptômes (apparition de sueurs froides) qui précède le coma hypoglycémique et avertit le patient par un dispositif sonore, ou le centre de soins par un système de transmission téléphonique ou hertzienne.

Le Monde des loisirs et du tourisme

MILLY, PORT DE WEEK-END

Un dimanche en Gâtinais

AU sud de l'Essonne, Milly-la-Forêt apparaît comme la porte d'une nouvelle région, le Gâtinais, qui va s'étendre dans le département voisin du Loiret. Le paysage change, partagé entre les confins des vastes étendues de la Beauce et les terrains sablonneux et couverts de bois, de la forêt de Fontainebleau.

A 14 kilomètres de Milly, sur la départementale 410, Malesherbes est le premier bourg que l'on va rencontrer, et son château mérite une visite. Reconstruit au dix-huitième siècle sur l'emplacement d'une forteresse féodale, à laquelle avait succédé un édifice de la seconde moitié du quinzième siècle, il est relativement peu connu. Pourtant, depuis cette dernière époque, il a été mêlé à de nombreux événements de l'histoire de France.

Il faut dire qu'il est peu visible de la route de Milly ou de celle de Pithiviers, qui ne permettent de l'apercevoir. Il se cache au milieu d'un parc dont on découvre la grille d'entrée monumentale après avoir grimpé un petit chemin sylvestre qui s'élance à droite de la place de l'église, où l'on abandonnera son véhicule.

Une large allée montante, bordée d'arbres centenaires, va de la grille à un chemin pavé ; l'entrée est là, à notre gauche. Situé en dehors des grandes voies de communication, il survécut jusqu'à nos jours, malgré les bouleversements des guerres de religion puis de la tourmente révolutionnaire, malgré aussi une occupation, heureusement intermittente durant la seconde guerre mondiale.

Le château, qui se compose d'un corps de logis à pavillons latéraux et d'une aile de retour, est d'un style très simple.

Malesherbes s'appelait primitivement Soisy ; le domaine appartint d'abord à Jean de Montaigu, favori de Charles IX le Bel et surintendant des finances, mort en 1409. Sa veuve épousa l'amiral de Graville, déjà seigneur de Milly. L'amiral réédifia complètement le château et, de son œuvre, il ne reste aujourd'hui que trois des quatre tours surmontées de hourdis recouverts d'ardoises, qui furent intégrées dans la reconstruction du dix-huitième siècle. Cent ans plus tard, le domaine passait dans la famille de Balzac d'Entragues, qui possédait déjà de nombreuses propriétés en Ile-de-France et dans le sud-ouest du royaume.

Le souvenir de Chateaubriand

Ceux-ci le vendirent ensuite à la famille d'Illiers, qui le céda, en 1726, à Chrétien de Lamoignon, intendant du Languedoc, puis président au Parlement de Paris, et chancelier de France. C'est lui qui fit construire le château actuel, dont on visite le rez-de-chaussée, entièrement meublé. Son fils est resté dans l'histoire sous le nom de Monsieur de Malesherbes, le défenseur de Louis XVI devant la Convention. Depuis le dix-huitième siècle, l'ensemble appartient à la même famille, et la propriétaire actuelle, Mme de Levis-Mirepoix, née de Nicolaÿ, descend des Lamoignon par les femmes.

Le portail franchi, le visiteur se trouve dans la cour intérieure, rectangulaire ; devant lui, la grange aux dîmes, l'une des plus anciennes dépendances du château, construite au quatorzième siècle, d... les quatre étages sont couverts d'une magnifique charpente, dont la façade est flanquée d'une haute tour hexagonale, elle-même surmontée d'une lanterne. Ce bâtiment, qui servait à emmagasiner les redevances des tenanciers du domaine, frappe par son importance.

Sur la gauche, se trouve le corps de logis, avec la partie que l'on visite. A droite, séparant la cour du parc et faisant contraste avec l'ensemble classique du château, un pittoresque petit pavillon au toit coupé de cinq mansardes rappelle que le dix-huitième siècle, s'il n'avait pas rompu avec le classicisme, était aussi le précurseur du romantisme. On l'appelle la maison de Chateaubriand, en souvenir des séjours qu'y fit l'écrivain, apparenté à la famille de Malesherbes. C'est dans une allée du parc, derrière ce pavillon, que, le 29 frimaire an III, M. de Malesherbes fut arrêté, ainsi que les membres de sa famille : seuls furent sauvés deux de ses arrière-petits-fils, Louis et Christian de Chateaubriand, neveux de l'écrivain, que leur gouvernante avait cachés dans une des mansardes. On sait que M. de Malesherbes, après son arrestation, fut guillotiné le 22 avril 1794.

Immédiatement à droite du portail, la chapelle abrite un tombeau qui serait celui de François de Balzac d'Entragues et de sa première femme, Jacqueline de Rohan. François de Balzac y est représenté, tournant le dos à son épouse qu'il soupçonnait lui avoir été infidèle ! Devenu veuf, il avait épousé Marie Touchet, ancienne maîtresse de Charles IX, et de cette union était née Henriette d'Entragues, que son père avait « vendue » à Henri IV moyennant 100 000 écus d'or et l'engagement écrit de l'épouser si elle donnait le jour à un fils. Selon la petite histoire, c'est Sully qui aurait déchiré le contrat. De toute façon, il ne fut pas exécuté.

Enfin, sur la droite, et déjà dans le parc, il faut voir le remarquable pigeonnier, symbole de l'autorité féodale, l'un des plus importants que l'on connaisse, car il compte deux mille cases permettant d'élever jusqu'à dix mille pigeons.

Voilà Malesherbes, une des nombreuses « résidences secondaires » que la noblesse de robe possédait en Ile-de-France. Elle reste comme un témoin de l'histoire de notre pays et de ses rois, puisque, outre Henri IV, Charles VI, Louis XI, Charles VIII, François Ier, Louis XIII et Louis XIV y passèrent ou y séjournèrent.

GEORGES MICHEL.

★ Le château est ouvert toute l'année, tous les jours, sauf le mardi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

DEUX CENTS PAGES TRÈS SÉRIEUSES

Le Moyen Age et ses tours-opérateurs

LES émirs, les cheikhs et les autres bénéficiaires non titrés du pactole pétrolier, que l'on croise avec leurs barbes noires et leurs voiles blancs dans les casinos de la Côte d'Azur, les palaces londoniens et les cabarets cairotes sont bien « les premiers touristes arabes ». Mais il faudrait ajouter : de notre époque.

Les touristes en keffieh de notre temps ont, en effet, de lointains et grands ancêtres : les voyageurs arabes du Moyen Age, en qui un chercheur égyptien voit les inventeurs du tourisme, bien que le mot même n'ait été forgé qu'au début du dix-neuvième siècle, en Angleterre et en France. M. Mahmoud Kamel, rapporteur du comité égyptien chargé de l'inventaire du patrimoine touristique, ancien professeur à la faculté du tourisme et des hôtels de l'université du Caire, déjà auteur de plusieurs ouvrages (dont l'Arabisme, *publié en français en 1977, par l'Organisation égyptienne* du livre *(le Monde du 7 juillet 1978) vient d'obtenir le diplôme du centre des hautes études touristique de l'université d'Aix-en-Provence pour sa* Contribution à l'étude de la touristologie au Moyen Age.

Cette étude de deux cents pages nous apprend, d'abord, que les Arabes se répandirent — pacifiquement — hors de leur péninsule, bien avant la chevauchée guerrière islamique : les tribus arabes païennes venues en Syrie furent christianisées par Byzance — elles sont à l'origine des actuelles communautés arabes grecques-catholiques (ou melkites) et grecques-orthodoxes du Levant et d'Egypte, — et celles infiltrées sur l'Euphrate y fondèrent l'émirat lakhmide.

La conquête musulmane de l'arc méditerranéen sud au douzième siècle ne se fit pas, comme plus tard l'expédition de Bonaparte en Egypte, avec des savants et des esprits curieux dans les bagages de la troupe, mais les secrétaires des militaires s'intéressèrent assez vite à autre chose qu'à l'art de la guerre et à la diffusion de l'islamisme. Deux siècles après le début de l'expansion mahométane, les Arabes utilisaient couramment la djografia — d'où vient le mot géographie — du grec d'Egypte, Claude Ptolémée (deuxième siècle après Jésus-Christ), traduit en arabe par Thabit Ben Korrah, et qui servit de base à la première carte de l'œcumène musulman que le calife abbasside Maamoun fit dresser.

Alors que, sur la rive septentrionale de la Méditerranée, l'insécurité s'était installée depuis la chute de l'Empire romain, sur la rive méridionale l'empire arabe assura bientôt l'ordre, depuis la Palestine jusqu'aux Colonnes d'Hercule. Dès lors, la passion des voyages s'empare de l'élite arabe pour un bon demi-millénaire. En l'an 800, le géographe Fazarì dépeint déjà « le Ghana, pays de l'or ». *Venu de Bagdad, Ibn Hauqal décrit la Nubie chrétienne et l'Afrique occidentale en 977 dans* les Voies et les Royaumes, *véritable guide touristique avant la lettre. Ibn Hauqal nous donne aussi, avec des indications pratiques, la première description du Caire, cité fondée à la fin du dixième siècle.*

Dans un manuscrit de Jahiz (en qui M. Kamel voit le premier journaliste économique arabe) récemment découvert à Tunis et qui a pour titre la Contemplation du commerce, *l'auteur énumère* « tout ce que l'on peut importer des autres pays en tant que nouveautés, meubles, habits, esclaves, pierreries et autres ». *Aux esclaves près — à notre époque ils ont nom main-d'œuvre immigrée d'Iran ou du Pakistan ou petites femmes blondes d'Europe, — on croirait lire une revue contemporaine de Koweït ou de Bahreïn.*

Yacoubi, dans son Livre des pays, *qui couvre presque tout le monde exploré au neuvième siècle, de la Chine à l'Afrique noire, procède comme de modernes ethnologues ou reporteurs :* « Toutes les fois que je rencontrais quelqu'un (...) je l'interrogeais sur les habitants, leurs genres de cultures, d'où ils tiraient leur boisson, comment ils s'habillaient (...). Si l'homme me semblait digne de foi, j'écrivais ses réponses. » *Les guides touristiques européens font encore de nos jours des emprunts à Yacoubi pour décrire les anciennes principautés des entours du lac Tchad.*

Sindbad Al Bahri

Le Marocain Idrissi, au douzième siècle, parle comme le Guide bleu 1979 lorsqu'il visite Carthage : « Le théâtre (...) est un édifice de forme circulaire et se compose d'environ cinquante arcades : chacune de ces arcades embrasse un espace de trente empans... » *Il fit preuve de plus d'originalité en gravant, en arabe, sur une table d'argent, pour son protecteur* Roger II de Sicile, « tout ce qu'il avait pu voir des diverses contrées de la terre alors connues ».

Ibn Hauqal dressa, quant à lui, un catalogue des villes de l'Europe du Sud : Rome « qui possède un siège épiscopal chrétien, comme ceux d'Antioche et d'Alexandrie ». *Naples* « dont la fortune provient surtout du lin (...) et de tissus impossibles à imiter ». *Chypre déjà* « divisée en deux provinces, par moitié entre les Byzantins et les mahométans ». *Malte où* « des étrangers viennent recueillir le miel et faire la chasse aux ânes et aux moutons sauvages ».

Même les voyages de Sindbab Al Bahri (le marin), l'une des principales attractions des contes des Mille et Une Nuits, *sont basés sur des récits véridiques de marins ayant navigué entre Bassorah, les Indes et la Malaisie.*

A Almeria, dans l'Espagne arabe, Idrissi prétend avoir recensé neuf cents caravansérails « payant l'impôt sur le vin ». *A Mossoul, en 1184, Ibn Jobair décrit un souk et une hôtellerie pour les marchands, ensemble qu'il appelle* « Qaisariya », *terme que les Arabes ont forgé en pensant à la place centrale des villes romaines, où l'on célébrait le culte de Caesar. Le Tangérois Ibn Battouta* (« le fils du petit canard ») *note en Egypte, comme aujourd'hui dans les rues des villes et villages de ce pays,* « un grand vase d'eau (zir) à l'usage gratuit des voyageurs » *et, aux frontières, des formalités aussi inutilement compliquées qu'à l'heure actuelle.*

Déjà, au Moyen Age, les touristes arabes venus du Maghreb ou de l'Arabie allaient admirer les pyramides au Caire, la montagne au Liban, l'oasis à Damas, tout en faisant des affaires. La seule chose que les relations de voyageurs arabes ne nous dise pas, c'est, si en arrivant dans les pays où la loi islamique était appliquée libéralement — l'Iraq abbasside, où l'iman Abou Hanifa avait décrété (1) le vin « tolérable », *ou bien l'Andalousie hédoniste des califes-poètes, — les touristes se précipitaient en priorité sur les danseuses orientales, les boissons alcooliques et autres plaisirs défendus, comme ils le font aujourd'hui en Tunisie, au Maroc, au Liban ou en Egypte...*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Selon M. Jacques Risler, professeur à l'Institut musulman de Paris.

AUTREFOIS L'AMÉRIQUE

Les pépites de South-Pass-City

LA route provinciale 28 monte interminablement depuis Lander jusqu'à South-Pass drainant son cortège de camionnettes Dodge, de longues voitures silencieuses aux vitres fumées bien closes — climatisation oblige — et de camions rutilants crachant vers un ciel sans le moindre nuage les noirs panaches de leur échappement. Paysage aride, cailloux et buissons de *sagebrush* (1) à l'infini, on est bien loin dans cette partie sud du Wyoming de la fraîcheur des prairies de Yellowstone et des ombrages de l'immense Shoshone National Forest qu'il est encore aisé de rejoindre en quelques miles.

A 2 300 mètres d'altitude, South-Pass-Summit était pour les émigrants du siècle dernier un point bas rapidement devenu vital, le seul où les lourds wagons des pionniers qui suivaient l'Oregon-trail pouvaient franchir le moins malaisément possible la ligne des crêtes des montagnes Rocheuses. Ici, plus de trois cent mille hommes, femmes, enfants, conduits par l'espérance d'une terre promise, la folie de l'or, ou tout simplement le goût de l'aventure, ont connu la brûlure d'un soleil implacable ou les rigueurs des blizzards de l'hiver.

Il faut, aujourd'hui, être un touriste égaré, ou très curieux, ou encore être guidé par le hasard d'une lecture pour s'engager sur la route poussiéreuse et défoncée qui conduit en moins de 10 kilomètres à l'ancienne cité minière de South-Pass-City. Rien n'indique, en effet, qu'au creux d'un vallon se cache l'une des plus émouvantes villes-fantômes de l'Ouest.

En 1865, les mineurs déçus dans leurs rêves, ayant connu plus de misère que de fortune dans les *placers* de Californie, tournent leur attention vers la région où commence l'exploitation de quelques filons d'or. En moins d'un an, South-Pass devient une véritable ville qui comptera près de quatre mille résidents et un passage incessant d'aventuriers venus du monde entier.

Difficile aujourd'hui, même en regardant les clichés de l'époque, d'imaginer cette cité s'étirant sur un bon mile, où l'on dénombrait dix-sept saloons alimentés par deux brasseries locales, six magasins d'alimentation, trois boucheries, cinq hôtels, de nombreux restaurants et des boutiques des plus diverses. Et, bien sûr, tout ce qui était nécessaire à la vie de l'époque ; sept maréchaux-ferrants, la fabrication des outils des mineurs, la réparation des chariots et même les soins dentaires... l'indispensable bureau de la Wells Fargo enfin, qui permettait l'échange et le transit des pépites d'or.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

(1) *L'Artemisia tridentata* des botanistes.

(Dessin de PLANTU.)

(Lire la suite page 17.)

Chasse

LE GIBIER SE PORTE BIEN MAIS LA PERDRIX SE FAIT RARE...

Les chasseurs sont-ils de plus en plus nombreux comme on le dit ? Quel est l'état de santé du gibier en France ? Que peut-on faire pour améliorer les effectifs des populations d'animaux sans se contenter de se joindre aux voix de ceux qui ne voient le salut que dans une interdiction de la chasse ? Autant de questions abordées voilà huit jours lors d'une réunion organisée par le comité d'information Chasse-Nature et qui avait réuni MM. Servat, directeur de la protection de la nature, Hamelin, président des fédérations départementales des chasseurs et président de la fédération des chasseurs d'Europe, Liégeon et Magniny, respectivement président et directeur de l'Office national de la chasse.

VOICI arrivé le temps des ouvertures. Pour la Corse, les départements du Sud-Ouest et du Midi, c'est chose faite ; pour le reste de la France, elles vont s'étaler jusqu'à la mi-octobre. A l'heure où les fusils vont quitter les râteliers, le premier constat fait par les responsables de la chasse en France porte sur le nombre des chasseurs homologués. Contrairement à beaucoup d'idées reçues, il y a depuis plusieurs années une diminution des effectifs. En trois saisons, a-t-on constaté, la baisse des validations des permis de chasser a été de 140 000. Et d'y voir là essentiellement les effets *de l'examen obligatoire* institué pour obtenir son premier permis. Quoi qu'il en soit, on peut estimer à un peu moins de 2 millions le nombre des chasseurs en France.

Certains se réjouiront de cette baisse d'effectifs qui devrait correspondre à une baisse relative de la pression cynégétique sur le gibier. D'autres au contraire s'inquiéteront si le mouvement s'accentue par trop de voir le poids « politique » des chasseurs diminuer d'autant.

Le second constat porte sur la situation du gibier en France, en général satisfaisante sauf pour les oiseaux de plaine. Elle peut se résumer ainsi :

Pour les lièvres

Bonne reproduction dans toutes les régions, notamment dans le centre et la région parisienne. Inquiétude dans les départements de l'Est.

Pour les perdreaux gris

La situation du perdreau gris est toujours aussi préoccupante ; malgré une petite remontée des effectifs.

Sans les efforts des chasseurs au cours du difficile mois de janvier 1979 (neige, froid), les perdreaux auraient subi de plus lourdes pertes hivernales dans toute la partie des territoires situés au nord de la Loire.

Les ouvertures très retardées permettront, sans doute, de sauvegarder les meilleurs reproducteurs. Seuls, les responsables cynégétiques locaux pourront réguler les prélèvements en fonction du maigre cheptel disponible. De nombreuses sociétés de chasse ont raisonnablement décidé de ne pas tirer les perdreaux gris cette saison. Seule une gestion très rigoureuse permettra de sauver cet oiseau de chasse prestigieux *qui diminue sensiblement dans l'Europe entière*, malgré les dispositions sévères de sauvegarde déployées à son profit. Même là où il n'est pas chassé, le perdreau gris disparaît lentement devant les pratiques agricoles modernes (1).

Pour les perdreaux rouges

La situation des rouges, bien qu'un peu moins dramatique que celle des gris, se dégrade d'année en année. Leur environnement disparaît insensiblement devant la conquête des territoires incultes actuellement mis en valeur. Plus résistants, semble-t-il, aux produits phytosanitaires, les rouges exigent biotopes et nourriture qui commencent à leur faire défaut. L'oiseau est plus démuni que le mammifère devant l'emprise territoriale humaine.

Pour les lapins

Leurs populations dépendent uniquement de la myxomatose. Malgré cette terrible maladie, les lapins résistent bien, et atteignent, dans certaines régions, des densités suffisantes pouvant provoquer des dégradations aux cultures.

Pour les faisans

Si l'on exclut faisans de tir et faisans d'élevage, la situation du faisan naturel (se reproduisant naturellement dans la nature) est identique à celle des perdreaux. L'environnement des faisans est également spécifique, bien qu'ils soient plus adaptables aux méthodes modernes agricoles. Grâce à cette faculté, le faisan résiste à cette pression, et sa densité, notamment dans le *Sud-Ouest*, la Sologne et l'Ouest, reste très satisfaisante.

Pour les canards

Année très normale. Bonne pour la région Ouest. La Picardie a été très défavorisée dans la nidification du colvert. Les oiseaux gibiers d'eau ne subissent pas les atteintes de l'agriculture dans la mesure où les marais et zones humides ne sont pas asséchés.

Le processus des assèchements systématiques tend à diminuer, surtout depuis la dernière grande sécheresse, année où le monde rural a pris conscience de la nécessité de conserver des réservoirs d'eau.

D'autre part, de nombreuses gravières, sablières, ballastières, retenues et grands barrages, constituent, dans une mesure intéressante, de nouvelles zones où le gibier d'eau s'installe, mais où il éprouve encore des difficultés à se reproduire, en raison de la faible valeur écologique de ces nouvelles zones. De gros efforts d'aménagement pourraient valoriser ces sites (2).

Pour les chevreuils

Toujours en expansion démographique, le chevreuil, à ce rythme, est en passe de devenir le gibier d'avenir des chasseurs français. Le cheptel national peut actuellement s'estimer à environ deux cent cinquante mille têtes (le cheptel de la Pologne est estimé à trois cent cinquante mille têtes).

Ce mammifère est peu sensible aux produits utilisés en agriculture, mais paye un tribut non négligeable à la mécanisation plus rapide (mise bas dans les champs).

La généralisation du plan de chasse devrait permettre une progression encore spectaculaire de ces beaux animaux, qui n'exigent qu'un peu de tranquillité et une nourriture diversifiée qui n'entraîne pas de dégâts très sérieux aux cultures ni aux forêts.

Toutes les régions insistent pour considérer la situation du chevreuil comme bonne, voire excellente.

Pour les cerfs et les biches

La population des grands cervidés est également très satisfaisante. Il a même été nécessaire de stabiliser leur nombre dans de nombreuses forêts, en raison des dégâts importants faisant l'objet d'énormes indemnisations (3).

Dans certains massifs encore peu peuplés, les populations augmentent actuellement au rythme de l'accroissement surveillé et régulé par les chasseurs. Toutes les régions signalent une situation très satisfaisante, notamment dans les régions Nord-Bassin parisien, Est et Alpes-Jura.

Pour les sangliers

Il est plus difficile de recenser ces animaux plus erratiques. La pression cynégétique sur les sangliers avait été très recommandée en 1978-1979 car les indemnisations à payer devenaient insupportables (30 millions de francs).

Ces animaux ont même été l'objet d'une ouverture pour destruction de nuisibles (conditions spéciales du droit de destruction) dès le 1er septembre 1978. Cette initiative est renouvelée pour 1979-1980.

Les populations de sangliers ont donc été ramenées à des proportions raisonnables dans de nombreux départements.

Ils restent abondants dans le Sud-Ouest et surtout dans la région Midi-Méditerranée où les sangliers se sont mis littéralement à pulluler. C'est devenu le gibier de base des associations communales. Les dégâts commis sont en augmentation.

En revanche, le sanglier diminue actuellement dans ses régions de prédilection, comme les Ardennes, et dans certains départements du Bassin parisien. Cela est dû à la presison excessive dont il a été l'objet. Toutefois, dans la région solognote, le cheptel s'accroît depuis deux ou trois ans, et on rencontre régulièrement des bandes de sangliers là où autrefois ils étaient très rares.

Les dégâts payés par l'ONC s'élevaient à 31 millions de F en 1977 pour 16 628 dossiers indemnisés. Ces indemnisations ont été ramenées en 1978 à 29 800 000 F pour 15 890 dossiers retenus.

(1) En même temps que le permis, est fourni au chasseur une plaquette sur la gestion de la perdrix (« petit livre vert. »)

(2) Pour M. Tamisier, chargé de recherche au C.N.R.S. pour le centre d'écologie de Camargue, l'équilibre entre la chasse et la nature est rompu dans cette région. A partir de son étude, il préconise un certain nombre de mesures ainsi résumées : *fermeture de la chasse au 15 février ; arrêt de la chasse de nuit* ; chasse limitée à deux jours par semaine (samedi et dimanche) ; ouverture retardée ; fermeture totale en temps de gel et de dégel ; interdiction totale de la commercialisation du gibier ; extension des durées de location de chasse à toute la saison pour stopper le développement des chasses dites à la journée ou à la semaine, et qui réduisent l'espèce gibier à un objet de consommation.

Plusieurs de ces recommandations ne sont pas éloignées des préoccupations de l'A.N.C.G.E. (Association nationale des chasseurs de gibiers d'eau).

(3) Réglées par les chasseurs.

Cette page a été établie par Claude LAMOTTE.

L'agriculture moderne mise en accusation

POUR les chasseurs, mais aussi pour les responsables de la chasse en France, c'est dans la disparition de l'agriculture traditionnelle au profit d'une agriculture moderne qu'il faut chercher l'une des causes de la diminution des populations d'animaux de plaine. Dans un document de l'Office national de la chasse on peut lire, en effet :

« *De nombreux aspects de l'agriculture moderne concourent à la réduction du gibier et de la faune sauvage :*

— Destruction des haies, des talus et réduction des friches en général ;

— Remembrement en trop grandes parcelles (supérieures à 10 ha par exemple) ;

— Disparition de l'élevage dans certaines régions, actuellement exclusivement agricoles, développement de la monoculture, accompagnée de l'uniformisation du paysage ;

— Développement du maïs peu favorable à la reproduction du petit gibier aux dépens des prairies artificielles ;

— Industrialisation de certaines récoltes de fourrage destinées soit à l'ensilage, soit à la déshydratation ;

— Modification brutale des couverts dans le cas de certains défanages (pommes de terre, luzerne à graines) ;

— Broyage des pailles tardif après la récolte s'il est effectué sans précaution ;

— Généralisation de traitements phytosanitaires tardifs sur de grandes surfaces, sur les céréales depuis quelques années (fongicides et insecticides) ;

— Rapidité du travail du matériel agricole actuel entraînant une modification brutale du couvert et empêchant les jeunes animaux d'échapper à l'écrasement. »

Les études faites ont porté tant sur des territoires où la chasse se pratique que sur des zones où elle est totalement absente. Certes une pression cynégétique trop importante qui s'ajoute n'arrange rien, mais au départ, estime-t-on, il faut voir dans les méthodes modernes de culture les grands responsables des diminutions de population. Le 15 novembre prochain, au cours de la cinquième journée cynégétique de Châteauroux, le débat portera, signalons-le, sur « l'agriculture et la faune sauvage ».

Rappelons enfin qu'en mars dernier, lors de son congrès, l'Union nationale des présidents de fédérations départementales des chasseurs (1) a proposé aux agriculteurs de « *prendre mieux en compte le rapport économique que représente la survie de la faune sauvage en lui procurant des habitats nécessaires à sa reproduction, sa quiétude et sa nourriture* ». L'union a en outre rappelé qu'elle était prête à intervenir financièrement pour la préservation et le réaménagement des habitats nécessaires à la faune sauvage par la location ou l'achat de bandes-abris, des bosquets, de friches, comme ils le font, précise-t-elle, « *avec les indemnisations des dégâts commis par les grands animaux, dégâts dont ils sont seuls à pourvoir au remboursement* ».

(1) 71, avenue des Ternes, 75017 Paris.

LA CARTE DES OUVERTURES

Déjà ouvert (2 septembre)
Déjà ouvert (9 septembre)
16 septembre
23 septembre
30 septembre
7 octobre
14 octobre

EXOTISME

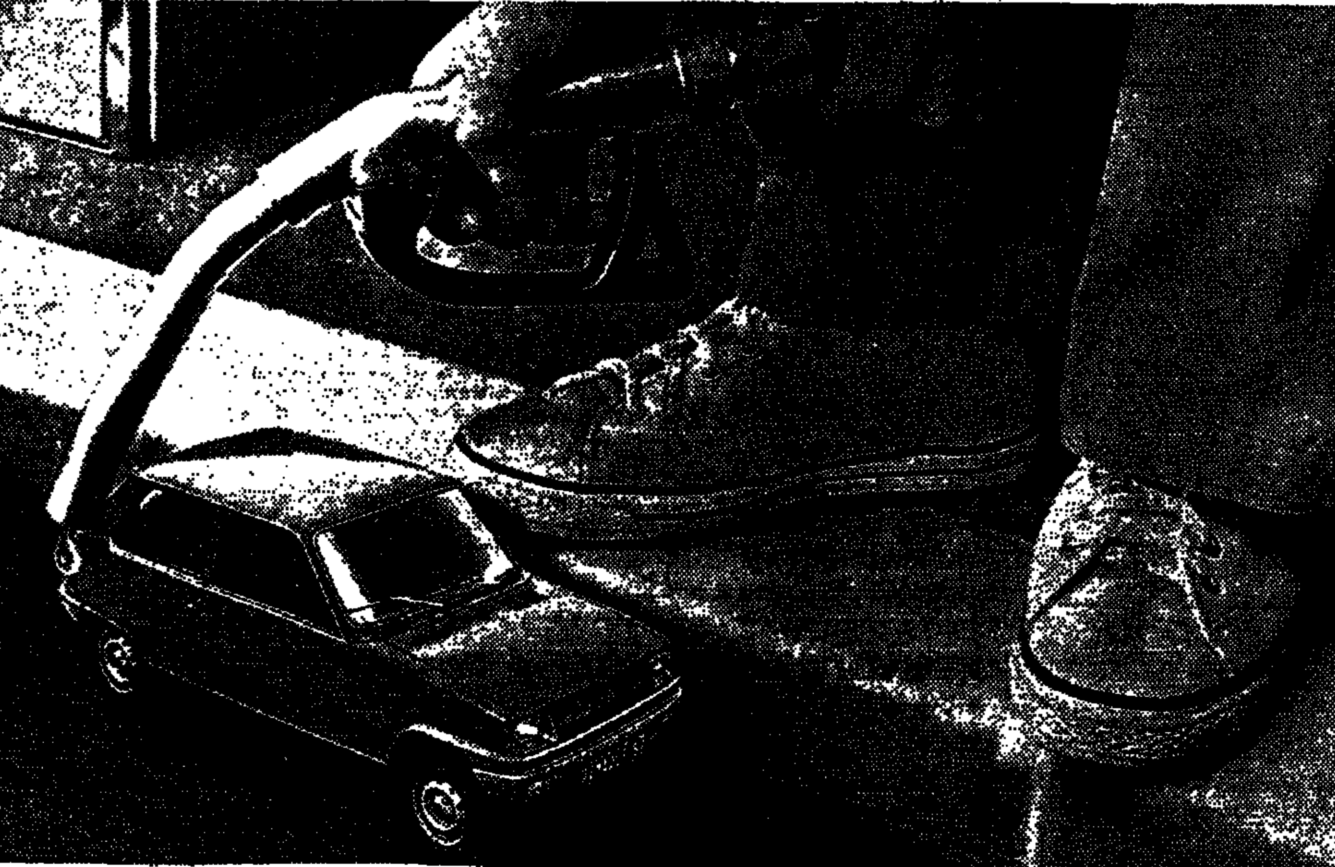
LES organisateurs de chasse offrent, depuis plusieurs années la possibilité de traquer du gibier à l'étranger. Les Britanniques avaient montré le chemin depuis belle lurette, à juste droit d'ailleurs, car là où est autorisée la chasse, en Afrique notamment, on constate une baisse spectaculaire du braconnage. A l'inverse, l'interdiction de chasser laisse la place libre à des troupes fortement armées qui opèrent en grand, fournissant à des ateliers asiatiques, essentiellement, ivoires et trophées. L'explication est simple : la surveillance assurée sur les territoires de chasse est toujours efficace, faute de quoi les chasseurs ne reviendraient pas. D'autre part, les prélèvements sont contrôlés puisqu'ils rapportent à l'Etat, sous la forme des taxes d'abattage, de substantielles rentrées de devises.

Quoi qu'il en soit, en France plusieurs organisateurs de chasse à l'étranger ont des programmes dignes d'être cités.

Ainsi, Jet Tours (602-70-22) propose, outre le Maroc, le Sénégal et le Cachemire, une expédition en octobre dans l'Idaho où sur 1 million d'hectares vivent wapitis, chevreuils et ours noirs, mais aussi perdreaux. Il est utile d'indiquer que les approches se font à cheval, puis évidemment à pied, les routes étant inexistantes sur le territoire. Le chemin peut se faire parfois à bord de radeaux. Il en coûte de 13 000 F à 45 000 F selon le nombre de chasseurs engagés et l'animal convoité, par fusil, et pour huit jours ou seize jours de voyage. On peut en profiter pour pêcher la truite dans les rivières locales.

Africatours (723-78-69), pour sa part, a mis sur pied un safari dans le Nord-Bénin, expédition de style traditionnel en bordure de parcs nationaux particulièrement surveillés. L'accès à la zone est difficile et les concentrations d'animaux importantes. Ce voyage peut s'effectuer de mars à mai et les prix tournent autour de 12 000 F à 16 000 F pour neuf jours de chasse, par personne, prix auquel, si l'on tire, il faut ajouter le montant des taxes d'abattage. Africatours s'est d'autre part assuré une exclusivité sur la zone de chasse d'Arly, en Haute-Volta.

Continental American (261-55-10) assure de son côté des déplacements en Egypte de décembre à fin janvier. Canards et bécassines sont au programme du voyage, qui est aussi touristique. Même préoccupation en Inde et au Cachemire de décembre à février et au pied de l'Himalaya pour l'ours noir en avril, mai, juin, septembre, octobre. Les prix s'étagent de 9 000 F à 16 000 F.



LES PÉPITES DE SOUTH-PASS-CITY

(Suite de la page 15.)

Si South-Pass-City n'a jamais eu la sinistre réputation de violence de certaines cités minières où pendaisons et règlements de comptes étaient le lot quotidien, vente et réparation des armes à feu, fructueux commerce à l'époque, justifiaient la création d'un magasin par un spécialiste. Et non des moindres, puisque John Browning, l'inventeur du pistolet automatique à chargeur qui porte toujours son nom, installa ici sa première boutique.

Acquis voici quelques années par l'Etat du Wyoming, les maigres restes de cette cité florissante ont été remarquablement restaurés. Certes, il y manque les cavaliers coiffés du stetson, leur colt à la ceinture, arrêtant leur cheval dans un nuage de poussière, les chercheurs d'or tirant la corde d'une mule lourdement chargée, la diligence postale, le sherif, bref toute une vie, d'un passé récent, indispensable à la couleur des westerns. Certains ne verront ici que cabanes aux planches disjointes, charrettes abandonnées ou reliques banales et désuètes.

Pourtant, bien vite le charme opère et l'imagination nourrie des souvenirs de lectures pour enfants, des exploits cinématographiques de cow-boy au grand cœur fait revivre chaque pan de mur. Dans ce saloon reconstitué avec minutie, Buffalo Bill, débarquant au triple galop du relais voisin du Poney Express, a peut-être étanché sa soif. Les murs de la prison portent encore les graffiti de quelques mauvais sujets et, plus curieusement, un alphabet calligraphié avec soin par le maître d'école qui utilisa ces locaux, une fois désaffectés, pour l'instruction de ses élèves.

Fort Bourbon n'est qu'une cave fermée d'une massive porte métallique et son appellation ne doit rien à quelque nostalgique de la royauté française. Lieu de resserre, particulièrement bien protégé, des bouteilles de whisky et de bourbon, il servait aussi de protection pour femmes et enfants lors des raids souvent meurtriers de groupes maraudeurs d'Indiens Sioux et Arapahoe.

Dans le hall de l'hôtel, où la vie semble arrêtée depuis quelques minutes, une valise attend son propriétaire visitant sa chambre à l'étage, et nul ne s'étonnerait de voir débarquer Calamity Jane, qui vint souvent ici, ivre morte, crachant sa chique, jurant comme un charretier et tirant pour calmer ses nerfs sur les lustres et les miroirs.

Pourtant c'est une autre femme, bien moins connue, qui a fait de South-Pass-City un lieu marqué par le vent de l'histoire. A cinquante-cinq ans, Esther Hobart Morris, épouse du patron d'un des saloons, était connue comme une femme de caractère. Les élections de 1869 allaient faire d'elle un symbole dans la lutte pour l'émancipation civique. Avec un sens politique aigu, elle réussit au cours d'un thé à soutirer aux deux candidats rivaux à la députation la promesse d'introduire un amendement dans la Constitution de l'Etat qui autoriserait le vote des femmes. L'heureux élu, William Bright, tint parole et, en septembre 1870, pour la première fois dans l'histoire des Etats-Unis, six cents femmes du Wyoming déposent leur bulletin dans l'urne...

Ayant apporté très largement leurs suffrages au parti républicain, les démocrates de l'époque, plus préoccupés de contingences électorales que d'égalité civique, feront tout pour la suppression de ce nouvel amendement. Par une seule voix de majorité, l'Assemblée territoriale allait pourtant confirmer cette conquête qui devait valoir au Wyoming le surnom d'« Equality State ».

Certains historiens à l'esprit chagrin (ou impénitents phallocrates) affirment que William Bright, partisan depuis toujours de l'égalité des droits, était l'unique responsable de l'amendement. Anecdote ou vérité historique, qu'importe. Esther Hobart Morris, qui devait devenir la première femme juge de paix, et dont la modeste maison a été reconstituée et meublée avec grand soin, est bel et bien considérée comme la « mère » de toutes les législations sur le vote des femmes aux Etats-Unis.

Par la grâce d'une tasse de thé...

Trois ans après avoir acquis la célébrité commençait le rapide déclin de South-Pass-City. Sans cesser totalement leur activité, les mines allaient peu à peu s'éteindre, au fil des années. Au début de ce siècle, il ne restait déjà plus grand-chose de la prospérité d'une ville devenue vide et vouée à l'abandon, aux destructions par les vents du désert, aux exploits habituels des vandales, à la végétation qui recouvre peu à peu le bois pourrissant des cabanes en ruine et aux ravages des collectionneurs de pièces et de bouteilles anciennes.

Sauvée *in extremis* et remarquablement entretenue par une équipe de jeunes archéologues, la ville, ou plutôt la dizaine de bâtiments encore debout, forme un musée plein de vie, loin, très loin de la civilisation des Mac Donald's et du Coca-Cola. Je n'y ai vu dans une journée que trois couples américains et une famille allemande en camping-car. Malgré le regain d'intérêt pour le passé, on peut penser qu'il s'écoulera encore bien du temps avant que South-Pass-City devienne, comme Virginia, Calico et Tombstone, une ville fantôme gagnée par le tourisme.

Dans le cimetière, enclos au dominant le vallon, seules deux tombes aux grilles rouillées marquent la destination initiale de ce lieu. La lumière y donne vie au feuillage gris bleuté des buissons de *Sagebrush* et de quelques touffes de *Bluebonnet*, ce petit lupin dont les fleurs rappellent la coiffure des femmes des pionniers.

Dernière vision, dernière émotion devant les collines arides, les maisons groupées le long du Willow Creek, maigre torrent, et les bâtiments ruinés de la mine. Bien étrange destin que celui de cette riche cité, oubliée au fond du désert, à l'écart des grandes routes de notre civilisation, et qui fut un jour, par la grâce d'une tasse de thé, le foyer de l'émancipation des femmes américaines.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

● **LA FIJET a vingt-cinq ans.** — Deux cent cinquante-deux délégués, représentant vingt-huit pays, seront présents, du 16 au 19 septembre, au congrès de la Fédération internationale des journalistes et écrivains du tourisme, qui fête ses vingt-cinq ans d'existence. Le congrès sera placé sous le thème « enfance et tourisme » (Hôtel Sofitel, Paris, porte de Sèvres).

● **Jet Tours en libre-service.** — Parce que la clientèle est intimidée par les brochures et les agences de voyages, Jet Tours installera chez les commerçants une mini-brochure comportant un bon de commande à envoyer à l'agent de voyages le plus proche. Sept destinations : Majorque, Djerba, Hammamet, Israël, Grèce, Maroc et New-York.

Hippisme

Un cheval pour la reine

Qui donc assure que les absents ont toujours tort ? Sans risquer un de leurs princiers sabots dans le gazon — d'ailleurs mouillé — de Longchamp, les anglais *Troy* et *Ile de Bourbon* et « notre » *Three Troika* ont, dimanche, marqué des points. On leur oppose principalement, pour l'Arc de Triomphe — à courir le 7 octobre, — *Le Marmot, Top Ville, Gay Mécène* et *Trillion*. Or eux étaient en piste et, en général, n'ont pas convaincu.

Le Marmot et *Top Ville* s'observaient — car il s'agissait, comme disent les boxeurs, d'un « round d'observation » — dans le prix Niel. On ne les avait pas vus depuis le Jockey Club, début juin. Excellente impression quant à l'aspect : ces jeunes gens ont profité au mieux des vacances. *Le Marmot* a grandi, sans perdre de sa grâce et de son élégance : un distingué play-boy. *Top Ville*, lui, a épaissi : le genre « jeune homme qui plaît aux dames » surtout par ses pectoraux.

Dans le Jockey Club, l'athlète avait devancé l'éphèbe, essentiellement en attaquant le premier et en creusant, sur-le-champ, un écart que l'autre n'avait pu tout à fait combler. Cette fois, la tactique de *Le Marmot* était donc toute tracée : se tenir toujours devant *Top Ville* et allonger les jambes dès que celui-ci allongerait les paturons.

Ainsi fut fait. Mais, devant *Le Marmot*, il y avait encore, à ce moment, *Kamaripaan*, compagnon d'écurie de *Top Ville*, sacrifié aux intérêts de celui-ci, et, à côté, *Fabulous Dancer*, septième seulement du Derby d'Irlande. Or, que vit-on ? *Le Marmot* battre difficilement (encolure et tête) ces deux adversaires, et *Top Ville* passer la ligne d'arrivée une longueur et demie derrière son cheval de jeu.

Douche froide. Non, car, aussitôt, maints avis autorisés corrigeaient le résultat.

« Le Marmot *était rouillé ; il n'a couru qu'à 70 % de sa valeur* », disait son jockey, Philippe Paquet.

— « Top Ville *a couru frais, comme un poulain qui n'a plus la tête à son travail* », renchérissait Yves Saint-Martin.

G.-A. Oldham, le propriétaire de *Pevero* (qui faisait excellente impression un peu plus tard — lire plus loin), à qui nous demandions si, après la brillante performance réalisée, son cheval allait disputer l'Arc, nous disait : « *Non. Il n'y posséderait aucune chance contre* Le Marmot. *Il courra les Champion Stakes.* » Or il faut bien accorder un crédit particulier à son avis : *Pevero* et *Le Marmot* sont confiés au même entraîneur.

Conclusion : se garder d'en émettre une. Nous nous limiterons à trois impressions : *Le Marmot* sera, à coup sûr, fin prêt le 7 octobre ; *Top Ville* nous a paru — mais ce n'est pas l'avis général — avoir davantage à gagner en condition que lui ; nous ne sommes pas du tout persuadé d'avoir vu, à l'arrivée de ce prix Niel, le gagnant de l'Arc. *Le Marmot* dans les trois premiers : oui ; devant *Troy* ou *Ile de Bourbon*, voire *Three Troikas* : hum...

Un million de centimes la foulée...

A cet égard, l'impression a d'ailleurs été la même à l'arrivée du prix Foy, gagné par *Pevero* devant *Trillion* et *Gay Mécène*. *Frère Basile*, dernier sur un terrain plus que souple (3,4 au « pénétromètre » de Longchamp) qui lui était favorable, a, nous semble-t-il, abandonné là tout espoir. *Trillion*, en progrès sur ses courses de l'été, n'est pourtant plus la grande jument de naguère. *Pevero*, nous l'avons dit, décline la future confrontation de Longchamp pour celle de Newmarket. Seul *Gay Mécène*, désavantagé, lui, par le terrain, nous a paru mériter quelque crédit.

Dimanche, ce sont *Three Troikas* et *Dunette* que les jumelles prendront en point de mire, dans le prix Vermeille.

Par contre, il est maintenant certain que nous ne verrons pas *Troy*, le champion des champions, avant le grand jour. Il était engagé dans plusieurs courses préparatoires. Il a fait forfait dans toutes, l'une après l'autre.

L'explication est d'ordre commercial. La « syndication » de *Troy* comme futur étalon, au prix de 180 000 livres sterling la part, est sur le point de s'achever. L'estimation insensée de 7 milliards de centimes pour ce cheval — vainqueur, il est vrai, de toutes ses courses, dont les derbys d'Epsom et d'Irlande, — ne l'a pas paru à tous en tout cas pas à une bourse royale. La reine Elizabeth a donné son accord de principe pour acquérir une large participation — la majorité, dit-on, — dans le cheval. Le poulain le plus royal de l'année le sera littéralement. On laisse entendre à Londres que c'est pour éviter que le champion ne soit vendu en Amérique que la souveraine s'est décidée à entrer dans le syndicat. L'Angleterre hippique applaudit. Au passage, on notera la différence d'attitude : quel opprobe ne pèserait, chez nous, sur le personnage public qui aurait la futilité de payer 3,5 milliards de centimes — le revenu mensuel de seize mille cinq cents salariés au SMIC, — la moitié d'un cheval ?

Mais voici la contrainte : un cheval auquel on a attribué une telle valeur ne peut plus être « risqué » dans une épreuve qui ne se situe au sommet. Imagine-t-on la *Joconde* présentée dans un concours de dessins de cours élémentaire ? Qu'à la rigueur un *Troy* soit battu dans l'Arc de Triomphe, soit : on lui trouvera bien une excuse. Mais, à 1 million de centimes la foulée, il ne peut plus s'exposer à l'être dans une épreuve préparatoire. Et voyez comme les choses sont bien faites et la boucle bien bouclée : s'il est battu dans l'Arc, l'excuse sera toute trouvée ; on pourra soutenir que c'est faute d'avoir eu la prudence — qui, aujourd'hui, serait de l'imprudence — d'avoir couru au moins une fois avant, à Longchamp.

Un mot d'outre-Manche encore, et qui, lui, pourrait avoir valeur d'exemple. L'Irlande, qui n'a pas de reine, vient de constituer une société mixte, associant le National Stud à un large public de souscripteurs, pour acheter et « exploiter » des étalons de grande qualité. En très peu de temps, 935 000 parts de 1 livre ont été souscrites.

Nous n'avons pas de reine non plus, mais nous avons une administration des Haras nationaux. On prétend, en outre, que nous avons de l'imagination. Alors ?

LOUIS DÉNIEL.

Philatélie

N° 1602

FRANCE : Château de Maisons-Laffitte.

Comme nous l'avions annoncé, le 23 juin dernier, un timbre hors programme s'ajoute à la série « touristique » ; il représentera le château de Maisons-Laffitte et remplacera le 0,35 F « Floralies internationales de la Martinique ». Vente générale le 8 octobre (37*/79). — Retrait prévu pour le 7 novembre 1980.



0,45 F, violet, bleu marine et bleu clair.

Format 36×22 mm. Dessin et gravure de Pierre Forget. Impression en taille-douce, Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 6 et 7 octobre, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert à la salle des fêtes du château de Maisons-Laffitte. — Oblitération « P. J. ».

— Le 6 octobre, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste de Maisons-Laffitte. — Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

● *Nous remarquons avec satisfaction sa valeur faciale faible prévue pour l'affranchissement (par tranche de 100 grammes) des journaux expédiés par les particuliers. Et les philatélistes pourront l'utiliser à leur guise. Cependant, nous constatons une augmentation — presque 30 % — sur l'ancien tarif.*

> **LA PAGE DES JEUX**
>
> (Echecs, bridge, dames, scrabble, ana-croisés, mots croisés) paraîtra désormais dans le « le Monde Dimanche », supplément vendu avec le journal daté dimanche-lundi.

Dixième journée de l'U.P.U.

A l'occasion du dixième anniversaire de l'instauration de la « Journée de l'U.P.U. » les P.T.T. vont le célébrer pour la première fois le 9 octobre par un cachet à date grand format illustré.

Seuls les Services philatéliques des P.T.T. et les guichets philatéliques utiliseront ce cachet pendant cette journée.

Les oblitérations pourront être obtenues par correspondance (sur des enveloppes et cartes postales normalement affranchies) en s'adressant, suivant le cas, au chef du Service philatélique des P. T. T., 75436 Paris Cedex 09, aux receveurs des bureaux où fonctionnent les guichets philatéliques (receveur de Paris-102 pour le guichet du Musée de la Poste), au conservateur du Musée régional des P.T.T. à Riquewihr.

Voici la liste des guichets philatéliques :

● Bordeaux, Recette principale ;
● Clermont-Ferrand, Recette principale ;
● Dijon, AGERIP, 15, rue de Brosse ;
● Lille, AGERIP, 159-167, rue du Molinel ;
● Lyon, Recette principale ;
● Marseille, rue de Rome ;
● Montpellier, AGERIP, place des Martyrs-de-la-Résistance ;
● Nantes, AGERIP, 28, rue Scribe ;
● Paris, R.P., 52, rue du Louvre et Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard ;
● Riquewihr, Musée d'histoire des P.T.T. ;
● Strasbourg, AGERIP, 3, rue de la Fonderie et Recette principale des postes.

Catalogue paru

♦ « Yvert et Tellier 1980 », en quatre volumes : I. France et pays d'expression française (30 F franco) ; II. Europe (65 F + port 8.20F) ; III. Outre-mer, d'Açores à Horta (40 F + port 5.40 F) ; IV. Outre-mer, d'Ifni à Zoulouland (40 F + port 5.40 F). Hausse générale sur les timbres et une innovation : un pourcentage de plus-value sur certains timbres ou séries, sans charnière, émis depuis 1900. Cela s'applique aussi pour certains pays européens. Signalons que les cotations, dans ce « monstre » de 3 116 pages, depuis trois ans sont établies par Jean Varga, fils de Ladislas Varga, successeur de Théodore Champion. — En vente chez les négociants, chez l'éditeur et à l'ancienne maison Th. Champion, 13, r. Drouot, 75009 Paris.

Bureaux temporaires des manifestations

⊙ 81100 Castres, du 21 au 30 septembre. — 26° Foire économique. Petit cachet.

⊙ 36110 Levroux (Maison du peuple), les 22 et 23 septembre. — 3° exposition philatélique.

⊙ 85200 Fontenay-le-Comte (centre de formation professionnelle n° 2), le 23 septembre. — 20° anniversaire du centre.

⊙ 59100 Roubaix (centre aéré), du 28 septembre au 1er octobre. — Vingt-huitième Exposition d'arts ménagers.

⊙ 59470 Esquelbecq (salle des expositions), le 23 septembre. — Première journée des provinces consacrée à la Bretagne.

⊙ 08100 Charleville - Mézières (Théâtre municipal), le 28 septembre. — Festival mondial des théâtres de marionnettes.

⊙ 59420 Mouvaux (enceinte de la foire), du 28 septembre au 1er octobre. .. 3° Fête du commerce et de l'artisanat.

⊙ 95880 Enghien-les-Bains (Salle des fêtes), les 29 et 30 septembre. — 60° anniversaire du Club philatélique.

Nouvelles brèves

● AUTRICHE : *en octobre, cinquième timbre de la série « l'Art moderne en Autriche », — La miséricorde de notre Seigneur — 4 sch. et centenaire du chemin de fer Raab/Györ-Œdenburg/Sopron-Ebenfurth, 2,50 sch.*

● AUTRICHE : *novembre, timbre de bienfaisance spécial « Vienne vous invite à l'Exposition philatélique internationale de Vienne, WIPA 1981 » 16+8 sch.*

● NORVEGE : *fin novembre. Série « Noël » de trois timbres, 80, 100 et 125 öre. Offset.*

● NOUVELLE-ZELANDE : *série « Noël » 1979, trois timbres, 10, 25 et 35 cents.*

● SAINT-MARIN : *en décembre, anniversaire de la disparition de Chirico, 40, 150 et 170 lires. — Série « Noël 79 », 80, 170, 220 et 320 lires.*

● TAIWAN : *Série « oiseaux » trois valeurs, 2, 8 et 10 dol. et centenaire de la mort de Sir Rowland Hill, 10 dol.*

● TAIWAN : *« Entiers postaux », poste rurale avec surcharge, 1 dol. et aérogramme, vers Hongkong et Macao, 4 dol.*

ADALBERT VITALYOS.

Plaisirs de la table

RENTRÉES

RETROUVER Paris gourmand, c'est d'abord renouer avec nos dernières découvertes d'avant vacances. Quelques travaux d'embellissement et d'aménagement font que l'on est plus confortable au *Clos d'André* (21, rue de Turin (8e), tél. 522-65-34), où la cuisine d'André Montalant reste aimable, savoureuse et de prix honnête. Tandis que Raymond Pocous, que j'avais découvert au *Cerf de Vincennes*, rue de Charenton, vient de s'installer. — mieux — au *Repaire de Cartouche* (8, boulevard des Filles-du-Calvaire (3e), tél. 700-25-86). Même cuisine du Sud-Ouest, même Chambéry-fraise d'accueil.

Enfin notez que *Prunier* (9, rue Ruphot (8e), tél. 260-36-04) s'est adjoint les conseils, le sens des achats et le tour de main de Gilbert Le Coz, un peu à l'étroit dans son *Bernardin* du quai de la Tournelle. Gage, le soir, de dîners « poissonneux » de classe : *Prunier*, je l'ai déjà dit, redevient petit à petit ce « moment » de Paris qu'il n'était plus.

Parlons d'un nouveau restaurant d'avant les vacances, le *Bonaventure* (35, rue Jean-Goujon (8e), tél. 225-02-58), dont certains se sont engoués rapidement. Accueil déplorable et décor affreux. Carte un peu sotte : pourquoi proposer une « salade faite comme à Nice », qui n'a rien, mais rien à voir avec la vraie salade niçoise ? Mais, soyons franc, c'est bon. Et c'est même pour cela qu'il est bien dommage qu'un décorateur délirant et un manque de réception condamne ce *Bonaventure* — pourquoi pas « la » ? L'hôtesse m'a répondu : « *Parce que c'est un jeu de mots.* » (sic), alors que la carte propose quelques plats tentateurs, du foie de veau à l'aigre-doux au coq au vin, du turbotin aux pâtes fraîches au magret de canard aux figues.

C'est, de reste, un peu le même défaut que chez *Les Frères Perraudin* (15, rue d'Hauteville (10e), tél. 770-41-05). Que la maison soit modeste, on l'admet. Mais alors pourquoi choisir de si grandes assiettes que, face à face, elles se chevauchent ? Et pourquoi tant de mollesse, d'air de s'ennuyer dans le service ? Alors que la cuisine est parfaite, et qu'un menu à 150 F se révèle riche, abondant, fin : terrine de lapin aux pruneaux ; homard grillé à la crème ; fromage (plateau de la *Ferme Saint-Hubert*) et assiettes des desserts. Très beaux feuilletages (aux escargots notamment), ragoût de ris et rognon de veau succulent, pièce de bœuf au vin rouge et à la moëlle. Oui, on pourrait être heureux ici...

Un cuisinier inspiré

En vérité, des « ouvertures » d'avant les vacances, la grande réussite est celle du *Marcande* (52, rue de Miromesnil (8e), tél. 265-76-85). Venu de sa Savoie, Jean-Claude Ferrero (et ici l'accueil de sa charmante femme ajoute au plaisir) est un chef, plutôt un cuisinier, inspiré. Dans un décor moderne mais sans outrance, avec un petit patio plaisant et une cuisine à demi visible, Ferrero propose une carte courte, originale, avec une salade aux filets de canard tiède, aux écrevisses sur cul d'artichaut (ah ! le brave homme qui parle comme l'Estoile et sans pruderie sotte !), une confiture de lapereau au romarin, du veau blanc mariné à la mousse d'avocat et, surtout, un jambon d'agneau fumé qui complète ce somptueux buffet froid. Des viandes grillées, des poissons (filets de sandre, timbale de moules, Saint-Jacques aux pois), une volaille en vessie aux légumes, un steak de foie au vinaigre de miel, d'imposants desserts. Et tout cela en un service impeccable, avec des vins de qualité et une amabilité vraie. Oui, le *Marcande* est la réussite de la rentrée.

Mais puisque nous voici rue de Miromesnil, pourquoi ne pas signaler, au numéro 8, *la Régence ?* Petit salon de thé — boutique de peinture (tél. 265-06-19), dont le patron aimant la cuisine présente un menu à 70 F et quelques plats « maison ». Excellentes terrines, notamment. Exemples de menu : terrines maison et ratatouille fraîche, contrefilet braisé, gâteau d'épinards, salade, fromage de chèvre, charlotte au chocolat.

LA REYNIÈRE.

● *Pour prendre date*. Des nouveaux restaurants à Paris ? Il en *pousse comme champignons*, et, quelquefois, comme champignons chinois... Sans parler de la quinzaine de nouvelles enseignes du Forum des Halles, dont on parlera en son temps, voici que changent de mains *La Bourgogne* (avenue Bosquet), le *George-Sand* (rue La Fontaine), *Les Deux-Cigognes* (rue Legendre). Quand au *Paillard* du boulevard des Italiens, il devient la dixième *Assiette au Bœuf*.

Le vieux *Vaudeville* de la place de la Bourse rajeunit et passe sous la houlette de M. Bucher (*Brasserie Flo, Terminus Nord* et *Julien* — ce dernier ayant failli à ses promesses, et bien médiocre). Le *Dupont-Wagram*, qui périclitait depuis la mort d'Emile Dupont, devient un *Hippopotamus*. Rue Saint-Honoré, va s'ouvrir un restaurant (dans l'Hôtel Saint-James et Albany) qui devra beaucoup à M. Ayral (*Les Cochon d'or* de La Villette et des Halles).

LA BOUTEILLE DU MOIS

Un fils de Syrah

C'EST par décrets de 1937 et 1952 que l'appellation contrôlée Crozes-Hermitage a été définie, englobant quelque neuf communes et spécifiant qu'elle ne doit devoir qu'au fameux cépage Syrah, qui nous vient peut-être des Cyclades, du moins le veut la légende !

M. Jaboulet possède, entre autres, une propriété sur la commune de Tain-l'Hermitage, 35 hectares d'un terrain pauvre (galets et alluvions glaciaires) convenant parfaitement à cette Syrah, jouissant d'un microclimat particulièrement intéressant. C'est le domaine de Thalabert.

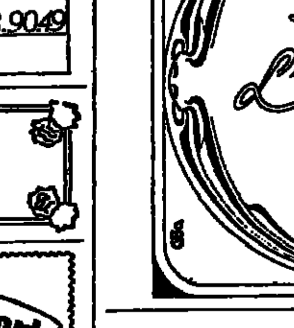
Ces vins sont en général délicats, généreux de bouquet, de belle coloration purpurine, moelleux et, à mon avis, plus fins que les châteauneufs voisins. Le millésime 1978 est une réussite. M. Jaboulet estime n'avoir pas fait mieux depuis 1961.

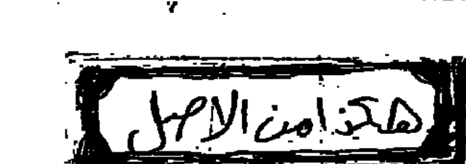
Jacques Manière, qui a pris pour devise, en son Dodin-Bouffant : « Le choix du produit est le meilleur garant de la réussite d'un plat », vient de choisir ce Crozes-Hermitage Thalabert 78 pour mitonner une daube d'huîtres et de coquilles Saint-Jacques absolument éblouissante.

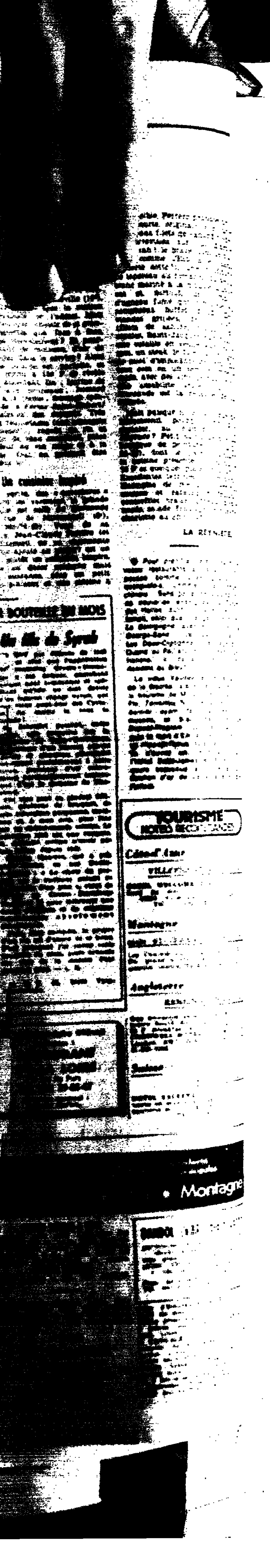
Mais, bien entendu, le propre d'un vin est d'abord de se boire. C'est pourquoi j'ai choisi cette bouteille du mois, perle actuelle des vins de la maison Paul Jaboulet Aîné. — L. R.

★ B. P. 46, 26600 Tain-l'Hermitage.









AUJOURD'HUI

RADIO-TÉLÉVISION

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 489

HORIZONTALEMENT

I. Qualifie l'heure où l'on peut voir de jolies brunes. — II. Qui ne doit rien à personne ; Invincible, ne résista pas à la tempête. — III. S'évanouit dès qu'on ouvre l'œil ; Qui pourraient donc être recouverts. — IV. Souvent suivies grâce à un fil ; Pas annoncée ; Se mouillent. — V. Voie d'eau ; Faire circuler comme des livres ; Sans utilité pour celui qui veut croquer. — VI. Un bon sujet ; Brillant causeur ; Mauvais quand il y a trop de précipitation ; Compositeur italien. — VII. Conjonction ; Séduit ceux qui aiment la lyre ; On y reste quand on n'est pas bien. — VIII. Qui peuvent remuer jusqu'au fond. — IX. Prénom ; Mot prononcé à l'office des morts ; Indique que le service est terminé. — X. Nom qu'on donne à une très grande armoire ; Qualifie des matières précieuses. — XI. Bout de terrain ; Sec quand on n'a pas le droit de siffler ; Se transformer. — XII. Nymphe des forêts ; C'est parfois une mignardise ; N'est pas un agrément à Londres. — XIII. Mesurer comme autrefois ; La colline inspirée ; Mot qui peut s'appliquer à tout ce qui est fin. — XIV. Donnèrent envie de fumer ; Fait du nouveau. — XV. Pas maintenue ; Educateurs sévères.

VERTICALEMENT

1. Qualité qui ne s'applique pas à ce qui est réchauffé ; Alla ruminer. — 2. Tendance à tout avaler ; N'est pas à la portée d'un rat quand il est grand. — 3. Qui ne peut donc plus jouer ; Avant l'heure ; Tête de cochon. — 4. Roi d'Athènes ; Rendue par celui qui vient de passer ; Est parfois attribuée au sort. — 5. Entre trois et quatre ; Calme plat sur l'ensemble du front ; Conjonction. — 6. Sans motifs ; On attribuait de grandes vertus à sa racine. — 7. Se juge souvent sur la mine ; Muse ou papillon ; Abréviation apportant une indication sur la situation. — 8. Endroit où l'on fait les pointes ; Entrer dans le jeu. — 9. Comme les mains de celui qui n'a rien pris ; Vieille cocotte. — 10. S'occupe du nettoyage des robes ; Note ; Peut qualifier un lieu que personne ne connaît ; Certains apportent une consolation. — 11. Où l'on ne voit plus d'accidents ; Donné par le chef ; Le mot de celui qui adhère. — 12. Tout rempli ; Fournit des pommes ; Apprit ; Démonstratif. — 13. Certain est noir ; Essaie de faire repartir ; Est d'abord promise par le fils. — 14. Ne peut mâcher que ses mots ; Expirer brutalement. — 15. Apparaît pendant la mitose ; Possessif ; Fais des déductions.

Solution du problème n° 2 488

Horizontalement

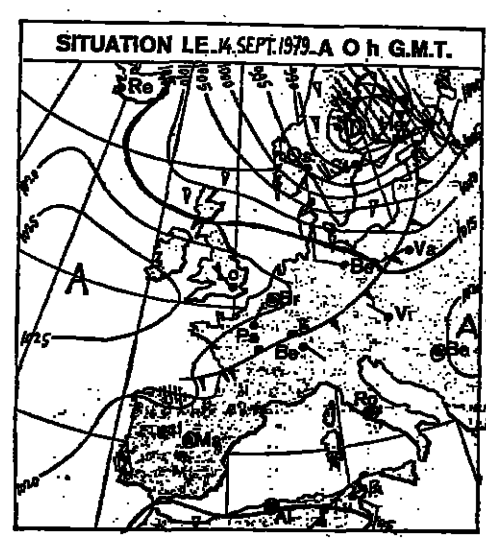
I. Haveneau (cf. bouquet). — II. Obel ; Nuls. — III. Mesurable. — IV. Met ; Emeut. — V. Echo. — VI. Eau ; UE. — VII. Oro ; Uriel. — VIII. Pétases. — IX. Entassées. — X. Rue. — XI. Aînesse.

Verticalement

1. Homme ; Opéra. — 2. Abée ; Wren. — 3. Veste ; Otton. — 4. Elu ; Ce ; Aa. — 5. Rehaussés. — 6. Enamourés. — 7. Aube (cf. brune) ; Isère. — 8. Ulluque ; Eu. — 9. Set ; Elisée.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 14 septembre à 0 heure et le samedi 15 septembre à 24 heures :

Vendredi matin, des masses d'air frais s'étendaient de la Manche et de la mer du Nord aux Charentes et à l'Alsace. Plus au sud, le temps était chaud et souvent orageux. Dans la journée de vendredi, l'air frais s'étendra sur la majeure partie de la France, et il pénétrera samedi en Méditerranée.

Samedi 15 septembre, le temps sera variable sur les régions méditerranéennes. Après des orages nocturnes et matinaux, des éclaircies se développeront, mais il fera plus frais que les jours précédents. Les vents tourneront au nord en devenant modérés.

Sur le reste de la France, le temps frais, et souvent très brumeux le matin, sera généralement bien ensoleillé l'après-midi. Les vents seront faibles, de secteur nord dominant.

Les températures maximales seront en baisse, surtout dans les régions méridionales.

Vendredi 14 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 020,2 millibars, soit 765,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 27 et 16 degrés ; Biarritz, 23 et 17 ; Bordeaux, 27 et 16 ; Brest, 16 et 9 ; Caen, 18 et 8 ; Cherbourg, 16 et 10 ; Clermont-Ferrand, 27 et 13 ; Dijon, 27 et 16 ; Grenoble, 27 et 15 ; Lille, 19 et 5 ; Lyon, 27 et 15 ; Marseille, 28 et 17 ; Nancy, 26 et 14 ; Nantes, 24 et 13 ; Nice, 25 et 17 ; Paris-Le Bourget, 23 et 11 ; Pau, 25 et 15 ; Perpignan, 24 et 16 ; Rennes, 21 et 11 ; Strasbourg, 27 et 15 ; Tours, 28 et 13 ; Toulouse, 28 et 18 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 20 degrés ; Amsterdam, 17 et 10 ; Athènes, 30 et 19 ; Berlin, 20 et 9 ; Bonn, 20 et 4 ; Bruxelles, 18 et 6 ; Iles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 18 et 8 ; Genève, 26 et 12 ; Lisbonne, 25 et 16 ; Londres, 19 et 5 ; Madrid, 26 et 16 ; Moscou, 13 et 17 ; Nairobi, 26 et 15 ; New-York, 23 et 20 ; Palma-de-Majorque, 28 et 15 ; Rome, 29 et 15 ; Stockholm, 17 et 7.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 14 septembre 1979 :

DES DECRETS

● Portant publication de la convention relative au concours en personnel apporté par la République française au fonctionnement des services du Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel (C.I.L.S.S.), signée à Ouagadougou le 29 juin 1978 ;

● Portant suppression de l'institut des sciences juridiques d'Amiens.

Visites, conférences

SAMEDI 15 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., gare de Chatou, Mme Pennec : « Nymphée du château de Chatou ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch : « Hôtel de Sully et place des Vosges ».

15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, hall d'entrée, près de la caisse « visites » : « Le château de Versailles » (L'art pour tous).

15 h. 15, 1, place des Deux-Ecus, Mme Barbier : « Les Halles : demeures anciennes ».

15 h., parvis de Saint-Julien-le-Pauvre, M. Jaslet : « Chez un grand restaurateur de meubles ».

15 h., 23, quai Conti, M. Ragueneau : « L'Académie française et les autres académies » (Connaissance d'ici et d'ailleurs)

15 h., 1, place Monge, Mme Ferrand : « Alentours de la rue Mouffetard ».

15 h., métro Saint-Paul - Le Marais, Mme Haulier : « L'hôtel de Richelieu, Voltaire et La Fontaine »

15 h., Musée des monuments français, M. Boulo : « Le Poitou roman ».

15 h., métro Saint-Sulpice, M. Guasco : « Le vieux quartier Saint-Sulpice. Visite de l'église souterraine du XIII[e] siècle ».

18 h., métro Saint-Paul - Le Marais, M. Guasco : « Hôtels inconnus du Marais » (Lutèce-Visites).

15 h., métro Etienne-Marcel, M. Teurnier : « Vieilles rues et maisons, abbaye Saint-Martin-des-Champs ».

20 h. 30, place de l'Hôtel-de-Ville, M. Teurnier : « Hôtels du Marais illuminés ».

15 h., 4, place Vendôme : « Le Second Empire chez la Castiglione », (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Réalisation de la perfection » (Association de méditation transcendantale ».

15 h., librairie Aryana, 25, rue des Grands-Augustins, Mme Dupuis : « Eckankar : enseignements ».

LOTO

TIRAGE N° 37
DU 12 SEPTEMBRE 1979

5	13	17	28	31	45

NUMERO COMPLEMENTAIRE 14

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	291 599,90 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	98 629,30 F
5 BONS NUMEROS	3 242,00 F
4 BONS NUMEROS	90,60 F
3 BONS NUMEROS	8,30 F

SUPER CAGNOTTE
10 000 000 F

POUR LE PROCHAIN TIRAGE DU 19 SEPTEMBRE 1979
VALIDATION JUSQU'AU 18 SEPTEMBRE 1979 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

VENDREDI 14 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

17 h. 55, TF Quatre ; 18 h. 25, L'île aux enfants ; 18 h. 50, C'est arrivé ce jour ; 19 h. 5, Cyclisme : Tour de l'Avenir ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : les Petites Têtes, comédie de Max Régnier, d'après A. Gillois. Mise en scène de M. Roux ;

Daniel revient alors qu'on le croyait mort. Irène, sa femme, s'est remariée avec Armand et l'entreprise qu'elle gère maintenant avec son second mari est florissante.

22 h. 15, Magazine : Expressions ;
23 h. 15, Magazine : Cinq jours en bourse.
23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

17 h. 50, Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 50, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top Club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Il y a plusieurs locataires à l'adresse indiquée, de N. Cortal, réal. : F. Chatel ;

Suite et fin des péripéties d'une « communauté ».

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Les Juifs en question) ;

Avec A. Fabre-Luce (Pour en finir avec l'antisémitisme), *A. Harris et A. de Sedouy* (la France et les Juifs), *B. Chouraqui* (le Scandale juif ou la Subversion de la mort), *C. Malraux* (Et pourtant, j'étais libre), *M. Koskas* (Balace Bounel).



22 h. 50, Journal.

22 h. 55, Ciné-Club, FILM : LES AMANTS CRUCIFIES, de K. Mizoguchi (1954), avec K. Hasegawa, K. Kagawa, Y. Minamida, E. Shindo, S. Ozawa (v.o. sous-titrée N) :

Au dix-septième siècle, au Japon, l'amour, condamné par la société, de l'épouse opprimée du grand parcheminier de Kyoto et d'un jeune secrétaire.

Tragédie domestique tirée d'une pièce pour marionnettes du XVII[e] siècle. Des sentiments exprimés avec une grande pudeur, un art cinématographique raffiné. Fascinant.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Etudes et chantiers ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V 3 : Le nouveau vendredi : La dénatalité en Occident.

Les raisons avouées et les causes plus diffuses de la dénatalité sont ici examinées par MM. G. Calot, directeur de l'INED, G. Thorn, ancien premier ministre du Luxembourg, Pierre Simon, gynécologue, le docteur Ratner, ministre de la santé en R.D.A., et M. Pavard, directeur des caisses de retraite.

21 h. 30, Téléfilm : Grilles closes, d'A.-C. Charpentier, réal. : H. Helman, avec V. Tessier, G. Kerner, M. Boucheix, M. Toutain, R. Couteaudier, G. Boibeleau.

Parti de chez lui à la suite du meurtre d'un braconnier commis par le garde chasse, un jeune adolescent se trouve plongé dans les événements de la seconde guerre mondiale. Il sera emprisonné et passera des mois en camp de concentration avant de revenir des années plus tard près de sa mère qui l'attendait.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Famille sans nom », d'après Jules Verne ; 19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : dixième anniversaire ;

20 h., Magazine mondialiste : le monde de l'espoir ; 21 h. 30, Black and blue ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : New-York, New-York.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h., Des notes sur la guitare : compositeurs italiens pour guitaristes d'Italie (Galilei, Frescobaldi, Carulli, Paganini) ; 20 h. 30, Les chants de la terre : musiques traditionnelles ; 21 h. 30 : Orchestre symphonique de Stuttgart : Bruckner ;

23 h. 15, Ouvert la nuit : grands crus (Mozart) ; 0 h. 5, Musiques pour une utopie : la musique américaine en marge des Summergarden.

SAMEDI 15 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, La vie en vert ; 12 h. 47, Jeunes pratique : le logement ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45 (et 15 h. 25), Au plaisir du samedi ; 14 h. 50, Bol d'Or motocycliste (en direct du Castelet).

18 h. 10, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Spécial vacances, Blankenberge ;

21 h. 40, Série : Los Angeles années 30 ;
22 h. 35, Télé-foot 1.
23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., La vérité est au fond de la marmite ; 13 h. 35, Monsieur cinéma ; 14 h. 20, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Les moins d'vingt et les autres ; 17 h. 55, Course autour du monde ; 18 h. 50, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'avant-première du palmarès 79 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Jean le Bleu, de J. Giono, adapt. et réal. : H. Martin.

Au début du siècle, Jean apprend de son père à tracer son chemin entre les forces de la terre et les hommes.

22 h. 25, Variétés : Paroles et musique.
23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes : Thierry la Fronde ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Retransmission lyrique : LA BOHEME, de Puccini, par l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. : C. Kleiber ; mise en scène : F. Zeffirelli.

Aiguisé par le destin tragique d'une œuvre laissée inachevée, l'appétit des amateurs d'art lyrique se satisfait davantage de « Turandot » que des premiers opéras de Puccini. Le public pourtant est resté fidèle à « la Bohème », à « la Tosca » et à « Madame Butterfly », et ces ouvrages le lui rendent bien, car, sans nier pour autant la valeur de ses productions ultérieures, c'est dans les premières que Puccini a donné le meilleur de lui-même.

Tant du point de vue de la vérité dramatique que de l'intérêt purement musical, « la Bohème » reste un chef-d'œuvre à part entière, et, si les amours de Rodolphe et de Mimi font sourire les beaux esprits, la conclusion émouvante est un instant toujours très attendu : il est vrai que le malheur des uns fait aussi le bonheur des autres.

22 h. 20, Journal.

22 h. 40, Magazine : Cavalcade (Randonnée à poney).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : l'Europe au risque de l'Allemagne ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches avec... ; 11 h. 2, La musique prend la parole : Beethoven ; 12 h. 5, Le pont des arts.

14 h., Festival de Bayreuth 1979 : « le Crépuscule des dieux », de R. Wagner, par l'Orchestre du Festival, dir. : P. Boulez, mise en scène : P. Chereau ; 19 h. 30, Assemblée du Musée du désert : les prophètes des Cévennes.

20 h., Carte blanche : « Emmanuel à Joseph à David, une nativité », d'A. Maillet ; 21 h. 55, Ad lib, par M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Actualité du disque ; 11 h. 30, Magazine des musiciens amateurs ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît ; 13 h. 30, Chasseurs de sons : H. Carol au nouvel orgue de Saint-Michel de Draguignan.

14 h., Critiques-auditeurs ; 15 h. 30, Le choix de l'auditeur ; 16 h., Le gigantisme instrumentale au début du XX[e] siècle ;

19 h., Concert-lecture : autour des vingt-quatre préludes pour piano (M. Ohana) ;

20 h. 5, Concours international de guitare ; 20 h. 30, Fêtes romantiques de Nohant : concert donné au château de George Sand (Brahms, Chopin, Schumann) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Les chants de la terre ; 0 h. 5, Concert de minuit.

D'une chaîne à l'autre

● *La Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes* (F.N.D.I.R.P.), dans un communiqué, « *proteste contre la présence de M. Alfred Fabre-Luce à l'émission littéraire d'Antenne 2, « Apostrophes », consacrée « aux juifs », présence qu'elle considère comme une insulte à la mémoire des millions de juifs exterminés dans les camps de la mort* ».

Le F.N.D.I.R.P. « *rappelle à ce propos le rôle de M. Fabre-Luce, durant l'occupation nazie, notamment dans le* Journal de la France, *publication pro-nazie et antisémite* ».

● *M. Bernard Redmont* vient d'être nommé correspondant à Paris de la chaîne de radio et de télévision américaine C.B.S. Il était depuis trois ans chef du bureau de la C.B.S. à Moscou. Auparavant, il était en poste à Paris où il dirigeait le bureau de la chaîne W.B.C. (Westinghouse Broadcasting Company) et présidait l'association de la presse anglo-américaine.

● *M. André Giraud*, ministre de l'industrie, vient de signer, à Athènes, un accord de coopération franco-hellénique dans le domaine des techniques audio-visuelles. La Grèce est ainsi le vingt-quatrième pays à adopter le procédé SECAM.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 15 SEPTEMBRE

— Le réalisateur italien *Dino Risi* est le rédacteur en chef du journal inattendu, à 13 heures, sur R.T.L.

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

— *M. René Haby*, ancien ministre, député (P.R.) de Meurthe-et-Moselle, est interrogé au cours de l'interview-événement, à 13 h. 15, sur R.T.L.

— *M. Jean-Pierre Chevènement*, membre du secrétariat national du P.S., est l'invité du Club de la presse, à 19 heures, sur Europe 1.

Le Monde

culture

Cinéma

« LE CHAMPION » ET « SILENCE... MON AMOUR »

Deux mélodrames hollywoodiens

Le seul hasard ne saurait expliquer la présence simultanée sur nos écrans, juste après Deauville, de deux mélodrames produits par la vénérable Metro-Goldwyn-Mayer : deux films maison qui traduisent un choix délibéré à un moment où on assiste à Hollywood même à une relève accélérée des générations, où déjà les Coppola, les Scorsese, les *Cimino font presque figure de vétérans*. Le résultat n'est guère réjouissant, le mélodrame hollywoodien remis au goût du jour manque de tonus.

Le Champion marque les débuts en Amérique d'un Italien, homme de théâtre et de cinéma, Franco Zeffirelli, qui semble avoir délibérément chaussé les bottes de Luchino Visconti, dont il fut autrefois l'assistant, et même l'interprète en tout début de carrière. Pour son entrée sur le marché américain — on lui avait donné carte blanche, a-t-il affirmé à Deauville — il a tenu à mettre une troisième fois à l'écran le sujet élémentaire inventé au début du parlant par la grande dame de M.G.M., Frances Marion.

Un film célèbre en résulta en 1931, sous le même titre, interprété par Wallace Beery et Jackie Cooper, et mis en scène par cette force de la nature nommée King Vidor. Vidor *n'a jamais tenu son Champion pour* une œuvre importante, il ne le mentionne même pas dans sa passionnante *autobiographie A tree is a tree* (toujours scandaleusement inédite en français). Il a néanmoins reconnu dans d'autres interviews que le studio n'interférera jamais avec son travail.

La qualité de ce travail venait d'une concentration maximale du scénario : l'amitié homérique d'un gamin de huit-neuf ans et de son père, ancien boxeur, déchet de la société. Le gosse insuffle à son papa l'énergie qui soulève les montagnes, l'oblige moralement à remonter sur le ring. Jusqu'au coup de théâtre, au « *climax* », dit-on en anglais, qui fait sauter les vannes, déferler des torrents de larmes. M.G.M. nous fait toucher ici à un certain génie de l'usine de rêves hollywoodienne, qui, bien plus que le cinéma soviétique de l'ère stalinienne, vendait du rêve enrobé de « moraline », selon la jolie expression de Nietzsche.

Le plus touchant avec Franco Zeffirelli, qui a tenu à rester fidèle à l'esprit de King Vidor, avec la bénédiction de ce dernier, c'est qu'il a vu lui-même, à l'époque, le film qui l'a bouleversé (il avait alors l'âge de Jackie Cooper). Le décor a été transposé de Tijuana au Mexique, face à la frontière américaine, à Miami, cette autre frontière où l'on parle également espagnol. Les acteurs sont excellents, d'abord Jon Voight, le boxeur déchu, le petit Ricky Schroder, sosie de Jackie Cooper, Faye Dunaway, dans le rôle plus développé de la mère inconnue.

Zeffirelli a reconstitué avec minutie les ambiances, fignolé la couleur, joué le premier degré de l'émotion. On admire de l'extérieur, on n'y croit pas une seconde. La qualité M.G.M. devient publicité de luxe en technicolor pour magazine de gauche. Ce *Champion*, même modernisé, est trop délibérément « rétro » dans les sentiments et manque de la qualité essentielle qui a toujours porté King Vidor au-delà de lui-même : une naïveté profonde, dans un regard de visionnaire.

∴

Silence... mon amour (traduction stupide de l'original *Voices*) paraîtra, peut-être, moins compris dans le pastiche, la copie appliquée. Un jeune cinéaste venu de la télévision, Robert Markowitz — il a obtenu l'Emy pour sa série C.B.S. *Eye on New-York*, — se voit confier un autre sujet lacrymogène garanti : les amours, à New-York, d'un aspirant chanteur de disco et d'une ravissante sourde-muette, professeur dans une école de sourds. Du gamin du *Champion* l'intérêt se polarise sur une jeune femme, innocente victime du destin. Amy Irving joue ce personnage de quatre sous avec la conviction du désespoir.

Les auteurs, Robert Markowitz, metteur en scène, John Herzfeld, scénariste, natifs tous deux des faubourgs de New-York, Brooklyn, New-Jersey, connaissent bien cet autre faubourg populaire, Hoboken, où se situe l'action. Un New-York que ne visitent pas les touristes, où les gangs font la loi. Les notations justes fourmillent, même si la description de la famille juive du jeune homme, de petits teinturiers, relève d'un folklore complaisant. L'enseignement de la télévision n'a pas été perdu, on croirait assister à une dramatique un peu plus soignée.

Robert Markowitz a beaucoup travaillé la partie grimaces de son histoire de sourds-muets, gestes, mimiques, sons rauques. Mais pas jusqu'au point d'avoir le courage de risquer de déplaire au public, de le déranger une seconde. Comme dans *le Champion*, de Zeffirelli, toute émotion forte a disparu au profit d'un sentimentalisme, qui devient sa propre fin. La leçon du documentaire est ici cruelle, car telle est bien la référence. M. G. M., berceau du drame familial garanti tous publics dans les années 30, oublie qu'un demi-siècle nous sépare de cet âge héroïque.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

Petites nouvelles

■ **Un nouveau théâtre, « Le Centre d'arts celtiques » s'est ouvert à Paris le 14 septembre. Consacrée à toutes les manifestations artistiques bretonnes régionales, cette salle accueille pour commencer un spectacle de théâtre et mime : « Barzaz Breiz », adapté de l'œuvre de Théodore Hersart de la Villemarqué. Les mercredi, jeudi, vendredi et samedi, à 20 h. 30 (4, rue Constance, 75018).**

■ **Le compositeur soviétique Stanislav Lyudkevich vient de mourir à Moscou. Il était âgé de cent ans. Critique d'art et professeur au Conservatoire d'Etat de Lvov, il avait composé des opéras, des cantates symphoniques et des concertos, parmi lesquels « le Testament » (1934) et « Voix des Carpathes » (1964).**

■ **Le caricaturiste français Tetsu a obtenu, le 13 septembre, le grand prix de la onzième « Galerie mondiale de la caricature » qui s'est ouverte à Skoplje, en Yougoslavie. L'exposition organisée sur le thème : « C'est la vie », réunit environ deux cent cinquante albums de caricaturistes de vingt pays.**

Variétés

DJAMEL ALLAM et la terre algérienne

Depuis quatre ans, Djamel Allam chante dans les maisons de jeunes et de la culture de l'Hexagone, se présente dans les fêtes populaires avec ses chansons imaginées en berbère, sa langue maternelle, qui parlent de la terre algérienne, des rêves, du vent, du soleil et du silence, de la vie quotidienne des immigrés en France, de la misère souvent rencontrée et du pays qui les accueille, et de l'enfance passée de l'autre côté de la mer.

Le spectacle de Djamel Allam est d'autant moins folklorique ou exotique que la musique jouée s'appuie autant sur la tradition et les influences reçues autrefois quand Allam participait aux fêtes de village et aux mariages près de Bougie que sur les autres musiques entendues et aimées : celle de l'Afrique tout entière comme celle de Led Zeppelin et du rock. La musique de Djamel Allam est ouverte, universelle, et vient d'abord du plus profond de lui-même. C'est pourquoi le public qui se forme peu à peu autour du chanteur est divers : français et immigrés. Allam présente d'ailleurs son spectacle en français et en arabe dialectal, c'est-à-dire dans la langue vivante de la rue algérienne.

Djamel Allam a émigré en France il y a maintenant douze ans. Avant, il avait essayé toutes sortes de métiers dans sa ville natale de Bejaïa, autrefois dénommée Bougie, et qui se trouve au bord de la mer. Il avait calculé des surfaces corrigées, passé un diplôme de maître nageur tout en étudiant la musique au Conservatoire. Il retourne régulièrement en Algérie, il y donne des concerts avec d'autant plus de cœur et d'âme qu'il se sent en accord avec une société en mouvement, en pleine transformation, à la redécouverte d'une identité, malgré parfois une bureaucratie qui freine et un néo-colonialisme culturel venu de France et d'Amérique.

A la chapelle des Lombards, Djamel Allam présente ses nouvelles chansons et ses nouveaux musiciens qui utilisent aussi bien la guitare, la basse, la batterie que les instruments traditionnels — une sorte de grosse mandoline à douze cordes et, évidemment, l'oud — et les percussions africaines.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Jusqu'au 18 septembre inclus, à 20 h. 30. Djamel Allam a publié deux albums chez L'Escargot. Distr. C.B.S.

Théâtre

Michel Bouquet joue « No man's land », de Pinter

Un délire glauque

Transplanter un spectacle d'une ville à l'autre est toujours hasardeux, en particulier quand l'autre est Paris. Pour des motifs tout à fait irrationnels s'établit une tension méfiante entre la salle et la scène, comme si, de chaque côté de la rampe, chacun devait prouver quelque chose. De Villeurbanne (*le Monde* du 8 juin), au Gymnase, *No man's land* n'échappe pas à cette loi absurde, tout au moins au début du spectacle. La faute en est, cette fois, aux dimensions de la scène. Celle du T.N.P. est plus large, et le *froid salon bleu* — de Frigerio — là bas posé, comme suspendu au milieu d'une décharge sombre, illimitée, se trouve ici enserré. L'espace a perdu son mystère, devient presque confortable. Le décor prend l'allure d'un salon bourgeois où deux vieux pochards radotent.

Mais voilà, il s'agit de Guy Trejean et de Michel Bouquet, qui portent en eux, sur eux, les traces de la mort. Bientôt, derrière les phrases trop banales pour être réalistes, transparaissent les dérobades de la conscience. Un délire glauque.

No man's land, c'est l'ultime débandade, le clapotement de la vie qui s'échappe, une lutte sans fin parce que sans victoire possible. Un jeu où s'affrontent des pouvoirs déjà usés. Roger Planchon met en scène la géométrie d'un *rituel du non-espoir*, fait *voir* chaque centimètre du dédale en trompe-l'œil où piétinent sur *place* des personnages brumeux, prisonniers d'un temps arrêté. Il joue à fond la théâtralité comme *s'il voulait montrer les limites du* théâtre — ou le détruire ?

Non, sans doute, car il y a le plaisir total des acteurs. Guy Trejean trafique de son métier pour donner les fureurs de l'angoisse, mais il est étonnant quand il se vide, masse grise, regard opaque tourné vers l'absence, sourire terne, figé. Et puis, il y a Michel Bouquet, quotidien et grandiose, qui montre dans un dédoublement hallucinant la vie et la mort, la réalité et le théâtre. — C. G.

« Se laisser envahir par des ondes sensibles »

« La *première fois que j'ai lu* une pièce de Pinter, *la Collection*, dit Michel Bouquet, j'ai pensé que ce n'était pas grand-chose, que c'était un peu gratuit, artificiel. Je pensais que Bruno Cremer s'en tirerait mieux que moi. Claude Regy et moi avons discuté de ce qui lui serait facile ou difficile de faire. Tout en parlant du rôle pour quelqu'un d'autre, je me suis rendu compte que le rôle me parlait, et, en définitive, j'ai accepté.

» Le texte par lui-même n'avait rien provoqué en moi. C'est en partant sur d'autres bases que j'ai compris. L'écriture de Pinter se caractérise par sa poétique, par une structure musicale serrée. Les personnages disent des sottises, des banalités ; pourtant, on ne peut pas enlever un mot ou déplacer une réplique sans se déséquilibrer soi-même. L'auteur se veut absent, il se contente d'écouter et de retransmettre, c'est ce qu'il affirme, et je le crois. Il faut donc rejoindre la sensibilité angoissée de son écoute, derrière des paroles qu'il éloigne de lui.

» On ne peut pas faire appel à la psychologie ; il n'y a rien de rationnel dans l'affrontement des personnages. Planchon dit que Pinter est machiavélique. Je le crois prodigieusement sincère, sinon on ne trouverait rien à quoi s'accrocher. La charge de plomb qui fait tenir debout ses personnages brumeux, je ne la crée pas, elle existe. Tout rôle porte toujours un énorme mystère. Chez Pinter, en plus, le texte ne fait pas écran entre ce que l'on ressent et ce que l'on va donner. On ne peut que se laisser envahir par des ondes sensibles.

» En travaillant Spooner, une image m'est venue, celle du juif errant... du déporté. L'image d'une *expérience humaine limite*, d'une familiarité à la souffrance qui anesthésie les corps. Spooner a *toujours été rejeté*, a *toujours* vécu de *miettes grapillées* sur l'instant. Tout est bon à prendre : le champagne, les coups, les humiliations. Il en a trop vu, trop supporté, plus rien ne peut plus lui faire mal. D'où l'insolite de ses réactions, le comique de son comportement. Il ne lutte pas, il prend. Il s'imprègne comme une éponge. C'est à se demander s'il est encore vivant.

» Les autres le sont-ils davantage ? Qui sont-ils ? Les deux secrétaires semblent des ectoplasmes dangereux, des robots dont l'intelligence a été détruite. Quant à Hirst, il ne connaît plus la place de ses souvenirs, il n'en démêle plus le vrai du faux. Il a perdu la réalité de sa vie et se débat pour retenir des bribes de ce vide. Une lutte inutile, extrêmement émouvante, effrayante. C'est une chose que l'on ressent à un certain âge. Planchon a beaucoup insisté sur ce thème, le vieillissement, les fuites de la mémoire.

» J'ai longtemps pensé aux rapports de Pinter avec Beckett. Seulement, même relégués dans une poubelle, les personnages de Beckett restent des humains. Ils posent des questions, attendent des réponses, essaient de supporter la « justice » des dieux, de faire face. Je me trompe peut-être, mais Pinter me paraît posséder un don de souffrance inouï, une conscience ravagée, pantelante. Il me paraît avoir rejeté toute confiance. Il est certainement très vulnérable à l'intérieur de son corps athlétique. Son regard n'attend rien. Pinter donne au vide existentiel la forme de sa désespérance et de son ironie. »

Propos recueillis par COLETTE GODARD.

■ **Le Théâtre des Arts de Rouen a reçu du ministère de la culture et de la communication sur proposition du jury de la décentralisation lyrique, le prix du meilleur niveau général des opéras des villes de province non signataires d'une charte culturelle pour la saison 1978-1979. Pour les villes qui bénéficient d'une charte culturelle, des mentions particulières sont attribuées à deux production de l'Opéra de Lyon (« Ercole amante » et « le Monde de la lune ») et à une production du Capitole de Toulouse (« Salomé »).**

Musique

DEUX ORCHESTRES A BESANÇON

Grand jeu et jeunes réputations

Deux orchestres français ont pris une part importante au succès du Festival de Besançon cette année : l'Orchestre de Paris, qui a donné trois concerts sous la direction de Pierre Dervaux, dont un à Sochaux ; et l'Orchestre philharmonique de Lorraine qui, outre son excellente participation au concours des jeunes chefs d'orchestre, a affirmé, mardi, ses ambitions en présentant rien moins que le Chant de la terre, *de Mahler.*

Pierre Dervaux, qui est un des chefs français les plus aimés des instrumentistes, a bénéficié de cette complicité pour donner un brillant programme avec un enthousiasme contagieux : Ouverture du carnaval romain, *de Berlioz ;* la Péri, *de Paul Dukas, qu'il est à peu près seul aujourd'hui à diriger avec tout à la fois ce charme oriental et cette rudesse classique, éliminant une partition simple et touffue sous ses riches vêtements, et* l'Oiseau de feu, *de Stravinsky, dont l'exécution fut éblouissante. Dans* la Symphonie espagnole, *de Lalo, attaquée avec un lyrisme assez âpre, il a obligé Pierre Amoyal, un peu surpris tout d'abord, à « sortir le grand jeu » ; le merveilleux disciple de Heifetz a rayonné en styliste sur l'orchestre avec une belle sonorité, si pleine et subtile à la fois, une virtuosité comme naturelle tant elle est dépassée, et toujours une certaine objectivité lointaine qu'il tient peut-être de son maître.*

La tâche de Michel Tabachnik était plus ardue que celle de Dervaux : il lui fallait tout à la fois convaincre que, interprète exceptionnel de la musique contemporaine (de Xénakis et de Boulez par exemple), il était devenu un véritable chef classique et affirmait les qualités de son orchestre régional de Lorraine qui n'a été créé qu'en 1976. Les conclusions sont nettement positives, même si le programme choisi les a rendues assez complexes.

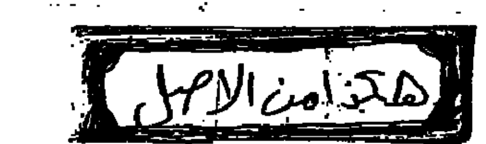
Avec la Deuxième Symphonie *de Beethoven, il nous a entièrement convaincu : c'est une œuvre test, point des plus grandes, où il faut en quelque sorte « surdéterminer » les traits beethovéniens sans pour autant durcir les côtés juvéniles et charmants. Tabachnik s'y est montré puissant, lyrique, rigoureux, maintenant un ton soutenu sans lourdeur, sensible à la tendresse, d'une générosité qui prend incontestablement sa source dans le dynamisme beethovénien. Et son orchestre a brillé tout autant que la veille dans le prélude de* Lohengrin *ou la Danse infernale, de Katscheï par sa précision, sa discipline, son élan et une indéniable qualité instrumentale.*

Fallait-il pour autant s'attaquer à un chef-d'œuvre aussi exigeant que le Chant de la Terre, *de Mahler ? Oui et non. Oui, car les grandes œuvres ne peuvent être réservées à une élite parisienne et aux grands orchestres, et c'est en s'attaquant à elles avec autant de sérieux et d'enthousiasme qu'un orchestre et un chef peuvent progresser à pas de géant. Non, car dans le cas présent, cela risque d'ébranler une jeune réputation encore fragile. Si Tabachnik a magnifiquement soutenu le poids de cette œuvre immense, d'une complexité décourageante, il n'a pu lui imposer sa marque propre comme dans la* Deuxième Symphonie *de Beethoven.*

Et surtout, son orchestre est encore trop jeune pour avoir l'étoffe nécessaire à un tel monument de lyrisme qui demande une plénitude exceptionnelle de tous les instruments et un tel raffinement de timbres et de phrasés à travers des entrelacs aussi subtils. Recréer avec des moyens neufs une musique aussi sublime et métaphysique était une tâche surhumaine ; on en dira autant de Nadine Denize, dont le beau timbre n'arrivait pas toujours à susciter le halo mystérieux d'une Kathleen Ferrier dont le souvenir plane sur cette œuvre. Un puissant ténor allemand, Wolfgang Neuman, lui donnait une bonne réplique.

Le public bisontin, souvent très jeune, a fait un accueil chaleureux à cette interprétation, d'ailleurs très honorable, qui peut fort bien annoncer de futurs succès. On sait que l'Orchestre de Lorraine qui, curieusement, n'a pas été invité au « Festival de France » du mois d'octobre, viendra donner à Paris, en janvier, les Rückert-lieder *et la* Quatrième Symphonie, *de Mahler, avec Elly Ameling.*

JACQUES LONCHAMPT.



Théâtre

Michel Bouquet joue « No man's land ». de P...

Un délire glauque

L'art moderne au Brésil

I. — Le musée brûlé de Rio

De notre envoyé spécial JACQUES MICHEL

...de-Janeiro. — Derrière, la ...gne — mais elle disparaît de ...n plus, cachée par un mur de ... immeubles — devant, le grand ... Tout à Rio-de-Janeiro est en ... de mer, la ville et la route. ...usée d'art moderne est égale... construit sur l'eau, au milieu ... flamboyante verdure tropicale, ...cturée par Burle-Marx et, au ...s formes primaires des rochers ...érodés comme des sculptures, ...nt de petits rejetons du grand ... le Sucre.

...parc flamengo, au centre de la ...e Guanabra, est un site fait de ... d'homme, gagné sur la mer ... grands travaux de remblayage, ... tracer des routes qui décon... ...nent la ville. Cette terre nou... à qui devait-elle aller ? Dom ... Camara, l'archevêque de ... voulait y faire bâtir une ...rale. Depuis le Moyen Age, au ... des cités, on construisait les ... Aujourd'hui, on bâtit des ... Signe des temps qui chan...

...Musée d'art moderne de Rio ... conçu par son architecte, ...io Alfonso Reidy, comme une ... ouverte, pour une société qui ...ne d'être, elle aussi, ouverte. ...nbole que ce volume de béton ...tal et bas, avec ses deux ...s, côté mer et côté terre, ... de verre transparent, que le ...traverse de part en part ; ...ètres de long, 25 mètres de ... et pas une seule colonne por... ...qui vienne interrompre l'espace ...lles d'exposition. Le bâtiment ...spendu à une structure exté... de vingt-quatre colonnes obli... qui défient les lois de la ...eur.

...musée devait être le centre ...nsemble culturel comprenant ...me école d'art et un théâtre. ...ecte a prévu une mobilité ... Vingt ans avant le Centre ...s-Pompidou, Rio avait donc ...tit Beaubourg, sans le savoir ...en entendu, sans l'utiliser ... tel.

...us les musées d'intérêt divers ...pays, les plus importants sont ... l'initiative privée. A Sao-... l'un a été créé par Assis ...briand, propriétaire d'une chaîne de journaux ; l'autre par F. Matarazzo, magnat de l'industrie ; celui de Rio doit son développement à Mme Niomar Moniz Sodré Bittancourt, épouse d'un propriétaire de journal, qui vit aujourd'hui à Paris, mais qui, il y a vingt ans, fit de ce musée sa chose, disputant le terrain à Dom Helder Camara et battant le rappel des possédants pour assurer le financement de sa construction. Américains (dont Nelson Rockefeller, grand propriétaire au Brésil), Japonais, Allemands, ont ainsi contribué à l'enrichissement de ce musée. Pas les Français.

L'exemple de Rockefeller

Mme Bittancourt en a constitué la collection, comme si elle était la sienne; achetant au coup de foudre, usant de ses relations pour financer ses achats ou payant de ses propres deniers. Par ses trouvailles, elle a manifesté un étonnant instinct de collectionneur.

Au hasard de sa quête, elle tombe à New-York sur un Picasso cubiste de 1909, et n'a aucun mal à obtenir les 12 000 dollars nécessaires pour l'acquérir. Nelson Rockefeller, patron du Musée d'art moderne de New-York, qui servit de modèle à celui de Rio, la pilote à travers les galeries de Manhattan, pour lui montrer des tableaux américains. Elle choisit ici un Rothko, là un Pollock, un Baziotes, un Motherwell. Le lendemain, en grand seigneur, le magnat américain lui fait porter les tableaux à titre de donation pour le musée. A Paris, elle achète partout, et notamment chez Pierre et Edouard Loeb, des peintures de Miro, Klee, Léger, Ernst, Dali, Stael, Mathieu, Fautrier, Magritte, Dubuffet... Si on trouve un Nolde dans ce musée, c'est grâce à une donation allemande. Finalement, la collection comptait quelque neuf cents tableaux, sculptures et dessins d'art moderne international et brésilien.

Un beau jour — plus exactement par une belle nuit de l'hiver brésilien, le 8 juillet 1978 — un incendie s'est déclaré au musée (*le Monde* du 11 juillet 1978). En un quart d'heure, presque toute sa collection de peinture moderne, amassée en vingt ans, y compris quatre-vingts toiles de la rétrospective Torrès Garcia, maître uruguayen ayant longtemps vécu à Paris, avait brûlé.

Aujourd'hui, ce qu'il en reste a été rassemblé dans les réserves : un amas de cadres avec des lambeaux de toiles et d'images calcinées. On reconnaît les débris d'un Morandi, dont il ne subsiste plus que des franges. Une toile monumentale de Mathieu, que le feu n'a pu emporter, est restée intacte dans le hall d'entrée qu'elle décorait. Mais de beaucoup de tableaux on ne trouve nulle trace. Des Picasso, des Miro, des Léger, des Klee, des Pollock, des Rothko se sont littéralement volatilisés, même certaines sculptures qui, apparemment, n'auraient pu fondre. De là à imaginer que l'incendie aurait dissimulé une vaste subtilisation de tableaux il n'y a qu'un pas. Un pas que la rumeur franchit. Ce n'est pas la première fois que des œuvres d'art flambent au Brésil.

Un nouveau nationalisme

Les années de dictature avaient étouffé l'expression artistique. A présent, celle-ci explose dès que l'occasion s'en présente. Et voici justement ce musée, où les artistes commençaient à se manifester, qui prend feu avec ses tableaux. Rio compte quelques galeries et, dans tous les grands journaux, des pages de comptes rendus artistiques sont agréablement présentées. En fait, les lieux culturels sont peu nombreux. Aussi, lorsqu'un grand hôtel, le Méridien, eut l'idée d'ouvrir en son quatrième étage, tout près de sa piscine qui domine les plages de Copacabana, un « Café des arts » (inauguré par une double exposition de deux jeunes artistes brésiliens d'avant-garde, Helio Oiticica et Lygia Pape, présentant, l'un, sa *Sculpture pénétrable*, espace d'eau et de galets, l'autre, ses *Œufs de vent*, ballons-coussins colorés accumulés dans un échafaudage tubulaire), le Tout-Rio des arts et des lettres, artistes, poètes, architectes, collectionneurs et mécènes, et même les danseurs de l'école de Samba, descendus de leurs *favellas*, se sont retrouvés au cours d'une soirée inaugurale.

Cette galerie est animée par une Française, Mme Annette Bergé. Elle a pu, au cours de cette manifestation, et de la conférence-débat qui lui a succédé sur le voyage en Amazonie de deux artistes brésiliens, Krajcberg et Baendereck, et d'un critique français, Pierre Restany (lequel développa l'idée d'un « art naturaliste intégral » sous le choc de la forêt primaire), mesurer l'ébullition qui couve chez les jeunes artistes, défenseurs de la « brésilianité », face aux « cultures en boîte » importées de l'étranger.

Avant d'absorber les cultures modernes étrangères, trop raffinées, — « dégénérées » — des vieux pays d'Europe, le Brésil, jeune, veut inventer la sienne, culture d'un « peuple émergeant » encore de l'enfance du modernisme, mais qui se sait potentiellement riche. Un nouveau nationalisme culturel fait son apparition. A Rio, à Sao-Paulo, à Brasilia, autant que dans les colonnes de certains journaux qui rendaient compte de cette série de conférences amazoniennes, ce fut la même réaction irrationnelle et émotionnelle, une sorte de happening de l'expression, après de si longues années de silence contenu.

Le Brésil de l'art moderne semble aujourd'hui suivre le modèle américain d'après 1945, lorsque New-York se ferma à l'art européen pour élaborer le sien et promouvoir la production de ses propres artistes. Ce modèle existe déjà au Mexique et, dans une certaine mesure, au Venezuela. Le voici nouveau venu au Brésil, qui tend à fermer invisiblement ses frontières. La taxation d'œuvres d'art à 200 %, pour lutter contre la fuite des capitaux, présente l'avantage de favoriser un marché local et, par voie de conséquence, les conditions d'un plus grand développement artistique au Brésil. Comme il y a trente ans aux Etats-Unis.

La différence est que, parmi les artistes américains, fécondés par les émigrés européens pendant les années de guerre, se sont révélés des tempéraments de premier plan et que, au Brésil, qui s'est, jusqu'à présent, davantage affirmé par son architecture, les espoirs de la peinture moderne sont encore à venir.

Faut-il s'étonner si ce débat domine l'avenir du musée du parc Flamengo, lieu où finalement il peut se tenir, comme à New-York il avait pour cadre le Musée d'art moderne.

« On s'interroge sur l'opportunité de reconstituer une collection d'art international, d'acheter à nouveau des Picasso, des Rothko, des Dubuffet et des Klee, nous dit M. Flexa Ribeiro, ancien député, pressenti comme nouveau directeur du musée. *On acceptera les dons d'art international. Il y en a eu. Lors de son voyage brésilien, en octobre dernier, M. Valéry Giscard d'Estaing a offert un tableau de Soulages pour le musée brûlé. De leur côté, à Paris, Vasarely et Sonia Delaunay ont déposé des œuvres à l'ambassade du Brésil, l'un deux grands tableaux de sa période ancienne, l'autre des gouaches. Et au Japon, le journal* Mainichi *a ouvert une campagne de donations en faveur du musée. Mais on commencera d'abord par constituer un patrimoine d'art brésilien et latino-américain. »*

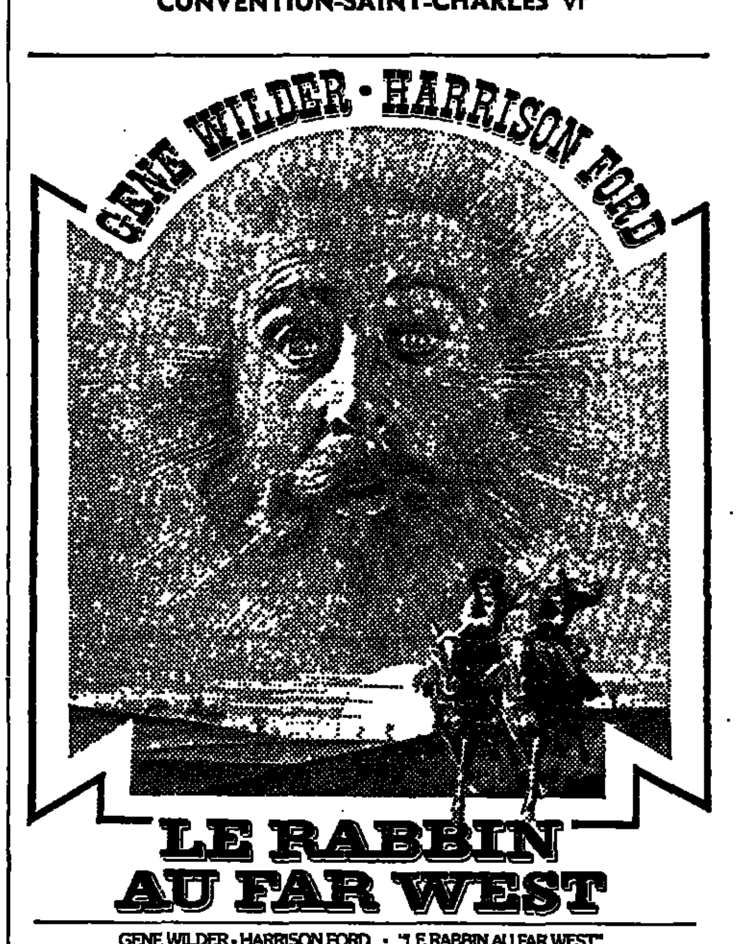
Entièrement remis à neuf en un an, le musée doit ouvrir partiellement ses portes ce mois de septembre, pendant que se dérouleront les élections pour décider de la désignation de son conseil de direction. Jusqu'à présent, à l'image du Musée d'art moderne de New-York, il était dirigé par les notables, collectionneurs et patrons des arts. Ceux-ci sont menacés, d'un côté par l'administration de l'Etat et de la ville de Rio, qui ont largement participé au financement de la restauration du musée, de l'autre, par les nouveaux venus : les artistes eux-mêmes qui veulent prendre en charge les destinées du musée, sur une proclamation d'indépendance culturelle.

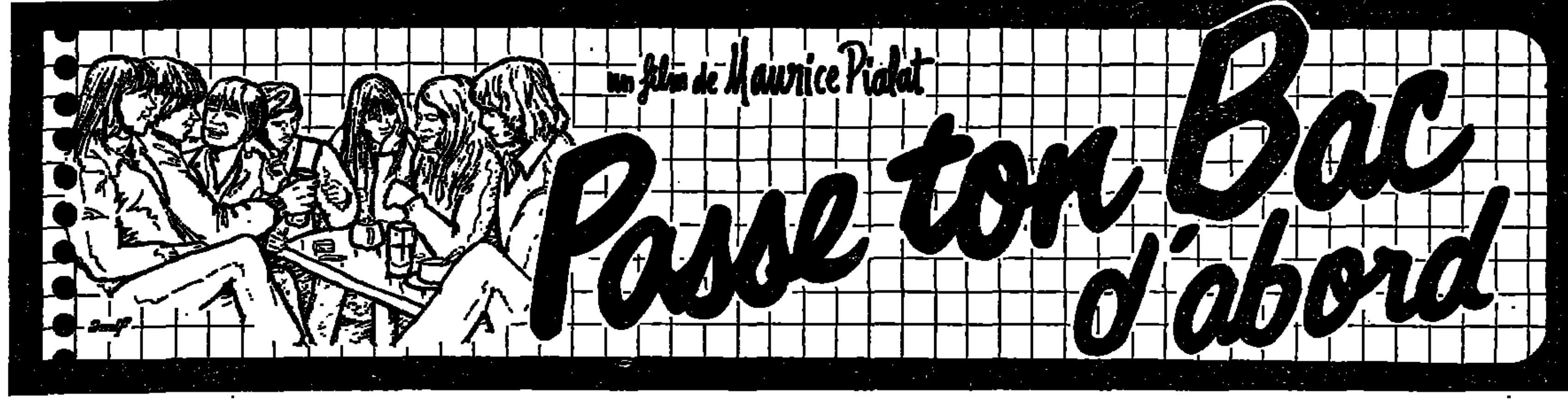
Après s'être tus pendant de si longues années, ils demandent, si libéralisation il y a, une institution pour s'y exprimer. On sait bien qu'en système libéral le musée joue le rôle d'une soupape de sécurité. Il est le lieu consenti au simulacre de la liberté.

Prochain article :

CHATO DE SAO-PAULO







SPECTACLES

théâtres

Les théâtres de Paris

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Que n'eau, que n'eau.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Chantiers de la gloire.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Tête d'or.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Atelier de l'Epée-de-Bois (808-39-74), 20 h. 30 : Œdipe
Centre d'art celtique (254-97-62), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
Collectif 28 (584-72-00), 20 h. 30 : la Vie en pièces.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées (256-02-15), 20 h. 30 le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Ecole de l'Acteur-Florent (329-60-22), 21 h. : les Précieuses ridicules.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Audience, vernissage.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 45 : No man's land.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 20 h. 30 : Jean Dasté à Paris ; 22 h. 15 : Roméo et Georgette. — II, 18 h. 30 : Toi, l'artiste, dis-moi quelque chose ; 20 h 30 : Marie de l'Incarnation ; 22 h. 30 : Un cœur simple.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : le Préféré
Michodière (742-95-22), 21 h. : Coup de chapeau.
Michel (265-35-02), 21 h. : Duos sur canapé.
Montparnasse (320-89-90, 322-77-74), 21 h. . les Parapluies de Cherbourg.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. . C'est à c't'heure-ci que tu rentres ?
Œuvre (874-42-52), 21 h. : les Aiguilleurs.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Je veux voir Mioussov.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : l'Isoloir.
Plateau Saint-Merri (222-95-38), 21 h. : la Passion de Jeanne d'Arc selon Gilles de Rais.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : la Mère confidente.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : les Belges.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 21 h. : Sylvie Joly.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : les Morosophes.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h. 30 : l'Avocat du diable.
Variétés (223-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. : Marie Bizet ; 22 h. 15 : le Futur aux herbes ; 23 h. 30 : Ces vilains bonshommes.
Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : E. Rondo ; 21 h. 15 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 . Pierre Triboulet.
Café d'Edgar (322-11-02). I, 20 h. 30 : Coupe-moi l'souffle ; 22 h. : Deux Suisses ; 23 h. 15 : B. Garcin. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Coupe-Chou (272-11-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Cour des Miracles (548-83-60), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h 30 : Commissaire Nicole Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
L'Ecume-Club (542-71-16), 22 h. : Ballades, de G. Mechir.
Le Fanal, 19 h. 45 . Florence Brunold ; 21 h. : le Président.
Lucernaire - Forum (544-57-34), 20 h 30 : Arlette Mirapeu ; 22 h. 30 : Show Bizz' Art (J.-L. Debattice).
Mirandière (229-11-13), 19 h. 30 : A la rencontre de Marcel Proust.
Petit Casino (278-36-50), 20 h. 45 : Florence Blot ; 23 h. 15 : Douby.
Les Petits-Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : Poèmes du jour, G. Verchère et J.-F Mahé.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. : Festival de musique brésilienne.
Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 19 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 20 h. 30 : La baleine rit jaune ; 21 h. 30 : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : G. Chelon.
Casino de Paris (874-26-22), 20 h. 30 : Parisline.
Daunou (261-69-14), 21 h. : P. Péchin.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Warda.

La danse

Galerie A.-Oudin, 20 h. 30 : Charlotte Delaporte.

Jazz, pop', folk

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Musique du Kurdistan.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : Hal Singer, J.-P. Sasson Quartet.
Riverbop (325-93-71), 21 h. 30 : Hervé Bourdes.
Chapelle des Lombards (263-65-11), 20 h. 30 : Djamel Allam ; 22 h. : Azuquiata y su Melao « Pura Salsa ».
Campagne-Première (322-75-93) 20 h. 30 : Vince Taylor ; 22 h. 30 . King Mock, Bobby Few, Jack Gragg, L. Parson.
Le Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : Maxime Saury Jazz Fanfare.
Petit Forum des Halles (297-53-47) 20 h. 30 : Bernard Lubat et ses invités.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Wirldwind.
Collectif 28 (584-72-00), 23 h. : François Tusques, solo.

Dans la région parisienne

Nanterre, Théâtre-par-le-bas (775-91-64), 20 h. 30 : les Ecrits de Laure.
Noisy-le-Grand, centre Arcades, 14 h. : Journées de la marionnette.
Sceaux, onzième Festival, orangerie du château (660-07-79), 20 h. 45 : Musiche e Danze Antiche (danses et pièces instrumentales françaises de la Renaissance).

Les concerts

Lucernaire (544-57-34), 19 h. : Simone Escure, piano (Bach).
Centre Georges-Pompidou, 18 h. 30 : Concerts Paris-Moscou ; J. Manning, P.-L. Aimard, C. Lavoix, A. Minck, A. Le Dizès-Richard, S. Gazeau (Roslavetz).
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique et Chœurs de Radio-France (Schoenberg : le Survivant de Varsovie).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : la Rue sans joie, de G. W. Pabst ; 18 h. : A tout péché miséricorde, d'A. Cavalcanti ; 20 h. : Le ciel est à vous, de J. Grémillon ; 22 h. : l'Œuf du serpent, d'I. Bergman.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Ten Tall Men, de W. Golbeck ; 17 h. : les Visiteurs du soir, de M. Carné ; 19 h. : Un numéro du tonnerre, de V. Minnelli ; 21 h. : Agent secret, de L. Gilbert.

Les exclusivités

L'ASSOCIE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98)
AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) — V.f. : Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
BETE, MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
BOB DYLAN, RENALDO ET CLARA (A., v.o) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont rive gauche, 6e (548-26-36)
CEDDO (Sén.) : Marais, 4e (278-47-86)
CHARLES ET LUCIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
CLAIR DE FEMME (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V.f. : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE DERNIER SECRET DU POSEIDON (A., v.o.) . U G C Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LE DIVORCEMENT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47)
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
ET LA TENDRESSE, BORDEL ! (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
FAUT TROUVER LE JOINT (A., v.o.) (**) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82)
FOLIE-FOLIE (A., v. o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
LE FOUINEUR (It., v.o.) : U.G C-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
HAMBURGER, FILM-SANDWICH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
I LOVE YOU, JE T'AIME (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
LA LETTRE ECARLATE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA LIBERTÉ SAUVAGE (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Madeleine, 8e (742-03-13).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 261-50-32).
MEURTRES SOUS CONTROLE (A., v.o.) (**) : Noctambules, 5e (354-42-43) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
MICKEY JUBILEE (A., v. f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

Vendredi 14 septembre





SPECTACLES

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85). H. Sp.

NE TIREZ PAS SUR LE DENTISTE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54).

NORMA RAE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

NOUS MAIGRIRONS ENSEMBLE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).

OURAGAN (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Miramar, 14e (320-89-52).

PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (342-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75).

PASSEUR D'HOMMES (A., v.f.) : Rex, 2e (326-83-93).

PERSONNALITÉ RÉDUITE DE TOUTES PARTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

PHANTASM (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Ternes, 17e (380-10-41).

PROPHECY (A., v.o.) (**) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

LE RABBIN AU FAR-WEST (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (320-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91). Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

ROBERTE (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99)

LE ROMAN D'ELVIS (A., v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LA SECTE DE MARRAKECH (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52)

LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

UN NEVEU SILENCIEUX (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

UTOPIA (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

ZOO ZERO (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les films nouveaux

LAISSE-MOI RÊVER, film français de Robert Ménégoz : ABC, (236-55-54) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE SYNDROME CHINOIS, film américain de James Bridges (v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE MORS AUX DENTS, film français de Laurent Heynemann : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LAVEDETTE, film allemand de Reinhard Hauff (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LES PETITES FUGUES, film suisse d'Yves Yersin : la Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE CHAMPION, film américain de Franco Zeffirelli (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (525-37-06) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

ALLEN, film américain de Ridley Scott (*) (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

NIGHTHAWKS, LES CITES DE LA NUIT, film américain de Ron Peck (v.o.) : St-Séverin, 5e (033-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio de l'Etoile, (380-19-93).

SILENCE, MON AMOUR, film américain, de Robert Markowitz (v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15)

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), en soirée.

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55), sf mardi.

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

L'ANGE BLEU (A., v.o.) : Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)

BEN HUR (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) (700 mm.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA BETE (Fr.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

COUP DE FEU DANS LA SIERRA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

COUSIN-COUSINE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), en matinée.

LE CRABE-TAMBOUR (Fr) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES DIABLES (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11).

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

FAUT PAS S'EN FAIRE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

FRANÇAIS, SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE GENOU DE CLAIRE (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), horaires spéciaux

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o) (70 mm.) : Broadway, 16e (527-41-16)

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)

LA MAISON DU DR EDWARDES (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (544-46-85).

MARATHON MAN (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

MONTY PYTHON (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

NOS PLUS BELLES ANNÉES (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS (It., v.o.) : Champollion, 5e (534-51-60)

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE PARRAIN (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).

PLAY-TIME (Fr.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

LES PRODUCTEURS (A. v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. sp.

SOUDAIN, L'ETE DERNIER (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LA TETE DE NORMANDE SAINTE-ONGE (Can.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des arts (272-62-98).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39)

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o./v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) — V f : Rex, 2e (236-83-93) ; Moulin-Rouge (606-63-26).

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (544-46-85).

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DES DIEUX (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), 20 h.

LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 15.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h. 15.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, (542-67-42), 18 h.

LIFE BOAT (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

LA MONTAGNE SACRÉE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h 30.

MATA HARI (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. 30.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

WOMEN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

PRESSE

Des feuilles nouvelles qui poussent en automne...

Dans la presse écrite, la rentrée est surtout caractérisée par l'éclosion simultanée de suppléments dans la plupart des quotidiens parisiens : *le Matin de Paris* a déjà le sien, *le Monde* (encarté, lui aussi, dans le dernier numéro de la semaine) et *le Figaro* lancent le leur cette semaine, *l'Aurore* (retardé pour des raisons techniques) et *France-Soir* — le 14 octobre en principe — mêleront bientôt leurs voix au concert. La majorité des quotidiens régionaux réalisent depuis longtemps un journal du septième jour. A Paris — à l'exception du *Journal du dimanche* — les quotidiens « nationaux » n'avaient pas encore tenté l'aventure, essentiellement pour des questions de distribution. En outre, des études de marché, vieilles d'une dizaine d'années il est vrai, tendaient à prouver que les Français n'éprouvaient pas de « fringale de lecture dominicale » comparable à celle des Américains. Le lancement et le succès remporté par le magazine *V.S.D.*, créé en septembre 1977, a renversé la tendance.

En fait, la vraie bataille pourrait ne pas se situer là où on l'attend, c'est-à-dire entre *le Matin*, *le Figaro-l'Aurore* (les deux suppléments ne se distinguent que par une simple « jaquette »). *France-Soir* et *le Monde* — dont on connaît le projet — *Monde* daté 9-10 septembre) — mais, de façon plus inattendue, entre *le Figaro-Magazine*, de M. Louis Pauwels, et *le Journal du dimanche*, dont M. Jean-Pierre Farkas a cessé d'être, depuis une semaine, le directeur de la rédaction.

Alors que les quotidiens « nationaux » réaliseront un supplément dans le même format que leur présentation habituelle, et celui du *Monde* sera encarté dans le numéro daté dimanche-lundi et imprimé samedi à Paris, *le Journal du dimanche* lancera (à 450 000 exemplaires), à partir du 23 septembre, sous la houlette de M. Gaston Bonheur, le magazine *7e Jour* (format *Elle*), les deux publications étant vendues au prix global de 3 F. La similitude du format magazine, comme celle de la technique employée, laisse à penser que les responsables du *Journal du dimanche*, en quête d'une formule de relance, se sont largement inspirés de l'exemple du *Figaro-Magazine*, lancé en octobre 1978.

Simultanément, on aprend que *France-Soir dimanche* — au projet duquel travaille une équipe rédactionnelle, rue Réaumur, sous la conduite de M. François Crouzet — pourrait ressembler étrangement au... *Journal du dimanche*, titre qui appartenait naguère au groupe *France-Soir*, mais qui a été repris par Edi 7 - Hachette. Curieux chassé-croisé de concurrence commerciale, à travers lequel, semble-t-il, le groupe Hachette se rappelle au bon souvenir de M. Robert Hersant (copropriétaire de *France-Soir*), qui le lui rend bien...

« Actuel » renaît

La bataille engagée pour la conquête d'une hypothétique clientèle de « lecteurs du week-end » risque de reléguer au second plan l'unique tentative de démarrage — même s'il s'agit d'un redémarrage — d'un quotidien en cette période de rentrée. M. Philippe Tesson travaille à ce projet — qui sera pour lui « un aboutissement » — depuis plus d'un an. « *J'espère simplement réaliser*, dit-il, *avec de petits moyens financiers, les miens, le projet initial de quotidien que devait être* le Quotidien de Paris. »

Tiré à 50 000 exemplaires, réalisé par une trentaine de journalistes, le nouveau titre — que M. Tesson souhaite faire paraître le 10 novembre, s'il est prêt — traiterait de l'actualité de façon sélective et ne se placerait pas sur le même niveau que les autres quotidiens de grande information.

Le second « come back » concerne *Actuel*, un titre qui résonne encore comme du cristal pour les anciens de Mai 68. C'est au lendemain de cette période historique qu'était apparu ce titre, véritable miroir gauchiste de toutes les « libérations » qu'elle avait enfantées. M. Jean-François Bizot l'avait maintenu à bout de bras jusqu'en 1975. Il le relancera en octobre prochain, début novembre au plus tard.

Il y a quatre ans, l'équipe d'*Actuel* s'était arrêtée pour cause de manque d'inspiration. Après cette traversée du désert, « le besoin de sortir, d'aller voir les gens » leur est revenu, comme l'envie d'interpeller ceux qui encore s'interrogent : « Dans quelle société vivons-nous ? » « N'y a-t-il vraiment rien à faire ? » Le nouvel *Actuel* aura le format de *Paris-Match*, comportera cent pages d'articles et de photographies (beaucoup de photographies) en dehors de la publicité, et sera tiré à soixante mille exemplaires. Il sera réalisé par une dizaine de journalistes, qui consentent à être « *les plus mal payés de Paris* », et édité par une société en voie de constitution, dont le capital sera partagé, à égalité, entre M. Jean-Charles Lignel, propriétaire du *Progrès* de Lyon, et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (R.T.L.).

Le projet le plus cher

Mais le projet le plus coûteux de l'année ne verra le jour que le 9 janvier 1980. Cette date a été retenue pour le lancement d'un nouveau titre du groupe l'Expansion, que dirige M. Jean-Louis Servan-Schreiber : *Paris-Hebdo*. Le démarrage de cette nouvelle publication, inspirée du modèle américain *New York Magazine*, a exigé un investissement que M. Jean-Louis Servan-Schreiber situe « entre 20 et 30 millions ». Il en a confié le projet à M. Jean-François Fogel, ancien journaliste de *Libération*. Une équipe d'une quarantaine de journalistes — dont certains anciens de *Libé*, de *Paris-Métro*, de *Télérama*, du *Matin*, — permanent ou pigistes, sont déjà à ped d'œuvre pour concevoir ce produit nouveau, qui se veut à la fois un guide pour les spectacles, les restaurants, les « boutiques » et articles les plus insolites, la musique, la culture sous toutes ses formes.

Une vaste campagne d'abonnements à prix réduit *(« quinze mille sont déjà arrivés »)* soutient ce lancement. L'objectif de *Paris-Hebdo* — qui comptera une centaine de pages, dont la moitié rédactionnelles, format *News Magazine*, — est de diffuser cent mille exemplaires par semaine, sur Paris et les départements de la périphérie.

CLAUDE DURIEUX.

Selon M. Goldsmith, le nouveau magazine « Now ! » soutiendra Mme Thatcher comme « l'Express » soutient M. Barre

De notre correspondant

Londres. — Vingt-deux ans après la disparition du *Picture Post*, magazine illustré en couleurs, Sir James Goldsmith, président de diverses sociétés de produits alimentaires, se lance dans l'aventure avec *Now !*, un hebdomadaire qui emprunte beaucoup de sa présentation et de sa forme à *l'Express*, magazine français dont il est propriétaire. Le nouvel hebdomadaire britannique, lancé par une campagne de publicité dont le coût est évalué à 2 500 000 livres (des pages entières dans les journaux ont compensé l'absence de « temps » de la télévision commerciale actuellement en grève) espère atteindre un tirage de deux cent cinquante mille exemplaires. Le premier numéro a été tiré à quatre cent mille exemplaires et Sir James a admis qu'il était impossible de prévoir le tirage définitif

Soixante-neuf journalistes engagés ou débauchés d'autres publications à prix d'or, ont contribué à ce nouveau numéro de cent quarante-deux pages, comptant un volume important de publicité représentant 400 000 livres. Le prix du numéro a été fixé à 50 pences (4,25 francs).

La partie est difficile étant donné le peu de succès jusqu'à présent de la formule, comme l'illustre l'illustre le relativement faible tirage (soixante-dix-sept mille) du magazine américain *Time*. Aussi bien, les milieux professionnels sont scpetiques sur les chances de réussite de *Now !*, mais leur prédictions pessimistes avaient déjà été contrôlées par le succès relatif des magazines en couleurs publiés d'abord par le *Sunday Times*, pui s par *l'Observer* et le *Sunday Telegraph*.

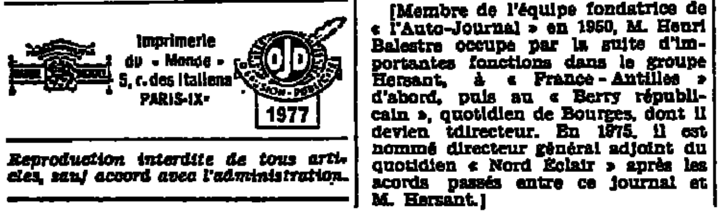
Dans une interview donnée au *Financial Times*, sir James déclare avoir redressé le déclin de *l'Express*, qui, selon lui, devrait faire cette année un bénéfice de 1 million de livres et probablement de 3 millions l'année prochaine. Sir James a ajouté qu'il s'occuperait activement des questions d'éditorial en travaillant en coopération avec le directeur du journal, mais, a-t-il ajouté, en cas de désaccord, « *c'est lui qui partira* ».

Quant à l'orientation politique du magazine *Now*, sir James estime qu'il sera à droite du centre, ajoutant : « *Il aura la même politique que* l'Express, *dans la mesure où cet hebdomadaire soutient la politique conservative-libérale Giscard-Barre contre le corporatisme et pour le Marché commun. Il en est de même pour le gouvernement actuel en Grande-Bretagne.* » Sir James ne cache pas ses sympathies pour le parti conservateur. Pourquoi paye-t-il si bien ses journalistes ? « *C'est parce que je pense qu'ils ne sont pas assez payés dans ce pays.* » — H. P.

● *Le comité central du P.C.F.*, réuni le mercredi 12 septembre à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), a décidé que le dernier trimestre de 1979 doit être la « *période de mise en œuvre du nouvel article 20 des statuts du parti* », qui prévoit la création, dans chaque celle, d'un comité de diffusion de *l'Humanité* (nouvelle appellation des comités de défense de *l'Humanité*, créés en 1929 par Marcel Cachin).

● *Le magazine « Heures claires »*, organe de l'Union des femmes françaises, avait fait appel d'une décision de la commission siégeant auprès du ministre de la culture et de la communication, refusant à cette publication le bénéfice de certaines réductions fiscales accordées au titre d'association d'éducation populaire. L'U.F.F. signale que M. Jean-Philippe Lecat vient de faire savoir qu'un « *nouvel examen ne sera pas sollicité de la commission compétente* ». L'U.F.F. « *proteste énergiquement* » contre cette décision.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Le séminaire de Tachkent s'est déclaré favorable à un institut mondial de l'information

Le séminaire sur l'information qui s'est tenu du 3 au 8 septembre à Tachkent, capitale de la République socialiste soviétique de l'Ouzbekistan, avec la participation d'une centaine de journalistes de quarante-six pas, constitue le premier du genre en Union soviétique.

Organisé par la commission nationale soviétique pour l'UNESCO, l'Union des journalistes de l'U.R.S.S. et l'agence Novosti, ce séminaire a évidemment eu pour but premier de convaincre les journalistes du tiers-monde, de beaucoup les plus nombreux, que les pays socialistes étaient sans réserves à leur côté dans le combat qu'ils mènent contre les monopoles occidentaux dans le double domaine de l'information et de l'édition, et pour un nouvel ordre international de l'information. N'est-il pas vrai, d'ailleurs, que, dans ce domaine, l'intérêt des uns et des autres est commun ?

En invitant à Tachkent plusieurs hauts responsables de l'information des pays en voie de développement, les Soviétiques leur ont offert d'autre part le spectacle d'une région asiatique autrefois très arriérée à laquelle la République socialiste d'Ouzbekistan a fait faire, au sein de l'U.R.S.S., d'impressionnants progrès économiques et sociaux. Jusqu'à la visite de Samarcande, l'ancienne cité de Tamerlan, créateur d'un immense empire turco-tartare, qui a révélé l'importance de l'effort financier que consent désormais l'Etat soviétique pour retrouver les édifices musulmans — mosquées, médersas, minarets et mausolées — qui abondent en Asie centrale...

Les rares journalistes occidentaux ont pu exposer librement leurs conceptions de « l'information au service du développement » sans choquer, semble-t-il, les étudiants en journalisme de Tachkent, qui assistaient nombreux au séminaire. Autre innovation.

Rien de particulièrement original ne s'est dit au cours de ce séminaire, la plupart des orateurs se cantonnant dans les grands principes (1). Les journalistes socialistes et du tiers-monde se sont toutefois mis d'accord sur une longue déclaration finale dans laquelle ils se prononcent pour une collaboration étroite avec l'UNESCO et pour la prise en considération du projet d'institut mondial de la presse présenté par l'un des participants au séminaire, M. Mankekar, président indien du comité de coordination du pool des agences d'information des pays non alignés. Chargé d'élaborer un code international de conduite pour les journalistes, « *afin de promouvoir un journalisme socialement responsable et de rendre les mass media plus responsables devant la communauté internationale* », cet institut est visiblement destiné à concurrencer l'actuel Institut international de la presse (I.I.P.), dont le siège est à Londres, qui est d'inspiration occidentale et dont la composition est patronale.

JEAN SCHWŒBEL.

(1) Langue de travail avec le russe et l'anglais, le français a été couramment employé à Tachkent par les journalistes francophones. De nombreux interprètes bénévoles, professeurs de langue à Tachkent, ont témoigné qu'en Ouzbekistan, où travaillent plus de trois cents étudiants francophones, le français occupe une place importance dans l'enseignement des langues étrangères.

Les difficultés des journaux écologiques

La presse écologique, qui avait connu depuis trois ans un certain développement, semble éprouver de réelles difficultés.

L'hebdomadaire *la Gueule ouverte* et le bi-mensuel *Ecologie* annoncent qu'ils craignent de devoir interrompre leur publication. Le premier numéro de *la Gueule ouverte* était sorti en novembre 1972, aux éditions du Square (*Charlie-Hebdo*, *Hara-Kiri*), mais avait acquis son autonomie en 1974. A ce moment, *la Gueule ouverte* vendait 15 000 exemplaires par semaine. En 1977, la publication fusionnait avec *Combat non violent* et se fixait en province, à la Clayette (Saône-et-Loire).

La Gueule ouverte, qui tire aujourd'hui à 22 000 exemplaires et vend, en moyenne, 10 000 exemplaires, demande à ses lecteurs un soutien financier. Mais la nouvelle formule qu'elle envisageait s'est avérée trop coûteuse, et *la Gueule ouverte* pourrait être amenée à cesser sa parution.

Ecologie se trouve devant les mêmes difficultés et a lancé le même appel à ses lecteurs. Avant l'été, *Ecologie* avait déclaré avoir besoin de deux mille abonnements nouveaux pour suppléer aux difficultés économiques de la publication. Il n'en est arrivé que six cents.

Si l'on ajoute à ce sombre tableau les menaces qui pèsent sur *le Sauvage*, que M. Claude Perdriel, qui contrôle la société d'édition du *Nouvel Observateur*, menace de saborder à cause de son déficit d'exploitation (*le Monde* du 2-3 septembre), on constate que la presse écologique traverse une mauvaise passe. La rédaction du *Sauvage* a déclaré qu'elle s'opposerait à l'arrêt du journal, « *envisagé arbitrairement* » selon un communiqué, et elle « *n'exclut pas la possibilité de poursuivre la publication avec la seule aide des lecteurs* ».

Cependant, un nouveau mensuel, *Vert*, semble vouloir ouvrir un nouvel horizon. Tiré à cent mille exemplaires, ce journal veut « *infléchir la direction d'une civilisation décidément par trop matérialiste* » et « *prendre le temps de réfléchir, de repenser notre mode de vie, ne serait-ce que pour digérer les derniers acquis de notre technologie* ». Dans le premier numéro est publiée une enquête sur le « Massacre de Paris » avec des articles sur les Halles, le quartier de Belleville et les quais de Bercy.

MORT DE HENRI BALESTRE

On apprend la mort de Henri Balestre, directeur général adjoint de *Nord-Eclair*, décédé le jeudi 13 septembre, à Roubaix (Nord), à l'âge de cinquate-trois ans.

Ses obsèques seront célébrées samedi 15 septembre, à 11 heures, à Roubaix, et l'inhumation aura lieu à Bourges, après un service religieux à la cathédrale.

[Membre de l'équipe fondatrice de « l'Auto-Journal » en 1950, M. Henri Balestre occupe par la suite d'importantes fonctions dans le groupe Hersant, à « France-Antilles » d'abord, puis au « Berry républicain », quotidien de Bourges, dont il devien tdirecteur. En 1975, il est nommé directeur général adjoint du quotidien « Nord Eclair » après les acords passés entre ce journal et M. Hersant.]

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur du Mexique et Mme Flores de la Peña ont offert jeudi soir une réception à l'occasion de la fête nationale.

Mariages

— Mme Louis BABOU,
M. et Mme Raymond BABOU-KAPFERER,
ont le plaisir d'annoncer le mariage de leur petite-fille et fille,
Mlle Isabel BABOU
avec
M. Pierre ARNAUD.

M. Alevis ROBERT,
M. et Mme Henri ARNAUD,
ont le plaisir d'annoncer le mariage de leur petit-fils et fils,
M. Pierre ARNAUD
avec
Mlle Isabel BABOU.

La cérémonie religieuse aura lieu le 26 septembre 1979, à 16 heures, en l'église Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 75005 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
40, rue Anna-Jacquin,
92100 Boulogne-sur-Seine.
101, boulevard Pereire,
75017 Paris.

Décès

— M. et Mme Philippe Attal
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Maurice ATTAL,
survenu à Paris, le 28 août 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
23, avenue Marceau,
75116 Paris.
2, rue des Marronniers,
75016 Paris.

— Orléans, Paris, Beauvais.
Mme René Forgues,
Joël Forgues,
Anne-Marie Forgues,
Isabelle, Emmanuel et Olivier Forgues,
Et toute la famille,
ont la très grande peine de faire part du décès de
M. René FORGUES,
chirurgien-dentiste honoraire,
survenu le 13 septembre.

— Nîmes.
M. François Gounelle-Pontanel et Mme, née Odile Stampa, Olivier et Thierry,
Le colonel Jean Gounelle et Mme, née Jacquemine Krug,
M. et Mme Albert Stampa,
ses parents, frères, grands-parents,
Ses arrière-grands-tantes, ses grands-oncles et grands-tantes, ses oncles et tantes, cousins et cousines, ainsi que ses amis et compagnons de cordée,
ont la douleur de faire part de la mort dans le massif du Mont-Blanc, le 7 septembre 1979, de
François
GOUNELLE-PONTANEL,
lycéen,
dans sa dix-huitième année.
La levée du corps, à l'hôpital de Chamonix, a été fixée au vendredi 14 septembre 1979, à 7 h. 30.
Le service religieux a eu lieu le même jour, à 15 heures, à la chapelle du cimetière protestant, route d'Alès, à Nîmes, suivi de l'inhumation au cimetière protestant de Cazilhac (Hérault).

« Je lève les yeux vers les montagnes. »
Psaume 121.

« Rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ notre Seigneur. »
Romains 8, verset 39.

18, rue Alain-Fournier,
30000 Nîmes.

— Mme Philippe Gravel,
Ses enfants,
Et toute la famille,
ont la très vive douleur de faire part du décès du
docteur Philippe GRAVEL,
survenu le 9 septembre 1979, à son domicile.
L'inhumation a eu lieu le 13 septembre 1979, à Antibes, dans la plus stricte intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
6, rue Jasmin,
75016 Paris.

— Le Centre médico-psycho-pédagogique Claude-Bernard
a la tristesse de faire part de la perte éprouvée par le décès d'un de ses plus anciens collaborateurs,
le docteur Philippe GRAVEL,
médecin psychiatre,
psychanalyste.

— On nous prie d'annoncer le décès survenu le 10 septembre à Paris, à son domicile, 34, rue du Docteur-Blanche, dans sa quatre-vingt-troisième année, de
Mme Marie LEVITAN,
née Bleustein.
De la part de :
Son époux, M. Nathan Levitan,
Ses enfants, M. Jacques Levitan,
Le docteur et Mme Francis Levitan et leurs enfants,
Mme Evelyne Levitan, ses enfants et petits-enfants,
Et des familles Bleustein-Blanchet, Goldfarb, Bercault, Levitan, Marcus, Morax.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

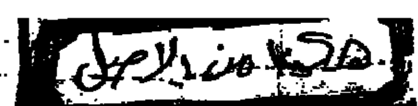
— Fabienne Wiazemski, née Servan Schreiber, et Henri Weber,
Mme Léopold Weber,
Mme Antoine Stern,
M. Jean-Claude Servan-Schreiber,
ont la tristesse de faire part du décès de leur fils et petit-fils,
Yvan,
survenu le 12 septembre 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Prières

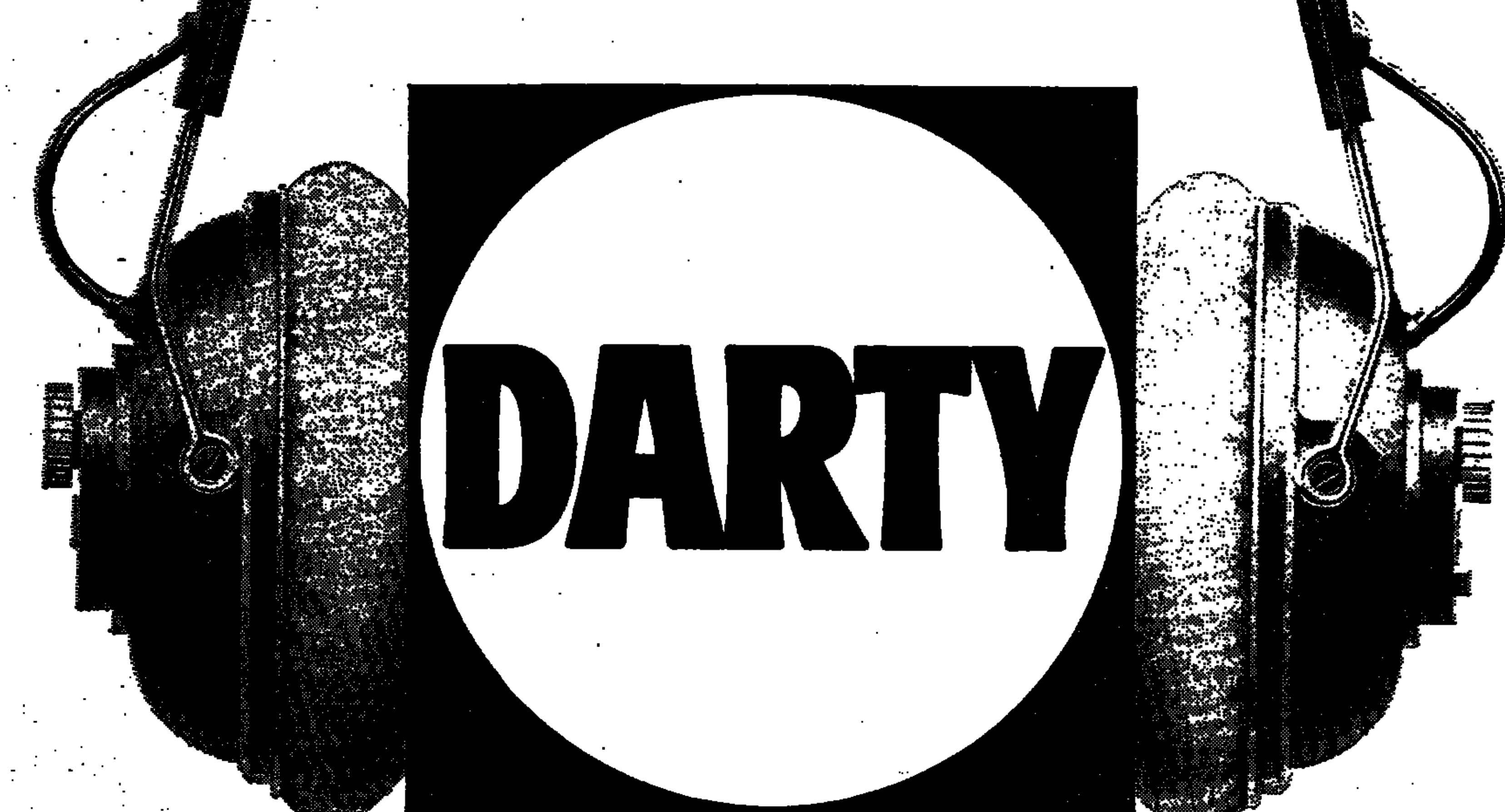
— Les familles Habib et Honigbaum font part des prières de l'année qui seront dites à la mémoire de
Elie (Lolo) HABIB,
le samedi 15 septembre 1979, à 11 h. 30, au 19, boulevard Poissonnière, Paris-3e.

Communications diverses

— Association française des amis des crèches de Noël. — Les adhérents et sympathisants sont informés qu'à l'occasion du dixième congrès international des Amis des crèches, qui se tiendra à Nuremberg, un voyage est organisé du mardi 27 novembre au mardi 3 décembre, avec séjours à : Munich, Nuremberg, Bamberg.
Prendre contact au plus tôt en écrivant : Association française des amis des crèches de Noël, 1, rue de la Poissonnerie, 06300 Nice ; ou plutôt en téléphonant au : (93) 81-45-06.







Quelques exemples de chaînes* au prix Darty :
les prix les plus bas, garantis par le remboursement de la différence.

1690 F **NIKKO** Ampli NA 360 2 x 20 Watts. **AKAÏ** Platine tourne-disque AP 100 semi-automatique à courroie avec cellule. **DYNAMIC SPEAKER** Enceintes DS 30 2 voies 30 Watts.	**1980 F** **TOSHIBA** Ampli-tuner SA 320 L 2 x 18 Watts PO-GO-MF. **GARRARD** Platine tourne-disque GT 20 manuelle à courroie avec cellule. **DYNAMIC SPEAKER** Enceintes DS 30 2 voies 30 watts.	**2370 F** **TECHNICS** Ampli SU 8011 2 x 25 Watts. **AKAÏ** Platine tourne-disque AP - B 10 manuelle à courroie avec cellule. **WHARFEDALE** Enceintes Linton X P 2 3 voies 35 Watts.	**2720 F** **AKAÏ** Ampli AM 2350 2 x 35 Watts. **TECHNICS** Platine tourne-disque SL B 2 semi-automatique à courroie manuelle. **KENWOOD** Enceintes LSK 200 2 voies 40 Watts.
2950 F **PIONEER** Ampli-tuner LX 590 2 x 20 Watts GO-MF. **PIONEER** Platine tourne-disque PL 512 manuelle à courroie avec cellule. **DYNAMIC SPEAKER** Enceintes DS 40 3 voies 40 Watts.	**3230 F** **KENWOOD** Ampli KA 3700 2 x 25 Watts. **KENWOOD** Tuner KT 5500 PO-MF. **GARRARD** Platine tourne-disque GT 20 manuelle à courroie avec cellule. **SCOTT** Enceintes S 176 B 2 voies 40 Watts.	**3640 F** **SANSUI** Ampli AU 117 2 x 17 Watts. **SANSUI** Platine K7 SC 1110 avec Dolby. **HITACHI** Platine tourne-disque HT 324 semi-automatique à courroie avec cellule. **SIARE** Enceintes BX 30 2 voies 30 Watts. **AMCO** Meuble de rangement D 1 D.	**3950 F** **GRUNDIG** Chaîne compacte RPC 200 2 x 24 Watts. PO-GO-OC-MF. 7 stations MF préréglables. Platine K7 avec fondu enchaîné sonore. Platine tourne-disque automatique à courroie. **KENWOOD** Enceintes LSK 200 2 voies 40 Watts.
4290 F **PIONEER** Ampli SA 706 2 x 60 Watts **KENWOOD** Platine tourne-disque KD 1500 manuelle à courroie avec cellule. **MARTIN** Enceintes Gamma 312 X 3 voies 65 Watts.	**4760 F** **SCOTT** Ampli 420 A 2 x 40 Watts. **SCOTT** Platine K7 670 D avec Dolby. **SCOTT** Platine tourne-disque PS 17 A semi-automatique à courroie avec cellule. **SCOTT** Enceintes S 180 B 3 voies 60 Watts. **AMCO** Meuble de rangement D 2 D.	**5160 F** **TEAC** Ampli AS M 30 2 x 30 Watts. **TECHNICS** Platine K7 RS 612 avec Dolby. **TECHNICS** Tuner ST 7300 PO-MF. **THOMSON** Platine tourne-disque TL 148 semi-automatique à courroie avec cellule. **MARTIN** Enceintes Gamma 208 X 2 voies, 40 Watts. **SIPEX** Meuble de rangement 3415 G.	**5850 F** **AKAÏ** Ampli AM 2650 2 x 65 Watts. **AKAÏ** Tuner AT 2450 L PO-GO-MF. **TECHNICS** Platine tourne-disque SL 3100 manuelle à entraînement direct. **ADC** Cellule QLM 30. **ELLIPSON** Enceintes 5075 3 voies 75 Watts.
6280 F **SANSUI** Ampli AU 317 MK II 2 x 60 Watts. **SANSUI** Platine K7 SC 1110 avec Dolby. **HITACHI** Platine tourne-disque HT 356 Q semi-automatique à entraînement direct à quartz avec cellule. **SIARE** Enceintes Sigma 200 3 voies 70 Watts.	**6690 F** **TECHNICS** Ampli SU 8044 2 x 38 Watts. **TECHNICS** Platine K7 RS M 17 avec Dolby. **TECHNICS** Tuner ST 8044 L PO-GO-MF. **AKAÏ** Platine tourne-disque AP 206 semi-automatique à entraînement direct avec cellule **SIARE** Enceintes DL 200 2 voies 50 Watts.	**7325 F** **SCOTT** Ampli 460 A 2 x 70 Watts commutable en 2 x 50 Watts. **SCOTT** Tuner 530 TL PO-GO-MF. **SCOTT** Platine K7 670 D avec Dolby. **TECHNICS** Platine tourne-disque SL 3100 manuelle à entraînement direct. **SHURE** Cellule M 75 - 6 S. **PHONIA** Enceintes BR 455 3 voies 70 Watts.	**8175 F** **TECHNICS** Ampli SU 8080 2 x 73 Watts. **TECHNICS** Tuner ST 8080 PO-MF. **AKAÏ** Platine tourne-disque AP 306 semi-automatique à entraînement direct à quartz avec cellule. **WHARFEDALE** Enceintes E 70 3 voies 100 Watts.

PARIS - 8e : Darty-sous-la-Madeleine. Parking place de la Madeleine. Tél. : 265.84.71. **11e** : 25 à 35, boulevard de Belleville. Tél. 357.72.10. **13e** : 168, avenue de Choisy. Tél. : 585.80.31. **14e** : Centre Commercial Gaîté-Montparnasse. 80, avenue du Maine. Tél. 540.53.31. **15e** : Front de Seine. Centre Commercial Beaugrenelle. 71, quai de Grenelle. Tél. : 575.62.85. **18e** : 128, avenue de Saint-Ouen. Tél. 229.02.41.

REGION PARISIENNE - 78-Orgeval : Centre Commercial "Art de Vivre". Sortie Poissy - Autoroute de l'Ouest. Tél. : 975.79.00. **78**-Parly 2 : Centre Commercial Parly 2 (Le Chesnay). Tél. : 955.25.26. **91**-Les Ulis 2 : Centre Régional "Les Ulis 2". Tél. 907.54.78. **91**-Morsang-sur-Orge : Autoroute du Sud. Sortie Savigny. Direction Sainte-Geneviève-des-Bois. Route de Corbeil. Tél. : 015.93.29. **92**-Asnières : Carrefour des 4-Routes. 384, avenue d'Argenteuil. RN 309. Tél. : 790.45.46. **92**-Châtillon : 151, avenue Marcel-Cachin. R.N. 306. Tél. 656.87.00. **92**-Puteaux : Parvis de la Défense. A côté du C.N.I.T. Tél. 773.82.10. **93**-Bagnolet : Porte de Bagnolet. Au pied du Novotel. Tél. 858.91.16. **93**-Bondy : 123-155, avenue Gallieni. R.N. 3. Tél. 847.20.00. **93**-Aubervilliers : Centre Périféric. Porte de la Villette. 6 bis, rue Emile-Reynaud. Tél. : 834.07.29. **93**-Noisy-le-Grand : Centre Commercial "Les Arcades". Tél. : 304.98.10. **93**-Pierrefitte : 102-114, avenue Lénine. R.N. 1. Tél. 826.21.28. **94**-Champigny : 10-12, avenue Roger-Salengro. La Fourchette. R.N. 4. Tél. : 283.52.53. **94**-Créteil : Centre Régional "Créteil Soleil". Tél. : 898.14.12. **94**-Thiais-Rungis : Centre Régional "Belle Epine". R.N. 7. Tél. : 687.34.64. **95**-Cergy-Pontoise : Centre Régional "3-Fontaines". Tél. 030.44.63.

OISE - 60-Beauvais : Centre Commercial "Le Franc Marché". 2 à 4, place du Franc-Marché. Tél. 16-4-448.48.33. **60**-Creil : Centre Commercial de Creil-Nogent. 10, avenue de l'Europe. Tél. 16-4-455.41.86.

MARNE - 51-Reims : Reims-Trinqueux : Zone artisanale du Moulin de l'Ecaille. Route de Dormans. Tél. 16-26-08.09.83.

* Les prix des chaînes mentionnées sont des prix garantis jusqu'au 27 septembre 1979 ; offres valables dans les magasins Darty de Paris, région parisienne, Oise et Marne.

HAVAS CONSEIL

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	96,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Imaginatif, j'ai beaucoup entrepris dans différents domaines en France et à l'étranger.

Seul, je suis débordé, et je cherche une personnalité complémentaire, qui soit un « doer ».

COLLABORATEUR HAUT NIVEAU

BON GESTIONNAIRE

bilingue anglais, pour me seconder, base Versailles, avec une secrétaire.

Pour gérer et contrôler ces activités, il faut de bonnes connaissances juridiques et fiscales, la pratique de la comptabilité et de la gestion de trésorerie, et savoir aboutir par ses qualités de négociateur.

Décrivez pourquoi vous aimez travailler hors organigramme et indiquez vos ambitions financières. Je vous répondrai.

Ecrire à PROVALEX, 15, avenue Victor-Hugo, 75116 PARIS, qui transmettra.

Si, entouré d'un Directeur Technique et d'un Directeur Commercial pour chacune des deux divisions, vous avez les qualités requises pour être

DIRECTEUR GÉNÉRAL

et assumer spécialement, en prise directe, les services : personnel, administratifs et financiers d'une P.M.I. 200 personnes, fabriquant et distribuant des BIENS D'EQUIPEMENT depuis 22 ans.

ANGLAIS et EXPÉRIENCE de la P.M.E. REQUIS

Décrivez en quelques lignes l'objectif de votre recherche personnelle, vos points forts et vos lacunes pour réussir à un tel poste.

Nous vous enverrons un dossier.

Ecrire au secrétariat du Président : Mlle Jacqueline GROS 22, rue de Vouillé, 75015 PARIS.

URGENT établissement secondaire banl. Nord-Ouest rech. SURVEILLANT, 20 ou 40 heures hebdomadaire. Env. C.V. avec photo à HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 PARIS Référence 33.039.

Clinique Ile-de-France 95-Ermont. Tél. : 959-48-12, postes stables :
— Panseur (euse).
— Infirmière D.E.
— Aide-soignante D.E.
— Femme de service.

INSTITUT DE FORMATION recherche : **FORMATRICE (TEUR)** pour assurer intervention en sténo - dactylo, techniques de secrétariat et responsabilités pébadgogiques et administratives d'un groupe. Contrat 10 mois plein temps. 3.800 F. T. : 665-17-14 ou 74-40.

ORGANISME SCIENTIFIQUE BANLIEUE SUD recherche : **INGÉNIEUR E.S.E.** ou équivalent pour responsabilité réseau télémesures géo-physiques. Téléphone : 490-10-68.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR connaissant Basic/BDP Disponible de suite - Poste évolutif - Se prés. ou tél. IFOPS ETT 15, rue Jussieu, Paris (5e) Mo JUSSIEU - 707-57-59

Recherchons : PROFESSEUR EXPERIMENTE PHYSIQUE pour classe terminale D. PROFES. MATHEMATIQUES pour classe 1re A. B. Tél. : 326-49-83.

INTERNAT. POUR COLLÈGE PRIVÉ A HAITI recherche **PROFESSEUR** MATHEMATIQ. et PHYSIQUE

Niveau maîtrise, sal. modeste, mais permettant vie agréable, emploi du temps chargé, mais excell. conditions de travail. DEPART IMMEDIAT Ecr. av. C.V. à C.A.P., 14, bd Arago, 75013 PARIS.

RÉGIONALES

CAISSE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE de l'AIN recherche pour le 1er JANVIER 1980 un DIRECTEUR pour INSTITUT MEDICO-PEDAGOGIQUE de 100 lits et MAISON DE RETRAITE de 75 lits. Conditions exigées : celles pour la direction d'un institut médico-pédagogique. Convention : 1951. Age minimum : 35 ans. Adresser candid. avec C.V. et certificats de travail, avant le 31 OCTOBRE 1979, à Institut Médico - Pédagogique Georges-Loiseau à Villereversure, 01250 Ceyzériat.

secrétaires

CENTRE D'ANIMATION CULTURELLE recherche **SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO** temps complet (après-midi et soir). Ecrire rapidement avec C.V. et photo au C.A.E.L., prise poste le 1er octobre 1979. 6, chemin du Tennis, 92340 BOURG-LA-REINE.

SECRÉTAIRE BILINGUE Français, anglais pour service EXPORT. Lieu de travail Paris-20e. Tél. pour R.-Vs. : 371-12-65.

représent. offre

TRES IMPORTANT **FABRICANT TISSU** pour confection prêt-à-porter

OFFRE STATUT V.R.P. A JEUNES DYNAMIQUES pour secteurs vente Paris

Adresser C.V., référ., no 9.507 LTP 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris (2e), qui trans.

MAISON ITALIENNE Fabricant linge de maison recherche **REPRÉSENTANTS MULTICARTES** dynamiques et bien introduits G.M., détail et V.P.C. dans les régions suivantes : Paris et Région Parisienne, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Oise, Rhône, Isère, Loire, Provence, Alpes, Var, Vaucluse. Ecr. no 816.422 M Rég.-Presse 85 b. r. Réaumur 75002 Paris q.t.

capitaux ou proposit. com.

Pour tous problèmes financiers, consulter EFIC. 500-37-22.

demandes d'emploi

Spécialiste IMPORT EXPORT fabriq. ss traitance à l'étranger (Asie, Europe). Cadre sup. 38 a. expér. tr. haut niveau, rech. missions perman. ou temporair pr rech. produits surveill. fab. très introd. fabricants maille et prêt à p. à l'étr. Etud. ttes prop. Ecr. no 1332 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CADRE SUPERIEUR BANQUE Docteur Droit, 41 ans.
— Connaissances approfondies Banque et immobilier.
— Expérience et efficacité.
— Références morales et professionnelles 1er ordre.
— Recherche banque classique ou immobilier.
Ecr. no 1.341 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

J. H., 23 a., tr. sérieux, titulaire lic. enseignt d'allemand et diplôme méthodologie de l'enseigt. en méthode audio-visuelle ch. poste enseignant. Libre de suite. Tél. 898-12-72.

DIRECTEUR COMMERCIAL 36 ans, magasin populaire, super-marché, gest. des ventes, stocks, publicité, promotion des ventes, administrative et technique, étudie toutes propositions région Sud-Paris - haute responsabilité. Libre de suite. Ecr. no T 15.420 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

automobiles

vente

– de 5 C.V.

A vendre 2 CV 6, 1974, première main. 76.000 km bon etat Prix 7.000 F. à débattre. Tél. heures repas : 590-08-67

5 à 7 C.V.

FIAT 132. 1979, 9.000 km, Cause double emploi. 709-26-99

+ de 16 C.V.

A V. BMW 528 - 1978, toit ouv. vitres teintées. Tél. Bruxelles : 653-22-85 apr. 18 h.

divers

Ford **BUFFARD TAUNUS 80 ESSAYEZ-LA !** 110, bd de l'Hôpital, Paris-13e Tél. 707-79-19

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt.

MARAIS DUPLEX, caractère, charme, tt cft. Prix 345.000 F. - 359-10-63 et 359-16-57.

5e arrdt.

AFFAIRE de QUALITE **PRÈS RUE D'ULM** 3/4 p., cuisine, bains, 90 m2 + service 4e étage sans ascens. Px : 860.000 F. T. : 331-89-46.

Mo AUSTERLITZ BON IMMEUBLE TT CFT **2 PIECES** entrée, cuisine, salle de bains, w.-c. A rénover. PRIX INTERESS. 1 BIS, RUE NICOLAS-HOUEL (4, villa Austerlitz) Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

6e arrdt.

Face LOUVRE, péniche amén., 90 m2, tt conft, charme, tél. Prix : 350.000 F. Tél. 354-25-85.

CROIX-ROUGE magnifique appartement d'angle 210 m2, 7 Pièces principales, immeuble tout confort. 567-22-88.

SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS DANS IMM. DE CARACTERE 3e ETAGE, TAPIS ESCALIER **LIVING + 3 CHAMBRES** POUTRES APPARENTES REFAIT NEUF **PRIX 950.000 F** Me voir 14-18 h, samedi-lundi : **12, RUE SUGER** ou tél. 723-91-22

9e arrdt.

Mo MAUBERT IMMEUBLE RAVALE pierre de taille, LOCAL de 5 BURX + salle d'attente, w.-c., toilette, tél., chauffage central, surface 90 m2, peut être aménagé en appart. Prix intéressant. 1er étage s/rue. 2, rue MONGE, samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

10e arrdt.

Particulier vend : 12, rue de Lancry, Mo République, immeuble pierre de taille, côté cour, calme, 1er étage : 2 Pièces, cuisine, salle d'eau, entrée, petit débarras, cave et chambrette au 6e étage. Remis à neuf. Pour renseignements, téléphoner à M. GERMINAL : 781-16-18.

13e arrdt.

A.-BLANQUI Imm. 76, grand stand., 70, soleil, studio 26 m2, balc. 5 m2, tél., cave, parking. 210.000 F. Tél. 580-41-64, 8 à 10 h et soir.

Mo CITE-UNIVERSITAIRE **3 P.** entrée, cuisine, bains, w.-c. Bon immeuble. PRIX INTERESSANT 29, rue des ORCHIDEES (angle 33, rue A.-LANÇON) Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

14e arrdt.

249, BD RASPAIL (20, passage d'Enfer) : charmant 3 Pièces, 50 m2, cuisine équipée, wc, bains, nombreux rangements, soleil. Prix : 385.000 F. Samedi, de 13 à 16 h.

MAISON PARTICULIERE entrée, hall, living, S. à M., 4 chambres, 2 bains + grenier : 1.300.000 F. Téléphone 499-71-62, ce jour et dimanche, 14 à 18 h., 16, rue de l'Aude, Paris-14e.

PAVILLON refait neuf, jardinet **4 P.** 80 m2, tout confort, 420.000 F. - 589-49-34

15e arrdt.

BOUCICAUT. 3P. TT conft. Immeuble récent, balcon, parkg, 530.000 F. ETUDE BRANCION. TEL. : 828-61-85.

16e arrdt.

XVIe MUETTE DANS BEL IMM. STANDING 6e ETAGE, VUE IMPRENABLE **GRAND 5 P.** CONFORT + 2 salles de bains REFAIT NEUF + 2 CHAMBRES de SERVICE **PRIX 1.250.000 F** Me voir samedi-lundi, 14-18 h : **8, RUE DES MARRONNIERS** ou 723-91-28

Mo POMPE Imm. pierre de taille, ascens., 4e étage, balcon sur rue, tél., SEJOUR + 1 CHBRE + alcôve, entrée, cuisine, bains, w.-c. A rénover. PRIX INTERESS. 8, rue EUGENE-DELACROIX Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

18e arrdt.

MONT-MARTRE, vue, sur verd. Soleil, charm. 2-3 P., caractère, ref. nf. Prix exceptionn. S/place 22, r. J.-Demaistre ou 878-41-45.

Partic. à Partic. de préférence, A. V. APPARTEMENT XVIIIe, Mont-Cenis, 2 Pièces, 50 m2 : 210.000 francs, immeuble récent, standing, façade P. de T., très calme, ensoleillé, tt cft, 7e étg., ascenseur, cuisine - équipée, S. de B., moquette, tél., cave, box. Tél. : 255-58-51, après 18 heures.

MAIRIE 18e Dans bon imm. bon standing, parfait état, séjour double + 2 chambres, cuis., w.-c., salle d'eau, 68 m2, 3e étage sur cour claire et calme, plein soleil. Prix 295.000 F, crédit. Voir propriétaire samedi-lundi, 14 h 30 à 19 h : 28, rue Letort.

19e arrdt.

Quartier BUTTES CHAUMONT, soleil, calme, 28, rue OURCQ : appt 2 P., entr., cuis., bains, wc, 43 m2, libre : 135.000 F ; 2 P., 35 m2, occupé : 65.000 F. 224-18-42 ou sur place, 13 à 15 h., samedi - dimanche - lundi.

60 - Oise

CHANTILLY - GOUVIEUX Lisière de la forêt, proche golf et chevaux, 28 mn Paris-Nord, INVESTISS. SUR ET SOLIDE. Petit immeuble à la Mansart. Construction de haute qualité. Appartements de 4 et 5 pièces, quelques duplex, 4.500 F le m2. Piscine en cours + 3 tennis sur le domaine. PARC des AIGLES. TEL. : (4) 457-32-62.

78 - Yvelines

LE PECQ/LE VESINET Part. vd 2 Pces, 52 m2 + loggia 16 m2, vue sur Seine et terrasse Saint-Germain, résid. stdg, pisc., 8' à pied R.E.R. Tél. 976-86-18.

CHATOU-VESINET, RER, Part. vend dans parc 1ha, appt 5 P., 111 m2 dont 8 m2 loggia, park. : 630.000 F. + box 30.000 F. Téléphone : 071-06-02.

Très belle affaire, à saisir : VUE URGENCE, VERSAILLES CHATEAU, dans bel immeuble : studio, caract., av. mezzanine, poutres, tout conft, entièrement refait à neuf. — Tél. : 918-23-88.

CHATOU - UNIQUE séj., 4 ch., 115 m2 + 90 m2 de terrasse. Vue panor., 650.000 F H. LE CLAIR. T. : 071-30-02.

SUR PARC DE VERSAILLES APPT 200 m2 de PRESTIGE + studio indépendant 1.600.000 F. MAT IMMOBILIER, 953-22-27.

92 Hauts-de-Seine

LA DEFENSE TOUR EVE 34e ETAGE Propr. vd appt (balc.) 150 m2 total. équipé, hall av. cab. toil., liv. 50 m2, 2-3 ch., 2 s. de bns, 1 s. de dches. - Tél. week-end 709-67-50 ou 404-81-85.

LA DEFENSE, R.E.R. 6 MIN., Propriét. vend, jamais habité : studio 42 m2, cuis. équip., balc. 215.000 F. Crédit possible 80 %. Téléphone : 372-29-06.

PARTICULIER VEND RESIDENCE BOIELDIEU (Puteaux), appt 2 P., 7e étage, 51 m2, S. de B., cuisine, wc, cave, parking. Prix : 250.000 F. Crédit foncier partiel tansmissible. M. Pignard : 776-11-51, ou bureau : 721-03-00.

94 Val-de-Marne

(94) VAL-DE-MARNE MAISONS-ALFORT 2 Pces, cuis., salle d'eau, tél., cave, calme, ensol. : 125.000 F. Téléphone : 875-07-70, apr. 18 h.

SAINT-MAURICE EXCEPTIONNEL CAUSE DÉPART 5 PIECES DUPLEX 109 m2 TERRASSE 70 m2 balcon 18,50 m2. Px 800.000 F. Sur place tous les jours sauf mardi, mercredi, de 14 à 19 h. 12, RUE DES RESERVOIRS. TEL. : 885-50-32.

Province

ENVIRON AIX : STUDIO + loggia, tout confort, 3e âge 45.000 F. T. (85) 51-09-04, ou écrire Perrot, Champsemard 71700 TOURNUS.

LA MEDITERRANEE à la Grande-Motte du Couchant à vendre 3 Pièces : 290.500 F. BELLE VUE SUR MER. Téléphone : (67) 56-68-97.

Boutiques

92, part. à part. boutique CADEAUX, STYLE RUSTIQUE belle affaire à SAISIR, bel emplacement. 644-21-47 - 736-24-78

19e s/CARREFOUR commerçant gde boutique vide + sous-sol à vendre ou à louer, 125 m2. Prix à débattre - 224-18-42.

appartem. achat

Rech. appts 2 à 4 Pces Paris avec ou sans travx, préfère rive gauche, près Facultés. Ecr. Lagache, 16, av. Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

locations non meublées Offre

Paris

Mo Pelleport - Libre 1er octobre, appt 3-4 P., 98 m2, ss vis-à-vis, 8e étage, balc. tout autour, très calme, 3.200 F ch. c., cuis. av. élém. sur mes., tentures mur., tél., cave, park. Tél. : 362-03-72.

Région parisienne

CESSON Proche MELUN A louer au 1er octobre pour 2 ans maxi. PAV. REC., salon dble, s. à m., 5 chbres, 3 s. d'eau, 1 s. de bns, gar. 260 m2 terr. 3.000 F mensuels + charges 345 F mensuelles. AG. LE MARECHAL 014-14-40.

ROCQUENCOURT dans luxueuse résidence avec TENNIS et PISCINE, GRAND APPARTEMENT 160 M2 récept. 50 m2 sur loggia, 4 ch. bains, dches, cuis. équipée, tt cft, PARFAIT ETAT. 2 garages. 6.650 F CHARGES COMPRISES. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

locations non meublées Demande

Paris

Cherche Appt à louer Paris ou rég. paris. 3/4 pces avec téléph. Ecr. no 6089 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Journaliste au « Monde » cherche à louer 4 pièces à Paris. Téléphone : 343-31-61.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée de 2 à 6 ans. — 283-57-02.

locations meublées Demande

Région parisienne

INGENIEUR recherche pour stage d'un an appartement meublé, quartier agréable. Téléphone : 500-54-90.

bureaux

A PARIS (8e) - DANS LE QUARTIER DES AFFAIRES pour vos rendez-vous, pour vos contacts, pour vos séminaires, un bureau de prestige à l'heure, à la demi-journée : secrétariat, domiciliations, services multiples : GAM, 24, rue de Liège (8e). Téléphone : 292-21-87.

Domicil., Artis. et Commerç., siège S.A.R.L., rédaction d'actes, statuts, informations juridiques, secretariat, téléphone, télex, bur. A partir de 100 F par mois, Paris 10e, 11e, 15e, 17e. 355-70-80 - 229-18-04.

fonds de commerce

Part. vend ds bourg du Marais, 10 km Niort, maison convenant tous commerces, artisan ou habitat., dép., cour, jard, actuell. café lic. IV, épic. (49) 75-36-09.

échanges

Echange ou vend 2 Pces en duplex immeuble résidentiel, Marbella Torremolinos Espagne contre équivalent Paris, Côte d'Azur, valeur 150.000 F. Tél. 532-81-61 10 h. ou 20 h.

pavillons

VILLEBON PAVILLON récent Quartier résidentiel Cadre boisé. Ss-sol total, cave, gar., chaufferie. Rez-de-chaus. : hall, cuis., séj. dble, chambre, s. de bains w.-c. A l'ét. : 3 ch. donnant sur 1 galerie. Terrain 450 m2. Px 640.000 F. Agence LE MARECHAL 17, r. de Paris PALAISEAU (91) - T. 014-14-40.

SARTROUVILLE Part. à part. - Dans secteur calme, proche gare. - Sur sous-sol total, 3 pièces, cuisine, w.-c., salle d'eau, téléphone, chauffage central fuel, garage + dépend. Terrain 200 m2 **PRIX 400.000 F** Tél. : 913-18-26 après 19 h.

Particulier rech. sur Sceaux ou très proche environs (Verrières-le-Buisson, 91), soit terrain à bâtir, soit pavillon 5-6 pièces. Téléph. : 350-17-29 ou 660-76-91.

ANTONY. Solide pavillon 5 P., tout cft, garage, jardin, près Mo, 580.000 F - 666-00-27.

CHATOU Belle maison bourgeoise 1900 Centre ville - 2' R.E.R. Sur jardin 1.200 m2, belle réception, 5 chambres. Exceptionnel 1.360.000 F. H. LE CLAIR - 071-30-02

viagers

Société spécialiste Viagers **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Prix indexation et garanties Etude gratuite, discrète

COTE D'AZUR, près Mougins, très résid., viager libre 1 tête 70 ans, beau mas provençal sur terrain 10.000 m2 environ avec piscine et pelouse. Rez-de-chaussée : gd séjour avec cheminée, salle à manger, office, patio, gde chambre de maîtres 37 m2. Dressing, bains à créer. Appartement gardiens 2 pièces, cuisine, bains. Etage : 3 chbres, 2 bains, terrasse, solarium. Garage indépendant, cave, chauffage central. Bouquet 1.150.000 F Rente mensuelle index. 10.000 F. CABINET PROTAT, 3, place de Gaulle, ANTIBES. Tél. (93) 34-31-89 (F.N.A.I.M.).

chasse-pêche

Actions (51) 120 km Paris, plaine, bois, marais, tous gibiers, petits et gros (cervidés, sangliers) repas pavillon dimanche ou lundi. Tél. 305-32-21 soir.

Très belle chasse Sologne demande : 2 actionnaires. Ouverture 30 septembre. 2.500 pièces tous gibiers. Tél. (73) 37-50-75 de 10 à 12 h.

domaines

Achèterai grand Domaine, majorité bois, avec demeure de caractère ou possibilité construire. Départements : 18, 41, 45, 58, 59. Discrétion. Ecr. no 201.151 ORLET, 136, av. Ch.-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE

Vds bord. Dordogne plantation 800 noyers (début production), 400 peupliers, 2 hangars, maison caractère, situation exceptionn. Ecr. Chicault, 1, av. de Lattre-de-Tassigny, 24000 Périgueux.

maisons de campagne

A vendre, dans l'Yonne, 100 km de Paris, belle maison de campagne, chauffage par accumulateurs, granges, dépendances, tr. belle cave, jardin 250 m2. Prix : 190.000 F. Téléphone : 011-84-74.

27 km DEAUVILLE maison normande restaurée, 100 m2 sur 2.000 m2 terrain. 280.000 F. Tél. tous les jours sauf mercredi : (32) 41-81-88.

40 km DEAUVILLE maison normande restaurée, 150 m2 sur 4.400 m2 terrain. 300.000 F. Tél. tous les jours sauf mercredi : (32) 41-81-88.

LE CLOS DE LA BELLE-AU-BOIS-DORMANT MONTARGIS (Loiret) 110 KM AUTOROUTE SUD sur parc boisé clos 1 ha 50 soit 15.000 m2 ANCIENNE **CHARTREUSE** colombage apparent tuiles pays site unique adossé à la forêt orientation plein sud sdj. rustiq. cheminée salon bibliothèque, cuis. aménag. 4 chbres, bains + communs, grange, eau, électricité force, chff. cent. AFFAIRE TRES RARE RECOMMANDEE VENDU CAUSE MUTATION. Prix total 745.000 F traite av. 75.000 compt. long crédit. TURPIN RELAIS MIEL 5 km Sud N7 MONTARGIS. Tél. 16 (38) 85-22-92 et après 19 heures 16 (38) 92-32-33

villas

LE VÉSINET Situation exceptionnelle, R.E.R. GDE DEMEURE CLASSIQUE sur pelouse, 3 P., récept. + 5 chbres, 4 bns + 2 ch. serv. 2 bns, gd ss-sol. Pav. gardien 3 pces, cuis., bns. Magnifique JARDIN BOISE de 2.800 M2. AGENCE DE LA TERRASSE. LE VESINET : 976-05-90.

CHANTILLY - GOUVIEUX Lisière forêt - Proche golf et chevaux - 28 mn Paris-Nord RESIDENCE SECONDAIRE ou PRINCIPALE Maison à la française. Architecture élégante - Choix de modèles - Grands terrains de 600.000 à 725.000 F. Piscine prévue et tennis sur le domaine PARC DES AIGLES Téléph. : (4) 457-32-62.

FONTENAY-SOUS-BOIS Pr. R.E.R., charme « RETRO » 7 P., grand conft. 280 m2, jdin de 1.300 m2. Prix 2.100.000 F. « TAC ». 329-33-30.

LE VESINET ULTRA CALME Situation exceptionnelle VILLA PARFAIT ETAT Réception, 7 chambres, 2 bains. Parc 1.000 m2. Samedi 15 et dimanche 16, de 14 à 18 h : 9, av. du Grand-Veneur

terrains

AUXERRE SUD, 15 km 10.000 m2, vue val. Yonne, 38.000. 3.600 m2, bord Yonne, 27.000. Route, électricité, constructible pr hôtel-restaurant ou club dans zone loisirs. A.M. Terrier S.A. 86/52-44-12 bur., 86/51-06-21 dom.

PÉRIGORD Dans village médiéval terrains à bâtir. Grand jardin, eau, électricité, 35.000 à 46.000 F selon superfic. doc. s/dem. PROPINTER S.A., B.P. 33, 24103 BERGERAC. TEL. : (53) 57-53-75.

Morbihan. Terr. à bâtir, 100 m. océan. Envir. tr. except., tennis. Bastard, 2, r. Meissonier, 75017.

propriétés

140 km SUD-OUEST PARIS part vd prop. parfait état vue panoramique, vallée de L'HUISNE, terrain 12.000 m2 jardin agrément verger. Comprenant : hall, living 50 m2, 6 chbres, cuis. entier. aménagée, 2 s. de bns, garage. Libre à la vente. Prix avantageux. Pour visiter téléphoner H.B. : (43) 27-81-64 p. 32.

CHATOU 3' R.E.R. Belle propriété sur 653 m2 de terrain. - Tres belle réception, 5 chbres. Prix 1.500.000 F. Ag. de la Plaine 952-45-45 et 952-58-06

12 KM VERSAILLES maison 225 M2 habitables, séjour 54 m2 (cheminée). 5 chbres, 3 bains, terrasse 60 m2, vue imprenable sans vis-à-vis sur 1.285 m2 jardin. 790.000 F. SAINT-NOM-LA-BRETECHE emplacement exceptionnel, maison 270 m2 habil., séjour 90 m2 (cheminée), 5 ch., 4 bns, sous-sol sur magnifique terrain 2.400 m2. Prix : 1.780.000 F. **C.P.H. IMMOBILIER** AGENCE DU CENTRE COMMERCIAL de PARLY 2. Tél. : 955-48-00.

BLENEAU (89) Ppté sur 2.100 m2 Séj. + 3 chbres, grenier à aménager. Tous commerces. Prix total : 500.000 F. Vis. les SAMEDIS à part. de 15 h 30 et DIMANCHES de 10 h. à 19 h. VAILLANT, 9, r. de la Garenne. T. 86-74-97-88 En semaine : 253-41-45

A 4 km Gisors (60) **LE CLOS DE LA TOUR** charmante demeure ancienne sur cave et gar., séj. 80 m2 + cuis. équipée, 1 gde chbre. bur., s. de bains, w.-c. + 2 chbres, toil., tt cft, dépend., jard. clos. S/place sam. et dim. 15 et 16 septembre, 14 à 18 h. 5, rue de Boury, Courcelles-les-Gisors Prix étudié : 550.000 F.

70 km OUEST PAR GAMBAIS Centre Bourg pittoresque PROPRIETE de caractère ancienne DIME aménagée, entrée, cuis., grand séjour, 4 chbres, cave, tout plain-pied + combles aménageables 3.000 m2 parc clos murs AFFAIRE RARE 880.000 F. Cabinet MAZIERES. - 483-51-55

12 km de GENÈVE PAYS DE GEX Particulier vend cause départ MAGNIFIQ. VIEILLE FERME (250 ans) entièrement restaurée dans le style ancien (poutres apparentes, pierres de taille, etc) Entrée spacieuse, grande cuisine, fumoir, salle à manger, grand salon, 4/5 chambres à coucher, bureau bibliothèque sur deux étages, studio, en attique avec kitchenette séparée, salle de jeu, 4 salles d'eau, 3 cheminées, etc. Surface habitable : 400 m2, surface sous-sol aménagé : 200 m2 surface, pavillon annexe : 100 m2, terrain 4.000 m2 aménagé en terrasse. La propriété domine tout le Pays de Gex avec une vue imprenable sur Genève, le lac et les Alpes. AFFAIRE RARE. Prix 1,8 million FF. Ecrire, chiffre B. 18-115404 PUBLICITAS CH 1211 GENEVE 3.

STÉ ACHÈTE - URGENT Toutes affaires immobilières Dans Var et Bouches-du-Rhône. Ecr. M. JACQUES, 43, cours Estienne-d'Orves, 13001 Marseille

NORMANDIE 1) 90 km de PARIS BELLE FERMETTE longue et basse entièrement restaurée. Tt cft. Etat neuf. Av. cuis. aménagée. Gd séjour av. poutres et cheminée (45 m2), 4 chbr., ling. Gdes dépendances. - Terrain de 1.856 m2 avec petite piscine. 2) 80 km de PARIS BELLE PROPRIETE composée de maison princip. restaurée av. séjour de 50 m2 (poutres et cheminée), 3 chbres. Tt conft. Autre mais. aménagée. Dépend. et grand terrain. 3) 98 km de PARIS Sortie bourg PROPRIETE HERBAGERE de 15 ha dont 1/2 libre Maisons et dépend. Conviendrait pour club hippique, petit haras, camping. S'adr. pour tous renseign. à : Mes POUPINET et HEBERT, notaires à ETREPAGNY 27150. Tél. : (16-32) 55-80-60

PETITE SOLOGNE 135 km Paris A VENDRE PROPRIETE d'environ 130 ha., dont environ 50 ha. de bois (intéressante valeur de chênes), 1 étang + possibilité création 3 autres étangs, terres et bâtiments de ferme loués, excellente chasse libre, gibier naturel. Prix intéressant. Tél. préfér. matin 10 à 11 h., au 16 (38) 35-00-58.

LOIR-ET-CHER (180 km Paris), ravissant MANOIR ancien, 8 P., confort, communs, parfait état, loH PARC clos - CHATET, 37150 FRANCUEIL.

2 h. 1/2 ouest PARIS, maison campagne, 8 p., cft, jardin, dépendances, pêche, chasse. Tél. : 16 (43) 01-97-20.

100 KM PARIS A-6 Magnifique propriété bordée par rivière s/20.000 m2 clos avec étang (10.000 m2) et tennis (Becker), 7 p., cuis. aménagée, tt cft, décoration et aménagement intérieur luxueux. Grandes dépendances séparées. Prix justifié. Pour visiter, prendre rendez-vous AGENCE DE LA POSTE, MONTARGIS. Tél. 16 (38) 85-08-64.

SITUATION EXCEPTIONNELLE parc de Malmaison, 15' PARIS, aucun bruit, 425 m2 bâtis plein Sud terrain 3.000 m2, présentation unique. Mise à prix : 2.400.000 F. Téléphone : 751-16-96.

A vendre à ST-JULIEN-EN-GENEVOIS (74), magnifiq. propriété, 24 pièces, 2 garages, avec 3.600 m2 parc arborisé. PRIX : 2.000.000 DE FRANCS. S'adresser agence immobilière Robert FAVRE, rue Fernand-David, 74160 ST-JULIEN-EN-GENEVOIS. Tél. (50) 49-05-77.

l'agenda du Monde

Animaux

Setter irlandais très beaux chiots, mâles et femelles, issus champions, disponibles immédiatement, vaccinés, tatoués, LOF. T. : 045-58-33.

Artisans

Artisan rech. travaux peinture décoration, papier-peint, vernissage de parquet, façade et blindage de porte. DEVIS GRATUIT Téléph. : 990-62-88 après 18 h.

Nettoyage moquettes - tentures travail soigné garanti, délais rapides. Téléphone : 739-55-44.

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordinat., tous corps d'état. Dev. grat. T. 368-47-84/893-30-02.

Astrologie

JANE DE GUESDE astrologue clairvoyante. Sur rendez-vous, par correspondance, 41, rue Coquillière, 75001 Paris, 236-82-59.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 354-00-83.

Brocante

A. Giraud achète meubles, bibelots lots de marchandises diverses (se charge de tout enlèvement). T. : 854-69-74. R.C. 75 A 6548.

Cours

Culture générale fondée sur lettres et sciences humaines par écrivain, journaliste (collaboratrice du « Monde »), enseignante. Téléph. : 084-11-51, le matin.

Mlle DESPAS licence d'enseignement de l'Ecole Normale de Paris, reprendra ses cours de piano à partir du 15 septembre, 70, rue Lamarck, Paris-18e. TEL. : 264-04-49.

MATH.-PHYS. RATTRAPAGE rapide par prof. Termin., PCEM, Fac. 526-82-47.

Moquette

SUPER SOLDES moquettes laine et synthétique, gros stock, belle qualité. Téléph. : 757-19-19.

Répondeur téléphonique

RÉPONDEURS avec ou sans INTERROGATION A DISTANCE. Tél. : 574-11-15.

Spécialités régionales (vins)

MONTLOUIS bl. s., 1/2 s., moelleux, plus. mill. champagnisé brut et 1/2 s. Pour les fêtes de fin d'année passez vos commandes dès maintenant (cart. de 15 bout.). A. CHAPEAU viticul. Husseau, 37270 MONTLOUIS.

VOUS RECHERCHEZ UN VIN DE PAYS ? De la propriété ! En vrac ou en bouteille ! Dépôts à PARIS : 2, r. Leblanc, 75015 PARIS. Tél. : 554-19-89.

A ST-OUEN : 41, r. des Rosiers. TEL. : 258-15-56.

LILLE-VILLENEUVE-D'ASCQ Immeuble Péricentre. TEL. : (20) 56-85-76.

CAVE COOPÉRATIVE 81150 LABASTIDE-DE LEVIS (TARN)

Yoga

Cours de HATHA-YOGA pour débutants : cours collectifs ou individuels. pr enfants : cours le mercredi. Rens. inscriptions : 368-67-20.

Vacances Tourisme Loisirs

Part. vend Camping Car 1976 RENAULT Estafette 26.000 km 1.000 surélevée. Etat général impeccable, équipement Star + frigo, chauff., catalyse et isolation. Disponible fin octobre. Prix : 36.000 F T. : 728-43-60 de 18 h. à 20 h.

P. vd 4 sem. de multipropriété à Inter-Résidence à Tignes (4e sem. de mars et 3 prem. semaines d'avril). T. 973-57-85.

CHATEAU HISTORIQUE PROVENCE. Propriétaire loue novembre-déc.-janvier-février et mars, 50 minutes de AIX et CANNES. Téléph. : (94) 04-43-95.

Découvrez L'EGYPTE en profondeur du 28 octobre au 10 novembre : les pharaons mystiques, les coptes, les musulmans, toute la vallée du Nil et les monastères du Ouadi-Natroum. Avec ANDRE PONCET HISTORIEN D'ART

LA PROCEDURE VOYAGES 80, rue Bonaparte, 75006 PARIS. TEL. : 329-72-48. COR. LIC. A 545.

VACANCES à la SEMAINE TOUTE L'ANNÉE L.I.T. (67) 56-52-92 (67) 56-67-11 **34280 LA GRANDE-MOTTE**



Le Monde

équipement

A PROPOS DE...

LES ÉCONOMIES DE CARBURANT A AIR FRANCE

Des avions moins gourmands

L'aviation civile consomme 2 % du total des produits pétroliers utilisés en France et 5 % du total de ces mêmes produits utilisés dans le seul secteur des transports. L'avion n'est donc pas, et de loin, le plus grand dévoreur d'énergie mais ne serait-ce que pour les motifs de rentabilité les compagnies ont depuis longtemps appris à économiser le carburant. Ainsi Air France.

En 1978 1 % d'économie de carburant représentait un gain d'environ 14 millions de francs. Les efforts qu'a consentis la compagnie nationale en ce domaine lui ont donc permis, l'an dernier, de diminuer de 1,8 % ses besoins et de réduire d'environ 25 millions de francs le montant de sa facture pétrolière.

Les dépenses de carburant représentaient pour Air France 8,1 % du total de ses coûts d'exploitation en 1973 et 15,3 % l'an dernier. Leur part atteindra 19 % en 1979 et, sauf imprévu, 20 % l'an prochain. La facture pétrolière de la compagnie nationale a « sauté » de 343 millions de francs en 1973 à 1,4 milliard de francs l'an dernier pour se situer autour de 2 milliards de francs en 1979.

La politique d'économie d'énergie d'Air France remonte, pour l'essentiel, aux lendemains de la première « alerte » de l'automne 1973. La compagnie nationale avait créé en 1974 un département carburant au sein de la direction des opérations aériennes. Depuis lors, elle a élaboré en la matière deux plans d'action : l'un couvre la période 1977-1978, l'autre la période 1979-1980.

Air France développe sa politique dans plusieurs directions. La première intéresse l'état de l'avion. La compagnie nationale a mis au point un programme d'entretien des moteurs (surveillance des signes de vieillissement) et de cellules (détection des déformations des tôles).

Au moment de la préparation du vol, d'autre part, un chargement plus fort de l'arrière de l'avion permet d'économiser, sur un trajet donné, 0,5 % de la consommation de kérosène.

Air France a, en outre, installé sur certains de ses avions des équipements, générateurs d'économies de carburant. Ainsi, les « automanettes toutes phases de vol » sur les Boeing 747 équipés de moteurs General Electric, facilitent la tenue d'une poussée optimale pendant la durée de la croisière. Ainsi, des « calculateurs de performances » sur les cinq Boeing 727 en commande, qui permettent de mesurer en permanence le coût des opérations effectuées par l'équipage pendant le vol.

Les gains de carburant les plus importants sont obtenus par « l'optimisation » des conditions de vol. La compagnie nationale réduit ainsi la vitesse de croisière de ses appareils d'environ 30 kilomètres à l'heure ; l'Airbus vole ainsi à Mach 78 au lieu de Mach 80. Le commandant de bord recherche, d'autre part, à effectuer un « vol cool », c'est-à-dire à se situer à la meilleure altitude de croisière, celle où le vent est le moins fort ou le plus favorable.

En dehors de ces mesures techniques très ponctuelles, d'autres éléments de la politique d'Air France ont une influence non négligeable sur la consommation de carburant. L'équipement « haute densité » de certains Boeing 747 et de certains Airbus qui, depuis le printemps dernier, assurent des « vols vacances », permet, pour une même consommation de carburant, de transporter davantage de passagers. De même, l'acquisition par la compagnie nationale d'avions économes en kérosène a pour effet de diminuer le poids de la facture pétrolière : le Boeing 747 dépense 6 litres aux 100 kilomètres par passager et l'Airbus 4,5 litres seulement.

ENVIRONNEMENT

M. d'Ornano dans le parc des Pyrénées : pas de route dans la réserve du Néouvielle

De notre correspondant

Tarbes. — M. d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, vient de visiter le massif de Cauterets, l'un des plus beaux du parc national des Pyrénées occidentales. Celui-ci, qui reçoit près de un million cinq cent mille visiteurs, vient de fêter le dixième anniversaire de sa création.

M. d'Ornano s'est rendu en hélicoptère à l'une des entrées du parc, au Clot, près du Pont-d'Espagne, où doit être établi un parking de dissuasion de trois cents places.

La circulation automobile sera de ce fait fortement ralentie et elle ne pourra plus se prolonger comme à l'heure actuelle jusqu'au plateau du Cayan, à 6 kilomètres de là, à l'entrée du Marcadau. Comme la région de Cauterets manque de terrains de camping, une aire d'accueil très réduite mais dotée d'installations sanitaires sera exceptionnellement autorisée à cette entrée du parc. Au-delà de cette limite, le camping sauvage et la circulation de tous les chiens, même tenus en laisse, sont interdits.

M. d'Ornano a réservé sa décision au sujet du projet de la municipalité de Cauterets de réaliser une télécabine de neuf cents passagers à l'heure entre le Pont-d'Espagne (1 450 m d'altitude) et le lac de Gaube.

Le ministre s'est ensuite rendu en haute vallée d'Aure (1 800 mè- en hélicoptère au lac d'Oredon, tres d'altitude), pour examiner les 4 premiers kilomètres de la route touristique des lacs, qui avait été projetée par le conseil général des Hautes-Pyrénées. Cette route de plus de 20 kilomètres devait assurer la liaison avec Barèges et le col du Tourmalet, et traverser la réserve du Néouvielle. Mais deux cent mille visiteurs se pressaient sur l'amorce de la route dès 1977. D'où la réaction du Club alpin français et des associations d'écologistes, demandant l'interdiction totale de la circulation automobile. Vingt-cinq mille signatures ont été collectées sur ce thème.

Le préfet des Hautes-Pyrénées avait opté pour la solution intermédiaire consistant à interdire le stationnement et le camping tout au long des 4 kilomètres. Des centaines de procès-verbaux ont été systématiquement dressés par la gendarmerie, de sorte que le nombre de voitures était tombé de quatre-vingt mille en 1978 à soixante mille cette année. M. d'Ornano a enregistré avec satisfaction ces résultats avant d'affirmer, à Tarbes, devant les parlementaires et les autres élus, que le projet de la route était définitivement stoppé.

M. Noël Bly, vice-président de la chambre de commerce de Tarbes, a vivement protesté, en parlant d'une atteinte « *aux efforts de promotion du tourisme dans les Hautes-Pyrénées* ».

M. d'Ornano a enfin cherché à calmer l'émotion, relayé par les parlementaires et les élus du comité de défense des agriculteurs de la région de Lannemezan, devant les dégâts que continuaient à causer aux cultures les rejets de fluor par les usines Pechiney. Le comité de défense demande l'annulation d'un arrêté préfectoral autorisant l'émission dans l'atmosphère de 400 tonnes par an de vapeur fluorée. Or la direction de ces usines, qui emploient plus de sept cents personnes, a consacré 19 millions de francs pour la mise en place de systèmes antipollution. M. d'Ornano a promis que le seuil des rejets serait abaissé à 300 tonnes, et que la direction de Pechiney serait invitée à faire encore mieux.

GILBERT DUPONT.

● *Une centrale nucléaire en Auvergne ?* — La troisième commision du comité économique et social de la région Auvergne, présidée par M. Bernard Ceyrac, membre du conseil d'administration de la société de développement régional SODECCO, et réunie le 11 septembre a donné un avis favorable à l'installation d'une centrale nucléaire dans cette région. Pour M. Bernard Ceyrac, « *l'Auvergne, dans le cadre du VIII[e] Plan, est bien placée pour solliciter l'implantation d'une telle centrale de 4 800 mégawatts* ».

URBANISME

LES PROJETS DE LA CAPITALE

Le centre de sports de Bercy devrait être terminé en 1983

INDIQUE M. CHIRAC

Le maire de Paris, M. Jacques Chirac a, le 13 septembre, au cours d'un déjeuner organisé par le Syndicat de la presse municipale précisé ses intentions sur plusieurs grands projets intéressant la capitale.

● CENTRE OMNISPORTS DE BERCY. — Ce centre comprenant un vélodrome, sera édifié sur une partie des 55 hectares occupés par les entrepôts de Bercy. Il devrait être terminé en 1983, a précisé le maire, qui a encore indiqué que « *ce projet sera réalisé dans le cadre de l'enveloppe financière de 200 millions fixée au début de l'opération* ». Tous les arbres centenaires seront préservés.

Le 12 septembre M. Chirac a, en compagnie de M. Maurice Doublet, commissaire à l'aménagement des anciens entrepôts, présenté à ses adjoints les seize études qui lui ont été remises par les architectes consultés et qui seront soumis à la fin de la semaine prochaine à la commission du douzième arrondissement et avant la fin de ce mois aux commissions extra-municipales des sports, de l'architecture et de l'environnement. Ce n'est qu'après ces différentes consultations qu'un projet définitif seraa choisi. Enfin un comité des sages, composé de sportifs, da'rchitectes et de personnalités qualifiées, sera créé pour étudier les modalités de gestion et d'utilisation du futur centre des sports.

● HOPITAL POUR LES ENFANTS. — M. Chirac a indiqué que l'hôpital pour enfants, dont la construction était prévue sur les terrains des anciens abattoirs de La Villette si l'Etat avait retenu le projet d'aménagement étudié par la Ville, serait en fait construit dans le dix-neuvième arondissment, à la limite de la porte du Pré-Saint-Gervais, à proximité de l'église Sainte-Marie Médiatrice.

● BUDGET 1980. — Parlant des impôts locaux pour l'année prochaine, le maire a précisé « *qu'ils augmenteraient vraisemblablement dans la même proportion qu'en 1979* », c'est-à-dire de 30 %. Mai., a-t-il ajouté, « *il pèse sur nous des incertitudes, notamment celle de la dotation globale. La Ville ne sera pigeonnée en 1980 comme elle l'a été en 1979* ».

● LES HALLES. — Les dessins des façades du bâtiment situé près de Saint-Eustache et du futur hôtel de la rue Berger seront connus dans quelques mois. Le maire a précisé qu'il n'était pas question de revenir sur ce qui avait été décidé.

● REFUGIES DU SUD-EST ASIATIQUE. — La Ville a jusqu'à présent accueilli mille six cents réfugiés sur les deux mille qu'elle attend.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

● *Un responsable pour l'aménagement rural.* — M. Bernard Latarjet, chargé de mission à la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR), vient d'être nommé secrétaire général du Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (FIDAR). Né en 1941, M. Latarjet est ingénieur du génie rural, des eaux et des forêts.

● RECTIFICATIF. — Dans le projet de budget du ministèr des transports décrit dans *le Monde* du 14 septembre, il est prévu que 2 500 kilomètres et non 2,5 kilomètres d'autoroutes seront équipées de glissières de sécurité en 1980.

TRANSPORTS

DES CENTAINES DE MILLIONS DE FLORINS PERDUS
350 NAVIRES DÉTOURNÉS

La grève des dockers de Rotterdam ternit la réputation du premier port du monde

Environ cinq cents dockers de Rotterdam, en grève depuis trois semaines, se sont rendus le 12 septembre à la mairie pour protester contre l'attitude du maire de cette ville, M. André Van der Louw, lui reprochant d'avoir fait intervenir la police, à la demande des employeurs, à trois reprises. Les dockers réclament une augmentation de salaire de 50 florins par semaine (107 F).

Cette grève, qui ternit la réputation du premier port du monde, provoque des détournements de trafic vers Brême, Hambourg, Anvers, Dunkerque, Le Havre, et commence à avoir des conséquences financières graves pour l'économie néerlandaise.

De notre correspondant

Amsterdam. — Les conséquences du conflit dans le port de Rotterdam et des grèves qui en sont le résultat commencent à se faire sentir dans plusieurs secteurs économiques néerlandais. La grève des remorqueurs et des dockers, qui a commencé il y a près de trois semaines, a surtout atteint la Société communale du port et les compagnies de transport, qu'elles soient nationales ou privées. Ni les autorités ni les observateurs spécialisés n'ont jusqu'à présent pu avancer des chiffres exacts, mais les pertes peuvent être évaluées à des centaines de millions de florins (1 florin = 2,12 F).

En temps normal, le port de Rotterdam reçoit environ quatre-vingts navires par jour. Cette semaine, il n'y a en pas eu plus de cinquante-cinq en moyenne par jour. Quand on sait que les autorités du port perçoivent quelque 15 000 florins par navire et par jour, une estimation des pertes de l'ordre de 5 millions de florins ne semble pas exagérée.

Anvers en pointe

M. Pieters, président de la S.V.Z. — l'organisation des patrons maritimes, — a déclaré le 12 septembre, au cours d'une conférence de presse, que certaines sociétés enregistraient des pertes évaluées à 300 000 ou 400 000 florins par jour. Sur les 270 millions de tonnes de marchandises passant chaque année par le port, 13 millions sont des marchandises « à la cueillette », appelées par les spécialistes « marchandises diverses ». Ce secteur emploie 8 000 des 13 000 ouvriers du port.

La Société nationale des chemins de fer, elle aussi, subit les conséquences des grèves. En dix jours, elle a transporté 100 000 t de marchandises de moins que prévu. Il s'agit, bien entendu, surtout de marchandises générales (ce qui exclut le pétrole ou les minerais) destinées aussi bien aux Pays-Bas qu'aux pays voisins. Les pertes sont estimées à des centaines de milliers de florins, ce qui est d'autant plus regrettable que la situation financière de la Société des chemins de fer commençait, depuis quelque temps, à se redresser.

Les autorités du port du Rotterdam estiment qu'environ trois cent cinquante navires ont, jusqu'à ce jour, été détournés vers d'autres ports, notamment Anvers, Hambourg et Brême.

Selon M. Romijn, porte-parole de E.V.O., qui est une organisation regroupant des sociétés de manutention, un détournement par Dunkerque, par exemple, coûte environ 60 florins de plus par tonne que si le transbordement était effectué à Rotterdam, ce qui alourdit le prix final des marchandises. Il est fort probable, a déclaré M. Romijn, que plusieurs sociétés, en refaisant leurs comptes, estimeront qu'à la longue il serait plus rentable de choisir un port concurrent, comme celui d'Anvers. Le port de Rotterdam était, jusqu'à présent, bien que cher, un port sûr.

La Fédération de la navigation fluviale se montre elle ausi très préoccupée. La concurrence est grande dans ce secteur et les grèves cnt fait augmenter les prix des transports effectués par les Néerlandais.

Ni les syndicats, ni le gouvernement n'ont, jusqu'à présent, trouvé de solution pour mettre fin, à ce conflit qui aura de graves conséquences pour l'économie néerlandaise et pour l'image de marque du premier port du monde.

MARC BLAISSE.

CORRESPONDANCE

De « France » à « Norway »

La décision de l'armateur norvégien Knut Klosters de confier à un chantier allemand les travaux de transformation du « Norway » ex-paquebot « France », et les péripéties qui ont marqué son départ du Havre nous ont valu un abondant courrier. La plupart de nos correspondants rappellent que peu à peu tous les grands paquebots français de ligne et de croisière ont été désarmés, mais ils se demandent pourquoi il est impossible de faire sous pavillon français ce que des armateurs norvégiens, grecs, italiens ou autres, eux, réussissent à faire.

La Cunard à flot

Pourquoi, dans quelles conditions et — je veux le croire — avec quel profit la Cunard Line continue-t-elle à faire naviguer le *Queen-Elizabeth II*, dont les caractéristiques sont assez semblables à celles du navire que nous n'avons pas su utiliser, à l'exemple des Anglais, pour de longues croisières durant l'hiver et, pendant la saison d'été, pour le service traditionnel Southampton-New-York ? (La Cunard Line a un agent à Paris dans les locaux de l'American Express.)

Pourquoi l'avis du commandant de *France* — qui conseillait justement les croisières — n'a-t-il même pas été discuté ? Pourquoi n'a-t-on pas songé qu'une croisière ne s'accomplit pas à la même vitesse qu'une course au « ruban bleu » et qu'à une importante diminution de l'allure peut correspondre une considérable économie de carburant ? Pourquoi n'a-t-on pas pensé qu'une croisière comporte de longues escales et que ces escales peuvent être prolongées en raison de l'intérêt touristique ou commercial qu'elles présentent ? Pourquoi, à ce dernier propos, n'a-t-on pas envisagé le transport et la mise en vente aux visiteurs, au cours de certaines escales, de ces marchandises et objets de luxe qui ont toujours été une spécialité de notre pays recherchée par les étrangers, ce alors qu'une grande partie de ce vaste navire pouvait être transformée en magasins élégants permettant également une exposition permanente avec la possibilité de prise de commandes ?

JEAN BLOCH
(*Paris*).

Effacement à l'Est

L'épilogue de l'ex-paquebot *France*, devenu récemment *Norway*, a eu un précédent, lorsque le paquebot français *De Grasse* est devenu le *Rasa Sayang*.

En effet, c'est en octobre 1973 qu'un armement norvégien, la compagnie Thorensen, a racheté l'ancien paquebot *De Grasse* qui, lui aussi, avait été désarmé car jugé non rentable par ses propriétaires. Sous son nouveau pavillon, le *Rasa Sayang* a été affecté à des croisières en Indonésie et en Malaisie avec comme port d'attache Singapour. L'état-major est resté norvégien, mais l'équipage a été recruté parmi des marins du Sud-Est asiatique.

Réaménagé en navire de croisières, le *Rasa Sayang* navigue onze mois sur douze et refuse des passagers, car il est constamment plein, grâce à la clientèle japonaise, australienne et néo-zélandaise.

J'ai eu l'occasion de faire une croisière sur ce paquebot en août-septembre 1976 et j'en ai été particulièrement satisfait.

La lamentable politique de la France et des principales compagnies maritimes de notre pays aura conduit à l'effacement presque complet de notre pavillon sur la plupart des mers du monde... Par exemple, *Sayang*, nous n'avons jamais rencontré un navire battant pavillon français... et nous avons pourtant croisé des centaines de navires de touets nationalités.

Me trouvant à Shanghai, en octobre 1978, j'ai pu vérifier que cette lamentable situation se répétait, et je n'ai vu aucun navire français parmi les nombreux bateaux occidentaux accostés aux quais du grand port chinois... Déjà, en 1971, Alain Peyrefitte avait été mortifié de ne repérer aucun navire français dans le port de Shanghai...

ALBERT LEFEBVRE
(*Nice*).

Comme le « Normandie » en 1943

En cette matinée d'hiver du 27 octobre 1943 la brume glaciale s'allonge sur la baie de l'Hudson, d'où émerge dans un halo le fantastique panorama du Manhattan titanesque. Silencieusement une formidable masse noirâtre glisse lentement sur l'eau, tirée par de puissants remorqueurs. A bord de notre cargo, au mouillage, la gorge serrée par l'émotion, tout le monde a reconnu l'épave calcinée du *Normandie*, qui vient de quitter le quai 88 de la French Line, en route vers le chantier de démolition où l'attendent les chalumeaux des ferrailleurs.

Une tristesse infinie, nous gens de la mer, envahit nos cœurs devant cette fin si peu glorieuse. Tous, nous aurions voulu le voir naviguer comme *Queen-Mary*, *Queen-Elizabeth*, *Empress-Britain*, *Pasteur*, *New-Amsterdam*, *Ile-de-France* et tant d'autres. Plutôt le voir couler pavillon haut au combat que cette déchéance !

18 août 1979. C'est au tour, trente-six ans plus tard, du plus beau navire du monde, le *France*, d'être vendu, ou plutôt revendu par un monsieur qui ne sait quoi faire de ses pétro-dollars, ces pétro-dollars qui ont réduit ce géant des mers à l'immobilité par une cascade de hausses, dont on croyait qu'elles étaient destinées aux malheureux du tiers-monde !

PAUL MARSEILLE,
retraité de la marine marchande
(*Entraigues-sur-Sorgue Vaucluse.*)

Larguer les aussières en chantant !

Au lieu de récriminer, pleurer, réclamer, à la limite cogner... pourquoi, une fois la vente décidée et faite, ne pas avoir organisé une grande fête portes ouvertes dans les salons du *France* pour une grande rencontre « franco-norvégienne » ? On se serait félicité de mettre entre les mains des Norvégiens — des grands marins s'il en est — une des plus belles réalisations françaises.

On est bien flatté de vendre des Concorde quand on en vend !

Pourquoi ne pas tirer vanité de voir *France* s'appeler *Norway* ?

Au lieu de pleurer tout le temps, de gémir, de s'aigrir, n'y aurait-il pas à essayer d'aller de l'avant, de larguer les aussières en chantant plutôt que de bloquer les écluses...

Depuis cinq ans je passais régulièrement devant le *France* au fond du port du Havre.

Sous peu j'espère le croiser au large dans la Manche, l'Atlantique ou les Caraïbes, et je serai personnellement heureux de le voir « vivant » dans des mains expertes.

M. JAOUEN
(*Paris*).)

L'épouvante des contribuables

M. Jean Fraissinet (de Paris), qui fut armateur de paquebots pendant quarante ans, nous adresse le texte de la lettre qu'il vient d'adresser au ministre des transports, M. Le Theule, dans laquelle il écrit notamment :

Je siégeais à la commission des finances de l'Assemblée nationale lorsque fut décidée l'absurde commande de ce paquebot. Je fus, à deux reprises, administrateur de la Transatlantique. J'ai longtemps représenté l'Etat au conseil des services contractuels des Messageries maritimes.

1) Sauf rares exceptions, quand une entreprise est nationalisée, donc affranchie du carcan de la rentabilité, elle est vouée à la gabegie. Cela suffit à expliquer le pitoyable destin de la Transat et des Messageries, aujourd'hui fusionnées et largement déficitaires.

En 1932, André Homberg et René Fould, président et vice-président de la Transat, vinrent me dire que, l'un, président de la Société générale, l'autre, des Chantiers de Penhoët, ils étaient excédés par la gestion de la Transat et me demandaient d'en assumer la responsabilité.

Avec les dirigeants des Chargeurs réunis, dont j'étais alors administrateur, nous entrâmes au conseil de cette Compagnie. De vifs remous parlementaires nous conduisirent à abandonner la partie. C'est alors que l'Etat prit le contrôle de la Compagnie. (...)

2) La commande du *France*, inspirée du goût de la grandeur et du prestige, ainsi que du mépris de l'intendance, fut une folie que je combattis, en vain, à la commission des finances. Le gouvernement me répondit que je l'importunais de « vétilles ». Il était pourtant évident que l'avion allait supplanter le paquebot.

3) L'affectation de l'immense navire à des croisières touristiques fut, à bien des titres, une folie plus grande encore. Si l'on pouvait révéler le nombre de passages gratuits accordés et les notes de caviar payées par la Transat, les contribuables seraient épouvantés.

LES PROPOSITIONS GOUVERNEMENTALES ET LES RÉACTIONS SYNDICALES

Les syndicats acceptent avec réserve l'entretien proposé par Matignon

A l'exception de la C.G.T., la plupart des syndicats ont aussitôt fait connaître leur acceptation d'une rencontre avec le premier ministre après réception, jeudi après-midi 13 septembre, d'une nouvelle lettre de M. Raymond Barre. Il s'agit, en fait, d'une acceptation polie et réservée, y compris pour la C.G.T.-F.O. qui ne semble pas attendre grand chose de cette initiative, considérée comme une réponse à leur demande. Une réponse encore plus réservée de la C.G.T. devait être envoyée vendredi après-midi.

A dire vrai, les propositions du premier ministre demeurent vagues et reprennent pour l'essentiel les suggestions d'avril 1978. Dans l'entourage de Matignon, on insiste, certes, sur les progrès enregistrés depuis seize mois, mais on admet aussi que les objectifs « ambitieux » n'ont pas été complètement atteints. Et de faire état d'une série de difficultés : une conjoncture économique délicate, des syndicats contestés par leur base et affaiblis par une réduction de leurs effectifs, la surenchère entre syndicats et la lenteur naturelle de toute démarche qui emprunte le « chemin de l'innovation ».

Réaliste, le premier ministre relance donc sur des thèmes anciens la concertation, mais, affirme-t-on, avec un état d'esprit nouveau : contrairement à la tactique de 1978 qui l'avait amené à proposer d'entrée de jeu un calendrier, le premier ministre attend, cette fois, de ses rencontres avec les syndicats, des idées et suggestions qui permettraient de fixer un emploi du temps. En outre, la lettre n'est pas exempte de plusieurs clins d'œil : l'un à F.O. et à la FEN, lorsqu'il y est fait mention de la politique contractuelle dans la fonction publique ; un deuxième à la C.F.D.T. quand y est proposé le thème de l'expression des salariés dans l'entreprise, et le troisième bien ambigu à la C.G.C. au sujet des « préoccupations légitimes du personnel d'encadrement ».

Certes, les propositions du premier ministre correspondent dans l'ensemble aux revendications syndicales — à l'exception de celle de l'UNAF, qui ne trouve dans la lettre aucune référence à la politique familiale. Mais elles ne peuvent guère pour l'instant les satisfaire pleinement, les confédérations de salariés qui réclament des négociations concrètes et non pas simplement une concertation. Prévoyant un climat social moins tendu, contrairement à ce qu'affirment les syndicats, le gouvernement semble prendre son temps : il lance de vastes thèmes de réflexions, sans écarter une intervention législative, mais celle-ci ne pourrait se concrétiser qu'au printemps 1980, juste à temps pour manifester, avant les présidentielles, que la réforme n'est pas un vœu pieu.

JEAN-PIERRE DUMONT.

La lettre de M. Raymond Barre

« La négociation s'impose »

M. Raymond Barre a adressé jeudi 13 septembre une lettre aux syndicats (C.G.T., C.G.T.-F.O., C.F.D.T., C.G.C., C.F.T.C., FEN), à l'UNAF, ainsi qu'au C.N.P.F. et à la C.G.P.M.E.

« *La négociation s'impose dans les incertitudes du monde actuel*, écrit le premier ministre, *afin que les changements nécessaires puissent s'effectuer dans le climat de sécurité que favorisent la concertation et le dialogue.* »

« *Le programme de négociations que je vous avais demandé d'engager, à tous les niveaux, dans ma lettre du 27 avril 1978, a connu un certain nombre de résultats importants, même si les objectifs souhaités n'ont pu encore être atteints dans tous les domaines* », écrit M. Raymond Barre dans sa lettre du 13 septembre, qui rappelle aussi la missive du 29 août dernier, dans laquelle le premier ministre annonçait sa « *volonté d'améliorer les rapports sociaux* ».

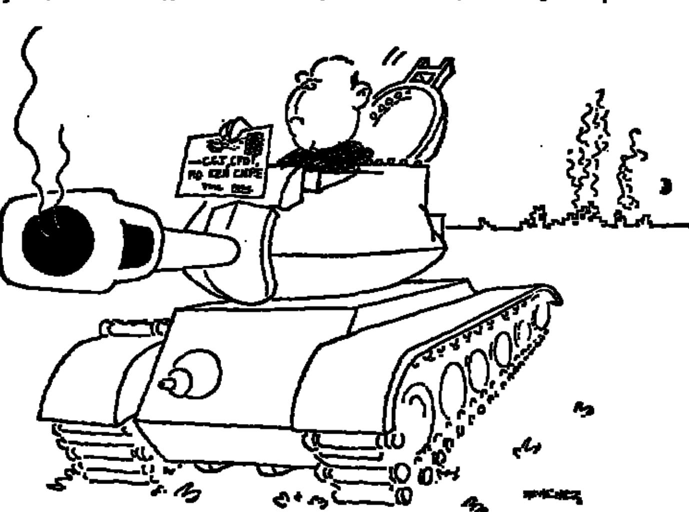
M. R. Barre dresse ensuite un bilan des projets réalisés depuis avril 1978 : accords sur les bas salaires et l'indemnisation du chômage, accords dans la fonction publique et le secteur nationalisé, lois sur les prud'hommes et projets de loi sur l'actionnariat des salariés et sur la participation des cadres aux conseils d'administration, ainsi que l'amorce d'une « *concertation sur les procédures collectives de négociation* ».

« *Il importe*, ajoute-t-il, *que les actions engagées dans ces divers domaines soient prolongées et accentuées en vue d'accomplir de nouveaux progrès. Dans cette perspective, je souhaiterais que des discussions s'engagent, selon des procédures appropriées, sur certaines des questions qui préoccupent en priorité les salariés des entreprises et sur lesquelles se sont exprimées les organisations professionnelles et syndicales. Je pense notamment à la politique de l'emploi, au problème des basses rémunérations pour lesquelles un effort spécifique et sélectif doit être consenti, par la voie du SMIC et des négociations collectives, aux questions complexes concernant la durée du travail, à la recherche des modalités les plus aptes à permettre l'expression du personnel dans l'entreprise, à la poursuite de la politique conventionnelle dans la fonction publique et le secteur nationalisé, ainsi qu'aux préoccupations légitimes du personnel d'encadrement.*

» *Pour chacun de ces domaines, diverses procédures peuvent être envisagées : négociations interprofessionnelles au niveau national, négociations à d'autres niveaux, procédures législatives et réglementaires. Il conviendrait de rechercher les méthodes qui permettraient d'aboutir le plus efficacement à des résultats concrets.*

» *Sur l'ensemble de ces questions, il me paraît utile de connaître vos observations et vos suggestions. Je suis prêt à rencontrer à ce sujet les organisations professionnelles et syndicales qui m'en exprimeraient le souhait.* »

Et le premier ministre conclut en insistant sur son souhait d'un « approfondissement de la concertation et de la négociation » pour améliorer les relations sociales et la solidarité nationale.



(Dessin de CHENEZ.)

M. SÉGUY « PRÉFÈRE MÉRITER LA VINDICTE DE M. CEYRAC »

M. Georges Séguy répond, dans *les Echos* du 14 septembre, aux déclarations qu'avait faites M. Ceyrac à ce journal, le président du C.N.P.F. regrettant que la C.G.T. et le P.C.F. refusent tout « *consensus* ». « *Je voudrais remercier vivement M. Ceyrac de rendre involontairement hommage à la C.G.T. et au parti communiste en nous accusant si rageusement de nous opposer résolument à tout consensus social* », déclare M. Séguy.

« *Je regrette seulement que le président du C.N.P.F. puisse se féliciter des attitudes novatrices du secrétaire général de la C.F.D.T. et je préfère pour ma part mériter sa vindicte. Pour lui, il y a une tentative préparée de longue main pour entraîner le mouvement syndical français dans ce genre de consensus qui, au nom d'une solidarité nationale au-dessus des classes, obtiendrait la caution des syndicats raisonnables à la politique antisociale du pouvoir en neutralisant pour longtemps leur action et en isolant la C.G.T.* »

● *MM. Mitterrand et Georges Séguy* se rencontreront début octobre, indique-t-on au P.S. Cette rencontre a été préparée, précise-t-on, au cours d'une réunion qui a eu lieu jeudi 13 septembre, entre M. Bérégovoy, membre du secrétariat national du P.S., et MM. Lomet et Buhl, secrétaires confédéraux de la C.G.T.

LA RENCONTRE C.G.T. - C.F.D.T.

M. Maire : il ne faut mettre aucun a-priori politique dans la lutte pour les revendications

La C.F.D.T. se rend, ce vendredi matin 14 septembre, au rendez-vous de la C.G.T. avec la ferme intention d'aboutir à la relance de l'accord d'action unitaire entre les deux centrales pour obtenir des résultats concrets, d'ici à la fin de l'année, sur les bas salaires et la réduction de la durée du travail.

M. Edmond Maire, secrétaire général, en a exposé les raisons devant la presse le 13 septembre, à l'issue de la réunion de son bureau national : la lettre que M. Barre vient d'adresser aux syndicats montre que des négociations sont possibles, comme l'avaient déjà indiqué les récentes déclarations du C.N.P.F. (malgré des réserves) et des Jeunes Dirigeants d'entreprises relatives au redressement industriel. Mais, en répondant favorablement au premier ministre, la C.F.D.T. spécifiera que, pour elle, il n'est pas question d'attendre. Le message du premier ministre ne diffère en rien sa résolution de passer à l'action. Il n'aura aucune influence sur la rencontre entre les deux centrales, considère M. Maire. De même, pour lui, la « violente diatribe de Georges Marchais à l'égard de la C.F.D.T. » ne doit pas, non plus, compromettre les chances du sommet interconfédéral. « Si nous tombions dans cette provocation, nous pourrions dire des choses susceptibles de rejaillir sur quelques membres éminents du parti communiste qui sont aussi des membres éminents de la C.G.T. Comme nous voulons absolument un accord vendredi, nous en parlerons plus tard. »

La volonté d'aboutir qui anime les cédétistes s'exprime presque dans les mêmes termes que les propos tenus, trois jours plus tôt, par le secrétaire général de la C.G.T. Comme lui, M. Maire a été discret sur les décisions d'action du bureau national C.F.D.T., afin, dit-il, de ne compromettre en rien le débat entre les deux centrales.

Toutefois, il a souligné que l'unité qui s'était manifesté parmi les dirigeants cédétistes, « *comme chaque fois, devant les difficultés* », chacun délaissant certaines divergences internes qui s'étaient exprimées au congrès de Brest. M. Maire n'a rien voulu dire des appréciations que les dirigeants nationaux avaient pu porter sur les difficultés enregistrées, dans leurs secteurs respectifs, concernant l'attitude de la C.G.T. ; mais le secrétaire général a parlé de leur analyse de la situation : malgré leur très profond mécontentement, l'impression des travailleurs, au retour des congés, est de se trouver devant une situation sur laquelle ils n'auront pas beaucoup de prise si l'unité ne s'améliore pas entre la C.G.T. et la C.F.D.T.

Il faut donc faire preuve d'imagination, et rendre les travailleurs conscients de leur capacité d'obtenir des résultats. « *Bien sûr*, dit M. Maire, *la C.F.D.T. veut des négociations sur les thèmes admis par le premier ministre.* » Mais il y a urgence, et il faut développer l'action « *pour voir, au plus vite, ce qui sera mis dans la corbeille* ».

Sous le signe de la recherche de l'efficacité, le bureau national, tout en confirmant les revendications antérieures, avance deux priorités : les bas salaires et le SMIC, avec, pour ce dernier, l'objectif de 2 700 F, et la réduction de la durée du travail, pour la création d'emplois, adaptées à la variété des situations, avec le rapport de forces approprié. Et M. Maire insiste : « *Nous ne pouvons passer à un rapport de forces visible, à des grèves de grande ampleur, que nous estimons nécessaires, sans un processus qui implique progressivement un maximum de travailleurs engagés dans l'action. A en précipiter les phases, nous risquerions d'être plus spectaculaires qu'efficaces.*

» *Nous ne nous laisserons pas entraîner à des actions syndicales qui, sous couvert de revendications, viseraient d'abord un objectif politique, la mise en accusation du gouvernement. Notre opposition à celui-ci et au patronat est suffisamment connue pour qu'il soit utile d'y revenir sans cesse ; elle l'a suffisamment fait ces dernières semaines encore. Si certains pensent devoir dénoncer de nouveau toute idée de consensus social, qu'ils le fassent. Mais si on veut élargir l'unité au maximum d'organisations, il ne faut mettre aucun* a priori *politique avant la lutte pour les revendications.* »

Réaffirmant sa fidélité à l'accord C.G.T. - C.F.D.T. de 1974, M. Maire rappelle que celui-ci a eu le mérite de ne pas dire qu'il fallait écarter tout ce qui divise pour s'en tenir à ce qui unit. Au cas où, ce vendredi, « *les camarades de la C.G.T.* » voudraient ne pas parler de ce qui a séparé les deux centrales ces derniers temps, la C.F.D.T. s'inclinera. « *Mais*, a dit le leader cédétiste, *nous voulons un minimum d'explication pour permettre d'éviter un nouveau dérapage.* »

Enfin, M. Maire a indiqué que si la rencontre avec la C.G.T. échouait, la C.F.D.T. n'en tirerait pas « *des conséquences catastrophiques* ». Elle maintiendrait ses propositions, en discuterait à tous les échelons et les présenterait de nouveau aux organisations de la C.G.T. et aux autres syndicats.

JOANINE ROY.

EMPLOI

Légère reprise des offres d'emploi mais augmentation de 12,4 % en un an des demandes

« *Pour le deuxième mois consécutif, le marché du travail apparaît plus actif qu'au cours de l'été précédent* », observe le ministère du travail en publiant les statistiques relatives aux demandes et offres d'emploi non satisfaites pour le mois d'août.

A la fin de ce mois, on dénombrait 1 405 900 demandeurs d'emplois (en données corrigées des variations saisonnières) soit une augmentation de 0,2 % par rapport à juillet (+ 2,9 % à la même époque, il y a un an) néanmoins ; la progression du chômage, en douze mois, demeure forte : + 12,4 % au lieu de + 8,7 % en 1978.

En données brutes, l'augmentation des demandes (1 302 600 au lieu de 1 256 600 en juillet 1979) est de 3,7 % (+ 5,7 % à la même époque, il y a un an). Les nouvelles demandes enregistrées — au total 228 400 (— 6,7 % en un mois — contrairement à ce que nous avons indiqué dans la dernière édition du 14 septembre —, + 0,2 % en un an) ont été moins importantes pour les jeunes (53 100 recherches d'un premier emploi au lieu de 67 100 en juillet dernier) ainsi que pour les licenciements pour raisons économiques (23 200 au lieu de 31 100). Mais les « *fins de contrat à durée déterminée* » passent de 48 300 en juillet à 55 400 en août, et la durée d'attente des chômeurs avant de retrouver un emploi demeure élevée : 170 jours (+ 16 jours par rapport à août 1978).

Les signes d'amélioration que note le ministère du travail viennent en fait de l'augmentation des offres d'emploi. En données observées, elles augmentent de 4 % en un mois (+ 1,4 % il y a un an) et en données corrigées de 1,5 % en un mois (+ 0,2 %) : en un an, les offres d'emploi non satisfaites se sont accrues de 7,9 %, alors qu'en 1978 elles étaient encore en forte diminution (— 20 %).

S'il existe bien une reprise de l'offre, à laquellle s'ajoute un démarrage, jugé positif par le C.N.P.F. et le ministère du travail, du troisième pacte national pour l'emploi, encore faut-il observer que les statistiques du mois d'août ne sont pas significatives. Il faut attendre les mois de septembre et octobre pour savoir si la légère reprise de l'embauche sera suffisante pour éponger l'afflux des jeunes et compenser une nouvelle donnée inquiétante du marché du travail : la multiplication des contrats à durée déterminée.

● M. Boulin, ministre du travail, a déclaré à Lille, jeudi 13 septembre, que « *le troisième pacte n'est pas un rideau de fumée, mais un dispositif très sérieux destiné à susciter une insertion durable des jeunes dans la vie professionnelle. L'objectif de 450 000 emplois semble audacieux mais*, dit M. Boulin, *il ne faut pas oublier que nous avions préparé les deux premiers plans pour 300 000 insertions de jeunes, et que 550 000 ont pu trouver un emploi* ». — (Corresp.)

CONFLITS

A Cherbourg

AFFRONTEMENTS ENTRE OUVRIERS ET FORCES DE L'ORDRE

(*De notre correspondant.*)

Cherbourg. — De violents affrontements ont eu lieu, jeudi 13 septembre, dans le centre de Cherbourg, entre les forces de l'ordre et plusieurs centaines d'ouvriers de la métallurgie appelés par la C.G.T. à soutenir les grévistes de l'usine Lardet-Babcock, filiale du groupe Fives-Lille (chaudières industrielles), en grève depuis trois mois.

Les gendarmes mobiles avaient fait évacuer les piquets de grève qui barraient l'entrée de l'usine, et ont ensuite bouclé le quartier pour permettre le déménagement par la direction de quinze chaudières prêtes à être livrées. Les heurts qui se sont produits ont fait plusieurs blessés parmi les manifestants et les forces de l'ordre.

A la suite d'une tentative de médiation des élus socialistes et communistes de la communauté urbaine de Cherbourg, le préfet de la Manche a obtenu que les délégués du personnel de l'usine rencontrer, ce vedredi à Paris, le président du groupe Fives-Lille-Babcock. Aucune des chaudières jusqu'ici détenues en gage par les grévistes ne quittera l'usine avant la fin de cet entretien.

A Beauvais

UN LICENCIEMENT POUR CAUSE DE SUPPRESSION DE POSTE

(*De notre correspondant.*)

Beauvais. — Une société de transports, La Strapoise, dont le siège est à Beauvais (Oise), a procédé au licenciement de son directeur administratif et comptable « *pour cause de suppression de poste* ».

Au milieu de l'année 1978, la direction de cette société, qui contrôle également les Courriers automobiles du Beauvaisis (CAB), avait engagé une procédure de licenciement « *pour cause économique* », à l'encontre de trois de ses directeurs et d'un chef d'exploitation.

Le comité d'entreprise refusait les licenciements ainsi que l'inspecteur du travail pour les transports à Amiens. La direction présentait alors un recours hiérarchique devant le ministre du travail, qui ne répondait pas dans les quatre mois, ce qui équivalait, selon la loi, à un refus.

Par la suite, un des directeurs devait être conservé par la société, tandis qu'un autre démissionnait. Mais la direction entamait alors, au début de 1979, une seconde procédure de licenciement pour cause économique à l'encontre de son directeur administratif et comptable et de son chef d'exploitation voyageurs. Mêmes démarches, même décision des instances concertées. La direction présentait un nouveau recours hiérarchique devant le ministre du travail qui, cette fois notifiait clairement son refus.

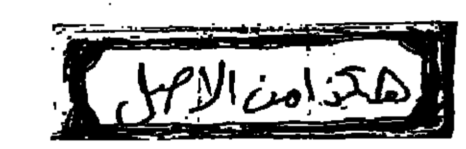
Malgré cela la direction a procédé au licenciement de ses deux cadres... en supprimant purement et simplement les deux postes dans la perspective de la réorganisation de la structure de l'entreprise.

A Marseille

OCCUPATION DU SIÈGE DE L'UNION PATRONALE

Le siège de l'union patronale des Bouches-du-Rhône à Marseille a été occupé, jeudi 13 septembre, par des manifestants communistes, à l'appel de la fédération départementale du P.C. Ceux-ci entendaient attirer l'attention des responsables patronaux sur la situation de l'emploi dans la réparation, la construction navale et la marine marchande.

La police a fait usage de grenades lacrymogènes pour faire évacuer les bureaux et disperser les personnes qui s'étaient massées devant l'immeuble.



FISCALITÉ

L'augmentation des impôts

(Suite de la première page.)

Pour que ce pouvoir d'achat reste stable, le revenu des contribuables doit, en effet, augmenter autant que les prix : de 10,3 % cette année selon le gouvernement. Or même si le barème d'imposition des revenus était rectifié exactement de cette proportion, l'impôt r a p p o r t e r a i t 14,2 milliards de plus (une fois déduit l'effet des petits allégements accordés aux personnes âgées et aux invathèse officielle d'une hausse des prix vers d'août à décembre (2) ; d'aurelèvement des deux précédentes ; réalité, une intention différente ? Ou, plus simplement, une erreur sur la pour le ménage sans enfant : 938 lides les moins fortunés : 405 millions de francs en tout).

● Le reste de l'alourdissement de l'impôt sur le revenu prévu pour l'an prochain, 2,28 milliards, viendra précisément de ce que le gouvernement n'a pas ajusté le barème d'imposition du montant exact de la hausse des prix. Les seuils des huit premières tranches du barème ont été rectifiés de 8 % seulement (au lieu des 10,3 % d'inflation admis par le gouvernement), les deux suivantes de 4 % ; quant aux trois dernières, elles n'ont pas été corrigées du tout. A pouvoir d'achat constant cette année (par rapport à l'an dernier), les contribuables français paieront donc l'an prochain davantage d'impôt sur le revenu.

Les trois tableaux ci-dessous montrent qu'il s'agira en moyenne d'un supplément de 13 %. Ou peut-être d'un petit peu plus, car les calculs présentés ici sont fondés sur l'hypothèse officielle d'une fausse des prix de 10,3 % en 1979. Or, si durant les sept premiers mois de cette année (janvier à juillet), l'indice du coût de la vie a effectivement dépassé de 10,2 % celui de la période correspondante de 1978, il est à peu près certain, vu l'accélération en cours de l'inflation, que cet écart s'aggravera d'août à décembre (2) ; d'autant que, l'an passé, quatre des cinq mois constituant cette période avaient connu une hausse des prix particulièrement faible (0,6 % en août et en septembre ; 0,5 % en novembre et en décembre). Si donc la hausse effective des prix en 1979 devait se situer aux environs de 10,5 %, voire au-delà, la réalité fiscale de l'an prochain dépasserait légèrement les chiffres indiqués dans les tableaux, la moyenne de l'augmentation de l'impôt sur le revenu dépassant alors 13 %, à pouvoir d'achat inchangé.

Cette moyenne comportera deux séries principales d'exceptions :

1). *En haut de l'échelle des revenus*, la majoration d'impôt sera sensiblement plus forte : de 18 à 23 % (selon la situation familiale), pour un salaire moyen de 46 000 F par mois (treizième mois et primes compris) ; cela concernera quelques dizaines de milliers de contribuables seulement. Ce sera le résultat du non-ajustement des trois dernières tranches d'imposition et du faible relèvement des deux précédentes.

2) *En bas de l'échelle des revenus*, les tableaux montrent que l'impôt augmentera — toujours à pouvoir d'achat inchangé — de 16 à 20 % (selon la situation familiale), et même de 26 % dans un cas, pour des salaires inférieurs à 4 600 F par mois (tout compris).

Ce résultat paraît paradoxal, puisque le discours officiel insistait, au contraire, cette année sur l'effort de « *solidarité* », d'« *équité* » entrepris par le gouvernement. Y a-t-il eu, en réalité, une intention différente ? O uplus simplement, une erreur sur la méthode fiscale employée, empêchant que soit effectivement atteint l'objectif poursuivi ?

AUGMENTATION EN 1980 DE L'IMPOT SUR LE REVENU DU PAR UN SALARIÉ DONT LES RESSOURCES AURONT AUGMENTÉ CETTE ANNÉE DE 10,3 %

S'il est célibataire

SALAIRE BRUT PERÇU EN 1979	IMPOT DU EN 1980	AUGMENTATION DE L'IMPOT PAR RAPPORT A 1979		
		En francs	En %	Alourdissement de la pression fiscale *
27 575	1 698	190	12,6	0,13
33 090	2 574	298	13,1	0,19
38 605	3 549	373	17,4	0,12
44 120	4 734	514	12,2	0,18
55 150	7 456	1 243	18,8	0,29
66 180	10 616	1 132	11,9	0.23
77 210	13.776	1 412	11,4	0;18
88 240	16 976	1 732	11,4	0.18
110 300	24 050	2 576	12	0.33
143 390	35 441	3 887	12,3	0,44
220 600	67 571	7 953	13,3	0,82
330 900	115 231	12 393	12,1	0,55
551 500	235 991	35 973	18	2,79

S'il est marié sans enfant

27 575	225	47	26,4	0,11
33 090	743	118	18,9	0,17
38 605	1 328	163	14	0,11
44 120	1 928	223	13,1	0,11
55 150	3 415	410	13,6	0,16
66 180	5 148	595	13,1	0,19
77 210	7 123	770	12,1	0,15
88 240	9 498	1 058	12,5	0.21
110 300	14 913	1 688	12,8	0,29
143 390	24 433	2 585	11,8	0,23
220 600	48 100	5 152	12	0,33
330 980	88 098	10 358	13,3	0,71
551 500	208 283	35 048	20,2	3,12

S'il est marié et a deux enfants

44 120	538	92	20,6	0,10
49 635	1 114	176	18,8	0,16
55 150	1 714	236	16	0,15
66 180	2 899	341	13,3	0,12
77 210	4 313	510	13,4	0.16
88 240	5 913	670	12,8	0,15
110 300	9 721	1 102	12,8	0,18
143 390	16 710	1 890	12,7	0,25
220 600	38 249	4 038	11,8	0.23
330 900	72 150	8 479	13,2	0,33
551 500	180 574	34 121	23,3	3,45

★ Le taux de la pression fiscale représente le poids de l'impôt en % du revenu. Un alourdissement de cette pression de 0,13 % (premier exemple cité ci-dessus) signifie, par exemple, que cette proportion passe de 6,03 % cette année à 6,16 % l'an prochain, pour un salaire brut passé de 25 000 F en 1978 à 27 575 F en 1979.

Pour le salaire le plus bas cité dans les deux derniers tableaux, on peut admettre que la forte augmentation d'impôt constatée s'explique par le fait que les contribuables concernés ne payaient cette année qu'un très faible impôt sur le revenu (178 F pour un salaire mensuel moyen de 2 085 F l'an dernier, s'agissant du ménage sans enfant ; 446 F pour un salaire de 3 335 F par mois en 1978, en ce qui concerne le ménage avec deux enfants). La hausse de 10,3 % du revenu en 1979 (considérée ici, par hypothèse, comme maintenant un pouvoir d'achat constant d'une année sur l'autre) relève de 47 F et 92 F respectivement ces contributions. La proportion de hausse est forte (26,4 % et 20,68 % respectivement) parce que l'impôt était faible.

Deux techniques plus conformes à l'intention affichée

En revanche, pour les deux cas suivants, l'impôt n'était pas négligeable cette année : 625 et 1 165 F pour le ménage sans enfants ; 938 et 1 478 F pour le ménage avec deux enfants. Or la majoration d'impôt prévue pour l'an prochain varie de 14 à 19 % pour ces situations, qui concernent des salaires de 2 760 à 4 600 F par mois cette année, situant leurs titulaires dans la moyenne des salaires français (et même un peu au-dessus de cette moyenne). A l'évidence, cette augmentation d'impôt supérieure à la moyenne, pour des contribuables ne figurant pas dans la moitié aisée de la nation, contredit l'objectif affiché par les pouvoirs publics.

On peut certes objecter que la meilleure mesure de la contribution de chacun aux dépenses de l'Etat est donnée par le taux de la pression fiscale (impôt payé comparé à l'ensemble du revenu perçu). Or ce taux demeure faible pour les cas étudiés ci-dessus de petit ou moyen salaire (de 0,8 % à 3,44 %), et surtout il doit progresser modérément en 1980 (de 0,10 % à 0,17 % selon les cas), comme l'indique la dernière colonne de nos tableaux.

A l'inverse, la pression fiscale dépasse 10 % pour les salaires supérieurs à 7 000 F (ménages sans enfant) ou 10 000 F (ménages avec deux enfants), et surtout elle doit augmenter, selon les cas, de 0,20 % à plus de 3 % en 1980. Mesurée à cette aune, la répartition de l'effort fiscal supplémentaire serait donc équitable.

Reste qu'il est choquant de voir augmenter plus que la moyenne la contribution des contribuables appartenant à la moitié défavorisée de la nation. Si l'intention du pouvoir était bien celle qu'il annonce, il aurait dû, pour la traduire dans les faits, recourir à une technique fiscale différente. D e u x formules s'offraient à lui, d'inégal intérêt, mais allant toutes les deux dans le sens souhaité :

1. Rectifier de façon plus différenciée le barème de l'impôt : de 12 %, par exemple pour les premières tranches, de façon que les « smicards » et les plus petits salaires ne paient pas l'an prochain plus d'impôt que cette année, même s'ils ont obtenu en 1979 un petit progrès de leur pouvoir d'achat théorique (annulé, en fait, on le sait, par le double relèvement des cotisations sociales). Puis 10 %, 8 %... jusqu'à 0 % pour les tranches suivantes.

Cette méthode, dont s'inspirent les amendements du C.D.S. (proposant de relever de 12 % les huit premières tranches du barème), aurait empêché les constatations aberrantes faites ci-dessus sur le projet actuel. Mais elle aurait eu l'inconvénient de faire bénéficier les hauts revenus d'un taux d'imposition plus bas sur la partie de leurs ressources correspondant aux tranches d'imposition rectifiées. Elle aurait aussi privé l'Etat d'une bonne partie des ressources, dont il a besoin pour limiter le déficit budgétaire de 1980 aux 31 milliards retenus par le gouvernement ;

2) L'autre méthode fiscale aurait donc paru mieux convenir aux intentions affichées du pouvoir. Elle aurait consisté en un maintien tel quel du barème actuel, dont le résultat aurait été affecté d'un coefficient majorateur variable selon les niveaux d'impôt obtenus. L'imposition 1979 des petits contribuables aurait pu être, par exemple, majorée du coefficient exact de la hausse des prix, de façon que ces catégories de Français ne soient pas pénalisées (comme elles vont l'être dans le projet gouvernemental) par l'inflation, mais afin aussi qu'elles ne profitent pas de l'inflation au détriment du fisc. Pour les moyens et hauts contribuables, l'imposition résultat du barème actuel aurait pu être majorée de façon progressive pour dégager les recettes supplémentaires recherchées, tout en respectant scrupuleusement l'équité : 12 % de plus (soit un peu plus que l'inflation) à tel niveau, 15 % un peu plus haut, 20 % (ou davantage) au sommet de l'échelle...

Cette technique eût été à la fois plus simple et plus « solidariste ». Il n'est pas encore trop tard pour l'utiliser, en tout ou en partie. Le gouvernement peut faire valoir que, pris par le temps et perplexe devant l'ampleur des sommes à trouver, il n'a pas eu le loisir, à la fin d'août, de comparer les mérites respectifs des diverses formules fiscales combinant la recherche de recettes accrues et le souci de l'équité. Cette excuse ne vaut plus aujourd'hui. A l'occasion du dialogue avec les parlementaires, le gouvernement peut rectifier sa donne, pour mieux faire coïncider ses actes avec ses discours.

GILBERT MATHIEU.

(2) L'an dernier, la hausse du coût de la vie avait été de 3.23 % pendant les cinq derniers mois de l'année. En 1979, elle pourrait se situer aux alentours de 4,5 %, voire de 5 %.

ÉTRANGER

AGITATION SOCIALE AU ROYAUME-UNI

Les mineurs britanniques réclament une augmentation de salaires de 65 %

De notre correspondant

Londres. — Les nuages s'accumulent sur le front social, en Grande-Bretagne, laissant seulement filtrer un rayon d'espoir dans la métallurgie, où les employeurs et les syndicalistes ont accepté de rencontrer, la semaine prochaine, les représentants des services officiels de médiation et d'arbitrage. Cependant, les revendications salariales des mineurs annoncées le 13 septembre par M. Gormley, leader de leur syndicat (NUM), créent de nouveaux soucis aux dirigeants conservateurs, qui n'oublient pas comment, en 1974, la grève des mineurs provoqua la chute du gouvernement Heath.

L'exécutif du syndicat des mineurs demande 65 % d'augmentation (soit un minimum de 140 livres par semaine pour les mineurs de fond et de 80 livres pour ceux de surface) ; mais, surtout, il insiste pour que le nouveau contrat annuel commence le 1er novembre prochain au lieu du 1er mars 1980.

Cette revendication est appuyée par la menace à peine voilée d'un arrêt du travail partiel ou total. La décision du NUM représente un succès pour M. Scargill, leader des mineurs du Yorkshire, représentant la gauche militante du syndicat, sur M. Gormley, plus modéré.

Les revendications des mineurs, et particulièrement la décision de ne pas observer le contrat en cours expirant en mars, sont justifiées, a déclaré M. Scargill, par les augmentations d'environ 25 % obtenues par divers groupes au cours des derniers six mois. En mars, les salaires des mineurs avaient été majorées seulement dans une proportion comprise entre 9 % et 13 %.

Le gouvernement paraît déterminé à résister aux revendications des mineurs, qui, si elles étaient acceptées, créeraient un précédent dangereux. Le bureau des Charbonnages, auquel les demandes des m i n e u r s sont adressées, se préparent à de longues négociations, en escomptant, compte tenu de l'expérience passée, un assouplissement sensible de la part d'un syndicat divisé et qui ne semble pas prêt de passer rapidement à une action militante.

Menace de lock-out dans la métallurgie

L'équipe au pouvoir doit également envisager des difficultés sérieuses avec les fonctionnaires, dont un certain nombre vont être licenciés à la suite de coupes budgétaire. De même, les ouvriers travaillant pour le gouvernement, notamment ceux employés par le ministère de la défense, se préparent à passer à l'action pour protester contre la décision du gouvernement d'étaler le paiement de leurs augmentations. L'armée serait prête, en tout cas, à se substiuer aux grévistes pour assurer l'entretien et le fonctionnement des armements essentiels à la défense nationale, comme les chasseurs Phantom et les sous-marins Polaris.

La situation reste tendue dans la métallurgie, où l'arrêt du travail de quarante-huit heures par semaine représente une perte budgétaire de 400 millions pour l'industrie. Encouragés par le gouvernemen, qui, conformément à sa philosophie, se tient théoriquement à l'écart du conflit, les employeurs résistent vigoureusements aux revendications des syndicats, qui demandent une augmentation des salaires (80 livres par semaine au lieu des 70 offertes par les patrons), mais, surtout, une réduction à trente-cinq heures de la semaine de travail d'ici à 1982.

Contrairement aux espoirs des employeurs, qui anticipaient une « révolte » des syndiqués, la très grande majorité des deux millions d'ouvriers métallurgistes semblent avoir obéi aux ordres du syndicat. La riposte du patronat est la menace d'un lock-out dans de nombreux établissements industriels gravement affectés par la grève, à commencer par Rolls-Royce, qui envisage de licencier, la semaine prochaine, trente mille ouvriers.

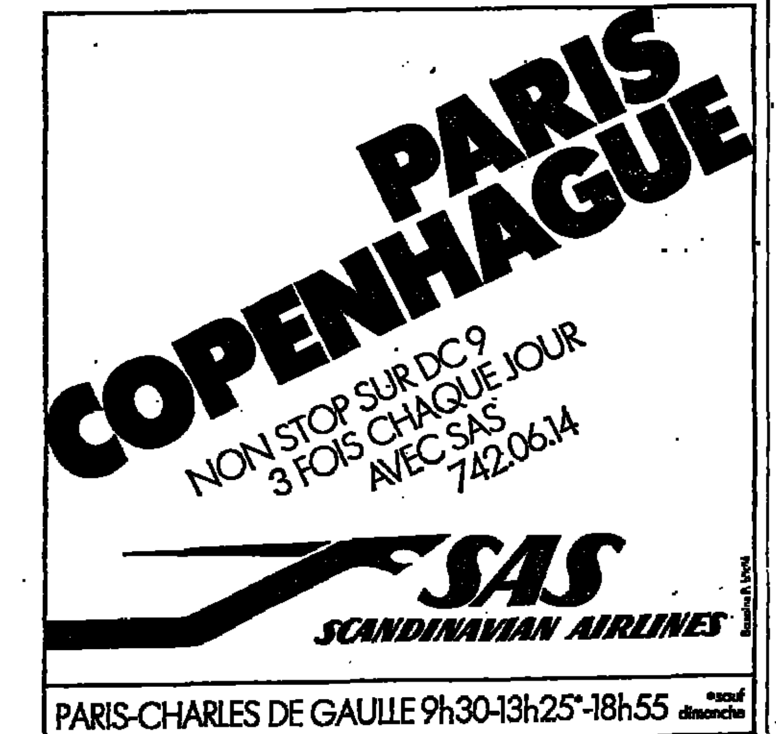
Le gouvernement espère que les ouvriers mesureront mieux les conséquences de leur action, dont ils risquent d'être les premières victimes. Mais la résistance patronale a renforcé la détermination des syndicats, dont certains sont engagés dans une action de solidarité, qualifiée d'absurde par les employeurs parce qu'elle appuie des revendications qui toucheront la hiérarchie des salaires à leur détriment. Néanmoins, tout en maintenant l'ordre de grève pour lundi et mardi prochains, le syndicat de la métallurgie paraît envisager la possibilité d'un arbitrage, conscient des risques d'une action prolongée qui aboutirait à augmenter le nombre des chômeurs.

HENRI PIERRE.

FAITS ET CHIFFRES

● *Les exportations de vins italiens ont augmenté de 60,8 %* en volume dans les six premiers mois de l'année, par rapport à la même période de 1978. Elles ont atteint 9 600 000 hectolitres et un montant de 339 milliards de lires (+ 68,2 %, soit 1,763 milliards de francs environ). Ces ventes ont concerné la C.E.E. pour 80 % et, en premier lieu, la France, qui a importé 5 millions d'hectolitres (52 % du total des exportations italiennes).

● *Un nouveau P.-D.G. de Préval.* — M. François Maitre, directeur général adjoint de l'Union laitière normande, succède à M. Hugues de Beaumont — du groupe Perrier — à la présidence-direction générale de Preval. Le capital de cette société, qui, en 1978, a collecté 980 millions de litres de lait, est réparti, depuis novembre 1977, entre la Société de collecte des producteurs Préval (34 %), Perrier (30,5 %), l'Union laitière n o r m a n d e (30,5 %) et la CECAB (5 %).



AFFAIRES

Quand la DATAR fait confiance à la méditation pour sauver les entreprises...

De notre correspondant

Rennes. — La société Sapitex (imperméables et manteaux), dont le siège social est à Paris et qui emploie quelque cinq cents personnes dans ses unités de production de Rennes, Angers, Fougères et Lamballe, pourrait être reprise par le holding Maharishi de Lucerne (Suisse), qui est l'émanation financière du mouvement de la Méditation transcendentale. Ce groupe prône la création d'une société idéale par « le développement de l'illumination et de l'épanouissement, qui produit une situation dans laquelle la nation ne se crée pas d'ennemis ».

En règlement judiciaire depuis le 13 juin 1977, Sapitex, dont le concordat a été homologué le 26 juin 1979, connaît, de nouveau, des difficultés de trésorerie. Elle a fait part de ses préoccupations à la DATAR et engagé des négociations avec le groupe Maharishi, qui reprendrait son passif. Le P.-D.G. de Sapitex, M. Sapiro, a déclaré à propos de cette éventuelle reprise : « La DATAR a effectué une enquête de solvabilité et, du point de vue bancaire, ce groupe est bon. (...) Dans la mesure où leurs expériences sont respectueuses de la liberté des individus et du droit du travail, je n'ai pas à m'y opposer étant donné que je n'ai pas d'autre moyen d'assurer la pérennité des emplois. » *Le groupe suisse espère augmenter la productivité des usines par des périodes quotidiennes de méditation.*

Le syndicat C.F.D.T. rennais de l'habillement, qui fait preuve d'une certaine prudence, s'est étonné des facilités accordées par la direction de Sapitex aux représentants du groupe Maharishi qui peuvent circuler librement dans l'entreprise, réunir le personnel sur le temps de travail et tenter ainsi de procéder à des conversions... en évoquant le problème de l'emploi.

Créé en Inde en 1958, le mouvement de la Méditation transcendantale s'est ensuite installé aux îles Hawaï, puis aux Etats-Unis avant d'étendre son activité à la plupart des pays. Disposant de plus de cent vingt professeurs originaires de quatre-vingt-dix pays, il possède sa propre université à Weggis (Suisse). Le 13 janvier 1975, sur le lac de Lucerne, son fondateur, Maharishi Mahesh Yogi, annonçait l'aube de l'âge de l'illumination avant de proclamer, en 1976, le gouvernement mondial de l'illumination, « un gouvernement de la conscience, dont le seul objectif est d'installer et de maintenir l'épanouissement de la vie pour l'humanité ».

CHRISTIAN TUAL.

LE C.D.S. SOUHAITE DES MESURES PROPRES A RELANCER LES INVESTISSEMENTS

La direction du Centre des démocrates sociaux a donné, jeudi 13 septembre, une conférence de presse au cours de laquelle M. Edmond Alphandéry, député U.D.F.-C.D.S. du Maine-et-Loire et membre de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a présenté les remarques de son parti sur le projet de loi de finances pour 1980. M. Alphandéry a notamment confirmé que le C.D.S. proposerait que le seuil d'imposition des huit premières tranches du barème de l'impôt sur le revenu soit relevé non pas de 8 %, comme le prévoit le projet de loi de finances, mais de 12 %.

Le député du Maine-et-Loire a ajouté : « *Il faut à tout prix résorber le chômage. Or, un taux de croissance de 2,5 % permet de douter d'une résorption rapide. Il serait certes démagogique d'ignorer les contraintes devant lesquelles se trouve le gouvernement, mais il faut penser au chômage. Il faudra, au cours du débat budgétaire et de l'année qui vient, inciter systématiquement le gouvernement à prendre des mesures complémentaires visant à encourager les entreprises à investir et à créer une nouvelle dynamique des investissements privés. Il existe des facteurs favorables à une telle dynamique, notamment le volume de l'épargne, à condition que celle-ci soit orientée plus nettement vers l'investissement et à la condition que soit reconsidéré le système d'encadrement du crédit. Il conviendrait que le gouvernement, par un effort d'explication, par un effort de réduction des dépenses publiques, par un effort de justice fiscale et de relance des investissements, s'applique à redonner confiance.* »

L'USINE DE PEUGEOT-NIGÉRIA POURRAIT FERMER SES PORTES POUR PLUSIEURS SEMAINES

L'usine de Peugeot-Automobile-Nigéria, filiale de la firme française, qui emploie quatre mille salariés à Kaduna, pourrait être contrainte de fermer très prochainement ses portes pour plusieurs semaines. Cette usine qui monte, à partir d'éléments importés de France, cent soixante-dix voitures par jour, est en effet alimentée par un pont aérien (dix vols par semaine) reliant les aéroports de Lyon et de Kano. Or, les autorités nigérianes viennent de poser un ultimatum aux compagnies aériennes assurant le transport des éléments, leur signifiant qu'à compter de la mi-septembre elles devraient cesser leurs vols.

L'administration nigériane souhaite que l'approvisionnement de l'usine soit désormais assuré par voie maritime, ce qui permettrait de rentabiliser les installations du port de Lagos — sous-utilisé — et de réduire l'encombrement de l'aéroport de Kano. La société Peugeot-Nigéria justifie le choix du transport aérien, par sa rapidité, sa souplesse — il permet de limiter les stocks au minimum — et par les difficultés d'acheminement des pièces du port de Lagos jusqu'à l'usine distante de 800 km.

Des négociations se poursuivent, mais, si le Nigéria maintient son ultimatum, l'usine, faute de stocks suffisants, devra fermer ses portes quelques jours après l'interruption du pont aérien jusqu'à ce que les éléments expédiés par bateau lui parviennent, le délai étant d'environ un mois. Peugeot-Nigéria, qui produit trente-cinq mille voitures par an, couvre près de 50 % du marché local. Les expéditions au Nigéria représentent près de 30 % des expéditions totales de Peugeot vers l'Afrique.

Les conséquences des décisions nigériennes risquent aussi de ne pas être négligeables pour la compagnie française privée U.T.A., qui assurait depuis 1975, date d'ouverture de l'usine, le pont aérien, et pour l'aéroport de Lyon-Satolas, dont 70 % du trafic de fret était représenté par les pièces détachées de Peugeot.

U.T.A. venait d'acquérir un second Boeing 747 cargo destiné à venir renforcer en partie celui qui est déjà affecté à la liaison Lyon-Kano. L'interruption du pont aérien représentera donc, selon les propos de M. Antoine Veil, directeur général de l'U.T.A., une « *perturbation majeure* » pour la compagnie.

La C.G.E. va céder sa place à Saint-Gobain-Pont-à-Mousson dans C.I.I.-Honeywell Bull

Deux événements devraient marquer la vie de C.I.I.-Honeywell Bull au cours des prochains jours. Il s'agit, d'une part, de l'entrée officielle de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson comme actionnaire, en remplacement de la C.G.E. D'autre part, la présentation par la compagnie de son nouvel ordinateur, P 7 G.

Les négociations entre la C.G.E. et Saint-Gobain - Pont-à-Mousson ont bien avancé. Les intéressés sont parvenus à un accord de principe. Les dirigeants de C.I.I.-H.B., des machines Bull et des représentants de la C.G.E. sont, en fin de semaine, aux Etats-Unis pour expliquer les grandes lignes de l'opération au partenaire américain Honeywell, et obtenir son aval.

Le capital de C.I.I.-H.B. est détenu à 47 % par Honeywell et à 53 % par la Compagnie des machines Bull. Celle-ci est une holding cotée en Bourse, dont les actionnaires sont l'Etat (20 %), le public (60 %) et l'OPAGEP (20 %). Cette dernière est une « société-tiroir » dont le seul objet est de détenir matériellement les 20 % des machines Bull. La C.G.E. possède 51 % de l'OPAGEP et diverses banques (C.C.F., Société générale), 49 %.

Saint-Gobain - Pont-à-Mousson rachèterait tout ou partie de l'OPAGEP. Les banques souhaiteraient, semble-t-il, céder leurs 49 %, mais S.G.-P.M. se fait encore un peu tirer l'oreille pour reprendre la totalité, qui représenterait un investissement d'au moins 200 millions de francs. De même, le prix et les modalités financières (délais et moyens de paiment) font l'objet d'ultimes négociations. D'ores et déjà, une question se pose : celle du traitement réservé aux petits actionnaires des machines Bull. Si le rachat de l'OPAGEP fait ressortir, comme il en serait question, un prix plus élevé pour les actions machines Bull que le cours coté, il y aurait incontestablement une différence de traitement entre les actionnaires, sur laquelle la commission des opérations de Bourse devrait alors se pencher.

Le nouvel ordinateur P 7 G

Le 18 septembre, à l'occasion de la traditionnelle conférence de presse d'avant-SICOB, C.I.I.-Honeywell Bull devrait présenter officiellement son dernier ordinateur, P 7 G. On sait que l'ex-C.I.I. devait fabriquer deux grands ordinateurs (X 4, X 5) dans le cadre de la défunte association européenne, Unidata. Les premières livraisons étaient prévues pour 1977-1978, date où ces machines se seraient comparées aux plus grandes d'I.B.M. Avec la fusion C.I.I.-Honeywell Bull, le programme fut retardé, puis interrompu. Au printemps 1977, on décidait de réorienter les recherches vers un produit susceptible de répondre tout à la fois aux besoins d'évolution des utilisateurs des moyennes machines d'origine Honeywell-Bull (64), et à ceux de la gamme Iris de l'ex-C.I.I. Ce projet, baptisé du nom de code de P 7 G, devait utiliser, bien évidemment, les dernières technolologies en matière de circuits intégrés.

C'est cette machine, dont il existe deux exemplaires à l'usine d'Angers, qui doit être annoncée dans quelques jours. Les premières livraisons interviendraient à la fin de 1980. Toutefois, ce n'est vraiment qu'en 1981 que l'usine d'Angers produira des P 7 G sur une grande échelle, puisqu'il n'est prévu en 1980 que la fabrication d'une vingtaine d'exemplaires. Trois modèles seront proposés, dont le plus grand aura une puissance de 1 050 kilos-opérations par seconde. Une version multiprocesseur est prévue pour les années 1982-1983.

Q'on le baptise moyen ordinadeur de grande taille ou grand ordinateur de petite taille, importe peu. Il reste que P 7 G, qui ressemble finalement fort au X 5, en aura sensiblement les mêmes performances... Mais avec trois ans de décalage. Il se classera un peu au-dessous de l'ordinateur 30/32 d'I.B.M., dont les premières livraisons datent du début 1978, et serait moins puissant que le plus petit modèle de la future série H d'I.B.M. dont l'annonce serait imminente.

C.I.I.-H.B. va ainsi avoir à son catalogue deux lignes de produits plus ou moins similaires (P 7 G et la ligne 66 d'origine Honeywell), mais incompatibles... Ce qui n'est pas le moindre des problèmes sur lequel vont se pencher maintenant les chercheurs de la compagnie.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

L'ORÉAL ENVISAGE DE RACHETER LA FIRME HELENA RUBINSTEIN

Le groupe français l'Oréal a engagé des pourparlers pour le rachat au géant américain Colgate-Palmolive de sa filiale Helena Rubinstein, célèbre firme de produits de beauté. Le groupe Colgate, qui a diffusé cette information à New-York, le jeudi 13 septembre, avait conclu un accord de principe, pour céder cette filiale à la société japonaise Kao Soap pour 75 millions de dollars. Mais l'affaire ne s'était finalement pas faite, en raison des réticences de la firme nippone, spécialisée dans les détergents, et peu familiarisée avec les produits de beauté.

Les négociations entre l'Oréal et Colgate, qui avaient été abandonnées pour une question de prix, ont donc repris, mais semble-t-il, sur des bases plus avantageuses pour le groupe français. Ce dernier, qui dispose des 400 millions de francs d'argent frais levés l'année dernière auprès de ses actionnaires, n'entend pas surpayer la société Helena Rubinstein, qui réalise sans doute un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs dans soixante-dix pays, mais dont la rentabilité a quasiment disparu ces dernières années.

MONNAIES

LA RÉUNION DES MINISTRES DES FINANCES DES « CINQ »

Vers l'émission de D.T.S. de « seconde zone » pour remplacer les avoirs en dollars

Les ministres des finances et de l'économie des « cinq » (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, R.F.A. et Japon) vont se réunir le dimanche 16 juillet près de Paris pour préparer l'assemblée générale du Fonds monétaire, qui se tiendra à Belgrade du 2 au 5 octobre. Le principal sujet inscrit à l'ordre du jour est la décision de principe de créer auprès du F.M.I. un « compte de substitution » destiné à faciliter, pour un montant limité à 10 ou 20 milliards de dollars (pour un total de 300 milliards de dollars), la conversion des dollars détenus à titre de réserve de change officielle en un nouvel avoir libellé en D.T.S. (1).

En d'autres temps, le projet de création d'un « compte de substitution » auprès du F.M.I., destiné à permettre à des pays détenteurs de réserves en dollars d'en changer une partie (relativement modeste pour commencer) contre des avoirs nouveaux libellés en l'unité de compte internationale qu'est le droit de tirage spécial (1) aurait sans doute donné l'occasion à de sérieux affrontements diplomatiques entre Français et Américains. Mais les temps ont changé tant pour des raisons politiques que pour des données de fait (le bateau faisant eau de toute part, une proposition un peu sérieuse reviendrait à tout remettre en question, ce qu'aucun pays n'a le courage ni même l'idée de faire).

Il n'empêche que le projet que les Cinq vont discuter en vue de préparer la décision qui sera prise à ce sujet à l'assemblée générale du Fonds monétaire à Belgrade soulève des questions de principe et de fait si délicates qu'on est curieux de voir comment va tourner la discussion, même si son point d'arrivée ne semble guère faire de doute.

L'idée de substituer progressivement des créances en D.T.S. aux créances en dollars accumulés à titre de réserves par les instituts d'émission d'Allemagne fédérale, de France, du Japon, de l'Arabie Saoudite, etc. (c'est elle qui en est une au premier chef) n'est pas nouvelle. Le prédécesseur de M. Jacques de La Rosière à la tête du F.M.I., M. Witteveen l'avait ressortie des cartons, en avril 1978, à l'occasion de la réunion à Mexico du comité intérimaire (instance politique de vingt et un membres qui chapeaute le F.M.I.). Mais c'est seulement un an plus tard, à la réunion du comité intérimaire de mars 1979, à Washington, que le conseil d'administration du Fonds a reçu la mission de présenter ses conclusions pour l'assemblée générale de Belgrade sur la création d'un « compte de substitution ». Encore fallut-il, pour faire passer l'affaire au premier rang de l'ordre du jour des prochaines conférences monétaires internationales, que le secrétaire adjoint au Trésor des Etats-Unis, M. Solomon, fasse, le 27 août au « forum européen » d'Alpbach (Autriche), une déclaration très favorable dans laquelle on a voulu voir la levée des dernières réticences (supposées) de Washington. M. Solomon demandait qu'on examine l'idée « *d'un œil neuf, car elle pourrait contribuer à favoriser une évolution nouvelle qui aboutirait à accroître encore le rôle des D.T.S. et la confiance que nous mettons en eux* ».

Trois variantes

Dans leurs études préliminaires, c'est-à-dire au stade où ils se donnent le luxe d'aborder un problème sous ses aspects théoriques, les experts avaient envisagé trois variantes au projet. La première consistait à préconiser l'émission, par le Trésor des Etats-Unis, d'obligations libellées en D.T.S. (sur le modèle des « Bons Carter » émis en deutschemarks et en francs suisses au début de cette année). La seconde était très proche de la première, à cela près que les bons auraient été émis par le Fonds monétaire, qui aurait reçu les dollars versés en souscription. Ces deux versions ont été d'emblée considérées comme inacceptables par les Etats-Unis, parce qu'elles comportaient, par construction, une garantie de change.

Supposons que, au moment de l'échéance des bons, le D.T.S. ait encore pris de la valeur par rapport au dollar (la hausse a été de 30 % de 1970 à 1979), les porteurs, à savoir les banques centrales, seraient en droit de recevoir, en dollars, une somme supérieure à leur versement initial (si, par exemple, le D.T.S. était coté dans cinq ans 1,56 dollar au lieu de 1,3 dollar aujourd'hui, soit 20 % de hausse, l'obligation achetée 1 000 dollars serait remboursée sur la base de 1 200 dollars).

C'est une telle indexation qui, en période de dépréciation monétaire, donne son attrait à une unité de compte telle que le D.T.S. C'est aussi ce mécanisme que la création, *pour une durée indéterminée* d'un compte de substitution auprès du F.M.I. est précisément chargé de bloquer, moyennant quelques concessions — qu'il reste à négocier — aux futurs créanciers. Telle est la troisième variante du projet en faveur duquel les Américains se sont ouvertement prononcés, dès que les deux autres furent définitivement enterrées.

Dans la pratique, les instituts d'émission détenteurs de dollars placent ces avoirs en bons du Trésor américains à court terme qu'ils renouvellent au fur et à mesure des échéances. Le compte de substitution, quand il sera créé, deviendra le propriétaire des bons du Trésor qui lui seront transférés à titre de paiement pour les avoirs libellés en D.T.S. qu'il remettra en échange aux banques centrales qui, de leur propre chef (le système fonctionnera sur la base du volontariat), auront décidé de les acquérir. On voit tout de suite l'avantage que présente la formule pour les Américains par rapport aux deux autres qu'ils ont écartées : du fait qu'il s'agira d'un compte dont la dissolution ne pourra être prononcée qu'à l'unanimité, la question fondamentale de la garantie de change que confère théoriquement le D.T.S. est escamotée : les nouveaux avoirs se présenteront juridiquement sous la forme de créances perpétuelles inscrites au compte de substitution du F.M.I. et dont l'échéance, par définition, sera renvoyée aux calendes grecques.

Si on en restait là, on pourrait craindre que les volontaires ne se pressent à la porte du F.M.I. pour « échanger » leurs dollars. Aussi est-on bien décidé à assurer une certaine liquidité aux avoirs en question. Les banques centrales pourront se les céder entre elles ; au-delà de cette mobilisation par voie de vente, il est prévu que, sous certaines conditions à définir, le Fonds monétaire acceptera de les « rembourser », mais l'indexation dont nous avons parlé ne jouera pas : tout au plus le créancier aura-t-il droit à un petit supplément de capital correspondant au « différentiel » d'intérêt entre un placement en dollars (aujourd'hui très rémunérateur) et un placement en D.T.S.

Certains voudraient aussi permettre la négociabilité de ces créances sur le marché, mais ne faudra-t-il pas les rendre plus attrayantes pour susciter des preneurs ? « *Tout se passe comme si on s'apprêtait à émettre des faux D.T.S. privés de leur principal contenu* », commente un expert. Ce jugement ne paraît pas trop sévère au vu de l'économie du projet (il se pourrait du reste qu'on crée pour l'occasion un « D.T.S. simplifié » !). Ajoutons qu'il suffirait de rendre la conversion obligatoire pour franchir une étape vers l'annulation d'une fraction des dettes à court terme des Etats-Unis.

PAUL FABRA.

(1) Le droit de tirage spécial ou D.T.S. est une unité de compte dont la valeur est calculée quotidiennement par le F.M.I. sur la base d'un « panier » composé des monnaies des seize pays jouant le rôle le plus important dans le commerce international. Chaque monnaie est pondérée pour tenir compte du « poids » relatif de chacun des pays considérés : le dollar représente 31 % de l'ensemble, suivi par le deutschemark avec un coefficient de pondération de 13,3 %, la livre sterling, le franc français (7,8 %).

Le D.T.S. vaut actuellement environ 1,3 dollar.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,2325	4,2350	— 45	— 20	— 80	— 50	— 125	— 85
$ can. ...	3,6380	3,6415	— 25	— 0	— 30	+ 5	+ 20	+ 70
Yen (100).	1,8110	1,8135	+ 50	+ 75	+ 110	+ 140	+ 410	+ 450
DM	2,3340	2,3370	+ 75	+ 95	+ 170	+ 190	+ 540	+ 580
Florin	2,1240	2,1270	+ 25	+ 45	+ 60	+ 85	+ 250	+ 280
F.B. (100).	14,5300	14,5500	— 165	— 55	— 215	— 65	— 115	+ 145
F.S. (100).	2,5900	2,5930	+ 190	+ 215	+ 410	+ 440	+1220	+1265
L. (1 000).	5,1950	5,2010	— 100	— 55	— 245	— 185	— 800	— 690
£	9,2965	9,3075	— 270	— 210	— 485	— 400	—1035	— 920

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 5/8	6	6 7/8	7 1/8	7	7 5/16	7 5/16	7 11/16
$ E.-U. ..	11 3/8	11 3/4	12 1/16	12 7/16	12 7/16	12 13/16	12 11/16	13 1/16
Florin	9	9 1/2	9 3/16	9 9/16	9 7/16	9 13/16	9 1/2	9 7/8
F.B. (100).	10 1/2	11 1/2	11 7/8	12 3/8	11 7/8	12 3/8	11 5/8	12 1/4
F.S.	3/8	3/4	1 5/8	2	1 7/8	2 1/8	2 1/2	2 7/8
L. (1 000).	10	11	12 3/4	13 1/2	13 5/8	14 3/8	14 3/4	15 1/2
£	13 7/8	14 1/8	14 3/8	15	14 3/8	15	14 1/4	14 7/8
Fr. franç..	10 7/8	11 1/4	12 1/8	12 3/8	12 1/2	12 3/4	13 1/8	13 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE

Obligations 9,30 % novembre 1973

Les intérêts courus du 2 octobre 1978 au 1er octobre 1979 sur les obligations Electricité de France 9,30 % novembre 1973 seront payables, à partir du 2 octobre 1979, à raison de 83,70 francs par titre de 1 000 francs nominal, contre détachement du coupon n° 6 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 9,30 francs (montant global : 93 francs). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 13,94 francs, soit un net de 69,76 francs.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésoreries générales, Recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial et banques affiliées, Société Générale Alsacienne de Banque, Société Marseillaise de Crédit, Banque de l'Union Européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse Centrale des Banques Populaires et toutes les banques populaires de France, Société Centrale de Banque.

CROUZET

Le chiffre d'affaires hors taxes de Crouzet S.A. a atteint au 30 juin 1979 352 057 000 F en progression de 27,9 % sur le premier semestre de 1978.

A la même date, le portefeuille de commandes s'élevait à 502 517 000 F contre 383 642 000 F à fin juin 1978.

Le bénéfice net de Crouzet S.A. réalisé au cours du premier semestre 1979 après déduction de :

— 26 070 000 F d'amortissement ;

— 5 943 000 F de provision pour impôts sur les sociétés,

est de 11 927 000 F, en augmentation de 30 % par rapport à celui du premier semestre de 1978.

Au niveau du groupe Crouzet, les ventes hors taxes des six premiers mois s'établissent à 500 758 000 F, en accroissement de 29,2 % sur la même période du précédent exercice, et le bénéfice net consolidé s'élève à 16 410 000 F contre 6 822 000 F au 30 juin 1978.

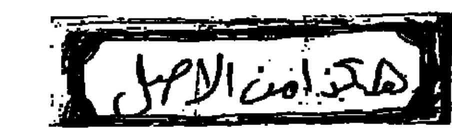
MANURHIN

Au 30 juin 1979, les comptes provisoires de la société Manurhin se soldent par un bénéfice avant amortissements, provisions et impôts sur les sociétés de 47 575 000 F, en hausse de 22,7 % par rapport à celui enregistré à l'issue du premier semestre 1978, soit 38 766 000 F.

A la même date, le chiffre d'affaires hors taxes de la société, en hausse de 18,9 %, s'élève à 422 366 000 F, y compris les travaux à soi-même, contre 355 282 000 F au 30 juin 1978.

Le carnet de commandes au 31 août 1979 se maintient à un niveau élevé.

Après la consolidation de ses activités au cours de l'exercice précédent, la société Manurhin connaît une nouvelle progression de son chiffre d'affaires et de ses résultats, qui permet d'augurer un exercice 1979 satisfaisant.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

13 SEPTEMBRE

Reprise des actions baisse de l'or

Les actions françaises, qui avaient subi mercredi un repli technique assez sensible, ont repris leur mouvement de hausse jeudi à la Bourse de Paris.

Fermes dès l'ouverture de la séance, les cours ont progressivement amélioré leurs performances et l'indicateur instantané a terminé en hausse d'environ 1,1 % (contre + 0,6 % au début de la séance).

Deux compartiments ont pris la tête du mouvement, qui s'est d'ailleurs étendu à l'ensemble de la cote (cent vingt-deux hausses contre cinquante et une baisses et vingt-neuf inchangées à terme). Le matériel électrique et électronique dont on parle beaucoup en ce moment avec la Télématique, l'informatique, etc. Et les pétroles qui après avoir bien digéré « les ventes bénéficiaires semblent repartir de l'avant.

De fait, les meilleures performances de la séance ont été réalisées par T.R.T. (+ 7 %), Crounique, dont on parle beaucoup en ce moment avec la télématique, l'informatique, etc. Et les pétroles, Esso a monté de 6,8 %, et la C.F.P. de 3 %. A noter également la forte hausse de la Générale de fonderie (+ 8 %) et celle de Bouygues (+ 5 %).

Ainsi que beaucoup l'assuraient mercredi, la hausse des taux d'intérêt n'a pas constitué un frein sérieux à celle des actions, les obligations, en revanche, continuent de souffrir.

Sur le marché de l'or, conformément à la tendance internationale, le lingot a cédé 560 F à 47 980 F (soit 352,90 dollars pour une once contre 334,35 à Londres). Le napoléon a perdu 12,90 F à 418,50 F après 419,50 F. Sa « prime » par rapport au gramme d'or contenu dans un lingot est tombée à 50 %. Le volume global des transactions visibles sur ce marché s'est établi à 10,6 millions de francs contre 16 millions.

LONDRES

Les mines d'or au pinacle

Les mines d'or s'envolent à l'unisson avec le métal, qui s'inscrit à de nouveaux records absolus. Les fonds d'État et les industrielles s'effritent. Les pétroles sont plus résistants vendredi en fin de matinée.

Or (ouverture) (dollars) 334 35 contre 332 95

VALEURS	CLOTURE 13 9	COURS 14 9
Beecham	147 ...	143 .
British Petroleum (1)	11 88	11 45/64
Courtaulds	87	87
De Beers	7 93	8 93
Imperial Chemical	354 ...	354 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	299 ...	303 ...
Shell	334 ...	334 ...
Vickers	157 ...	158 ..
War Loan 3 1/2 %	33 3/8	33 3/8
*West Driefontein	48 3/4	50 3/8
*Western Holdings	37 1/4	38 7/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ROYAL-DUTCH - SHELL. — Les deux sociétés du groupe annoncent des dividendes en hausse. La Shell Transport déclare un dividende intérimaire de 10,432 pence qui s'ajoute au précédent « intérimaire » de 27,184 pence payable le 1er octobre.

De son côté, la Royal-Dutch porte son dividende intérimaire à 5,50 florins contre 5 florins l'an dernier (10,75 florins pour l'exercice 1978 en entier).

LA BROSSE ET DUPONT. — Le bénéfice net provisoire des six premiers mois de 1979 s'établit à 0,89 million de francs contre 0,42 million au 30 juin 1978.

NOBEL-BOZEL. — A structures comparables (Duco exclu), la marge brute d'autofinancement du groupe pour les six premiers mois de l'année s'élève à 50,5 millions de francs contre 12,5 millions au 30 juin 1978. Le bénéfice d'exploitation a atteint 14,6 millions de francs contre une perte de 24,3 millions.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 11 %

NEW-YORK

Toujours hésitant

Les boursiers américains ne savent pas sur quel pied danser. C'est le moins qu'on puisse dire après la énième séance sans tendance définie qui s'est déroulée jeudi à Wall Street. Dans une atmosphère maussade, l'indice Dow Jones des industrielles a terminé à 870,73 (— 0,17 point).

Le volume des échanges a porté sur 35,39 millions d'actions contre 39,53 millions la veille.

Sur 1 874 valeurs traitées au Big Board, 734 ont monté, 710 ont reculé et 430 sont restées inchangées.

Après l'annonce d'un accroissement important de la masse monétaire hebdomadaire et la nouvelle montée du loyer de l'argent au jour le jour (« federal funds »), les craintes concernant un renchérissement des taux d'intérêt continuent de dominer l'atmosphère.

VALEURS	COURS 12 9	COURS 13/9
Alcoa	56 1/2	58 3/8
A.T.T.	55 1/4	56 1/4
Boeing	48 ..	48 ...
Chase Manhattan Bank	39 7/8	40 1/8
Du Pont de Nemours	43 5/8	43 1/2
Eastman Kodak	55 1/4	55 1/4
Exxon	56 3/4	56 ...
Ford	43 5/8	43 5/8
General Electric	51 1/4	51 1/8
General Foods	34 1/2	34 3/8
General Motors	60 3/8	60 5/8
Goodyear	15 3/8	15 3/8
I.B.M.	66 1/8	68 3/4
I.T.T.	28 7/8	28 5/8
Kennecott	27 1/4	27 ..
Mobil Oil	47 1/4	47 5/8
Pfizer	33 7/8	33 1/2
Schlumberger	84 3/8	84 7/8
Texaco	29 3/8	28 7/8
U.A.L. Inc.	25 3/4	26 3/8
Union Carbide	42 7/8	43 1/8
U.S. Steel	22 1/8	21 7/8
Westinghouse	20 1/2	20 3/8
Xerox	64 3/8	64 1/2

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	12 sept.	13 sept.
Valeurs françaises	120,5	122,3
Valeurs étrangères	129,2	128,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	103,6	104,4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13 9	14 9
1 dollar (en yens)	222 25	224 .

BOURSE DE PARIS - 13 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	[illegible]	2 860	S.P.E.G.	258	262	Locabail	303	218	Immoinvest	158	160 20
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1300	4,5 % 1973	1349	1301	1305 10	1301 50
4130	C.N.E. 3 %	4250	4245	4245	4245
300	Afrique Occ.	338	327	328	322
460	Air Liquide	485	489	488 50	485
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13 9	Cours des billets aux guichets : Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 229	4 238	4 120	4 330
Allemagne (100 DM)	233 450	233 640	225 ..	239
Belgique (100 F)	14 647	14 662	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	212 480	212 690	208	217
Danemark (100 krd)	80 890	80 970	78 ...	83
Norvège (100 k)	84 600	84 660	81 500	86 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 417	9 371	9 200	9 700
Italie (1 000 lires)	5 200	5 201	4 500	5 300
Suisse (100 fr.)	258 900	258 950	252 .	265
Suède (100 krs)	100 580	100 610	97	102 500
Autriche (100 sch.)	32 436	32 450	31 400	33
Espagne (100 pes.)	6 403	6 403	6 200	6 600
Portugal (100 esc.)	8 605	8 600	7 600	8 800
Canada ($ can. 1)	3 646	3 636	3 520	3 750
Japon (100 yens)	1 904	1 898	1 820	1 920

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13 9
Or fin (kilo en barre)	48250	47960 .
Or fin (en lingot)	48540	47980
Pièce française (20 fr.)	431 40	418 50
Pièce française (10 fr.)	302	289 50
Pièce suisse (20 fr.)	395 10	387 50
Union latine (20 fr.)	375 80	364 50
Souverain	481 .	480 90
Pièce de 20 dollars	2000 .	1994
Pièce de 10 dollars	1000	1000
Pièce de 5 dollars	680	660
Pièce de 50 pesos	1909 50	1879 ..
Pièce de 10 florins	380 20	380 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME

LIRE ÉGALEMENT

Le numéro du « Monde » daté 14 septembre 1979 a été tiré à 566 033 exemplaires.

A B C D E F G

B.S.N. vend à Pilkington ses activités dans le verre plat hors de France

Le groupe B.S.N. - Gervais-Danone, présidé par M. Antoine Riboud, va vendre au groupe verrier britannique Pilkington-Brothers toutes ses activités dans le verre plat hors de France. Les sociétés allemandes Flacglas, Dahlbush, le groupe belge Glaverbel, et la firme néerlandaise De Mass vont ainsi passer dans l'orbite de Pilkington, pour une somme de 1,1 milliard de francs. Les usines de verre plat en France ne sont pas concernées et restent dans le giron de B.S.N. Par cette opération de dégagement, le groupe français entend concentrer désormais l'essentiel de ses efforts sur les produits alimentaires.

Issu de la fusion, au début de 1973, du groupe verrier Boussois-Souchon-Neuvesel et du groupe alimentaire Gervais-Danone, B.S.N.-G.D. a réalisé en 1978 un chiffre d'affaires d'un peu plus de 14 milliards de francs, dont 53,2 % dans l'alimentaire — bière (Kronenbourg, Kanterbrau), eau minérale (Evian, Badoit), boissons sucrées (Fruité), produits alimentaires (yaourts, pâtes Panzani et aliments pour bébés) — 16 % dans l'emballage (gobeletterie et flaconnage) et 30,8 % dans le verre plat. Dans ce dernier secteur, B.S.N.-G.D. se partage le marché européen avec Saint-Gobain-Pont-à-Mousson. En France, la division verre plat emploie 4 400 personnes et réalise 730 millions de francs de chiffre d'affaires. Au Benelux, elle contrôle les firmes Glaverbel et De Maas (1 350 millions de francs de chiffre d'affaires) et, en Allemagne fédérale et en Autriche, la société Flachglas (2,4 milliards de francs de chiffre d'affaires). Au total, 16 700 personnes sont employées par cette division hors de nos frontières.

Depuis 1970, B.S.N.-G.D. a entrepris un vigoureux effort de modernisation de ses usines verrières, remplaçant les unités anciennes, qui fonctionnaient sur le principe du verre étiré, par sept puissantes usines qui utilisent la licence britannique Pilkington du verre « flotté » sur bain d'étain en fusion, licence employée également par Saint-Gobain-Pont-à-Mousson dans ses onze usines.

Depuis 1975, l'industrie européenne du verre plat est sévèrement touchée : le marché du vitrage pour automobile continue certes à connaître une activité satisfaisante, mais celui du verre à vitres est déprimé par le marasme persistant du bâtiment, bien que la demande se développe pour les vitrages isolants. En cinq ans, B.S.N.-G.D., en dépit des 2,5 milliards de francs d'investissements dépensés pour la modernisation de ses usines verrières, a perdu 700 millions de francs dans cette branche. Ce n'était un secret pour personne, les dirigeants du groupe envisageaient sérieusement depuis un moment de céder leur division « verre plat », qui, contrairement à l'emballage-flaconnage, n'avaient aucune complémentarité avec le secteur alimentaire.

La rumeur d'une cession à la firme britannique Pilkington, chef de file mondial pour la technologie du verre à vitres depuis 1960, et principal producteur en Grande-Bretagne, très fortement implanté au Canada, au Mexique et en Australie, courait depuis plusieurs mois. Elle se vérifie au moment précis où le marché du verre à vitres se redresse partout en Europe. Mais pour M. Antoine Riboud, président de B.S.N.-G.D., il n'est pas question de courir deux lièvres à la fois : mieux vaut se concentrer sur l'alimentation. On remarquera que la cession ne porte que sur les filiales belge, hollandaise et ouest-allemande, les activités verrières françaises ayant été coservées — sous la pression des pouvoirs publics ?

Une telle opération va faire de Pilkington le second producteur européen de verre plat, pratiquement à égalité avec Saint-Gobain-Pont-à-Mousson. Certains y verront l'aboutissement logique de l'échec de l'O.P.A. lancée en 1969 par B.S.N. sur Saint-Gobain : faute d'avoir pu s'emparer de l'ensemble du marché européen du verre, le groupe dirigé par M. Antoine Riboud préfère passer la main...

LES MODALITÉS DE L'OPÉRATION

L'accord de principe porte sur l'acquisition par Pilkington des participations suivantes que détient la filiale belge de B.S.N.-Gervais - Danone Mecaniver : 12,38 % de Flachglas (R.F.A.) ; 56,48 % de Dahlbusch (R.F.A.) ; 100 % de Glaverbel (Belgique) : 100 % de De Maas (Pays-Bas). Du fait de participations croisées, les intérêts — directs et indirects — de Pilkington dans Flachglas s'élèveront en fait au total à 54,84 %.

Le prix de cession, qui s'élève à 7,8 milliards de francs belges (soit environ 1,1 milliard de francs français) sera entièrement versé au moment de la réalisation définitive des opérations. Une partie de cette somme pourra être payée par remise d'actions Pilkington à hauteur d'un montant maximum d'environ le quart de la somme totale.

LA GRÈVE A LA S.N.C.F.

Nette amélioration du trafic

La participation des cheminots à la grève lancée par la C.G.T. et la C.F.D.T. jusqu'à samedi 15 septembre à 6 heures étant moins importante que prévu, la direction de la S.N.C.F. devait accroître sensiblement le trafic des grandes lignes dans la journée de vendredi, cette reprise s'étant déjà amorcée jeudi soir.

Selon la direction, le nombre des grévistes représenterait 25 % des effectifs (23 % à 27 % selon les réseaux), alors que les deux syndicats à l'origine de cette action revendicative obtiennent 50 % à 80 % de voix, aux élections professionnelles, selon les collèges (ouvriers et maîtrise).

Sur l'ensemble du réseau grandes lignes, 50 % du trafic était assuré, et même deux trains sur trois circulaient sur les réseaux de l'Est, du Nord et de l'Ouest. Vendredi, quarante-sept trains supplémentaires étaient prévus, et notamment les suivants à partir de 16 heures.

PARIS-EST. — 16 h. 36, Strasbourg ; 19 h. 56, Luxembourg.

PARIS-NORD. — 16 h. 27, Lille : 17 h. 26, Amiens (arrêts supplémentaires à Creil et à Clermont) : 22 h. 25, Lille.

PARIS-SAINT-LAZARE. — 18 h. 30, Le Havre (la Frégate) ; 19 h. 35, Caen (arrêts supplémentaires à Evreux et à Lisieux).

PARIS - MONTPARNASSE. — 17 h. 17, Nantes ; 19 h. 11, Brest et Quimper.

PARIS - AUSTERLITZ. — 18 h., Toulouse ; 18 h. 5, Bordeaux (correspondance à Angoulême sur Royan) ; 18 h. 13, Les Aubrais ; 18 h. 50, Bordeaux (le Drapeau) ; 21 h. 6, Port-Bou (Paris - Côte-Vermeille) ; 21 h. 31, Irun ; 21 h. 53, Tarbes ; 22 h. 49, Irun (Iberia-Express).

PARIS-LYON. — 16 h. 40, Lyon ; 16 h. 55, Avignon et Béziers ; 16 h. 58, Marseille ; 17 h. 32, Clermont-Ferrand (l'Arverne) ; 18 h. 16, Chambéry et Annecy ; 18 h. 43, Clermont-Ferrand ; 18 h. 56, Besançon ; 18 h. 58, Clermont-Ferrand ; 19 h. 1, Nevers ; 20 h. 42, Vintimille ; 20 h. 56, Paris-Austerlitz - Béziers ; 21 h. 49, Nice ; 22 h. 57, Paris-Nord-Nice (Flandres-Riviera) ; 23 h. 40, Grenoble ; 23 h. 46, Saint-Gervais et Modane.

BANLIEUE DE PARIS. — Le service de pointe de la matinée était légèrement supérieur à un train sur deux sur toutes les lignes sauf à Paris-Austerlitz, où il était assuré à 40 %.

Sept lignes transversales de banlieue ne sont pas desservies : Invalides-Versailles, Pont-Cardinet-Auteuil, Puteaux-Issy-Plaine, Plaisir-Grignon-Epône, Argenteuil-Ermont, Versailles-Chantiers-Juvisy et Massy-Palaiseau-Choisy (Orly-Rail).

Dans son discours de rentrée

M. ANDRÉ BERGERON S'EN PREND AUX INÉGALITÉS

M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, devait prononcer son traditionnel discours de rentrée, ce vendredi 14 septembre, à 15 heures, au Pavillon de Paris.

M. Bergeron, dans son discours, a rappelé les aspects mondiaux de la crise économique et critiqué le gouvernement « *qui a amorcé trop timidement une politique de l'énergie. Il a freiné les rémunérations pour préserver la compétitivité des entreprises, s'engageant dans un cercle vicieux* ».

Après s'en être pris avec force aux trop nombreuses inégalités, M. Bergeron s'est attaqué à la hausse des prix de détail.

En dépit des grèves du personnel au sol

AIR INTER ASSURE 90 % DE SON TRAFIC

La réunion paritaire du 13 septembre entre les syndicats du personnel au sol d'Air Inter et la direction de la compagnie ayant échoué, les organisations syndicales ont décidé de reconduire leur grève pour vingt-quatre heures. Ce vendredi 14 septembre, Air Inter indiquait qu'elle assurerait environ 90 % de ses vols en dépit des arrêts de travail de certains membres du personnel administratif ou technique.

Air Inter n'a pas fait appel à du personnel intérimaire et les cadres des différents services du personnel au sol ne suivent pas le mouvement.

On sait (nos dernières éditions datées 14 septembre) que cette grève a été déclenchée à cause du licenciement d'une employée accusée d'avoir commis un vol. Les syndicats estiment que la procédure employée par la compagnie a été trop rapide et qu'elle doit faire l'objet d'une révision, mais la direction fait remarquer que le règlement intérieur d'Air-Inter stipule qu'en cas de vol il n'est pas nécessaire, avant de prononcer le licenciement, de réunir un conseil de discipline.

Les syndicats devaient décider vendredi 14 septembre en fin de matinée s'ils poursuivraient ou non leur mouvement de grève.

Fascination

Jacques Mesrine exerce sur l'opinion, et sur la presse, une sorte de fascination mêlée de répulsion. Le caractère odieux de ses forfaits et de ses crimes — qu'il ne cherche pas à cacher — ne suffit pas, comme cela se produit pour d'autres truands, à le rendre complètement antipathique. A quoi tien cette relation psychologique perverse entre ce militant de la violence et tous ceux qui, dans la société, réclament plus de sécurité et le respect des lois ?

Qu'un malfaiteur soit, en même temps, un homme intelligent n'est pas, par nature, inconcevable. Il y en eut d'autres, il y en aura d'autres. Qu'un crmiinel aime se servir alternativement de la plume et du revolver pour régler des comptes individuels ou collectifs est plus rare. Le personnage, largement mythomaniaque, construit par l'évadé de la Santé a su utiliser ses divers talents pour devenir une personnalité hors du commun et, de ce fait, fascinante.

« *Il n'y a pas de truand d'honneur* », écrit Mesrine dans ses lettres à trois jounaux parisiens à propos d'une affaire où, de afit, on voit plus de boue, de sang et d'ignominies que de sentiments élevés. Cette concession le montre au moins lucide. Mesrine ne se fait aucune illusion sur son prpore compte. A nous de retenir au moins cette leçon-là de cet professeur de violence : ni le crime, même enrobé de littérature, ni la haine, même camouflée derrière une idéologie qui se veut généreuse, ni la violence meurtrière ne peuvent être justifiées par l'habillage qu'on leur donne.

La presse doit, la première, se garder de l'entrevue de séduction que Mesrine a tentée — avec succès jusqu'ici — sur elle. L'agression contre M. Jacques Tillier, obscure malgré les explications des deux protagonistes, montre assez qu'à verser dans les méthodes de la clandestinité et du truandage on s'expose à être victime des règles qui y ont cours.

Le bandit au grand cœur est une figure mythique qui plaît aux peuples. La liste est longue de malandrins transformés en héros. Leurs hagiographies reposent en général sur le réflexe — éternel — envers les agents de la loi, des archers du roi aux « flics » d'aujourd'hui.

Mesrine, depuis seize mois, échappe à toutes les recherches. Il apparaît comme un diable sorti d'une boîte puis disparaît comme il était venu. Et le public de Guignol d'applaudir. Mais Guignol était drôle.

BRUNO FRAPPAT.

(Lire nos informations page 12.)

A Bruxelles

Me GRAINDORGE SERA MAINTENU EN DÉTENTION

L'avocat de François Besse restera en prison : la chambre des mises en accusation du tribunal de Bruxelles a, en effet, confirmé, ce vendredi 14 septembre, le maintien en détention de Me Michel Graindorge, incarcéré depuis le 31 août (« le Monde » du 14 septembre). Comme les magistrats de la chambre du conseil, huit jours plus tôt, les juges de la « chambre des mises » ont considéré que l'avocat belge du malfaiteur français avait facilité l'évasion de son client, le 26 juillet, du Palais de justice de Bruxelles et que son maintien en détention était nécessaire à l'enquête.

Ils ont cependant retiré du mandat d'arrêt « la prévention d'auteur ou de co-auteur de prise d'otage », initialement retenue contre l'avocat belge.

